LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

139e ANNÉE N° 17 • LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1998 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 112 PAGES $1.19

Saint-Jean

L'arbitre donne 3% pour deux ans aux policiers

Voir page A 5

PLANET PC PENTIUM II 266

MAISON ETHIER

FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

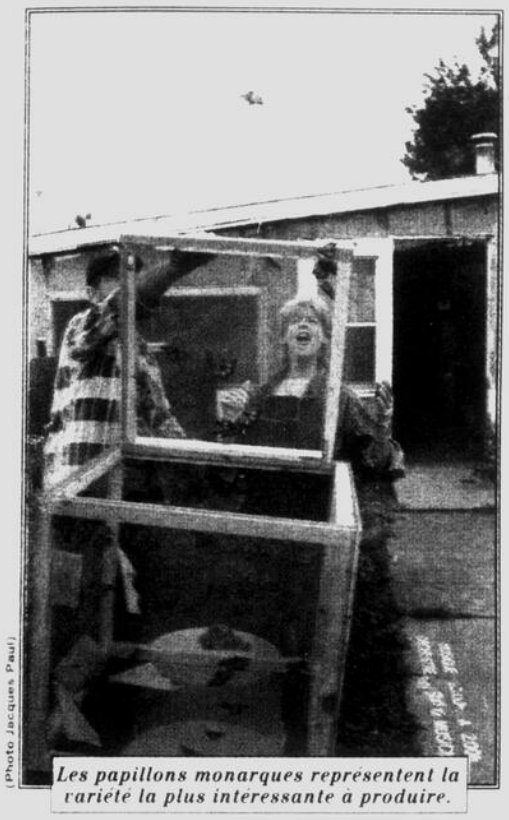

(Photo Jacques Paul)

Les papillons monarques représentent la variété la plus intéressante à produire.

Les Toupin dans l'élevage de papillons

GORETTE LINHARES

Dans leurs serres, à Saint-Athanase, Ronald et Pierrette Toupin ne s'adonnent pas qu'à la production de fleurs coupées. Ils élèvent aussi des papillons, dont de grands monarques aux ailes striées.

Voir page A 3

À Mont-Saint-Grégoire

La bataille du dépotoir s'annonce très dure

GILLES BERUBÉ

Les citoyens de Mont-Saint-Grégoire ne veulent pas d'un centre d'enfouissement de déchets sur leur territoire. Ils l'ont d'ailleurs clairement indiqué aux dirigeants de Compo-Haut-Richelieu et aux autres maires de la MRC dans le cadre d'une séance d'information tenue au Centre des aînées de cette municipalité la semaine dernière.

(Photo Rémy Boily)

Plus de 100 personnes ont clairement manifesté leur opposition au projet.

À toutes les étapes de ce long processus qui devrait durer au moins deux ans, les citoyens promettent d'être sur le chemin des promoteurs de ce projet. Les quelque cent personnes présentes à l'assemblée étaient unanimement contre, voire même hostiles.

Compo-Haut-Richelieu propose de traiter 300 000 tonnes par année alors que la MRC génère 100 000 tonnes de déchets annuellement.

Voir page A 6

(Photo Jacques Paul)

Les travaux ont débuté officiellement lundi.

Travaux de 1,2 M$

Grand chantier dans St-Gérard

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les travaux de 1,2 M$ pour la construction de la première phase de l'émissaire Saint-Gérard ont débuté lundi à la hauteur de la rue Loyola à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cet automne, les travaux sont uniquement concentrés sur cette rue, jusqu'au boulevard du Séminaire. Les automobilistes devront donc de nouveau faire preuve de patience puisque la rue Loyola sera fermée pour trois mois.

Voir page A 7

Élections municipales à Saint-Jean

- ✓ Lanciault fera revivre le Vieux St-Jean
- ✓ Perreault: Smereka a abandonné le centre-ville
- ✓ Lafontaine: Smereka ne fera jamais la fusion
- ✓ Smereka: la fusion est une réalité, pas un enjeu

Voir pages A 16 à A 24

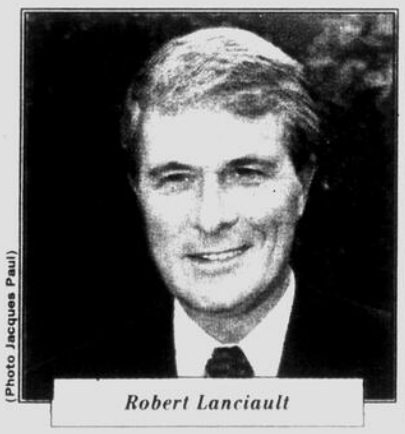

(Photo Jacques Paul)

Robert Lanciault

SOMMAIRE

Cinéma	B-11
Économie	A-48
Éditorial	A-10
Éducation	A-30
Nécrologie	A-46
Petites annonces	B-22
Sport	A-54

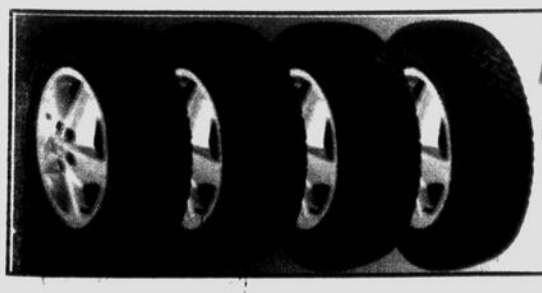

Achetez 4 pneus à partir de 59,95$* /chacun et obtenez en plus

Inspection GRATUITE des freins

Vérification GRATUITE de l'alignement

*taxes en sus

RONDEAU PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990

FRUITERIE

L'avenue du potager
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX

Criterac
PAIEMENT DIRECT
LES HALLES ST-JEAN

Le plus grand marché de fruits et légumes de la région

PRIX EXPLOSIFS!

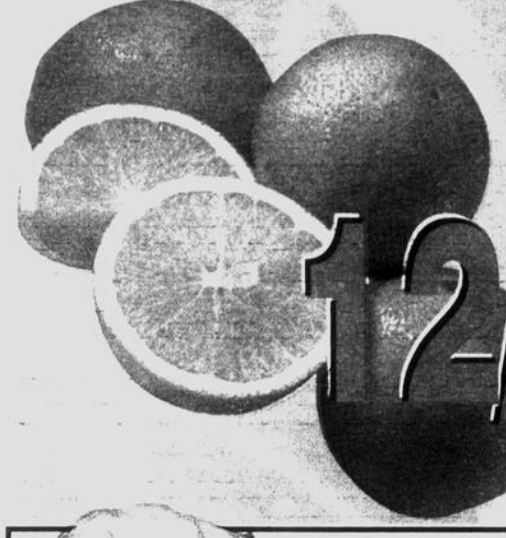

Oranges «Sunkist»
pr. Californie no 1
Gr. 138
12/99¢

20 autres spéciaux sur place

Concombres «Anglais»
pr. Québec ou Ontario no 1. Gr. moyens
2/99¢

Chou-fleur
pr. Québec no 1
99¢ ch.

Piments rouges
pr. Québec no 1
Gr.: gros
99¢ lb
2,18$ kg

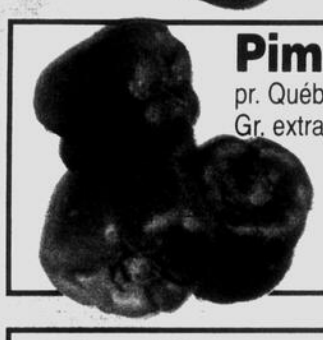

Piments verts
pr. Québec no 1
Gr. extra gros
99¢ lb
2,18$ kg

Raisins verts
sans pépins, pr. É.-U. no 1
99¢ lb
2,18$ kg

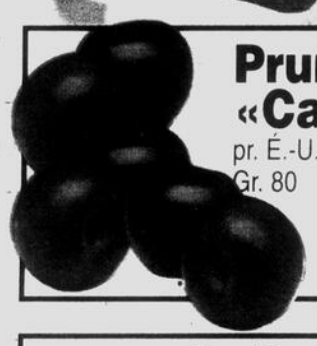

Prunes «Casselman»
pr. É.-U. no 1
Gr. 80
99¢ lb
2,18$ kg

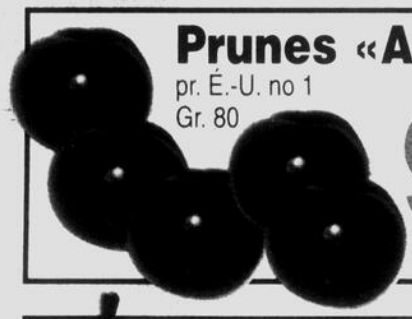

Prunes «Angelino»
pr. É.-U. no 1
Gr. 80
99¢ lb
2,18$ kg

Laitue «Iceberg»
pr. Québec no 1

GRATUITÉ
À l'achat d'une laitue «Iceberg» obtenez la 2e gratuitement

Laitue «Romaine»
pr. Québec no 1

GRATUITÉ
À l'achat d'une laitue «Romaine» obtenez la 2e gratuitement

Poires «Bartlett» et «Bosc»
pr. É.-U. no 1. Gr. 110
99¢ lb
2,18$ kg

CHARCUTERIE

Viande fumée «smoked meat»
3.49 lb
7,68$ kg

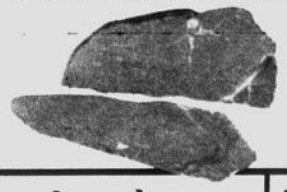

Jambon à l'ancienne
3.99 lb
8,78$ kg

Bologne au poulet «Flamingo»
1.59 lb
3,50$ kg

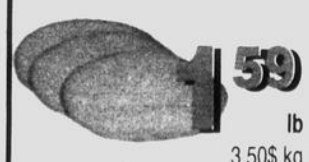

FROMAGERIE

Emmental «Canadien»
4.99 lb
11$ kg

Camembert français «Caron»
6.99 lb
15,38$ kg

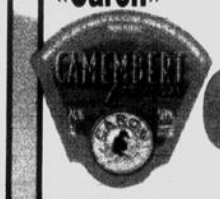

Mozzarella râpé econopac «Kingsey»
175 g
2.99 ch.

ÉPICERIE

Crème sûre «Liberté»
500 ml
1.79 ch.

Vinaigrette «Renée's»
Saveurs variées
2.79 ch.

Moustache de «Natrel»
Lait au chocolat, au café, lait
350 ml
99¢ ch.

Spéciaux valables du mardi 29 septembre au dimanche 4 octobre 1998 ou jusqu'à épuisement.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h • Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h • Samedi, dimanche: 9 h à 17 h

040331-c17-r

347-8555
les petites annonces
le Canada Français
347-0323

Météo

MERCREDI
Averses avec risque d'un orage cessant le matin. Nuageux par la suite. Maximum 17 C

JEUDI
Nuageux avec averses. Devenant venteux et plus frais. Minimum 10 C. Maximum 14 C

LE CANADA FRANÇAIS

LIQUIDATION '98
GRAVEL SUBARU à St-Jean
Financement à partir de 2,9%*
* sur certains modèles.
505, ST-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
SANS FRAIS: 1-888-347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS
034804-c16-d

Dans leurs serres, à Saint-Athanase

Les Toupin se lancent dans l'élevage de papillons

GORETTE LINHARES

Le couple Ronald et Pierrette Toupin détiennent bien des secrets quant à la production de fleurs coupées en serres puisqu'ils exploitent depuis une trentaine d'années un commerce à leur nom sur le rang des Patriotes à Saint-Athanase. Ils se sont cependant aventurés sur un terrain inconnu cet été en élevant des papillons, voire de grands monarques aux ailes striées.

Ronald Toupin est abonné depuis plusieurs années à la revue américaine «Grower Talk». Il y a trois ans, il prend connaissance d'un article portant sur un producteur de papillons en serre résidant en Pennsylvanie du nom de John Mitterling. Les Toupin jugent le sujet intéressant et se documentent sur les papillons, plus particulièrement les monarques qui migrent au Mexique par millions en automne.

Le producteur Ronald Toupin et son épouse Pierrette songent à la retraite l'année prochaine et l'idée d'élever des papillons à titre de hobby leur paraît intéressante. Armés d'un simple numéro de téléphone, ils se pointent le nez en Pennsylvanie en juin dernier à la recherche du fameux John Mitterling.

«John Mitterling élève des monarques dans le cadre du programme *monarque watch* aux États-Unis. C'est un programme instauré parce que la présence du monarque est en baisse en raison de la coupe des forêts mexicaines. Mais j'ignore s'il s'agit d'un programme gouvernemental ou non», tient à préciser M. Toupin.

Expériences

Les contacts auprès de M. Mitterling sont très enrichissants et complètent les informations recueillies par le couple sur le monarque. Ainsi, la chenille du monarque a pour seule nourriture l'asclépiade, une plante d'Amérique du Nord et d'Afrique de la famille des asclépiadacées. Le monarque femelle y pond d'ailleurs ses oeufs à raison d'un nombre bien précis par plan; elle peut pondre jusqu'à 700 oeufs sur un plan suffisamment gros pour nourrir sa future marmaille.

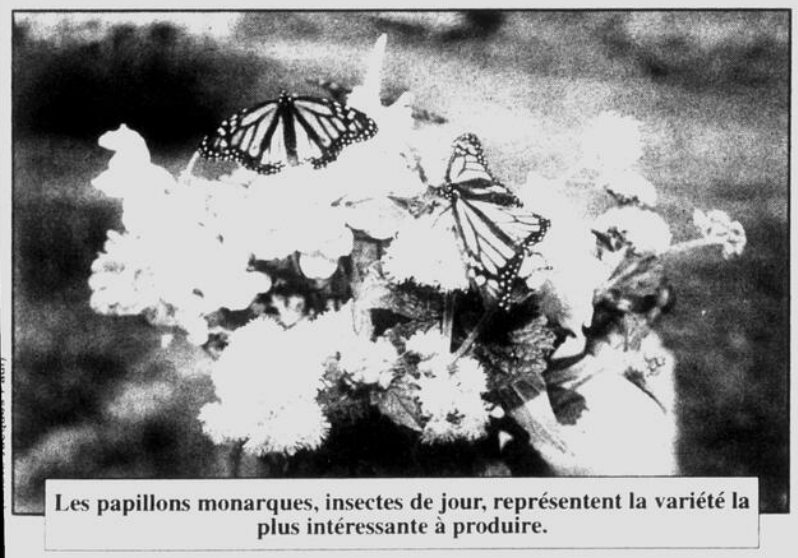

Les papillons monarques, insectes de jour, représentent la variété la plus intéressante à produire.

Ronald et Pierrette Toupin ont relâché une bonne partie de leur élevage de papillons à la mi-septembre.

Ronald Toupin s'est donc mis à la recherche d'un papillon femelle dans un des champs situés à l'arrière sa demeure. «J'ai capturé une femelle au filet dans mon champ de fleurs. J'en voyais assez souvent. Mais j'ai été chanceux parce qu'elle était déjà fécondée! Elle a pondu une centaine d'oeufs sur une asclépiade, dans une de mes deux cages», résume le producteur.

Cinq jours plus tard, les oeufs deviennent de minuscules larves guère plus grosses qu'une goutte de pluie. En l'espace de trois semaines, la taille des larves passe d'une tête d'épingle à celle d'une allumette. C'est l'état chenille. Parvenue au terme de sa croissance, la chenille se suspend en forme de la lettre J et s'apprête à se débarrasser de sa vieille peau pour devenir une chrysalide, étape précédent l'état papillon précise Ronald Toupin.

La chrysalide est d'abord rayée blanc et jaune pour devenir par la suite vert foncé constellé de taches dorés. Tranquillement la couleur orangée des ailes transparaît et le papillon s'apprête à sortir. Suspendu, il se cramponne entre une à deux heures à son vieux cocon afin d'assécher ses ailes. Après ce long processus dont la durée est de quatre à six semaines, il peut s'envoler.

Le jeudi 10 septembre, les Toupin ont relâché une centaine de beaux papillons matures. Les monarques ont jusqu'à la fin du mois d'octobre pour prendre la route de migration vers le Mexique. C'est pourquoi à l'occasion de notre passage, à la mi-septembre, ils élevaient toujours quelques dizaines de monarques.

Engouement

«J'ai fait ça pour le plaisir, pour m'occuper un peu une fois à la retraite. Je suis producteur en serre et c'est un peu comme faire pousser des plantes! Mais en Pennsylvanie c'est beaucoup plus sérieux. Les papillons sont vendus pour des relâchements lors de mariages», soutient le père de famille en compagnie de son épouse.

La culture des papillons pour fins mercantiles est une idée de l'Américain Rick Mikula. Le principe est de vendre les papillons délicatement insérés à l'intérieur d'une petite enveloppe triangulaire en papier. Les papillons sont acheminés à divers endroits, dans des boîtes de douze unités, principalement en prévision de mariages.

Le principe est simple. Les invités se groupent autour des mariés, prononcent une légende indienne axée sur le papillon, ouvrent leur petite enveloppe triangulaire précise M. Toupin. Une fois libérés, les papillons ont l'habitude de virevolter sur place quelques instants avant de voler vers d'autres cieux. Rick Mikula a vendu ainsi 25 000 papillons en 1997. Il va même jusqu'à importer des larves du sud pour accélérer le processus.

La production de papillons monarques et de papillons Belle Dame, le second type de papillon qui s'élève, ne fait l'objet d'aucun livre officiel soutient le producteur de Saint-Athanase. Cependant, il possède un ouvrage écrit par M. Mikula, un ouvrage empli de précieux conseils sur le délicat travail d'éleveur de papillons. C'est qu'une foule de données influencent la production: par exemple, le monarque adulte doit boire uniquement de l'eau sucrée pour remplacer l'effet du nectar.

Ronald Toupin possède peu d'informations concernant d'éventuels producteurs au Canada. Il sait bien que l'Insectarium de Montréal en élève quelques-uns et croit qu'il existe un producteur ontarien, mais sans plus.

LA VENTE
DERNIÈRE JOURNÉE
Mercredi 30 septembre 1998
À DE FINANCEMENT
0 % JUSQU'À 36 MOIS
Breeze 1998
Néon 1998
Voyager 1998
Jeep Cherokee 1998
Pour plus de renseignements contactez
Premier PLYMOUTH-CHRYSLER inc.
Le VRAI CHRYSLER
390, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
Mtl: 856-7859
348-7366
232437-c17-pc

Tout n'est pas parfait à la caserne de Saint-Jean malgré une 3e place au palmarès de la productivité

ISABELLE SIMARD

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie accueillent avec réserve le palmarès des services de pompiers, qui les place au 3e rang au chapitre de la productivité. Ils considèrent qu'en dépit des améliorations apportées au service depuis 1995, certaines lacunes n'ont toujours pas été comblées et méritent qu'on s'y attarde plus longuement.

L'étude réalisée par un chercheur de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'économiste Jacques Desbiens, dresse le portrait des services de lutte aux incendies selon leur productivité et leur efficacité. Le palmarès regroupe 54 municipalités où les pompiers sont à temps plein.

La caserne de Saint-Jean occupe la troisième place pour ce qui est de sa productivité en fonction du coût par habitant. En 1995, les dépenses nettes par habitant ont atteint 26,49 $ alors qu'elles auraient été de 46,97 $ si le service avait été géré comme la moyenne des municipalités. Pointe-Claire arrive en tête de liste suivie de Québec, alors que Montréal occupe la 54 position au chapitre de la productivité.

En ce qui concerne l'efficacité du service, la caserne de Saint-Jean se classe au 33 rang quant aux pertes matérielles par 1000 $ de richesse foncière uniformisée (de 1992 à 1996). Les pertes atteignent donc 0,82 $ par tranche de 1000 $; la ville la mieux cotée étant Montréal-Ouest (0,05 $) et la moins bien cotée, Gaspé (2,59 $).

Au chapitre de l'efficacité, l'étude tient compte des quatre indicateurs suivants: le nombre d'incendies par 1000 habitants et par 100 000 $ d'évaluation foncière et les pertes matérielles par habitant et par 1000 $ de richesse foncière.

Avec réserve...

«Nous sommes bien contents des résultats de cette étude. Il est bien évident que ce genre de nouvelle ne peut pas faire autrement que de nous faire plaisir. Par contre, il y a des choses à améliorer à la caserne de Saint-Jean et il ne faudrait pas l'oublier», estime le pompier Daniel Bossé.

Invités à commenter l'étude portant sur les services des incendies, quelques pompiers de Saint-Jean n'ont pas hésiter à soulever quelques lacunes, tout en mettant en relief certaines améliorations apportées au service depuis 1995.

«On est 20 $ au-dessous de la moyenne provinciale en ce qui concerne le coût du service par habitant. Il faudrait peut-être qu'on pense à injecter un peu plus d'argent dans le service. Notre temps de réponse dans le quartier nord - incluant Saint-Luc - ne s'est toujours pas amélioré. Ça prend une autre caserne», ajoute M. Bossé.

Le lieutenant Michel Degongre considère pour sa part, comme ses collègues Serge Bernier, Daniel Bossé et Daniel Gélinas, qu'un poste de préventionniste ne serait pas un luxe à la caserne de Saint-Jean.

«Il nous faudrait un bureau de prévention. Le responsable travaillerait en collaboration avec le bureau d'urbanisme. Actuellement, à certains endroits que nous jugeons inhabitables, des permis de rénovation sont octroyés par la Ville et permettent aux gens de s'y loger», soulèvent-ils.

D'après les sapeurs, la flotte véhiculaire a besoin d'une cure de rajeunissement. À leur avis, la Ville a négligé pendant des années d'investir dans les véhicules. Résultat: les sapeurs ont besoin d'un nouveau camion à échelle (200 000 $), d'une autopompe neuve (220 000 $) et d'une unité de secours (200 000 $) munie d'un poste de commandement.

«Actuellement, nous louons un camion-échelle appartenant à un autre service pour un montant de 3500 $ par mois», souligne le lieutenant Degongre.

Des améliorations

Les pompiers interrogés par le journal constatent, malgré cela, que des améliorations ont été apportées au service depuis 1995.

«La formation des officiers et la gestion des ressources humaines ont été grandement améliorées. Régulièrement, des cours sont offerts aux pompiers», précise Daniel Bossé.

Le directeur de la caserne de Saint-Jean, Gilbert Dupuis, s'est abstenu de commenter les résultats de l'étude portant sur les services de incendies.

«Je n'ai pas encore terminé la lecture du rapport Desbiens. Je ne commenterai rien pour le moment. Il a-t-il tout au plus signifié. ✍

Les pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie accueillent avec réserve le palmarès des services de pompiers, qui les place au 3e rang au chapitre de la productivité.

(Photo Jacques Paul)

Plus de 3000 plants de mari saisis par la GRC en septembre

LOUISE BÉDARD

Les policiers de la GRC ont saisi 3063 plants de marihuana, au cours du seul mois de septembre, à la suite de vols de repérage dans la région.

Avec les Forces armées canadiennes, ils ont survolé les secteurs de Saint-Jean, Saint-Luc, Carignan, Saint-Sébastien et Pike River au début du mois.

Quinze petites plantations ont ainsi été localisées en bordure de champs et de boisés à L'Acadie, Saint-Luc, aux limites de Saint-Jean et Saint-Blaise. Quelques-unes de ces cultures comptaient jusqu'à environ 200 plants. Ainsi les 1er et 2 septembre, 1866 plants ont été arrachés et saisis. Des accusations pourraient être portées dans le cas de deux des quinze saisies.

En début de semaine dernière, les policiers survolaient à nouveau la région en hélicoptère. Le lundi 21 septembre, ils détectaient cinq petites plantations totalisant 357 plants. Ils ont effectué des perquisitions sur les rue Jacques-Cartier Sud, à Farnham, où 40 plants furent trouvés puis sur le chemin Saint-Armand, à Saint-Armand où 62 plants ont été arrachés.

Les gendarmes ont trouvé trois petites plantations à Stanbridge East, sur le chemin Blinn (32 plants), la route 237 (109 plants) et le chemin Beaulac (112 plants).

Le mardi 22 septembre, les policiers survolaient la zone sud de la région, de part et d'autre de la rivière Richelieu. Cette opération leur a permis de détecter 10 plantations et saisir 840 plants. Trois de ces plantations ont été localisées à Saint-Bernard-de-Lacolle. Quelque 237 plants ont été trouvés sur le rang Saint-Georges près de l'intersection de la route 202, 82 plants ailleurs sur le même rang et 18 dans le rang Saint-Claude.

À Sabrevois, la GRC a découvert 47 plants sur la Montée Meunier, 89 sur le rang Petit Sabrevois, dix autres sur le même rang mais dans les limites de Henryville. Dans cette dernière municipalité, 50 plants ont aussi été saisis dans le rang Saint-Louis.

Arrestation

Daniel Gilbert a été arrêté et a comparu mercredi dernier, à la suite de la saisie de 217 plants de mari et 38 kilos de la même substance dans sa maison de la montée Blais, à Saint-Valentin.

L'opération de survol de la région a permis aux policiers de déceler quelque 191 plants dans un jardin autour de la résidence du prévenu.

D'autres plants ont été découverts ainsi que de marihuana prête à être consommée à l'intérieur de la maison.

Le ministère public ne s'est pas opposé à la remise en liberté de Gilbert qui était déjà sous le coup d'un mandat d'arrestation pour avoir fait défaut d'être présent devant la cour dans une affaire de conduite avec facultés affaiblies. Pour reprendre sa liberté, le prévenu a dû signer un engagement de 5000 $. Il doit aussi se rapporter toutes les semaines à la GRC.

Mentionnons enfin la récolte de deux autres petites plantations. Dans le rang des Sloans, à Saint-Édouard où 65 plants ont été trouvés le 22 septembre dernier et sur la montée Saint-Pierre Est, à Barrington, où 50 plants ont été trouvés la même journée.

Outre les accusations portées contre Gilbert, d'autres devraient être portées contre d'autres individus relativement à quelques-unes des saisies relatées. ✍

Il gagnera 7235 $ de plus que l'ancien directeur

Le nouveau chef de police est protégé en cas de fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Advenant une fusion avec Saint-Luc et Iberville, le nouveau directeur de police du Haut-Richelieu, Rhéaume Ringuette, verra son emploi protégé. On sait qu'il y a également un chef de police à Saint-Luc.

Le contrat de travail accordé au chef Ringuette par la ville de Saint-Jean prévoit en effet qu'il «ne peut être congédié pour raison de fusion de municipalités ou de restructuration du service.»

Il aura également le «droit d'établir son organigramme et d'en sélectionner le personnel qui le compose».

Les conditions d'emploi du nouveau chef de police sont comprises dans une lettre qui accompagne la résolution d'embauche adoptée par le conseil du conseil municipal lors de sa séance du 21 septembre dernier.

Il s'agit d'une lettre datée du 15 septembre 1998 et signée par Yves Elkas de la firme «Yves Elkas Inc.» Cette firme a agi comme consultant de la ville de Saint-Jean pour l'embauche du nouveau chef.

Le chef Rhéaume Ringuette, qui assumait la direction de la police de Baie-Comeau, devrait entrer en fonctions à Saint-Jean-sur-Richelieu à la fin d'octobre ou au début de novembre.

Salaire de 80 000 $

Son salaire a été fixé à 80 000 $ par année, soit 7235 $ de plus que ce que gagnait l'ancien directeur, Gaétan Vaillancourt.

Reconnaissant ses 32 années d'expérience à ce policier retraité de la Sûreté du Québec, la Ville lui accorde également cinq semaines de vacances.

La contribution de la municipalité à son fonds de retraite équivaudra à 7,5% de son salaire.

L'entente prévoit aussi que sa banque de temps lui sera remise, ce qui n'est présentement pas le cas pour les autres cadres de la ville.

Le directeur Ringuette aura, après entente avec le directeur général, la possibilité d'organiser son horaire de travail selon une cédule d'heures flexibles, soit 40 heures par semaine réparties sur quatre jours plutôt que sur cinq jours.

Il est par ailleurs prévu qu'un véhicule lui sera fourni, soit un modèle intermédiaire de type «police pack», toutes dépenses payées sauf lorsqu'il s'agira de dépenses personnelles ou pour de longues absences.

M. Ringuette aura droit à deux congrès annuels, au Québec et au Canada, payés et accompagnés.

Le chef de police est habillé par la ville jusqu'à concurrence de 2000 $ par année, en uniforme policier et en civil.

Advenant son depart, l'entente prévoit qu'il doit remettre un avis de départ d'au moins trois mois.

L'ancien chef Gaétan Vaillancourt gagnait 7235 $ de moins que son successeur.

Pas de contrat avant les élections

Informatique: Smereka doute de la parole de Dynabec

MARC-O. TRÉPANIER

Le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, doute de la parole du président-directeur général de la firme Dynabec, André Guindon, lorsque ce dernier affirme que le problème du bogue de l'an 2000 pourrait être réglé pour seulement 30 000 $.

«Dynabec n'a jamais voulu mettre ça par écrit. Présentement, on se retrouve à la ville avec des produits Dynabec qui ne peuvent pas traverser l'an 2000 et il n'y a absolument rien qui nous garantit qu'elle pourrait le faire», déclare le maire Myroslaw Smereka.

M. Smereka, qui siège au Comité municipal d'informatique, ajoute que la prudence administrative et les coûts qui pourraient être reliés à un échec face au bogue de l'an 2000 obligent la municipalité à faire preuve de prudence et de vigilance.

«Dynabec est incapable de prouver hors de tout doute que ce que dit M. Guindon se réalisera», insiste-t-il.

Le maire invite d'ailleurs la firme Dynabec à participer à l'appel d'offres lancé pour l'acquisition d'un logiciel de gestion financière et d'équipements informatiques.

Selon les évaluations qui circulent à l'hôtel de ville, l'acquisition d'un nouveau système et de nouveaux logiciels pour traverser l'an 2000 pourrait coûter entre 500 000 $ et 750 000 $.

M. Smereka précise que les soumissionnaires devront participer à un «ban d'essai» au cours duquel ils démontreront que leurs produits tournent l'an 2000.

Le maire souligne que le fait de traverser l'an 2000 avec les équipements de Dynabec ne se limiterait pas uniquement aux coûts avancés de 30 000 $. Le contrat d'entretien augmenterait substantiellement et Saint-Jean devrait par la suite s'engager à acheter du nouvel équipement et de nouveaux logiciels, connus sous l'appellation de «Dyna Plus».

Il ajoute qu'un nouveau logiciel de Dynabec a été testé au service d'évaluation et n'a pas répondu aux attentes de la ville.

«Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un système rafistolé sans plus de garanties», déclare M. Smereka.

Il précise d'autre part que les délais de l'appel d'offres ayant été prolongés jusqu'au 30 octobre, il est maintenant officiel que le contrat d'informatique ne sera pas accordé avant l'élection du 1er novembre.

C'est donc le nouveau conseil qui tranchera la question, ce qui ne sera pas sans déplaire au candidat à la mairie Robert Lanciault qui réclamait un moratoire sur l'ensemble du dossier de l'informatique.

Dans le même ordre d'idée que le maire, le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, qui est aussi membre du comité informatique, déclare que le pdg de Dynabec «ne dit pas tout» lorsqu'il parle de 30 000 $ pour traverser l'an 2000.

«Il y a aussi une augmentation des coûts d'entretien, des nouvelles immobilisations, comme l'achat d'un nouvel ordinateur central, ainsi que l'acquisition de plusieurs nouveaux logiciels», souligne-t-il en notant qu'on discute plutôt de coûts réels oscillant entre 200 000 $ et 300 000 $.

Il invite lui aussi le président de Dynabec à déposer une soumission qui appuiera ses déclarations publiques.

Même augmentation aux pompiers

L'arbitre accorde des hausses salariales de 3% aux policiers

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Attendue depuis plusieurs mois, la sentence arbitrale vient finalement de tomber dans le dossier du renouvellement des salaires des policiers du Haut-Richelieu pour les années 1996 et 1997. Les salaires ne sont pas encore négociés pour cette année (1998). Le conseil municipal a gelé les salaires dans le dernier budget.

Dans une décision datée du 17 septembre mais parvenue à la Ville jeudi dernier, l'arbitre, Me Louis B. Courtemanche, accorde aux 61 policiers syndiqués des augmentations salariales de 1,5% pour chacune des années 1996 et 1997, ce qui représente une hausse salariale cumulative de 3,02%. Les policiers réclamaient 4% par année tandis que la Ville «offrait» le gel salarial.

Cette augmentation porte le salaire hebdomadaire du policier de première classe (60 mois d'ancienneté) à 1023,39 $ en 1996 et à 1038,74 $ en 1997, ce qui représente un salaire annuel de 54 014 $.

Ces mêmes augmentations de 1,5% par année ont été accordées aux 20 pompiers syndiqués. Lors des négociations, afin d'éviter les coûts d'arbitrage et pour des raisons d'équité entre les groupes de salariés, la Ville avait offert une «clause-remorque» aux pompiers.

Avec ces nouvelles augmentations, le salaire hebdomadaire du pompier de première classe sera de 903,81 $ pour 1996 et de 917,36 $ pour 1997, ce qui représente un salaire annuel de 47 702 $.

«Nous sommes satisfaits de la sentence compte tenu du contexte économique. Après tout, on ne recule pas. Cela ne fera pas de nous les enfants pauvres de la police», a commenté Luc Tougas, président du syndicat des policiers.

Par ailleurs, le directeur des Ressources humaines, Michel Ross, nous a indiqué que la parité avec les policiers et les pompiers vient d'être offerte aux syndicats des cols bleus et des cols blancs.

La masse salariale de la Ville de Saint-Jean, excluant les coûts de l'employeur, s'élève à quelque 14,3 M$. Si la hausse salariale de 3% est octroyée à tous les employés municipaux, y compris les employés cadres, cela signifierait des coûts de l'ordre de 431 000 $.

Uniquement pour les policiers et les pompiers, ces augmentations représentent un débours approximatif de l'ordre de 141 000 $, soit 111 000 $ pour les policiers et 30 000 $ pour les pompiers.

Centre de congrès: mandat à Me Grégoire

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Parallèlement à la réalisation d'une étude de localisation et d'une analyse de marché, pour lesquelles le gouvernement du Québec a versé une aide financière de 20 000 $, le conseil municipal de Saint-Jean vient d'accorder un mandat juridique dans le dossier du futur Centre de congrès du Haut-Richelieu.

Le conseil municipal a ainsi retenu les services de l'avocat johannais Gilles Grégoire pour lui demander de «vérifier la formule de gestion appropriée pour opérer un Centre de congrès».

Les politiciens ont dégagé un montant maximal d'honoraires de 5000 $ pour les services de Me Grégoire.

Rappelons que selon le projet soumis par l'hôtel Relais Gouverneur, la construction du Centre de congrès du Haut-Richelieu serait financée à la hauteur de 1,5 M$ par les fonds publics, la Ville, Québec et Ottawa. Le projet consiste à doubler la superficie des salles de banquets de l'hôtel afin d'ouvrir la région au marché des congrès de 500 participants. L'hébergement des congressistes serait assuré par les 120 chambres du Relais Gouverneur, les 100 chambres du Comfort Inn et les 80 chambres de l'Auberge Harris.

Les citoyens de Mont-Saint-Grégoire ne veulent pas d'un centre d'enfouissement

GILLES BÉRUBÉ

Les citoyens de Mont-Saint-Grégoire ne veulent pas d'un centre d'enfouissement de déchets sur leur territoire. Ils l'ont clairement dit aux dirigeants de Compo-Haut-Richelieu et aux autres maires de la MRC lors d'une séance d'information tenu au Centre des aînés de Mont-Saint-Grégoire, la semaine dernière. La MRC et Compo-Haut-Richelieu viennent d'amorcer un processus d'au moins deux ans avant d'en arriver à leur but. À toutes les étapes, les citoyens promettent d'être sur leur chemin.

(Photo Rémy Bolly)

Les administrateurs de Compo-Richelieu, M. Benoit Gendreau, M. Charlemagne Vaillancourt, M. Charles Tremblay, M. Serges Lafrance, M. Rénald Dessureault, ingénieur-conseil, et M. Gilles Dolbec. M. Myroslaw Smereka était absent.

En juillet, la MRC du Haut-Richelieu a adopté un projet de règlement visant la modification du schéma d'aménagement. Les municipalités locales doivent nécessairement adapter leur réglementation en fonction du schéma. La MRC veut ainsi autoriser l'agrandissement, sur le territoire de Saint-Grégoire, du Centre d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase. Ce centre, situé sur le territoire de Saint-Athanase, a été en exploitation pendant plus de deux décennies. Actuellement, le dépôt est fermé, mais ses permis demeurent valides. Depuis une bonne dizaine d'années, la compagnie défend un projet d'agrandissement sur le territoire de Saint-Grégoire. Elle s'est butée à la municipalité. Elle a cependant gagné une cause en Cour supérieure pour faire invalider le règlement de la municipalité. Cette dernière a porté la cause en appel, mais celle-ci n'est toujours pas entendue.

Mercredi dernier, une centaine de personnes sont venues écouter les explications de Compo-Haut-Richelieu. La salle était unanimement contre, voire hostile. Il faut dire que dans ce genre de dossiers ce sont généralement les opposants qui se manifestent. Il demeure que personne n'est venu soutenir le projet.

Rappelons que Compo-Haut-Richelieu est la première et toujours la seule société d'économie mixte au Québec. Elle est détenue à 60% par la MRC du Haut-Richelieu et à 40% par la compagnie Matrec, une entreprise oeuvrant dans la gestion des déchets un peu partout au Québec. Elle est une filiale de l'Européenne de Services, un groupe privé européen spécialisé dans les services publics et partenaire de plusieurs société d'économie mixte. Pour la MRC, la mise sur pied de Compo-Haut-Richelieu visait à gérer de façon efficace et écologique les déchets domestiques du Haut-Richelieu. Elle recherchait un meilleur contrôle des coûts et une stabilité des services.

Services

Dans les faits, l'arrivée de Compo-Haut-Richelieu a permis de réduire les coûts et d'accroître les services. Elle a complété l'implantation de la collecte sélective sur le territoire des seize municipalités participantes. Elle a construit "pas pas" conteneurs et mis en place une collecte permanente de résidus dangereux. Dès le départ, son approche était de favoriser la récupération des matières organiques pour en faire du compost. Cela fait toujours partie de ses plans, mais un hangar de compostage doit préférablement être aménagé à même un lieu d'enfouissement.

Actuellement, aucune technologie ne permet de récupérer la totalité des déchets. Même l'incinération laisse de la cendre à enfouir. Toute approche de gestion intégrée des déchets suppose un lieu d'enfouissement à l'extrémité. Actuellement, il existe 65 lieux d'enfouissement des déchets au Québec. 77% des rebuts s'y retrouvent. À eux seuls, neuf de ces lieux d'enfouissement traite 60% des déchets.

La Montérégie, la deuxième région la plus populeuse du Québec après l'île de Montréal, exporte 80% de ses déchets à l'extérieur de son territoire. 720 000 tonnes de déchets transitent ainsi par trois centres de transbordement à Valleyfield, à Saint-Hubert et à Longueuil. 150 000 tonnes sont enfouies dans trois sites : à Dunham (90 000 tonnes), Sainte-Cécile-de-Milton (30 000 tonnes) et Sorel (30 000 tonnes). Ces sites québécois ont une capacité de plus de 200 000 tonnes, mais l'un d'eux accueille jusqu'à un million de tonnes par année. Aux États-Unis, on retrouve des lieux d'enfouissement de 10 millions de tonnes.

Politique

Il y a deux semaines, le ministre de l'Environnement et de la Faune a dévoilé son plan d'action pour la gestion des déchets au cours de la prochaine décennie. Il prévoit que les MRC devront obligatoirement élaborer un plan de gestion d'une durée de 20 ans et mettre en place un mécanisme de consultation et de suivi des plans de gestion. En 2008, plus de 65% de leurs déchets devront être détournés de l'enfouissement. Les MRC auront droit de regard sur la provenance (on ne parle pas de quantité) des déchets éliminés sur leur territoire. Les exploitants de site devront mettre sur pied des comités de vigilance. Enfin, les normes des lieux d'enfouissement seront resserrées.

Avec Compo-Haut-Richelieu, la MRC revendique déjà plusieurs des exigences du plan d'action du MEF. Un site d'enfouissement lui permettrait de compléter son système intégré de gestion des déchets. L'ennui, c'est qu'elle ne peut ouvrir un nouveau site. Une loi adoptée en 1993 interdit l'ouverture de nouveaux sites pour plutôt favoriser l'agrandissement de ceux qui existent.

Dans la région, elle n'a que deux possibilités: le site de Saint-Athanase et le site Lefort, de L'Acadie. Ce dernier est plus petit. En outre, L'Acadie a obtenu un jugement validant sa réglementation de zonage qui interdit son agrandissement. L'objectif de la MRC est d'acheter la compagnie et non pas seulement l'immeuble. Il y a eu des discussions avec les propriétaires, mais aucune entente n'est conclue.

Compo-Haut-Richelieu propose de traiter 300 000 tonnes par année alors que la MRC génère 100 000 tonnes de déchet annuellement. Cela mettrait les résultats commerciaux en péril. Actuellement, Compo-Haut-Richelieu traite un peu plus de 100 000 tonnes par année. L'exploitation de ses sites [illegible] de ses activités [illegible] ses investissements. Par ailleurs, pendant une quinzaine d'années, l'enfouissement se limiterait aux déchets générés dans la MRC. En se restreignant à ce volume dès le départ, les tarifs devraient augmenter de beaucoup.

Le processus ne fait que démarrer. Après la modification du schéma d'aménagement, il faudra traverser la procédure du Bureau d'audience publique sur l'environnement. Au mieux, un tel projet ne pourrait prendre forme avant deux ans.

L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Ass.

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
(514) 522-6181

• Granby
320, boul. Leclerc O
Bureau 8
(450) 378-6746

Ordre des audioprothésistes du Québec

038806-c17-r

(Photo Jacques Paul)

C'est lundi qu'ont débuté les travaux de construction de l'émissaire Saint-Gérard. Sur notre photo, on retrouve notamment le maire Myroslaw Smereka et la citoyenne Madeleine Dussault en train de faire la première pelletée de terre symbolique.

La rue Loyola fermée trois mois

Début des travaux de l'émissaire St-Gérard

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les travaux de 1,2 M$ pour la construction de la première phase de l'émissaire Saint-Gérard ont débuté lundi à la hauteur de la rue Loyola à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La levée de la première pelletée de terre s'est faite en présence de Mme Madeleine Dussault, une citoyenne du quartier Saint-Gérard qui avait déposé une pétition de 630 signatures de résidents réclamant des travaux correctifs au réseau d'égout

Les citoyens demandaient à la Ville de mettre fin au «stress de Saint-Gérard», causé par les fréquentes inondations des sous-sols en raison du refoulement des égouts.

Comme le souligne le conseiller du quartier, Germain Granger, il s'agit vraiment d'une première phase. Il faudra encore attendre une couple d'années, lorsque les nouvelles infrastructures se rendront jusqu'à la rue Dorchester, avant d'apprécier complètement les résultats de ces travaux.

Les travaux de cet automne représenteront donc la première phase du projet de réhabilitation des égouts du quartier Saint-Gérard et, subséquemment, des quartiers Notre-Dame-de-Lourdes (NDL) et Saint-Lucien.

Rue Loyola fermée

Cet automne, les travaux sont uniquement concentrés sur la rue Loyola, jusqu'au boulevard du Séminaire. Les automobilistes devront de donc nouveau faire preuve de patience puisque la rue Loyola, qui relie la rue Champlain au boulevard du Séminaire, sera fermée pour trois mois, jusqu'à la fin de décembre.

Les travaux consistent précisément à la pose des conduites suivantes: 1) un collecteur pluvial en béton, de 4 mètres par 2,3 mètres, d'une longueur de 130 mètres; 2) un égout sanitaire de 750 mm de diamètre sur une longueur de 160 mètres; 3) une conduite d'aqueduc de 200 mm de diamètre sur une longueur de 120 mètres; 4) une conduite d'approvisionnement en eau de 180 mètres à refaire pour la station de pompage de Pirelli.

Le conseiller Granger précise que ces travaux d'infrastructures, qui profiteront à moyen terme aux citoyens de plusieurs quartiers, sont payés à même le fonds général de la municipalité, c'est-à-dire qu'ils sont défrayés par tous les contribuables. Ces travaux n'entraîneront pas de coûts spécifiques pour les propriétaires du quartier Saint-Gérard qui paieront la même facture que tous les autres contribuables comme c'est le cas pour tous les travaux de réhabilitation des infrastructures à travers la ville.

Jusqu'en 2004

Normalement, si le nouveau conseil municipal ne change pas l'ordre des priorités, la construction du tronçon entre la rue Loyola et la rue Latour, qui franchira le boulevard du Séminaire, devrait être effectuée au printemps.

Suivra ensuite une seconde phase de quelque 2,5 millions $ pour prolonger l'égout collecteur au centre de la rue Latour, jusqu'à la rue Dorchester.

Par la suite, avec des tuyaux de moins grande dimension, le réseau collecteur sera amélioré sur la rue Dorchester, entre les rues Saint-Michel et de la Neuve-France, de même que sur la rue Latour, jusqu'au boulevard de Normandie. Tous ces travaux de troisième phase devraient nécessiter un investissement de 4,5 M$.

C'est par la rue Saint-Michel et sa continuité que le réseau sera par la suite prolongé (4,8 millions $) jusqu'au quartier Notre-Dame-de-Lourdes (NDL), à la hauteur de la rue de Dijon.

Pour se raccorder au réseau pluvial du secteur Saint-Lucien, des travaux estimés à 6,1 millions $ seront nécessaires. À la hauteur des rues Saint-Michel et Raymond, dans le quartier Saint-Gérard, une conduite traversera en ligne droite la zone industrielle. Cette conduite passera à travers le dépôt Caldwell et se prolongera sur la rue La Fontaine (face au poste de police) pour aboutir au boulevard Gouin.

Les travaux de prolongement du collecteur Saint-Gérard, sur la rue Loyola sont en principe la première étape d'un vaste projet d'infrastructures qui devrait s'étirer sur cinq ou sept ans, jusqu'en 2004.

RESTAURANT BAR-TERRASSES
RESTO ESTIVAL mat
La qualité avant tout
BORD DE L'EAU
INCROYABLE!
24,95$
• Potage
• Salade
• Fondue chinoise (boeuf à volonté), crevettes et 1/2 HOMARD champignons et légumes
• Dessert
• Café, thé
RÉSERVATIONS ACCEPTÉES: 291-4000
HORAIRE D'AUTOMNE JUSQU'AU 12 OCTOBRE
Ouverture: jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 h à 22 h
Venez aussi en bateau, bouée EA-19
940, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
228382-c17-L

ExpressVu

Modèle 1000 avec antenne 24 po
199$*
Modèle 3500 avec antenne 24 po
249$*

Modèle 4500 avec antenne 24 po double LNB Télécommande UHF
399$*
* 100$ de programmation «ExpressVu» avec le modèle 1000
100$ de location de cassettes «Vidéologue»
200$ de programmation «ExpressVu» avec le modèle 3500/4500
VIDEOLOGUE
989, boul. du Seminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199
040064-c17-Lgl.

À Saint-Jean et Iberville

La Semaine de prévention des incendies débute dimanche

Une journée porte ouverte et un repas-spaghetti donneront le coup d'envoi à la Semaine de prévention des incendies, le dimanche 4 octobre entre 11 heures et 20 heures, à la caserne de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Service de prévention des incendies de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie invite le public à visiter les installations de la caserne et à s'informer sur divers sujets reliés à la prévention. Les visiteurs pourront essayer l'échelle aérienne moyennant un montant de 5 $.

Des billets de Loto-pompier seront en vente au coût de 2 $ et les profits serviront à soigner les grands brûlés dans les hôpitaux.

Les sapeurs vendront de petits chapeaux en plastique à 2 $. La moitié du montant sera versée à la dystrophie musculaire. De plus, par la vente de billets, il y aura un tirage et le gagnant remportera un camion-jouet.

Le coût des billets pour le repas-spaghetti a été fixé à 6 $ pour les adultes et à 4,50 $ pour les enfants de 6 à 12 ans. Les enfants de 5 ans et moins seront admis gratuitement. Les profits seront versés à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu et à la Fondation des ambulanciers de Saint-Jean. Entre 350 et 500 personnes y sont attendues.

La Semaine de prévention des incendies se déroulera donc du 4 au 10 octobre. Des visites de prévention seront organisées dans les écoles primaires auprès de la clientèle de 4e année. Des exercices d'évacuation auront lieu également durant cette semaine.

À Iberville

À Iberville, les pompiers lanceront officiellement la campagne de prévention à compter de 13 heures le dimanche 4 octobre à la caserne située sur la rue Balthazard. Une parade de camions incendie se tiendra à Iberville, Saint-Athanase, Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Durant la semaine, les pompiers d'Iberville effectueront des visites de prévention chez les personnes âgées, dans des résidences privées et dans les commerces.

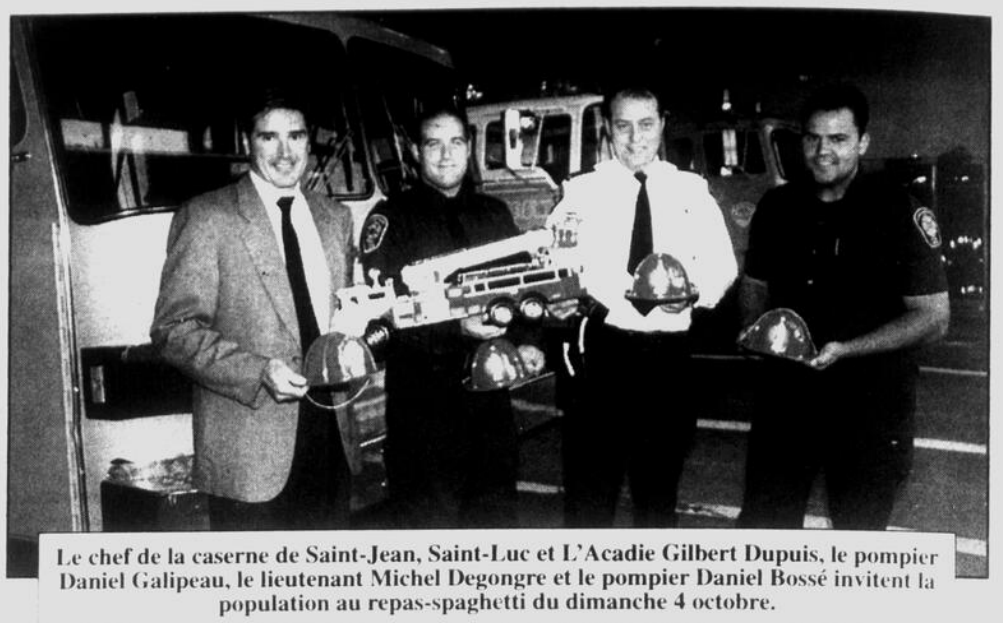

Le chef de la caserne de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie Gilbert Dupuis, le pompier Daniel Galipeau, le lieutenant Michel Degongre et le pompier Daniel Bossé invitent la population au repas-spaghetti du dimanche 4 octobre.

L'essor du marché des foyers fait craindre le pire aux pompiers

ISABELLE SIMARD

L'essor que connaît le marché des foyers dans la région fait craindre le pire aux pompiers de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie.

«Plusieurs personnes décident d'installer leur foyer sans demander l'aide d'un spécialiste et c'est justement ce qui nous fait peur», soulève le lieutenant Michel Degongre.

Depuis l'épisode du Grand Verglas, de nombreux appels sont acheminés à la caserne concernant les normes à respecter lors de l'installation. Les sapeurs appréhendent une hausse des incendies durant l'hiver.

«Le danger réside dans l'ignorance. C'est l'installation du foyer qui fait toute la différence. Une mauvaise installation peut devenir très dangereuse», ajoute M. Degongre.

Chaque semaine, les pompiers effectuent une vingtaine de visites dans les résidences pour vérifier les installations. «Lorsqu'un propriétaire achète un foyer, sa compagnie d'assurances lui demande d'appeler les pompiers pour une vérification des installations. Le hic, c'est qu'il y a une multitude de modèles sur le marché et les normes sont différentes», reprend le lieutenant Degongre.

À son avis, l'installateur devrait se tenir responsable de l'application des normes à suivre en matière d'installation. «Lors de notre visite, nous pouvons vérifier si la sécurité des gens n'est pas en danger. Par contre, en matière d'assurances, nous ne pouvons pas assurer que l'installation respecte au centimètre près les normes de sécurité», estime-t-il.

Le lieutenant Degongre profite de l'occasion pour rappeler aux citoyens qu'il est très important de vérifier si le détecteur de fumée est fonctionnel.

(Photo Jacques Paul)

La vie reprend sont cours au département de secrétariat de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Cela dit, le départ de Julie Patenaude, une compagne de classe, provoque un grand vide...

Un drame secoue le département de secrétariat de Racicot

Une élève de 21 ans happée à mort en attendant l'autobus

ISABELLE SIMARD

«Julie était comme un rayon de soleil. Toujours souriante, réservée et un peu timide, elle semblait habitée par la joie de vivre. L'annonce de son décès a eu l'effet d'une douche froide. Elle nous manquera beaucoup...»

Les élèves de secrétariat et comptabilité de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont reçu une bien mauvaise nouvelle mercredi dernier. Une compagne de classe, Julie Patenaude, est décédée des suites d'un terrible accident.

Le drame est survenu vers 7 heures mercredi dernier alors que la jeune femme de 21 ans attendait l'autobus en bordure de la route à la hauteur du 161, rang Saint-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Le sergent Yves Massé de la Sûreté du Québec de Brome-Missisquoi rapporte que la victime a été frappée de plein fouet par une camionnette (du genre pick-up). «Le conducteur âgé de 28 ans a possiblement été aveuglé par le soleil. Il n'aurait donc pas vu la piétonne et l'aurait frappée violemment», relate-t-il.

D'après le sergent Massé, aucun témoin n'a assisté à la scène. Il semble que la vitesse ne soit pas un facteur déterminant. Le drame est survenu à quelques mètres de la résidence familiale.

L'annonce du décès de la jeune femme a suscité de nombreuses réactions dans son milieu. «Lorsque le directeur est venu nous annoncer sa mort, un silence complet s'en est suivi. Un psychologue l'accompagnait et il nous a expliqué qu'il pouvait nous venir en aide au besoin», explique Céline Lévesque, une compagne de classe de la défunte.

«Dans la classe, certains élèves ont des enfants qui ont presque l'âge de Julie. Ils ont été affectés par cette nouvelle en tant que parents. Les plus jeunes, eux, se sont dit que l'accident aurait pu leur arriver à eux aussi», enchaîne Carole Rousseau.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le décès de la jeune femme a suscité une longue réflexion. «J'y pense tout le temps. Toute la semaine, je me suis dit: Julie était là il y a à peine 100 heures et maintenant, elle ne reviendra plus. C'est difficile à comprendre», constate Dany Vaillancourt, un autre compagnon de classe.

Les funérailles de Julie Patenaude ont eu lieu samedi dernier à l'église de Saint-Ignace-de-Stanbridge. Les enseignants et les élèves qui côtoyaient la victime ont rendu un dernier hommage à leur collègue et amie. Quatre d'entre eux se sont rendus aux funérailles pour prononcer quelques mots de sympathie envers les parents.

«Nous leur avons exprimé ce que Julie représentait pour nous pour ensuite leur dire que nous partagions leur peine», conclut Mme Lévesque.

(Photo Remy Bolly)

Échangeur en devenir

Quand on y passe en voiture, on n'y voit pas grand-chose. Ces photos aériennes du chantier de construction de l'échangeur du rang Saint-André donne une idée de l'ampleur des travaux de construction, qui coûteront 7,4 millions $. Une des photos montre les voies de contournement temporaires mises en place le temps d'ériger le pilier central du futur viaduc. L'autre photo donne une vue d'ensemble de l'emprise de la nouvelle infrastructure en direction ouest. Les travaux doivent être complétés le printemps prochain, mais dès le début de décembre, les automobilistes pourraient avoir accès à l'échangeur.

Au palais de justice

Monger plaide coupable

Rita Monger, 37 ans, a reconnu sa culpabilité à une accusation d'importation de haschich. Elle avait été arrêtée en octobre dernier, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, en compagnie de Nadine Demers, une autre résidente de la région. Celle-ci est toujours en attente de son procès.

Monger a admis avoir transporté de la drogue par voie interne. Selon les informations policières, elle serait allée en Jamaïque. Elle arrivait des États-Unis quand elle a été arrêtée.

Le juge Jacques Rancourt prendra connaissance d'un rapport présentenciel avant de prononcer la sentence, le 16 novembre.

Nulle doute que les dernières décisions de la Cour d'appel du Québec en matière de peine avec sursis pour les cas d'importation de drogue seront invoquées par les avocats tant de la couronne que de la défense.

Condamné pour trois offenses

Robert Dupuis a été condamné à une peine de huit mois de prison pour avoir conduit en état d'ébriété, à trois reprises, au cours des seize derniers mois. De plus le tribunal lui interdit de mettre la main au volant pour les deux prochaines années.

L'accusé n'en est pas à ses premières condamnations du genre ayant déjà été condamné à trois reprises dans le passé pour des infractions semblables. Il avait déjà écopé d'une sentence de trois mois d'incarcération. Il récidivait le 1er mai 1997 et était arrêté à Sabrevois par les policiers de la SQ. Il ne circulait pas avec son auto mais était assis derrière le volant. Il avait alors refusé de se soumettre à l'alcootest comme lui ordonnaient les policiers.

Un an plus tard, le 29 mai dernier, il était arrêté à nouveau pour avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool. Puis quelques jours plus tard, les policiers de Saint-Jean le pinçaient une autre fois pour les mêmes raisons. Dupuis avait refusé de subir l'alcootest ajoutant ainsi à la liste des infractions reprochées.

Pas d'absolution inconditionnelle

Malgré un rapport présentenciel favorable à l'accusée, la couronne s'est prononcée contre l'absolution totale d'une femme de 34 ans arrêtée lors d'une descente policière dans un bar de la région où elle travaillait. Elle était accusée d'avoir été trouvée dans une maison de débauche. De plus elle avait en sa possession une petite quantité de stupéfiants. Me Daniel Dupuis du ministère public a plaidé lundi dernier que ce genre de délits est habituellement sanctionné d'une amende pour marquer la réprobation sociale.

Toutefois devant les représentations de la défense faisant valoir le changement de vie de l'accusée, il s'est montré favorable à une absolution conditionnelle au versement d'un don. Ainsi le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec a condamné la jeune femme à verser un don de 400 $ à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. L'accusée n'aura pas de casier judiciaire.

Aux quatre coins de la région

Opération Impact

Les automobilistes peuvent s'attendre à des barrages routiers dressés par les policiers de la Sûreté du Québec, le samedi 3 octobre, à l'occasion de la journée pancanadienne visant à rendre les routes plus sécuritaires.

L'Opération Impact 1998 vise principalement les conducteurs à haut risque, ceux qui circulent à hautes vitesses, sans leur ceinture de sécurité ou encore avec les facultés affaiblies.

Dans le cadre de cette opération, les policiers de la SQ avec leurs collègues des corps de police municipaux effectueront des opérations sur l'ensemble du territoire québécois. Cette journée-là, il en sera de même à travers tout le Canada.

Accident à St-Grégoire

Un homme a subi des blessures mineures, vendredi dernier, quand il a voulu éviter un véhicule qui effectuait un dépassement dangereux, sur la route 104, à Mont Saint-Grégoire. L'accident s'est produit vers 6 h 30, vis-à-vis du 383, route 104. Le conducteur blessé roulait dans sa voie mais il a dû prendre le champ pour ne pas entrer en collision avec l'autre véhicule.

(Photo Jacques Paul)

Un appel d'urgence tourne au vinaigre...

Un appel d'urgence a tourné au vinaigre pour une policière du Service de police de la Ville de Saint-Luc. Appelée sur les lieux d'un incendie au Camping Joie de vivre, vers 8 heures vendredi dernier, l'agent Line Pelletier a été blessée légèrement lorsque son véhicule est entré en collision avec une autre automobile. Le véhicule de patrouille a été lourdement endommagé comme en témoigne cette photo.

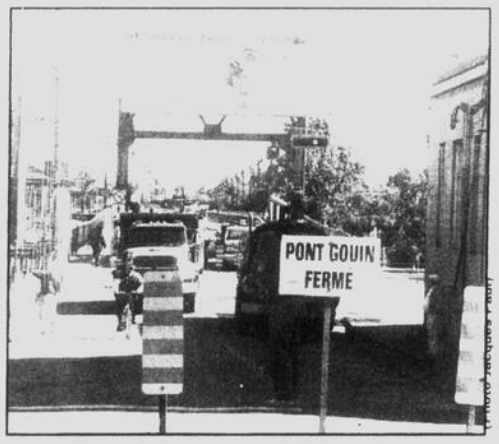

(Photo Jacques Paul)

Le pont Gouin repavé en entier!

Après une tentative avortée la semaine dernière en raison du mauvais temps, le pont Gouin a finalement été repavé sur toute sa longueur hier (mardi). Même s'ils ont dû faire un détour, les automobilistes apprécieront sûrement les travaux correctifs effectués par la firme P. Baillargeon Ltée. Les villes de Saint-Jean et d'Iberville assument conjointement une facture totale de 4000 $ et l'entrepreneur le reste de la facture. On se souviendra que le tablier du pont Gouin avait été entièrement refait en 1997 avec du bitume dit de «haute performance» mais n'avait pas résisté en certains endroits.

Hold-up à la station-service Au Canal

Isabelle Simard

Un hold-up a été perpétré à la station-service Au Canal située au 269, rue Richelieu dimanche soir dernier.

Un individu a fait irruption dans le commerce vers 21h20. Il a agrippé le commis par le collet et l'a sommé de lui remettre l'argent de la caisse.

Le malfaiteur s'est enfui avec le magot. Il a pris place à bord d'une automobile, laquelle a été interceptée par les policiers du Haut-Richelieu.

«Deux personnes ont été interrogées relativement à cette affaire. Nous ne pouvons en dire plus pour l'instant. L'enquête suit son cours», explique Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.

Chérie! Où est la télécommande?

SHARP® Ne la cherchez plus... elle « beep » !

VIDÉO 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
Recule 2 fois plus vite que la normale
Localisation sonore de la télécommande
349$

En prime!
SAMEDI 3 OCTOBRE SEULEMENT
À l'achat d'un vidéo,
obtenez la 2e année de garantie
GRATUITEMENT

PROMOTION DE LA SEMAINE

MINI-CHAÎNE STÉRÉO
• 3 disques • Télécommande
SHARP® 199$

IMAGE LAROSE LAROSE SON
529, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-1675

Bête ou méchant?

(Photo Jacques Paul)

Le poteau de Pise!

Le long de la rue Champlain à Saint-Jean, ce poteau a probablement tellement plié sous le poids du Grand Verglas qu'il a maintenant des allures de Tour de Pise! Pour les automobilistes, il aurait été visuellement plus «sécurisant» de le voir pencher du côté du canal...

Prêt pour les élections!

Qu'on se le tienne pour dit: le député Roger Paquin est prêt pour les prochaines élections. Il s'est trouvé un nouvel allié la semaine dernière en la personne de Frankeinstein. Oui, le célèbre Frankeinstein. De quoi faire trembler de peur Roch Carrier, son éventuel adversaire dans le comté. À moins que ce dernier ne puisse compter à son tour sur Dracula.
En politique, tout est possible!

Gilles Lévesque

De quoi faire une grosse ratatouille!

Mme Éliette Langevin, de Sainte-Anne-de-Sabrevois, n'en revenait pas quand elle a fait la découverte de ces énormes zucchinis dans son jardin. Ils pèsent dix livres chacun et mesurent 22 pouces de long. De quoi faire une grosse ratatouille. Au fait, Mme Langevin ne nous a pas livré ses petits secrets. Peut-être leur a-t-elle donné du Viagra!

Gilles Lévesque

- PAGE ÉDITORIALE -

Robert Paradis, *éditeur* · Renel Bouchard, *directeur* · Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

Les citoyens ont droit à plus de classe et de transparence

Heureusement, la démocratie est dans notre pays un exercice qui n'est pas récent. Il existe donc, chez les gens qui exercent le pouvoir démocratique, une espèce de code de conduite issu de l'usage de plusieurs générations, et qui sert à définir ce qu'est la véritable démocratie. C'est ce genre de code qui constitue l'épine dorsale de l'éthique démocratique et qui évite des dérapages comme ceux que l'on voit présentement en Russie, où justement l'exercice démocratique est trop récent pour faire l'objet d'usages.

C'est en se référant à ce code non écrit qu'on doit blâmer sévèrement le conseil municipal de Saint-Jean d'avoir procédé, au cours des derniers jours, à l'embauche d'un nouveau directeur de police.

En effet, tout conseil qui a le minimum de classe, de déférence envers les citoyens qui s'apprêtent à exprimer leur volonté démocratique, s'abstient volontairement de prendre des décisions qui engageront la ville à long terme, à quelques semaines des élections. Ces décisions reviennent de plein droit aux futurs élus choisis par la volonté populaire.

L'embauche du nouveau directeur de police est d'autant plus condamnable qu'elle ne passe pas non plus, le test de la transparence requise pour les plus hauts postes de la fonction publique.

L'administration Smereka est-t-elle en train de transformer l'hôtel de ville en repaire de petits amis? Voilà l'inquiétante proposition qui commence à circuler un peu partout dans Saint-Jean. Est-ce vrai? Est-ce faux? Même si c'était faux, le doute subsisterait toujours parce que, indépendamment de leur compétence, le directeur général et le directeur de police, tous deux des p'tits gars de Baie Comeau comme on le disait au bon vieux temps de Brian Mulroney, ont été engagés sans que le processus d'embauche normal soit respecté.

L'embauche du nouveau directeur général, le numéro un de l'administration municipale, n'a fait l'objet d'aucun appel de candidatures, évaluées par un comité de sélection. Il a été embauché sur la recommandation d'un consultant pour un contrat de quelques mois. Il s'est bien entendu avec le maire Smereka et on l'a engagé pour trois ans! Personne ne croyait pareille chose possible en 1998.

Il n'existait aucune urgence de prolonger le contrat du directeur général qui était de toute façon en poste. Aujourd'hui encore, personne ne comprend vraiment pourquoi le maire a précipité cette décision d'autant plus que la ville était engagée dans un processus de fusion qui, si elle se réalise, provoquera une surabondance de directeurs généraux déjà à l'emploi des villes.

Quant au directeur de police, il a été choisi sans passer par un véritable appel public de candidatures, la seule façon de garantir la transparence du processus en autant que les candidats soient évalués honnêtement. Une dizaine de candidats ont été évalués avant de choisir le chef de police, tous des gens qui se sont retrouvés là sur invitation. Parmi les invités, la liste des «amis de Baie Comeau» était étrangement sinon anormalement longue. Tout le monde suppose qu'il s'agit des amis du directeur général, originaire de cet endroit. Est-ce à tort?

Sans mettre en doute la compétence du chef de police que personne ne connaît, voilà une bien mauvaise façon d'entrer en poste. Surtout que l'intégrité est la première qualité d'un chef de police et l'assise même de son autorité. Il est donc très mauvais que des doutes persistent quant au processus de son embauche. Si le directeur général était vraiment son ami, il aurait pu faire les choses un peu mieux, ça l'aurait beaucoup aidé à bâtir sa crédibilité.

Au moins, finissons sur une bonne note, le conseil aura-t-il évité d'investir trois quarts de million dans son parc informatique, une autre décision qui revient au prochain conseil municipal. Mais ne nous berçons pas trop d'illusions, le report de cette décision n'est pas dû à la soudaine moralité démocratique de l'administration Smereka, mais simplement à la tempête soulevée par la publication, la semaine dernière, des propos des actuels fournisseurs informatiques de Saint-Jean: les programmes qu'on s'apprête à mettre aux poubelles font pourtant l'affaire ailleurs, il suffirait de peu d'argent pour qu'ils traversent l'an 2000.

Au nouveau conseil à tirer cela au clair. Tout comme cela aurait été sa responsabilité d'engager le nouveau directeur de police.

Renel BOUCHARD

Le trio Sigouin à Fort Boyard le 11 octobre

Du 30 juin au 4 juillet dernier, Olivier, Geneviève et Isabel Sigouin se sont joints à l'équipe de TVA pour vivre une série d'épreuves à Fort Boyard. Il sera donc possible de faire plus ample connaissance avec la famille Sigouin, de même qu'avec les comédiens Jessica Barker et Michel Goyette et les animateurs Sylvie Bernier et Guy Mongrain, lors d'une prochaine émission diffusée au réseau TVA à 19 heures le dimanche 11 octobre. Un rendez-vous à ne pas manquer!

A-10 LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

Président-éditeur *Robert Paradis*
Vice présidente *Maryse Racicot-Gagnon*

Directeur général Renel Bouchard
Rédacteur en chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O Trepanier
Journalistes Michel Phaneuf
Gilles Bernier
Louise Bédard
Secrétaire Louise Ann Dubois
Photographes Jacques Paul, Bruno Petrozza, Michel Laflamme, Rémy Boily
Collaborateurs Daniel Simard, Daniel G. Hébert
PUBLICITÉ
Publicité nationale Reseau Select
Secrétariat Gabrielle Agarla, directrice
Publicitaires Denis Joly, André Germeau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Hélène Turcotte, Michel Turgeon, Donat Serres, Bernard Paradis

Le Canada Français ☎ 347-0323
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur 347-4580

Sylvain Legault, Jean-François Perreault, Manon Lanoie
Télémarketing Céline Veilleux, Jacques Lalibert
Annonces classées Danielle Robidoux, Lise Giroux
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent
Impression Imprimerie Québecor St-Jean Trempression
Les Ateliers Graphiques du Haut Richelieu inc
Contremaître Rose-Anbelle Lemoine
Photographie Quadri-Couleur inc
Contremaître Stéphane Gadbois
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc
Directeur Paul Pénélton
Encartage Pole Encarts inc
Directeur Claude Brodeur

Membre de l'Alliance canadienne des journaux hebdomadaires régionaux (ACJHR) et de l'Association de la presse hebdomadaire du Québec (APHQ). Publié par Publications Québecor inc. Toute reproduction de quelque nature que ce soit, même partielle, sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents ont leurs bureaux ici.

Membre du Réseau Select, agence de représentation publicitaire pour hebdos du Québec et du Canada Français (CNW).
L'exemplaire: $1.10
Au Canada abonnement 1 an: 52 numéros $43.01 (taxes incl.) 6 mois $23.01 (taxes incl.)
Étrangers abonnement 1 an: 52 numéros $165.00
(Prix taxes incluses)

2156134 (8813)

L'ÉDITORIAL DU CITOYEN

Monsieur Caillé, nous voulons la vérité

Monsieur Caillé,

Pour plusieurs résidents de la Montérégie, le mois de janvier 1998 est synonyme de cauchemar. Encore aujourd'hui, à l'approche de l'hiver, nous avons tous frais à la mémoire cette terrifiante tempête de glace et souhaitons que tout soit mis en oeuvre pour éviter que cette situation se reproduise.

Hydro-Québec, mandatée par le gouvernement et forte d'un décret, nous a donc concocté le projet d'une ligne 735 kV, reliant les postes Hertel et Des Cantons comme solution pour parer à une récidive de Dame Nature. Mon propos, monsieur Caillé, ne sera pas de remettre en question votre solution, mais plutôt de dénoncer la façon peu cavalière et même irresponsable de l'appliquer.

Tout d'abord, je partirai du constat de votre représentant au Comité d'information et de consultation public sur le projet Hertel-Des Cantons. Monsieur Jean Fontaine, qui lors d'une intervention à la séance du 27 août 1998 nous disait qu'en fait, l'implantation de la ligne 735 kV était un choix de société. C'est ici que je me pose de sérieuses questions, car jusqu'à maintenant, il semble que ce soit plutôt un choix de société d'État.

Hydro-Québec a consulté certains organismes et intervenants du milieu pour dresser une première proposition. On compte parmi ces intervenants l'UPA et les dirigeants des municipalités touchées par le passage de la ligne. Quand est-il des résidents, monsieur Caillé? Outre les personnes directement touchées, soit les propriétaires de terrain à l'intérieur de l'emprise de 40 mètres de part et d'autre du centre de la ligne, point d'information. Pourtant, un résident à cinquante mètres du centre de la ligne est tout autant touché. Il y a un manque flagrant de transparence dans tout le processus. Pourquoi pensez-vous que les gens soient aussi réticents? Le sentiment partagé par toutes les personnes touchées est le même: l'information ne sort qu'au compte-gouttes et encore faut-il être perspicace pour poser les bonnes questions et surtout aller chercher les bonnes réponses.

Monsieur Caillé, ce que les citoyens veulent est bien simple: nous voulons qu'Hydro-Québec nous dise la vérité pure et simple et que des négociations où chacun y trouvera son compte soient engagées. Voici les points où nous voulons une discussion franche et honnête:

1) La ligne servira-t-elle oui ou non à l'exportation, dans un avenir proche ou lointain? Pourquoi est-ce important? Hydro-Québec restreint les droits d'un petit groupe d'individus (les «voisins» de la future ligne) pour favoriser le soi-disant bien-être de la communauté (sécuriser la région métropolitaine et la Montérégie). Faire passer le droit collectif avant les droits individuels est louable et justifiable, toutefois, faire passer les profits de la société d'État avant les droits individuels des résidents voisins de la future ligne est inacceptable.

2) Les données des études sur les effets des champs magnétiques sur la santé sont interprétées de façon différente par Hydro-Québec qui juge l'emprise de quarante mètres de part et d'autre suffisante, alors que les représentants de la santé publique suggère plutôt cent cinquante mètres. Toute une différence.

Il est ici désolant de voir Hydro-Québec se replier strictement sur des statistiques et de nier tout l'aspect humain attaché à la question. Tant et aussi longtemps que les statistiques restent des chiffres, elles n'ont aucun impact. Toutefois lorsque les chiffres deviendront réalité (un cas de leucémie chez un enfant par exemple) et que cela touchera directement une famille, garderez-vous la même interprétation. Une fois concrétisée, la statistique prend un visage souvent fort différent.

Dois-je vous rappeler monsieur Caillé que si l'on analyse froidement les statistiques et probabilités, votre projet de ligne 735 kV n'irait jamais de l'avant. Par contre, personne n'en nie la légitimité. Pourquoi? Peut-être parce que dans le cas de votre projet, vous êtes allé au-delà de la statistique pour y voir le côté humain (et peut-être aussi financier). Pourquoi ne pas utiliser la même approche lorsqu'il est question de santé communautaire?

3) Nous voulons des informations justes et non censurées. Tout au long des audiences du Comité présidé par monsieur Blanchette, les participants avaient le sentiment que par manque de connaissances techniques, nous ne pouvions avoir les bonnes réponses. Vos représentants n'ont jamais menti mais ont toujours strictement répondu aux questions, sans plus. Par exemple, lorsque le sujet du bruit a été touché, il l'a toujours été strictement en terme de décibels.

Quand après plus d'une semaine, une question sur la fréquence a été amenée, vos représentants ont été drôlement embêtés de devoir y répondre, sous l'insistance de monsieur Blanchette. De plus, pourquoi ne pas entendre des points de vue d'autres experts (universitaires, syndicat chez Hydro, etc.)? Jusqu'à maintenant, les seuls points discordants ont été faits sous le couvert de l'anonymat. Pourquoi? Une récente visite sur Internet m'amenait dernièrement sur un site qui disait que les États américains du Minnesota, Montana, New-Jersey, New York, Nord Dakota, Orégon et Floride avaient une réglementation sur les servitudes de passage le long des lignes à très hautes tensions, pourquoi n'en avoir jamais parlé? Pourquoi ne pas se servir de ces lois comme modèles?

4) Qu'arrivera-t-il avec la valeur des maisons mises à proximité de la future ligne? La pollution visuelle, la pollution sonore, les possibles risques à la santé, qui voudra acheter une telle résidence et surtout, à quel prix? Dois-je encore une fois vous rappeler que les résidents n'ont pas choisi de s'installer à côté de la ligne, mais plutôt l'inverse. Pourquoi un tel entêtement d'Hydro à ne pas vouloir reconnaître et considérer ces facteurs?

Monsieur Caillé, Hydro-Québec a démontré un leadership et une expertise technique de classe mondiale lors des événements de janvier dernier. Pourquoi ne pas étendre ce leadership à la gestion sociale des projets de ligne à très haute tension. Il ne s'agit pas ici de faire du «pas dans ma cour» mais de trouver une solution juste et équitable pour tous les intervenants, soit les résidents, les agriculteurs, la société et votre organisme.

Un débat de société implique une discussion franche avec la participation des citoyens et des élus. Une société juste et équitable doit aussi reconnaître que certaines personnes seront lésées et qu'une compensation financière devrait leur être allouée. Bien entendu, il y aura toujours des mécontents, il faudra toujours tracer une ligne, mais si le débat est transparent et de bonne volonté de part et d'autre, la solution finale ne pourra qu'être juste et acceptée par la majorité.

Monsieur Caillé, ma résidence est à environ cent mètres du centre de la ligne 735 kV, les limites de mon terrain sont encore beaucoup plus près. Nous avons une jeune fille et espérons avoir encore plusieurs enfants. Évidemment, ce projet nous touche directement et modifiera notre vie de façon significative, sous divers aspects. Comme la centaine d'autres familles dans notre cas tout au long de la future ligne, je vous enjoins à tenir un vrai débat sur le sujet.

Si après le dépôt du rapport du Comité présidé par monsieur Blanchette et un vrai débat avec tous les intervenants, le dossier reste comme il est présentement, je me plierai à la volonté de la communauté. Toutefois, soyez assuré que si la situation reste ce qu'elle est présentement, soit un fond de demi-vérités et de cachotteries qui semble dicté par l'appât du gain, et que les améliorations suggérées par les divers intervenants sont ignorées, je serai là pour défendre cette cause et veiller à ce que les décisions prises le soient avec toute la transparence qui lui est due, dans un pays libre et démocratique.

Jean-Paul SAURO
Sainte-Marie-de-Monnoir

Écrivez-nous

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional, c'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porte-parole d'un organisme ou d'un mouvement, nous vous invitons à nous écrire pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt public. Nous vous précisons cependant que votre texte doit contenir des informations véridiques non sujettes à libelle, qu'il doit être respectueux des gens et limité à deux pages dactylographiées à double interligne.

Avez-vous pris des mesures face à un éventuel verglas?

«J'y pense beaucoup au prochain verglas! Je déménage alors j'envisage d'installer un poêle au gaz naturel ou à combustion lente. C'est une priorité.»

Louise Bessette, Saint-Jean-sur-Richelieu

«Oui, j'y pense des fois au verglas. Nous avons une génératrice parce qu'il n'était pas question d'installer un poêle à combustion lente. J'ai une maison à trois étages!»

Lisette Payette, Saint-Jean-sur-Richelieu

(Photo Jacques Paul)

«Non, ça ne m'inquiète pas vraiment! S'il y a une panne d'électricité c'est certain que ça va être stressant, mais sinon...»

Marie-Josée Faubert, Saint-Jean-sur-Richelieu

«Je suis prêt. J'avais une génératrice et j'ai acheté un poêle au gaz pour la cuisson parce que je ne veux plus manger de la fondue!»

Daniel Bélanger, Saint-Jean-sur-Richelieu

«Moi, j'étais déjà préparé en janvier. J'avais une fournaise d'appoint à l'huile et je n'ai pas quitté la maison. Quand on a vécu une guerre, on est capable de vivre le verglas!»

Sergio Pietrantonio, Saint-Jean-sur-Richelieu

«Non je n'ai pas pris de mesures particulières. Je me suis dit que ça ne peut tout de même pas arriver à toutes les années. Ça ne m'inquiète pas.»

Irène Morneau, Saint-Jean-sur-Richelieu

Une pause énergisante

Monsieur le directeur,

Aujourd'hui, je vous suggère de faire une pause énergisante et je vous amène vers un chemin bien particulier: celui que vous empruntez à chaque matin, hors de votre lit; oui, c'est bien ça votre route quotidienne. J'ajoute que celui-ci peut se vivre d'une optique améliorée.

Bon, je me suis laissée séduire par quelques savoureux pique-nique sur le bord de la rivière près des écluses. Étant une amante des randonnées en vélo, je ne peux passer sous silence le très bon entretien des pistes cyclables.

Vous ne pouvez vous imaginer cette peine qui habite le coeur d'une nouvelle arrivée, par contre en osant bavarder avec quelques marchands d'ici et là, je me sens un peu plus familière dans cette région.

Et que dire, du volet culturel, ma curiosité a été vivement piquée. Quel plaisir que de passer une soirée en très bonne compagnie, à un théâtre d'Iberville. Ce fut très rigolant. Je pense que Saint-Jean est une région prisée par les scénaristes de films ou de séries de télévision. Par un soir bien banal, mes pas m'ont amenée jusqu'à un émerveillement devant tout cet attirail pour le tournage d'une scène extérieure.

Une heureuse habitude se réinstalle à ce temps-ci de l'année les «chers» ventes de garage. De mettre à profit des trucs encore utiles ne peut que donner du mérite aux initiateurs.

Alors pour des chouettes plaisirs je vous invite à vous en créer un ou deux de plus pour adoucir les soucis du quotidien.

Merci de votre attention.

Sylvie DESROCHERS
Saint-Jean-sur-Richelieu

L'histoire se répète, même avec Lucien Bouchard

Règle générale, un parti politique défait lors d'un référendum national, tenu par sa propre volonté, s'englue dans des débats existentiels et cabalistiques sur ses orientations futures et sa raison d'être. Ce moment, avec quelque retard, est de nouveau arrivé au Parti québécois comme l'ont montré les débats, les résolutions et contre-résolutions adoptées par les militants péquistes lors du récent conseil national.

Nous disons avec quelque retard puisque, nonobstant les vicieux missiles idéologiques de grande portée projetés par Jacques Parizeau l'«orthodoxe» et les tentations querelleuses d'un groupe de militants de Montréal-centre, les trois dernières années post-référendaires ont épargné le PQ de ces vagues atrabilaires qui en ont fait au fil du temps une de ses grandes distinctions.

Bernard Landry a beau rabrouer son ancien collègue et chef de parti pour son manque de «solidarité» eu égard au projet qui les anime, le fait est que M. Parizeau connaît trop bien l'histoire du militantisme péquiste et ses inexpugnables lames de fond. À moyen terme, il a toujours été coûteux au chef, aussi charismatique qu'il soit, de «flagosser» avec l'«option».

En juin 1980, près d'un mois après l'échec référendaire du 20 mai, un mini-Congrès du parti endossa une résolution proposée par René Lévesque de ne pas aller en référendum sur la souveraineté du Québec pendant un second mandat électoral. Comme aujourd'hui, les enquêtes sur les intentions de vote prédisaient une défaite cuisante advenant le respect de l'Article 1 du programme politique du PQ. En mettant sur le carreau la promesse d'un second référendum, le nombre d'adhérents au parti déclina substantiellement et l'avenir était sombre.

C'est nul autre que Pierre Trudeau qui est venu à la rescousse de l'avenir politique de Lévesque et de ses troupes divisées. Son annonce, le 20 octobre 1980, selon laquelle il avait l'intention d'ignorer les objections des provinces et de rapatrier la Constitution unilatéralement, raviva le noyau de souverainistes gravitant autour des instances du PQ. L'appel à la mobilisation des souverainistes et des fédéralistes «mous» s'appuya sur l'idée de la nécessité de défendre les intérêts du Québec avec comme slogan: «le Québec doit rester fort». Le 13 avril 1981, Lévesque et le PQ sont reportés au pouvoir pour quatre autres années avec 49.2 % des suffrages.

Le rapatriement de la Constitution de 1982 et la spoliation de quelques-uns des pouvoirs historiques du Québec, dont le droit de veto, ont une fois encore provoqué une bouffée de ressentiments exprimés lors du Congrès national en décembre 1981. En plus de faire porter l'élection suivante sur rien d'autre que le référendaire, une résolution stipulait qu'une majorité parlementaire acquise autorisait un gouvernement du Parti québécois de procéder à une déclaration unilatérale d'indépendance. Même Jacques Parizeau, le «pur et dur», n'a jamais ouvertement consenti à une telle obligation statutaire.

La forte opposition de Lévesque à ce carcan stratégique l'obligea à mettre tout son poids politique dans la balance et d'imaginer le désormais célèbre «renérendum». Avec 95 % des votes en faveur d'une stratégie moins brutale, la victoire de Lévesque fut éclatante. Sauf que seulement la moitié des membres du PQ avaient participé au scrutin ! L'autre moitié des activistes se déclarait offensée par ce type de recours pour défaire les résolutions du Congrès national.

Un autre exemple dramatique de conflits fratricides à propos du contenu de l'Article 1 remonte à 1984. À ce moment, Lévesque croyait toujours que le PQ se dirigeait vers l'abattoir avec une élection portant sur la souveraineté-association. Il fallait remiser pendant quatre autres années l'engagement référendaire. Le «groupe des Laurentides», faction dissidente, prit forme en se basant sur l'argument qu'une campagne sur la souveraineté dynamiserait à nouveau l'idéal du parti. Lévesque eut encore maille à partir avec les membres du Congrès national. Renvoyant pour la deuxième fois la souveraineté-association aux calandres grecques, il se mit à dos six ministres importants, dont Parizeau et Landry. Ils démissionnèrent presque sur-le-champ.

La réécriture du programme du parti par Pierre Marc Johnson, successeur et dauphin de Lévesque, n'a pas non plus passé la rampe dans le contexte des négociations du lac Meech entre Robert Bourassa et Brian Mulroney. L'«affirmation nationale» équivalait au «beau risque» fédéraliste de Lévesque, ce qu'était en train de réaliser Bourassa en obtenant les concessions désirées par Lévesque quelques années auparavant. M. Parizeau et consorts orthodoxes du PQ n'ont eu de cesse de vouer aux gémonies les «gains» de Meech..., aidés par un allié inusité: Pierre Trudeau.

Il y a deux semaines, le problème des divisions à l'intérieur du PQ est réapparu, semblable à peu de chose près à ce à quoi on a été habitué dans le passé. On a encore beaucoup de peine à comprendre le concept de «conditions gagnantes». Ces «conditions» sont-elles qualitatives ou quantitatives ? Quand décidera-t-on qu'il faut cesser d'accumuler les «conditions gagnantes» et aller en référendum ?

À supposer que la clarification du processus référendaire, au plan du pourcentage de votes requis pour proposer le partenariat et déclarer la souveraineté, est un des éléments faisant partie des incontournables «conditions gagnantes», force est de constater que les positions du PQ seraient déjà brinquebalantes. En effet, une forte majorité de Québécois n'endossent pas le principe du 50%+1 défendu farouchement par M. Bouchard et son Conseil des ministres.

Et si le déficit zéro et la prospérité économique devaient conduire les souverainistes vers la «terre promise», ainsi que le répète constamment Lucien Bouchard. La réplique des fédéralistes à ce genre d'argument serait aisée. Pour réaliser ses objectifs, l'économie du Québec à fortement intérêt à ce que, plus globalement, l'économie canadienne soit prospère et efficace étant donné les liens qui les unissent. Le camp fédéraliste pourrait relativiser sans problème un discours économiste de cette teneur.

Pour rallier et solidifier les troupes à la vieille d'un scrutin électoral, une porte de sortie est offerte à M. Bouchard. L'autre volet du programme péquiste insiste sur des politiques social-démocrates. En laissant dans l'ombre le référendum, M. Bouchard peut redonner de l'enthousiasme à son parti en promettant un ensemble de projets orientés vers l'amélioration des conditions sociales de la classe moyenne et des groupes les plus défavorisés. Malheureusement, par les temps qui courent, le PQ ressemble davantage aux conservateurs de Mike Harris qu'aux sociaux-démocrates de la Suède mythique.

Richard ROUSSEAU

La mare devenue mer de billets verts...

À une époque pas si éloignée, vers 1993 je crois, dans le temps des chômeurs malades du taux de chômage et de la peste de la paresse, il fallait trouver le malheureux responsable de l'assèchement de la caisse de l'assurance chômage.

Les doctes gestionnaires, les grands comptables de l'État se réunirent en comités et de palabre en palabre, avec preuves à l'appui, démontrèrent que les bénéficiaires trop nombreux bénéficiaient trop et trop longtemps. En mal de solutions, ils appelèrent à la rescousse les actuaires besogneux. Ces derniers alignèrent, sur leur PC, leurs colonnes de chiffres préférés et présentèrent au gouvernement émerveillé la recette de la caisse d'emploi magique. Il fallait enfin que les chômeurs se sentent coupables de leurs erreurs et de leurs douleurs. Le parlement en grande pompe vota la potion miracle garantissant le renflouement de la caisse anémique : réduction du nombre des bénéficiaires, amenuisement des périodes de couverture et augmentation des cotisations employeurs et employés confondus.

Une fois le nouveau plan établi et la peste des chômeurs sous contrôle, tous les doctes experts retournèrent à leurs affaires. Dans leur patelin ils vivaient rassurés quant à l'avenir de la cagnotte de l'assurance renommée alors : assurance emploi. Puis les années passèrent et l'on s'aperçut joyeusement que la réalité dépassait les prévisions : les billets verts se précipitaient à folle allure dans la caisse gonflée comme un torrent du printemps. Tous ces billets s'amoncelaient poussés par le vent nouveau de la croissance récente. Le torrent devint rivière, et sans entrave, bousculé par le courant de la remontée économique, s'étalait pour former un delta aux multiples sources. Ce Mississipi se jeta à la mer et on ne parlait plus de la marre aux problèmes reliés au chômage, mais bien de la mer prolifique de la caisse de l'emploi.

Quelques rabatteurs surent avertir le gouvernement. On invita les élus à constater de «visu» l'immensité de cette nouvelle marée de billets verts. Crésus même de son vivant n'avait jamais vu richesse pareille ! Il fallait faire quelque chose. Divers agents du gouvernement appelés à constater l'ampleur du problème commencèrent à échafauder des plans. On établit un barrage virtuel pour faire disparaître les surplus accumulés et canaliser les précieux billets vers le gouffre de l'élimination du déficit. On ouvrit les vannes toutes grandes. Ces remous de billets poussés directement par le manque d'éthique de nos gouvernements allaient s'engluer aux recettes budgétaires. Nos maîtres dirigeants, comme Pérette et le pot au lait, payaient les dépenses qu'ils croyaient n'avoir jamais faites et ne plus faire. Enfin, on croyait avoir maîtrisé le flot.

Hélas, le bruit couru qu'une nouvelle mer en voie de formation avait été canalisée sans qu'il y ait eu étude d'impact environnemental. Pourtant, selon les devis les agents du gouvernement savaient très bien quoi faire pour rétablir l'équilibre. Ils devraient fermer, du moins en partie, les vannes des primes provenant de toutes les rivières tributaires des cotisations obligatoires. Il était déjà trop tard. Les gestionnaires avaient pris goût à voir cette crue annuelle toujours renouvelée. Elle leur donnait des frissons d'espoir de dépenses infinies. On noya les protestataires. Puis, l'élite des gestionnaires, de connivence avec le gouvernement, garantit l'ouverture permanente des vannes permettant la circulation de cette source intarissable de revenus. Bien plus, on songea même à créer d'autres vannes d'évacuations pouvant bénéficier de l'abondance des décharges.

Quelques opposants, pour la plupart frustrés de ne pas eux-mêmes bénéficier de ce flot d'argent magique firent semblant d'argumenter et parlent encore d'éthique, de droit, d'immoralité. Hélas! Leur voix se meurt, emportée dans le courant et étouffée par les rapides et les goulots de la politique.

Cette fable actuelle, cette comédie de la mauvaise foi obéit au coup de baguette magique du pouvoir. Presque toujours, ou peut-être toujours, pour le gouvernement en place la fin justifie les moyens. On renie les objectifs d'une loi. Qu'a cela ne tienne si les moins nantis payent pour les autres. On veut lancer un débat pour faire des accroire, se donner bonne conscience et gagner son point. Après ça, peut-on encore croire et avoir confiance ?

Maryse RACICOT GAGNON

Ils sont fous, ces Américains!

Ils sont fous ces Américains, dirait le gros Obélix s'il était encore de ce monde, et il n'aurait pas tout à fait tort, tant cette nation affiche parfois de sérieux problèmes de comportement. Pour un peuple qui se perçoit comme un modèle à suivre dans le miroir du monde, il y a effectivement matière à raillerie lorsqu'on voit, dans ce même miroir, les effets déformants de sa conduite.

Cachez ce sein que je ne saurais voir mais que je veux voir, clament en silence les Américains en parlant de leur président qui vient de se faire prendre les culottes baissées! Un crucifix dans une main, un vibrateur dans l'autre, ils jouent aux vierges offensées tout en lisant les moindres détails des moments d'égarement du gardien de la Maison blanche avec la «grassouillette» Monica!

Au nom d'une démocratie pouvant avoir des effets aussi pervers que notre charte des droits et libertés, lorsque appliquées de façon abusive, on ridiculise à la face du monde ce pauvre président pour une erreur de conduite qui ne méritait pas pareil châtiment. On aurait pu se contenter de quelques articles pour démontrer que l'être humain, peu importe son statut et son rang, n'est pas à l'abri de pareille escapade. Tout le monde, y compris le président des États-Unis.

Oui, ils sont un peu fous sur les bords ces Américains. Assez fous pour vendre des armes à feu aux enfants pour ensuite électrocuter à mort ceux qui abusent de ces mêmes armes à feu. Assez fous pour créer un «téléroman» mettant en vedette O. J. Simpson, l'homme à la main gantée qu'on a innocenté, alors que bien d'autres auraient terminé leur séjour dans une chambre à gaz s'ils n'avaient pas eu les moyens de se payer les meilleurs avocats de ce monde.

C'est aussi dans ce pays que l'on retrouve le plus grand nombre de croyants de la planète ayant développé un goût prononcé pour la pornographie. Là où chaque grande ville refoule la pauvreté dans des ghettos, même à Washington! On s'y drogue comme nul part ailleurs au monde et y consomme une quantité phénoménale de Viagra pour imiter le président!

Et c'est ce pays enlisé dans des contrastes contrastants qui se targue d'être le maître de l'univers. D'être un exemple à suivre à tous les niveaux. En agissant comme ce peuple vient de le faire avec son président, on aurait avantage à chercher des exemples ailleurs.

Gilles LÉVESQUE

Mariage, argent et politique!

Dans notre société moderne en délire, il est des revendications, des décisions, des affirmations qui défient la logique mais trouvent quand même bon nombre de supporteurs. Pourquoi? Parce qu'indépendamment de la vérité qui devrait motiver toute proposition, l'atteinte de l'objectif visé justifie tous les écarts de raisonnement. Voyons donc ensemble quelques histoires récentes où le bon sens a dû s'effacer devant un objectif inavouable.

D'abord le mariage. Vous l'avez sans doute lu dans votre quotidien préféré, un couple de gai se bat pour un mariage civil. Alors que les hétérosexuels fuient de plus en plus la noble institution voilà que ce couple gai n'hésite pas à entreprendre le combat pour faire amender l'article 365 du Code civil qui exige que les deux partenaires soient un homme et une femme. Mais ça ne va pas, les gars? Pourquoi vous embarquer sur cette galère?

Mais avant d'aller plus loin, disons tout de suite que je n'ai rien contre les couples d'homosexuels; chacun trouve son bonheur où il peut comme disait l'autre. Et si vous avez trouvé le bonheur dans cette voie, pourquoi chercher le trouble? Parce que le mariage, les vieux nous prévenaient, c'est beaucoup plus de pain noir que de pain blanc. On me répondra que les conjoints homosexuels, s'ils pouvaient se marier, auraient droit aux fonds de retraite, aux fonds de pension et aux assurances. Ça c'est le pain blanc.

Mais avez-vous songé au pain noir? Dès la première heure du mariage, la fameuse loi 146 vous tombera sur le dos. Le but premier de cette loi qui était de favoriser l'égalité économique des «époux» favorise plutôt celui des conjoints qui est plus paresseux que l'autre. L'amour éternel? Rien n'est éternel en ce bas monde, l'amour y compris et le nombre croissant des divorces en fait foi. Avez-vous songé au divorce? À cette bataille judiciaire, dont la plupart du temps, seuls les avocats sortent gagnants? Enfin, cette fameuse sécurité financière qui vous servait d'argument, elle pourrait être réduite de beaucoup, car Québec, au mépris le plus total du droit individuel, répartira les Rentes entre les partenaires même si vous n'êtes pas d'accord. Si vous n'appelez pas ça du trouble, c'est que l'amour vous a rendu vraiment aveugle!

Tout ce qui précède pourrait laisser croire que je suis contre l'institution du mariage. Il n'en est rien. Le mariage demeure toujours le meilleur remède contre l'anarchie sexuelle; il est aussi garant d'un certain confort matériel pour les enfants. Mais si vous êtes frivole ou n'avez pas l'intention d'élever une famille nombreuse, vous feriez mieux de passer outre.

Du mariage passons maintenant à l'argent. Mais avant, permettez-moi un petit aparté. Vous croyez en la réincarnation? Moi pas et c'est dommage. Parce que si la réincarnation existait vraiment et que je mourais demain, je souhaiterais revivre sous la peau d'un animal. Mais pas n'importe quel animal; je voudrais être réincarné dans la peau d'un animal vivant au zoo de Québec.

Pourquoi? Parce que le froid ministre Jean Rochon a annoncé il y a une dizaine de jours, que son gouvernement verserait une subvention de 16,5 millions de dollars au zoo de Québec. Cet homme qui a fermé des hôpitaux, mis des professionnels de la Santé à la retraite et qui prévoit de nouvelles coupures a le toupet (sic) de nous annoncer que l'argent coulera à flot pour le zoo de sa région. En tant qu'humain, si je devenais malade, je devrais aller faire le pied de grue à la salle d'urgence. Mais réincarné en animal du zoo de Québec, j'aurais immédiatement accès au service d'un vétérinaire, ces professionnels étant sûrement disponibles grâce à tout cet argent.

Assez parlé d'argent, terminons en jetant un coup d'oeil sur la politique. Vous vous en passeriez? Je sais et vous n'êtes pas les seuls à manifester de l'indifférence face à la chose publique. Si vous avez pris connaissance des résultats de la dernière élection fédérale dans le comté de Sherbrooke, vous avez pu constater que plus de la moitié des électeurs ne s'étaient pas présentés aux urnes. Si vous soustrayez les votes accordés par l'électorat aux candidats défaits, vous constaterez que le nouveau député bloquiste a été élu par moins du quart de la population éligible à voter.

Cela est grave pour la démocratie. C'est une élection partielle nous dira-t-on. Mais il en va de même partout ailleurs. Des commissaires d'école élus avec dix pour cent. Des personnes siégeant sur des comités de direction des institutions publiques élues avec aussi peu que deux pour cent. Comment expliquer tant d'indifférence? Serait-ce parce que les électeurs sont convaincus que les dés sont pipés? Pipés par les hauts fonctionnaires qui limitent grandement le champ d'action des élus? Pipés par les groupes de pression dont la force peut écraser la volonté populaire? Allez savoir. Toujours est-il qu'il faudra bien trouver un jour un moyen de vaincre cette indifférence; car une démocratie sans participation est une démocratie qui est en train de mourir! ✓

Gilles JOURDAIN

Surpris de l'attitude de la policière

Monsieur le directeur,

Dimanche le 20 septembre 1998, vers 16h45, je reçois un appel me disant qu'il y a une fuite de gaz au 69 Saint-Jacques, une bâtisse dont j'ai la responsabilité. Ayant en tête l'incident malheureux de l'Accueil Bonneau, je veux agir vite. J'emprunte l'auto de mon cuisinier, stationnée en face du Cactus sur la rue Richelieu, direction sud, je tourne à droite à côté de la Banque de Commerce et me rends jusqu'à la rue Champlain où le seul choix est de tourner à gauche.

Je tourne ensuite à droite sur la place du Marché. J'arrive à Jacques-Cartier Nord pour constater que c'est bloqué à cause de la fuite de gaz. Je continue alors le long de l'hôtel de Ville jusqu'à la rue Longueuil où je tourne à droite. Je continue jusqu'à Saint-Charles. Là je tourne à droite et je prends De Salaberry, direction Foch. À ce moment-là, je circule en sens inverse dans une rue à sens unique. Je rencontre deux policiers dans leur voiture au coin de Foch et De Salaberry.

M'adressant à eux, je leur dis que je sais que c'est un sens unique mais que je suis appelé d'urgence à cause de la fuite de gaz. Ils me laissent continuer mais m'interceptent sur le coin Saint-Charles et Champlain. À ce moment, j'aimerais dire que le policier à côté de Mme Luneau (la policière) a été très diplomate et professionnel. Une fois arrêtés, nous sortons de nos voitures et c'est là que madame la policière Luneau me demande mon permis de conduire, je ne l'ai pas avec moi l'ayant laissé dans ma voiture personnelle. Je suis à un coin de rue de la fuite, j'aimerais être là pour agir rapidement.

Je lui demande si on peut continuer ça dans le stationnement de la Banque de Montréal. Elle me répond non, car elle pense que la fuite vient de la Caisse populaire et non de la bâtisse du 69 Saint-Jacques. Je lui demande si ça la dérangerait qu'on aille voir sur les lieux. Elle n'a pas répondu mais est retournée à sa voiture. J'ai alors embarqué dans la voiture de mon cuisinier. 90 secondes plus tard, elle me fait signe d'avancer alors je me rends sur le site de la fuite.

Je sors de la voiture et je vais m'entretenir avec le pompier Stéphane Clairmont qui me confirme que la fuite de gaz vient bien de la bâtisse du 69 Saint-Jacques.

Je me dirige alors vers la personne qui m'a informé de la fuite de gaz et je remarque que la policière est encore dans sa voiture juste en arrière de la mienne et qu'elle écrit ce qui semble être une contravention. Je m'approche à côté de sa portière et je lui confirme que c'est bien la bâtisse dont je suis responsable qui a une fuite de gaz. Je lui fais aussi remarquer qu'il n'y a pas de policier qui surveille les coins Saint-Jacques et Champlain et que la priorité pour les policiers serait peut-être d'assurer une surveillance à cet endroit vu que plusieurs curieux accouraient sans se soucier du danger de la fuite. Dans un geste brusque, elle a remonté sa vitre.

La personne qui m'a appelé pour aller sur les lieux se sent mal à l'aise de m'avoir averti en panique. Elle décide d'aller voir la policière pour lui expliquer ce qui s'est passé. La policière lui répond: «La loi c'est fait pour tout le monde». Cette personne demande à la policière de lui remettre le billet, car elle va le payer.

Je sais que vis-à-vis de la loi, je suis dans le tort. Je suis conscient que cela aurait pris juste deux minutes de plus si j'avais tourné à gauche sur Saint-Charles au lieu d'à droite mais l'urgence de l'appel pour une fuite de gaz m'a peut-être fait paniquer. Je mérite peut-être la contravention mais j'ai été surpris de l'attitude de la policière envers moi. De plus, elle s'acharne à donner une contravention alors que la sécurité est déficiente au coin de la rue.

Je dois ajouter que dans le passé, j'ai toujours constaté le grand professionnalisme des policiers de notre ville et c'est pourquoi j'ai été très surpris de la manière dont les faits se sont déroulés. ✓

Khaled KALILLE

Veut-il être maire d'une autre ville?

Monsieur le directeur,

Je lisais dernièrement dans Le Canada Français, que le candidat Lanciault ne voyait pas de problèmes à ce que Sobeys s'implante ailleurs...

Dans la dernière édition de votre hebdomadaire je lisais aussi que le candidat Lanciault voulait créer un parc industriel ailleurs qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu... Je voyais Édouard Bonaldo sur une photographie, lors de l'activité de lancement de campagne du même candidat Lanciault. Veut-il le ramener à Saint-Jean-sur-Richelieu?

Sur les panneaux d'affichage du candidat Lanciault, je lisais: imprimé par Impressions d'Iberville enr.

Le candidat Lanciault, veut-il être maire d'une autre ville que Saint-Jean-sur-Richelieu? Veut-il être le maire d'ailleurs? Veut-il vraiment travailler pour la population et les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu, ou d'ailleurs? Peut-être devrait-il se présenter ailleurs.

Pour moi le développement de ma ville passe par l'implication de nos élus à conserver, à importer et à créer des emplois stables et durables à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un citoyen non pas d'ailleurs, mais bien de Saint-Jean-sur-Richelieu. ✓

René DUBOIS

Une bouffée empoisonnée

Monsieur le directeur,

En visite au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu la semaine dernière, aussitôt sortie de mon auto, j'ai été accueillie par une bouffée d'air vicié qui m'a prise à la gorge. Intriguée par l'origine de cette mauvaise odeur, j'ai eu ma réponse rapidement en abaissant mes yeux au sol. On venait d'arroser le terrain à la grandeur aux pesticides. Tout ce qu'il y avait de gazon était parsemé de petites pancartes indicatrices du danger de se trouver à proximité des lieux...

Dites-moi donc, est-ce que la santé des jeunes qui fréquentent les lieux, des sportifs qui foulent les terrains verts et du personnel du collège vous préoccupe M. le directeur? Alors pourquoi jeter son argent sur le gazon qui comporte malgré tout des pissenlits au moment où les besoins sont criants dans d'autres secteurs?

Avez-vous tant de budget pour une question de mode ridicule? Ou bien des intérêts dans une compagnie «d'embellissement» paysager?

Quand on sait que ces polluants causent des dommages au système respiratoire et qu'ils n'apportent absolument rien, non monsieur, cela n'est pas «cool» de gaspiller impunément l'argent des contribuables. Encore moins d'ignorer bêtement les torts à la santé.

Mme Maryse JULIEN

On est nerveux?

MM. les candidats,

Auriez-vous peur d'une femme, surtout si cette femme se nomme Mme June Galipeau?

Arrêtez donc d'essayer de salir et d'humilier cette dame en lui reprochant ses fautes d'orthographe. Vous savez messieurs, qu'une bonne orthographe démontre nos connaissances et non notre intelligence. Pourquoi parler de ses fautes d'orthographe maintenant?

Cela n'a pas empêché madame Galipeau d'oeuvrer en politique et ce, depuis maintenant 18 ans à Saint-Jean-sur-Richelieu, sans aucun mauvais commentaire de personne. On ne peut pas juger de cette façon, la crédibilité et la compétence d'une personne que d'après son orthographe. Vous perdez de votre crédibilité en agissant ainsi. Je vous conseille donc plutôt, de garder vos énergies pour votre campagne électorale, vous en aurez grandement besoin.

On sent déjà chez vous, messieurs, beaucoup d'insécurité et de grand stress, car vous vous sentez sûrement menacé par elle. Je vous assure que vous perdez votre temps en essayant d'avoir des votes de cette manière. Depuis deux semaines, c'est la seule chose dont vous nous parlez, c'est donc cela votre programme électoral? Comment peut-on avoir confiance en vous si c'est cela votre programme. Très grande immaturité messieurs, pour des candidats!

Nous avons tous une bonne image de Mme June Galipeau, cette femme qui excelle dans tout ce qu'elle entreprend, se dévoue continuellement à son travail. Madame Galipeau a fait ses preuves, elle, vous en êtes que trop conscient. Personne n'est à l'abri des erreurs, même vous messieurs les candidats. Beaucoup de professionnels n'ont pas une orthographe impeccable, ce qui n'affecte aucunement leur crédibilité, leur connaissance, leur compétence, leur efficacité et leur professionnalisme (souvent ce sont leurs secrétaires qui corrigent leurs fautes d'orthographe!).

N'oubliez surtout pas chers messieurs les candidats, que les femmes ont le droit de voter! À vous madame Galipeau nous vous disons: «Ne changez surtout pas, on vous aime comme vous êtes, authentique, humble, dévouée, honnête, sincère, discrète, disponible en tout temps et surtout très professionnelle». Messieurs, s'il y a des fautes d'orthographe dans ce texte, S.V.P. veuillez les corriger. Merci!

Louise S.
Saint-Jean-sur-Richelieu

Dialogue de sourds avec Compo-Haut-Richelieu et la MRC

Monsieur le directeur,

Compo-Haut-Richelieu et la MRC mettent de côté l'opinion de la population de Mont Saint-Grégoire. Qui se cachent réellement derrière nos petits bacs de récupération et derrière nos sites de parc à conteneur?

a) Des gens ayant à coeur l'environnement, en maintenant en santé, le secteur agricole, la nappe phréatique, la faune et la flore?

b) Des gens ayant à coeur le bien-être d'une population, en tenant compte de leurs récriminations?

c) Des gens, ayant à coeur, de maintenir en santé, un des pôles importants du secteur récréo touristique, soit par ses érablières, ses vergers, son centre d'interprétation de la nature, son terrain de golf?

d) Aucune de ces réponses.

Et bien je répondrai sans aucune hésitation «D», car hier j'ai assisté à la réunion d'information, présidée par Compo-Haut-Richelieu inc. et la MRC, sur le projet d'ouverture du site d'enfouissement (aujourd'hui, d'après les explications de M. Serges Lafrance, maire d'Henryville et président de Compo-Haut-Richelieu inc., on ne dit plus dépotoir, ça fait trop wouach!).

Alors, ce projet, est déjà très bien amorcé, mais camoufle, malgré tout, quelques petits secrets qu'il ne faut surtout pas dévoiler tout de suite. Mais pourquoi autant de mystères? J'aimerais tout d'abord savoir pourquoi on ne peut attendre le jugement de la cour d'appel? Pourquoi, tout à coup, tout devient si urgent? Pourquoi lors de cette réunion d'informations qui, soit dit en passant n'aurait pas eu lieu sans la demande des conseillers municipaux, aucune copie d'ordre du jour et aucune copie des informations divulguées lors de cette réunion n'a été remise à ce même conseil municipal?

On nous promet un montant compensatoire, une expropriation au montant de la valeur de l'évaluation municipale, mais surtout, on nous promet aussi qu'il n'y aura aucun danger, que toutes les mesures sécuritaires seront prises (comme à Saint-Basile-le-Grand?), que le seul vrai problème est dans l'achalandage des camions sur le rang des 54. Seulement six camions à l'heure. Mais on ne doit pas s'en faire outre mesure, car M. Lafrance nous avertit bien qu'ils n'auront pas accès sur les routes de Mont Saint-Grégoire. Quelle chance nous avons.

Mais, excusez-nous de ne pas vouloir de si beaux cadeaux, mes très chers messieurs. Et excusez-nous de ne pas croire à votre crédibilité, à votre limpidité.

Des gens se sont levés hier dans cette municipalité et ont refusé le site d'enfouissement. Et vous M. Lafrance, sourire sarcastique en prime qui semblait dire «que vous disiez quoi que ce soit tout est décidé», n'arrêtait pas outre mesure de vouloir nous faire croire que tout serait pour le mieux. Et vous messieurs les maires de nos municipalités avoisinantes, quel était votre rôle dans tout ce cirque? Et bien non messieurs, tout n'est pas pour le mieux, au contraire.

Jamais je n'accepterai que les déchets de ce site d'enfouissement viennent contaminer mon puits ainsi que celui de mes voisins. Jamais je n'accepterai que ce projet se mette en branle devant le refus de la population. Jamais je n'accepterai de me faire passer sous le nez votre méga projet dépotoir. Jamais je n'accepterai que la santé de la population de Mont Saint-Grégoire se fasse à coups de millions de dollars pour remplir vos goussets.

Je demande aux gens de Mont Saint-Gregoire, et tous ceux qui ont à coeur l'environnement, de se présenter à la réunion qui se tiendra le mercredi 30 septembre 98 au 380, 4 avenue, Iberville. Ne nous laissons pas enfouir sous ce projet.

P.S.: Comment un maire affirmant être contre ce projet et qui est préfet de la MRC a-t-il pu signer et accepter une telle demande? Moi, je croyais que le mandat premier de tout bon maire est avant tout de représenter les intérêts de ses citoyens.

Lise VIGEANT
Citoyenne de Mont Saint-Grégoire, résidente du rang Grand-Bois

2 FOIS PLUS de CHOIX et de SERVICE

SATURN SAAB ISUZU

RIVE-SUD ET MONTRÉAL CENTRE-VILLE

SATURN SC1 1999
189$ PAR MOIS

RODEO 1999
309$ PAR MOIS

SAAB 900 S 1999
377$ PAR MOIS

VOITURES D'OCCASION de SATURN

VOYEZ NOTRE GRAND CHOIX

SITE WEB: www.gravel.qc.ca

*Basé sur un bail de 36 mois, 60 000 km inclus, 12¢ du km excédentaire. Comptant ou échange équivalent: Saturn: 2000$, Rodeo: 3900$, Saab: 5000$. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Photos à titre indicatif.

MONTRÉAL

SATURN SAAB ISUZU

PLACE VILLE MARIE

COIN CATHCART & McGILL COLLEGE

VENTES: 861-2000 • SERVICE: 769-5353

RIVE-SUD

SATURN SAAB ISUZU BROSSARD LTÉE

(ANGLE 132 ET PONT CHAMPLAIN)

5950, BOUL. MARIE-VICTORIN, BROSSARD

TÉL: (514) 672-2500 • FAX: 672-2600

041089-c17

Un homme de coeur et de confiance

Monsieur le directeur,

Je demande à tous les Johannais qui ont du coeur, un bon jugement, mais surtout une bonne mémoire, de lire bien attentivement cette lettre. Le rôle d'un maire pour les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu est de savoir que l'on peut compter sur celui-ci, qu'il peut comprendre et surtout écouter ces derniers et ainsi être capable de vivre tous les problèmes quotidiens auxquels peuvent faire face plusieurs d'entre nous.

Il faut aussi bien sûr que celui-ci puisse s'occuper de la gestion et des finances de notre ville.

Je crois bien que Myroslaw Smereka a tout à fait rempli cette mission durant ces quatre (4) dernières années.

Maintenant, rappelez-vous le verglas 98, cet homme a vécu minute par minute la peur et l'insécurité des citoyens avec eux, il n'a jamais reculé devant les demandes et les besoins dont avaient besoin les Johannais, il s'est battu verbalement pour nous, pour que tous les Johannais puissent profiter des services offerts et de la protection.

Il n'a pas hésité à verser un petit budget pour pouvoir offrir un service et des soins pour sauver les compagnons de vie préférés des Johannais, c'est-à-dire les animaux. Ceci nous fait voir quel homme de coeur peut être notre maire actuel.

Nous reprochons souvent à nos politiciens de rouler en grosse voiture, d'être habillés comme des cartes de mode, etc. en d'autres mots qu'ils nous coûtent cher, je ne sais si vous êtes au courant mais notre maire n'a pas de voiture, il va souvent travailler à pied ou à bicyclette, il demeure dans un édifice à logement dans un 4 1/2, il est comme vous et moi, Monsieur et Madame Tout-le-monde. Mais ce n'est pas parce qu'il est comme M. et Mme Tout-le-monde qu'il ne peut gouverner notre ville, non, car cet homme est un homme très instruit, avec une grande force de caractère.

Pour terminer, demandez-vous quelle est la définition d'un Maire, si je peux me permettre de vous répondre eh bien, voilà ma définition: Un homme de coeur et de confiance, capable d'être à l'écoute de ses citoyens, et d'une grande force de caractère, quelqu'un qui nous représente bien, nous, les Johannais.

S.V.P. pensez-y! ✓

Roxanne ARNAUD

Je ne puis que vous féliciter

Monsieur Renel Bouchard.

J'ai lu avec vif intérêt l'allocution que vous avez prononcée lors du dîner mensuel de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu le 16 septembre dernier. Je ne puis que vous féliciter pour la teneur et la véracité de vos propos. C'est ce genre de stimulation intellectuelle qui alimente les débats sur des questions fondamentales et qui, à leur tour, permettent à notre région de prospérer. Vous avez fait le tour des enjeux avec brio!

Il ne reste qu'à espérer que les vrais leaders, ceux qui ont une vision, de l'audace et des convictions, se démarquent. Je serai à l'écoute au cours des prochaines semaines... et particulièrement lors du dîner du 21 octobre prochain. ✓

Robert CANTIN
Candidat indépendant au poste de conseiller municipal District #5 à Saint-Luc

Risque d'erreur

Monsieur le directeur,

En réponse à la chronique intitulée «June Galipeau a perdu sa crédibilité», en date du 16 septembre dernier, je me permets de souligner le point suivant: si June Galipeau doit perdre une partie de sa crédibilité à cause du dépliant électoral rempli de fautes, fait inadmissible si 80% de son temps a été consacré à la lecture de documents... que penser du journal Le Canada Français, principal organe d'information de la région qui se permet de mal identifier les photos de Pauline Marois, Louise Harel et Louise Beaudoin dans son édition du 9 septembre dernier?

Je pense que quand, on «délègue» il y a un risque d'erreur, que l'erreur est humaine et que ce n'est pas une raison suffisante pour «perdre la face»...

Louise GALIPEAU
sans parenté aucune avec June Galipeau

P.S.: J'ai toujours autant de respect et pour June Galipeau et pour Le Canada Français, car ce n'est pas facile d'être le point de mire de la population...

Le 1er novembre 1998, votons

Parti Johannais

Robert Lafontaine
à la mairie

Claude Denis
Conseiller Saint-Eugène
District #1

Patrice Leroux
Conseiller N.-D.-L.
District #2

Guy Labrie
Conseiller centre-ville
District #3

Stéphane Legrand
Conseiller SaintEdmond Saint-Lucien
District #4

Benoit Joubert
Conseiller Saint-Gérard
District #5

Roger Garceau
Conseiller N.-D.-A.
District #6

Michelle Power
Conseiller Normandie Est
District #7

Jean Lamoureux
Conseiller Normandie Ouest
District #8

Choisir le Parti johannais, c'est oser aller vers le changement.

Soyez gagnant!

Votez pour le Parti johannais!

Le programme du Parti johannais vous sera distribué prochainement dans tous les foyers

Parti Johannais

FAIT CONFIANCE AUX JOHANNAIS
Un vrai parti ***pour vous!***

Autorisée et payée par Clément Brisson, agent officiel

043067-c17-nr

Avocate et médiateure

Carole Charron

Avocate & Médiateure
Divorce, Séparation
Garde Légale
Adoption
Responsabilité médicale
Chutes, Blessures
S.A.A.Q.
Incorporation, Injonction

Des solutions à la portée des gens!

Plus de 13 ans d'expérience

Prenez rendez-vous et discuter calmement de vos problèmes!

1315, Grenade, Chambly
130, de Mortagne #201, Boucherville

Accès Total 990-2644

221709-c15-r

Il accuse Smereka de torpiller la fusion

Lanciault se voit dans une «lutte à deux»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pendant que les organisateurs du camp de Gilles Perreault font, plus ou moins discrètement, circuler des chiffres de «leurs» sondages pour tenter de démontrer que leur candidat est bon deuxième, tout juste derrière le maire Myroslaw Smereka, le chef de l'Équipe Lanciault, Robert Lanciault, rapplique avec sa propre évaluation de la campagne à la mairie.

À un mois du scrutin du 1er novembre, il déclare que la course à la mairie est maintenant une «lutte à deux», une bataille «très serrée» engagée entre lui et le maire Myroslaw Smereka, dans laquelle ne figurent plus les Gilles Perreault et Robert Lafontaine.

Lundi, lors d'une rencontre avec le journal, il s'est livré à ses plus dures attaques contre le maire sortant depuis le début de la campagne électorale, l'accusant notamment d'avoir volontairement torpillé le dossier de la fusion avec Saint-Luc et Iberville.

«Je pense que le maire Smereka a fait exprès pour faire avorter le dossier de la fusion parce qu'il avait peur de se faire battre par le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, dans l'élection qui aurait suivi la fusion. C'est aussi clair que ça», soutient M. Lanciault.

Traçant le bilan des années Smereka, il l'accuse d'avoir agi en solitaire, sans consulter ses fonctionnaires et les membres du conseil municipal: «Comment oublier les nombreux conflits avec les conseillers et les cadres de la ville? Comment passer sous silence la bataille mémorable avec l'ex-directeur général, une crise qui a créé un climat de suspicion, de division et de méfiance à l'hôtel de ville?»

Il a par ailleurs reproché au maire de ne pas avoir livré la marchandise dans la relance du centre-ville. «Ça n'a pas été très compliqué de se trouver un local électoral au centre-ville. Des locaux vacants, il y a en à gogo», a déploré M. Lanciault.

Le candidat à la mairie a d'autre part souligné l'échec de la réorganisation administrative, qui a coûté plus de 100 000 $, avec des cadres supérieurs qui ont refusé leurs nominations. Il déplore du même souffle que le nouveau directeur général ait été embauché de façon permanente pendant des discussions de fusion.

(Photo Rémy Boily)

«Le maire Smereka a fait exprès pour faire avorter le dossier de la fusion parce qu'il craignait de se faire battre à une élection contre Gilles Dolbec», déclare le candidat à la mairie Robert Lanciault.

M. Lanciault manifeste des inquiétudes sur le dossier informatique et sur la situation budgétaire, particulièrement sur le remboursement par Québec de la totalité des dépenses de 6 millions facturées lors de la crise du verglas.

Il blâme le maire pour avoir manqué de leadership dans le dossier de la promotion touristique et de ne pas «s'être levé bien fort pour la région» dans le dossier de l'usine d'éthanol.

M. Lanciault critique aussi le maire Smereka qui avait promis de consulter les citoyens mais qui ne l'a pas fait dans les dossiers de Sobeys, de l'impact budgétaire des travaux reliés au refoulement des égouts, de l'acquisition de l'aéroport et du réaménagement du théâtre des Deux Rives.

Des reproches que le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, a écouté sans broncher, lui qui faisait partie de ce même conseil municipal qui n'avait pas mis la consultation comme priorité à son agenda.

Gel de taxes pour 4 ans

C'est d'ailleurs à son candidat Jean Grimard que le chef de l'Équipe Lanciault a demandé de présenter le programme électoral en matière de fiscalité et de taxation.

D'entrée de jeu, M. Grimard a condamné le processus budgétaire sous le règne du maire Smereka, «un exercice théorique et souvent farfelu». Il a noté que lors du second budget, la grande suggestion du maire avait été de recommander de remplacer la directrice des Loisirs, Lucie Dallaire, par l'un de ses subalternes, Louis Michaud, «pour la seule raison qu'il ne s'entendait pas bien avec Lucie Dallaire».

M. Grimard estime que s'il y avait eu une équipe élue à l'hôtel de ville plutôt que des conseillers indépendants, le processus budgétaire aurait été grandement amélioré et plus efficace.

L'Équipe Lanciault promet le gel de la taxe foncière, le gel du salaire des élus et le gel de la masse salariale jusqu'en 2002.

Le compte de taxes sera étalé sur quatre versements plutôt que deux afin de permettre aux contribuables de mieux respirer.

Par ailleurs, l'Équipe Lanciault veut notamment mettre sur pied un système de gestion par activité à l'hôtel de ville et exercer un contrôle du rendement et des coûts. «C'est la suite de la réorganisation administrative qui n'a pas été faite», précise Jean Grimard.

Développement économique

Sur le front du développement économique, le programme présenté par le candidat dans St-Edmond/St-Lucien, André Campbell, prône l'exercice d'un «leadership rayonnant non seulement sur le territoire de la ville mais également sur la région».

L'Équipe Lanciault, qui prône un parc régional d'affaires et industriel le long de l'autoroute 35 à Saint-Luc, promet de «développer une saine complicité» avec le monde des affaires afin de créer un climat de confiance propice aux investissements.

S'il est élu maire, Robert Lanciault entend enfin s'impliquer et appuyer les démarches du Campus du Fort Saint-Jean avec les autorités fédérales et provinciales, notamment en siégeant au conseil d'administration du Campus.

Lanciault veut redonner un «second souffle» au centre-ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il ne présente pas de candidats au centre-ville, Robert Lanciault est très clair quant à ses préférences. «Nous appuyons Philippe Lasnier», déclare-t-il sans aucune restriction.

Lundi, il a demandé à son candidat dans NDL, Jacques Salvail, de présenter les grandes lignes de son programme de relance du centre-ville.

L'Équipe Lanciault s'engage à redonner un «second souffle» au Vieux-Saint-Jean.

Démolition de bâtiments vétustes

Elle préconise l'acquisition pour fins de démolition des immeubles délabrés ou orphelins du centre-ville, dont les terrains pourraient servir à des fins publiques, communautaires, de stationnement ou à des projets intégrés.

L'Équipe Lanciault veut convertir en promenade et stationnement d'appoint le quadrilatère formé des rues Richelieu, Saint-Jacques, la Bande du canal et la rue Saint-Charles.

Elle veut également convertir en promenade et stationnement d'appoint le quadrilatère formé de la rue Richelieu, de la rue du Quai, de la rue Saint-Georges au Nord et le bâtiment principal de l'usine Kraft Paper au sud. La relocalisation de la Kraft Paper dans le parc industriel est également au programme.

Robert Lanciault souhaite d'autre part prolonger la Place du Marché jusqu'à la rue Richelieu ou jusqu'à la Place du Quai.

En matière de sécurité, il favorise la surveillance électronique des secteurs à risque et l'instauration d'une patrouille policière pédestre et à vélo dans le Vieux-Saint-Jean.

La densification du centre-ville par l'habitat sera d'autre part favorisé par des mesures fiscales.

Enfin, Robert Lanciault veut ouvrir au public le site du Campus Fort Saint-Jean en aménageant des voies d'accès piétonnières et cyclables qui le relieraient au Vieux-Saint-Jean.

Pierre Lord abandonne la course dans NDA

LOUISE BÉDARD

Un mois après avoir annoncé sa candidature comme candidat indépendant dans le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice, Pierre Lord, 50 ans, abandonne la course. Il ne sera pas sur les rangs aux élections municipales du 1er novembre prochain.

D'abord courtisé par les équipes de Robert Lanciault et de Robert Lafontaine, l'ancien commissaire d'écoles avait décidé de faire le saut en politique municipale à titre de candidat indépendant.

Mais au cours des dernières semaines, il n'aura pas réussi à mettre sur pied une organisation pour le mener à la victoire. Il explique qu'il voulait s'entourer d'une équipe de personnes d'action et d'idées.

«Je voulais être représentatif de personnes énergiques, créatives et impliquées pour qui la politique signifiait intégrité, respect et vision», déclare-t-il. Malheureusement les personnes approchées n'étaient pas disponibles. M. Lord renonce donc à mener seul une campagne électorale.

Par respect pour les électeurs de son quartier, il annonce immédiatement son retrait. Il ne se prononce pas en faveur de l'un ou l'autre des autres candidats en lice dans NDA. Tout comme il n'appuiera pas de candidat à la mairie. ✓

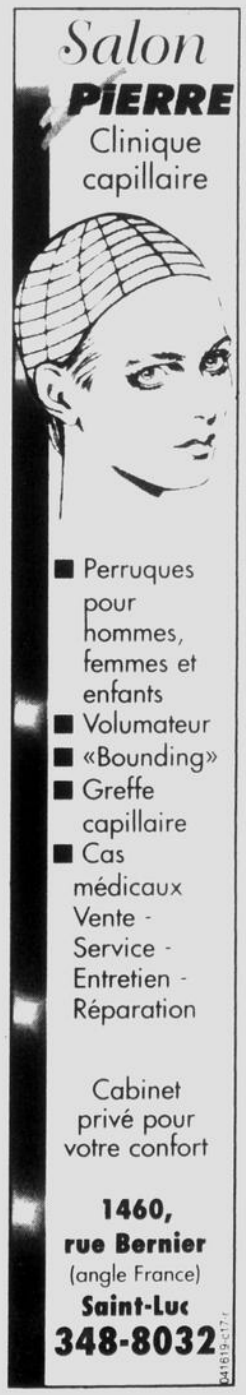

Perreault dénonce la gestion «nocive» du maire

«La population est profondément déçue de Smereka»

Faisant le bilan des années Smereka, le candidat à la mairie Gilles Perreault affirme que la population est profondément déçue d'une gestion qui a été «nocive» sur tous les plans pour Saint-Jean-sur-Richelieu.

«L'influence partisane du maire a été nocive, tant auprès des organismes et des intervenants du milieu qu'auprès des gouvernements supérieurs. M. Smereka est seul. Il n'a pu faire confiance à personne et très peu de personnes peuvent désormais lui faire confiance», déclare le directeur général du cégep en faisant le bulletin du maire.

Dépliant électoral en mains, M. Perreault rappelle qu'en 1994 M. Smereka avait promis un assainissement des finances publiques, un nouveau dialogue entre citoyens et élus, un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville, le développement de Saint-Jean comme centre touristique régional, le maintien et la venue d'industries, le développement des institutions culturelles et un avenir pour l'ancien collège militaire.

Début de ghetto

«M. Smereka a bien peu réalisé et ce qu'il laisse derrière lui est un bien triste bilan», souligne-t-il en estimant d'abord que les promesses du maire envers la revitalisation du centre-ville n'ont pas été tenues.

Il note que contrairement à Saint-Hyacinthe ou Granby où il y a des centres-villes dynamiques et prospères, celui de Saint-Jean est pauvre, sans sécurité, sans achalandage commercial, mal déneigé, peu propice à l'habitation et ressemble à un «début de ghetto» avec de la drogue, de la prostitution et des bagarres.

Il reproche au maire de ne pas avoir su collaborer avec les organismes et les commerçants et de s'être, somme toute, désintéressé du centre-ville et du Vieux-Saint-Jean.

Débandade

Sur le front des finances publiques et de la gestion administrative, le candidat à la mairie parle d'une triste période de dégradation financière et de débandade à l'hôtel de ville.

«Avec une dette de 88 millions, nous serons bientôt devenus citoyens d'une des villes les plus endettées du Québec alors que les villes concurrentes diminuent leur dette», dit-il.

Gilles Perreault considère que le maire sortant ne s'est pas montré très responsable des finances municipales et il ne croit pas, dans le contexte budgétaire actuel, qu'il pourrait remplir sa promesse de gel des taxes dans les années futures.

En ce qui concerne la réorganisation administrative, il n'hésite pas à parler d'un échec: «Beaucoup de gens ont appris par les employés eux-mêmes que la fonction publique municipale est désorientée et démotivée et que le nouveau directeur général ne reçoit qu'un appui partiel du conseil municipal et des employés. Ces échecs sont lourds de conséquence pour l'avenir.»

«Ça végète»

M. Perreault estime par ailleurs que «ça végète» à Saint-Jean dans les secteurs du tourisme du développement industriel, de la création d'emplois et de la construction résidentielle, un dernier domaine où seule Saint-Luc s'affirme.

«Le monde des affaires est-il un monde qui répugne à M. Smereka? On ne pourra jamais aider les plus démunis si on ne crée pas ici de la richesse et de la prospérité», critique-t-il.

Il ajoute que le projet du Centre des congrès végète lui aussi dans l'incertitude et l'indécision tandis que personne à Saint-Jean ne peut identifier des activités nouvelles et importantes qui soient dues à l'instigation du maire Smereka dans les activités culturelles, sportives ou artistiques.

En matière de relations avec les gouvernements supérieurs, le dg du cégep qui, lui-même, n'a pas toujours été tendre envers son gouvernement, déclare que quiconque suit la vie politique sait que le maire Smereka connaît de sérieuses difficultés à être reçu à Québec et que sa carrière de «diplomate» ne va pas mieux à Ottawa.

Comme tous les autres candidats, Gilles Perreault multiplie les poignées de mains depuis le début de la campagne électorale.

Il accuse enfin le maire d'avoir fait un travail de démolition plutôt que de concertation à la Corporation du Campus du Fort Saint-Jean.

Perreault donne son appui au PPU du Vieux-Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

«Enfin un vrai projet de revitalisation du centre-ville et du Vieux-Saint-Jean», déclare le candidat à la mairie Gilles Perreault après avoir pris connaissance du programme particulier d'urbanisme (PPU) proposé par la firme d'urbanistes «Daniel Gauthier et Associés».

«La ville a devant elle un plan d'action réaliste et dynamique. Il faut adopter le PPU et débuter sa mise en oeuvre dès l'étude du prochain budget municipal de novembre», dit-il.

Une soirée publique d'information sur le PPU doit se tenir mardi prochain, le 6 octobre, à compter de 19 heures au Centre culturel Fernand-Charest, au 190 rue Laurier, dans la salle du Théâtre du Vieux-Saint-Jean.

M. Perreault considère que les orientations stratégiques majeures proposées dans le PPU correspondent aux «besoins criants» du centre-ville et permettront de mettre en oeuvre sa relance économique, sociale et culturelle.

«Le centre-ville doit redevenir le centre récréo-touristique administratif et d'affaires de la région», insiste le candidat. Il s'engage à proposer et à défendre les investissements de 5 M$ en dix ans recommandés dans le PPU.

Il veut aussi proposer et défendre des subventions pour la rénovation résidentielle et des façades commerciales. Il propose aussi l'amélioration de la sécurité par des patrouilles à pied et à vélo et la surveillance par caméras tout en faisant du déneigement une «priorité absolue».

Enfin, il veut entamer des discussions avec le ministère de la Défense et la Corporation du Fort Saint-Jean quant au prolongement d'une piste cyclable et piétonnière le long de la rivière et sur le terrain de l'ancien Collège militaire afin de permettre une liaison avec le parc municipal et Saint-Eugène.

La P'tite Guinguette
GRANDE OUVERTURE
Vendredi 2 octobre
Musique continuelle des années 50 et 60
Bienvenue aux «Baby-boomers»
Les beaux week-ends d'octobre
Une consommation gratuite
Avec tout repas, une consommation gratuite vous sera offerte à la P'tite Guinguette au bar du 2e étage
Heures joyeuses de 5 h à 7
Spécialités: bœuf et fruits de mer
La succulente cuisine de Paul Hernandez
180, rue du Quai, Saint-Jean-sur-Richelieu 358-2370

Rencontre publique le 14 octobre

Les candidats à la mairie devant Solidarité populaire

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les quatre candidats à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu, le maire sortant, Myroslaw Smereka, et les aspirants Robert Lafontaine, Robert Lanciault et Gilles Perreault, participeront à une rencontre publique organisée par Solidarité populaire du Haut-Richelieu.

Ils seront reçus à la tribune de Solidarité populaire le mercredi 14 octobre à 13h30 au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier.

Pour les quatre candidats, cette rencontre précédera d'une semaine leur présence devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu qui les recevra à son tour le mercredi 21 octobre à 18 heures au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean.

Le président de Solidarité populaire du Haut-Richelieu, Pierre Cajolais, invite les associations communautaires ainsi que toute la population à venir s'informer et à poser des questions aux quatre candidats.

Quelques jours avant la rencontre, une série de questions, préparées par les organismes communautaires, seront remises aux candidats. Ils porteront sur plusieurs aspects de la vie communautaire, notamment sur le développement de l'économie sociale.

En principe, le maire Myroslaw Smereka, qui s'est fait le champion de l'économie sociale depuis que ses appuis se sont affaiblis dans la communauté des affaires, devrait être comme un poisson dans l'eau lors de cette rencontre. M. Smereka cultive d'ailleurs méticuleusement ses relations auprès des organismes communautaires.

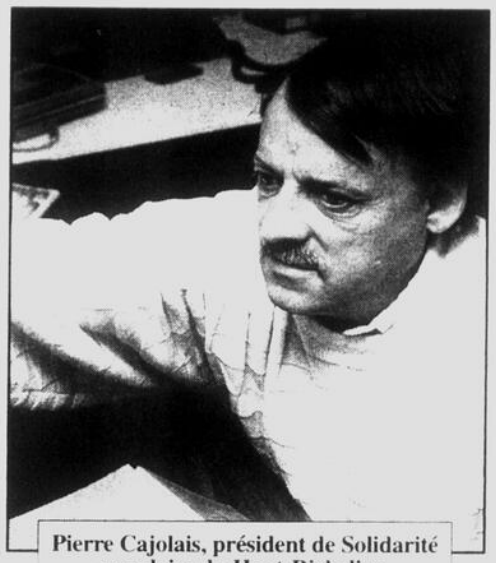

Pierre Cajolais, président de Solidarité populaire du Haut-Richelieu.

Les trois autres candidats pourront profiter de ce rendez-vous pour exposer plus en détail leur programme politique face aux associations socio-communautaires qui sont un peu plus de 80 dans la seule ville de Saint-Jean.

C'est le vice-président de Solidarité populaire et curé de la paroisse Saint-Eugène, Maurice Rainville, qui agira à titre de modérateur de cette activité.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Achetez maintenant
et payez sur
1 AN
en 12 versements égaux
SANS INTÉRÊT*
*Sur approbation de crédit.
Achat minimum requis. Détails en magasin.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
60$
de rabais
Sur présentation de ce coupon au moment de l'achat d'une paire de lunettes complete de prescription (verres et monture) à prix régulier.
Ne peut être jumelé avec aucune autre offre. Valide jusqu'au 31 octobre '98
SERVICE 1 HEURE*
* Sur lentilles disponibles en stock
60 Succursales. Carrefour Richelieu Tél.: 349-6735

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Docteure Natascha Courcelles
Optométriste

VOTRE OPTOMÉTRISTE DE FAMILLE CHEZ GREICHE & SCAFF, LE SPÉCIALISTE DE LA VISION.

Dans le système de distribution des soins de la santé, votre optométriste chez Greiche & Scaff est le professionnel de première ligne de la santé oculo-visuelle, donc le premier à consulter au moindre symptôme (vision embrouillée, douleurs oculaires, vision double, etc.).

Votre optométriste chez Greiche & Scaff a pour rôle:

* d'examiner de façon entière et globale le système oculo-visuel et ses diverses composantes.
* d'établir un bilan de votre santé oculaire et, suite au diagnostic,
* de traiter, s'il y a lieu, les problèmes visuels par les différentes options mises à sa disposition.

L'EXAMEN OCULO-VISUEL

Un examen optométrique complet comprend deux volets:

1. L'examen de la VISION (aspect **visuel**).
2. L'examen de la SANTÉ DES YEUX (aspect **oculaire**).

C'est pourquoi l'examen est dit **oculo-visuel**. Il sert à formuler un diagnostic précis. Il permet à votre optométriste, de vérifier l'état des fonctions visuelles ainsi que de la santé des yeux.

Votre optométriste débutera l'examen en procédant à l'**histoire de cas:** antécédents familiaux et personnels (santé oculaire et générale), votre histoire visuelle, vos occupations et vos loisirs.

Puis, il procédera à l'**examen des fonctions visuelles.**

L'ACUITÉ VISUELLE AVEC OU SANS CORRECTION

Cette procédure vise à vérifier l'état initial de votre vision, soit par sa capacité de discrimination. Avec lunettes ou lentilles de contact, elle permet d'en évaluer la justesse. C'est le test classique avec les lettres de taille décroissante.

Le résultat est noté sur 20 (20/20) ou sur 6 (6/6), selon le système anglais ou métrique.

LES TESTS PRÉLIMINAIRES

Avec plusieurs tests, votre optométriste de famille chez Greiche & Scaff évalue la binocularité (facilité à utiliser les deux yeux ensemble) du patient, la capacité des deux yeux à intégrer leurs images afin de former la 3e dimension (perception de la profondeur). À cette étape, votre optométriste évaluera les trois degrés de fusion, les mouvements des yeux et la stéréoscopie ou perception de la profondeur.

* **La vision des couleurs**
* **Les réflexes pupillaires**
* **Les tests de réfraction**
* **Les tests de santé oculaire**

Les tests de santé oculaire permettent à votre optométriste de mesurer et d'évaluer la santé de votre oeil ainsi que les manifestations de maladies systémiques sur le plan oculaire. Voici les tests en question:

* **La biomicroscopie**
* **La pression intra-oculaire**
* **L'ophtalmoscopie**
* **Les champs visuels**

POUR VOS YEUX ET VOTRE VISION,
VOYEZ VOTRE OPTOMÉTRISTE DE FAMILLE
GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Carrefour Richelieu
Pour rendez-vous: 349-6735

235518-17-0

Le maire s'engage à développer l'industrie touristique

«La fusion n'est pas un enjeu mais une réalité»

- Myroslaw Smereka

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pendant que ses adversaires à la mairie l'accusent tous d'avoir été le principal obstacle à la fusion avec Saint-Luc et Iberville au cours de son mandat, le maire Myroslaw Smereka rétorque que s'il ne parle pas de fusion dans son programme électoral, c'est tout simplement parce que ce n'est pas un enjeu mais une «réalité».

Il ajoute même que le regroupement municipal est une réalité «incontournable» et que le processus de fusion est amorcé de façon claire.

Le maire Smereka fait ainsi référence à l'échéancier de travail qui a été convenu en juin entre les trois maires et les directeurs généraux de Saint-Jean, d'Iberville et de Saint-Luc lors d'une rencontre tenue au bureau du député Roger Paquin.

Selon cette entente, rappelle-t-il, la date du 15 novembre 1998 a été fixée pour que l'ensemble des études de fusion soient mises à jour pour que les municipalités puissent préparer leur budget et un protocole de fusion qui devrait être disponible en janvier 1999.

«J'avoue avoir été assez étonné de voir Lanciault vouloir une fusion avec Saint-Luc d'abord. À ce que je sache, Iberville est toujours impliquée dans le processus et il ne faut pas blâmer le maire Jean Rioux de défendre les intérêts de ses concitoyens comme Gilles Dolbec le fait à Saint-Luc et moi à Saint-Jean», dit-il.

«Smereka est pour la fusion et ça fait partie d'une démarche dans laquelle on est engagé dans le meilleur intérêt des citoyens», ajoute le maire.

Développement touristique

Dans un autre ordre d'idée, le maire Myroslaw Smereka s'engage à travailler au développement de l'industrie touristique au cours d'un second mandat.

«Le secteur touristique est un secteur prometteur d'emplois au sein même de notre ville», déclare-t-il dans un communiqué.

Il précise que le tourisme est une industrie en croissance constante et la première industrie mondiale, que la création d'emplois dans le secteur touristique est moins coûteuse que dans les autres secteurs et que ces emplois profitent dans une proportion de 25% à des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Le cyclisme de randonnée, les sports nautiques, la mise en valeur du potentiel historique et le tourisme d'affaires sont les quatre créneaux dans lesquels il croit que les efforts de développement de l'industrie touristique doivent être consacrés.

Il réitère son appui au projet de la mise sur pied du Centre des congrès du Haut-Richelieu: «C'est par centaines que les congressistes envahissent déjà certaines villes du Québec et Saint-Jean-sur-Richelieu se doit d'être sur cette liste.»

Le maire estime aussi qu'il faut faire d'une pierre deux coups en profitant de la revitalisation du centre-ville pour développer le «Saint-Jean historique».

Photo: Jacques Paul

Le maire Myroslaw Smereka s'entretient ici avec son attaché de presse, Stéphane Perreault, tout en ne négligeant pas de jeter un coup d'oeil vers la caméra de notre photographe.

«Le programme particulier d'urbanisme (PPU) tombe donc à point. Plusieurs aménagements sont proposés afin de rehausser et améliorer l'achalandage bénéficiant aux divers commerçants comme les bars, les terrasses et les restaurants», conclut-il. ✍

«Smereka ne fera jamais la fusion»

- Robert Lafontaine

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Alors que le maire Smereka affirme que la fusion est une réalité et non un enjeu électoral, le conseiller de NDL et candidat à la mairie, Robert Lafontaine, qui a siégé avec lui pendant quatre ans, affirme que le maire ne fera jamais la fusion.

Il ajoute même qu'un vote pour Smereka est l'assurance que la fusion ne se réalisera pas. Selon lui, le dernier épisode des tiraillements relativement à l'agenda du comité d'étude d'une régie intermunicipale des Incendies témoigne de l'attitude du maire Smereka envers la fusion.

Ne ménageant pas ses critiques contre le maire sortant, le chef du Parti johannais prévient les électeurs que «reporter Smereka à l'hôtel de ville serait de confiner Saint-Jean-sur-Richelieu à un rôle de triste banlieue sans âme et plongera la ville dans un marasme sans issue».

Il blâme les conseillers Yves Denis, René Galipeau et Germain Granger pour avoir appuyé sans réserve le maire, créant ainsi de la division et de l'instabilité au sein du conseil municipal comme l'a illustré le dossier de l'embauche du directeur général. «Yves Denis, ajoute-t-il, ne pose plus de question sur les finances depuis que Roger Theriault est là.»

Robert Lafontaine considère par ailleurs que la candidature à la mairie de Gilles Perreault est de la même trempe que celle du maire Smereka, «dans le même style mais avec plus de rhétorique».

«Ce serait un maire qui se présenterait comme le sauveur d ela situation mais qui ne ferait aucune place aux conseillers. Avec Perreault, ce serait du déjà vu, un retour en arrière», soutient le chef du Parti johannais.

À un mois du scrutin, il s'en prend aussi au chef de l'Équipe Lanciault. «M. Lanciault nous parle de son bulldozer et il ne veut pas augmenter les taxes. C'est un paradoxe. Il faut faire attention au portefeuille de la ville. Avant de bâtir et de se lancer dans des travaux de toutes sortes, il faut s'assurer que le solage est correct en contrôlant les finances municipales.»

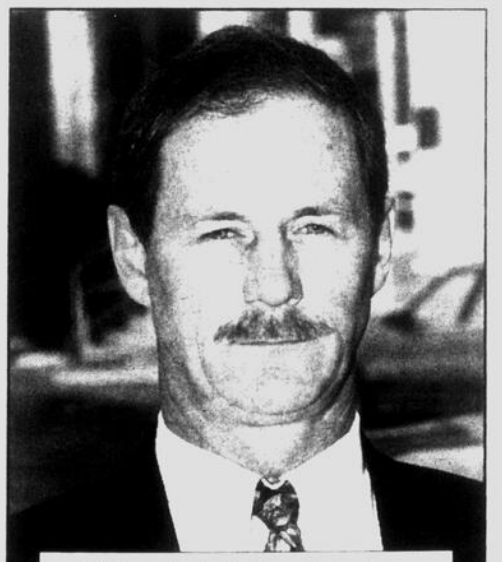

Robert Lafontaine multiplie les attaques contre ses adversaires.

M. Lafontaine se demande aussi si en voulant envoyer Sobeys à Saint-Luc, M. Lanciault cherche à protéger l'intérêt public des Johannais ou les intérêts de certaines personnes autour de lui.

Il lui reproche également de diriger un parti qui n'a pas de candidats dans tous les districts électoraux. «Est-ce parce qu'il considère qu'il y a seulement des derniers de classe dans Saint-Eugène qu'il n'a pas trouvé de candidat», questionne-t-il.

Pour le chef du Parti johannais, qui dévoilera la semaine prochain son programme électoral, il n'y a pas de doute que c'est pas le biais d'un véritable parti politique décentralisé et qui donne la parole aux citoyens que passe le progrès de Saint-Jean-sur- Richelieu. ✍

Derby de démolition dans l'affichage...

MARC-O. TRÉPANIER

La guerre de l'affichage a pris l'allure d'un derby de démolition depuis la semaine dernière alors que tous les candidats à la mairie déplorent la destruction de leurs panneaux respectifs.

Des candidats dans les quartiers, comme Yves Denis dans St-Edmond/St-Lucien ou Cédric Gaulin dans NDL, pour ne donner que ces deux exemples, dénoncent également le vandalisme dont a été l'objet leurs affiches.

Mise en demeure de Smereka

Le vandalisme a pris tellement d'ampleur que le maire sortant, Myroslaw Smereka, a même jugé utile de faire parvenir une mise en demeure à ses adversaires, livrée par huissier s.v.p.!

«Les affiches et les pancartes de notre candidat se font systématiquement arracher ou endommager. La vitesse à laquelle les dommages se produisent et l'ampleur de la situation nous laissent croire qu'il s'agit d'une situation coordonnée et planifiée en ce sens. À ce stade-ci, nous ne pouvons plus présumer de la bonne foi des organisations adverses», écrit son conseiller juridique, Me Éric Lazure, dans cette mise en demeure dont copie a été adressée au directeur du scrutin, Me Jacques Jutras.

Tous les candidats à la mairie et leurs organisateurs, tout comme le camp Smereka, dénoncent ces actes de vandalisme et demandent aussi à leurs adversaires de jouer fair-play. ✍

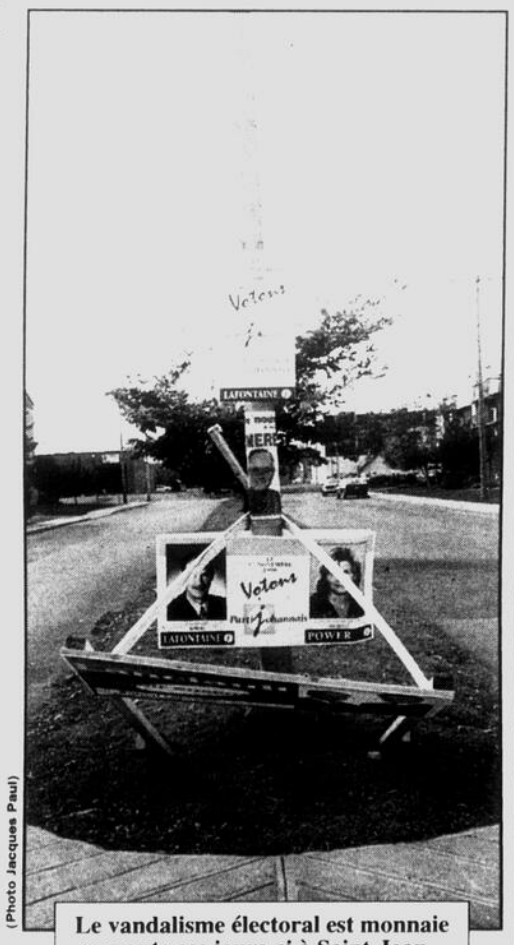

(Photo Jacques Paul)

Le vandalisme électoral est monnaie courante ces jours-ci à Saint-Jean...

Candidat indépendant dans le Vieux-Saint-Jean

François Brière entend défendre le centre-ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Après le candidat indépendant Philippe Lasnier et le représentant du Parti johannais, Guy Labrie, un troisième aspirant se lance dans la course à la succession de Lise Dallaire-Durocher dans le district du Vieux-Saint-Jean.

L'homme d'affaires François Brière, propriétaire de l'ancien hôtel National, tout juste devant l'hôtel de ville, rêve de traverser la rue pour devenir le leader du centre-ville au sein du conseil municipal.

Âgé de 34 ans et natif de Saint-Jean, dans le quartier Saint-Edmond, François Brière réside dans le Vieux-Saint-Jean. Après avoir étudié en marketing au cégep, il a été douanier à Lacolle de 1987 à 1993.

Il s'en ensuite lancé dans l'immobilier en faisant l'acquisition et la rénovation d'immeubles à logements. Il a notamment acheté et rénové l'hôtel National en 1993, où il a opéré jusqu'à tout récemment la salle de réception et le resto-bar, maintenant loués à des sous-traitants. M. Brière est actuellement propriétaire d'une trentaine de logements dans le Vieux-Saint-Jean et dans NDA.

S'il reconnaît d'emblée que son adversaire Philippe Lasnier a une longueur d'avance, depuis le temps qu'il fait campagne, M. Brière pense qu'il peut créer un momentum en sa faveur d'ici l'élection du dimanche 1er novembre.

Il est candidat indépendant et il n'a pas l'intention, à moins que cela devienne impératif pendant la campagne électorale, d'appuyer un candidat à la mairie.

«J'ai toujours rêvé de faire de la politique et le timing est bon pour moi. Mes affaires me laissent suffisamment de temps pour m'impliquer au municipal et donner un coup de pouce au centre-ville», déclare-t-il.

«Je pense qu'il y a de l'ouvrage à faire dans le quartier. On a toujours l'impression de tourner en rond. Ça fait longtemps que le centre-ville est représenté par la même personne au conseil municipal et les chicanes à l'hôtel de ville n'ont sûrement pas aidé le centre-ville. Je pense pouvoir apporter le sang neuf dont a besoin le Vieux-Saint-Jean à l'hôtel de ville», ajoute-t-il.

S'il entend dévoiler son programme électoral au cours des prochains jours, M. Brière souligne qu'il entend notamment se pencher sur les programmes de revitalisation.

Il estime que le dernier programme de rénovation domiciliaire a manqué sa cible en offrant de trop généreuses subventions de 10 000 $ par logement, ce qui a eu un effet restrictif sur le nombre de vieux logements réhabilités. «C'est simple. Avec des subventions de 5000 $ par logement, on aurait eu deux fois plus de projets», dit-il.

François Brière considère par ailleurs qu'il y a un manque flagrant de volonté politique vis-à-vis le centre-ville au sein du conseil municipal, ce qui a pour effet de restreindre l'action de Rues Principales et d'éparpiller les efforts de relance du Vieux-Saint-Jean.

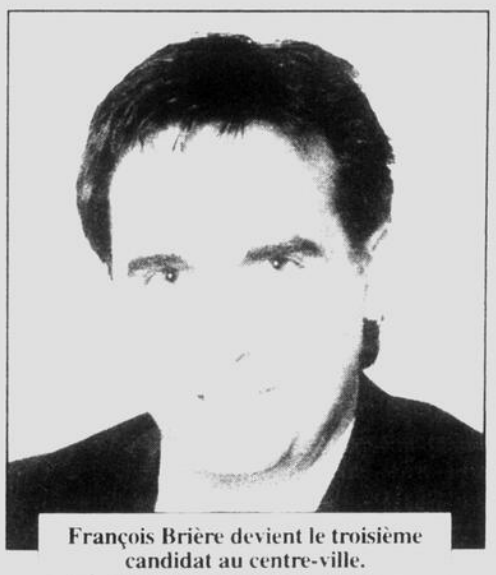

François Brière devient le troisième candidat au centre-ville.

NOUVEAU FORFAIT PAS DE CONTRAT

Détails en magasin

Téléphone cellulaire numérique

199$

35$ PAR MOIS

350 MINUTES INCLUSES

6 MOIS SANS INTÉRÊT

ExpressVu

L'UNIQUE SATELLITE NUMÉRIQUE...

- Récepteur numérique
- Télécommande
- Antenne 24"

Spécial INCROYABLE! (programmation en sus)

299$

Quantité limitée, 1 par client
Financement disponible
détail en magasin

Rég.: 499$

Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer

Service d'installation immédiate

Après la remise du fabricant

HÉBERT & GOUIN Communications

CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-5210

CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE
CARREFOUR RICHELIEU (Face au château)
600, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-8022

Bell Mobilité

041557-c17-Lg

041637-c16-d

La campagne se dessine dans Notre-Dame-de-Lourdes

GORETTE LINHARES

La campagne électorale prend une toute autre ampleur cette semaine dans le quartier Notre-Dame-de-Lourdes. Jacques Salvail, de l'Équipe Lanciault, dévoile son programme, Germain Poissant, candidat indépendant, aborde ses premières préoccupations et Cédric Gaulin, candidat indépendant, poursuit sa campagne amorcée depuis longtemps.

Jacques Salvail, vieux compagnon d'armes de Robert Lanciault, veut travailler à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du quartier, revaloriser le rôle du conseiller, non pas s'acharner contre ses trois autres adversaires du district numéro 2.

Le candidat souhaite urbaniser l'entrée ouest de la ville en consultant, bien sûr, le ministère des Transports. C'est que le secteur des carrières P. Baillargeon et Bernier offre une image peu accueillante. Urbaniser le côté ouest signifie donc planter quelques arbres, aménager le tout pour un agréable coup d'oeil explique-t-il. Candidat dans le quartier lors des élections de 1990, ce point se retrouvait d'ailleurs au coeur de son ancien programme.

Améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier NDL c'est aussi aménager une zone tampon en bordure du dépôt à neige de l'endroit. Jacques Salvail explique qu'une «butte de 10 pieds environ» cercle actuellement le dépôt à neige, un espace insuffisant d'autant plus qu'il trouve l'endroit mal entretenu. Encore une fois, il espère, s'il est élu, donner une vision plus esthétique à l'endroit.

Ses autres préoccupations électorales visent le quartier NDL, certes, mais sont tout aussi valables pour les autres districts de Saint-Jean-sur-Richelieu. M. Salvail, agent manufacturier dans le secteur des cadeaux et de la décoration, juge qu'un conseiller est à même de faire avancer d'importants dossiers, participer à la progression de toute sa ville.

Il veut donc augmenter la qualité de l'entretien du réseau routier et moderniser la signalisation sur le circuit des poids lourds, principalement sur le Chemin Grand Bernier sur lequel les véhicules «passent vite», dit-il. M. Salvail travaillera à la synchronisation des feux de circulation et à leur bon fonctionnement. Il oeuvrera aussi à la diminution des bruits occasionnés par les trains sachant qu'ils sifflent toujours à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'embellissement de son quartier est un enjeu de taille avoue Jacques Salvail, d'autant plus que des jeunes familles viennent s'installer dans les secteurs en développement de NDL. Le secteur aura certainement besoin d'un parc de plus. Le candidat aimerait aussi que tous les quartiers de la ville possèdent une piste cyclable menant à la bande du canal.

Germain Poissant

Candidat indépendant, Germain Poissant a dévoilé cette semaine quelques points de son programme électoral. Il entend être à l'écoute de ses citoyens et mettre sur pied un comité de consultation et d'information sur les nouveaux projets pour éclairer les citoyens touchés.

Il élabore cette mesure au souvenir du projet d'implantation d'un site de transbordement de Laidlaw en 1993. Il était d'ailleurs l'investigateur du mouvement de protestation. «L'implantation aurait pu passer sous silence et affecter grandement la qualité de vie des résidents. Il ne faut pas oublier qu'il y a un impact sur la valeur marchande des immeubles et résidences», explique-t-il.

La relance économique de Saint-Jean-sur-Richelieu est une préoccupation de Germain Poissant. Il estime que la ville doit abaisser les barrières administratives et politiques afin d'être accueillante pour les nouvelles entreprises.

Il juge également ridicules les délais d'obtention de permis de rénovation par exemple. «Je connais une personne qui a mis un mois pour l'obtenir, ça l'a pas de bon sens», s'exclame-t-il. Germain Poissant entend favoriser l'implantation de nouveaux projets susceptibles de créer des emplois, entre autres en se montrant présent, en donnant de l'information aux investisseurs.

Cédric Gaulin

Les deux pieds dans la campagne depuis fort longtemps, Cédric Gaulin, candidat indépendant, s'est également manifesté cette semaine. Il s'engage, s'il est élu, a livrer un rapport d'activité aux citoyens à tous les 4 mois. «Ce rapport va être payé à 100 % de ma poche. C'est un bulletin pour expliquer aux gens qu'est-ce qui s'est fait, les grands projets, le fonctionnement de la ville en mots simples», assure le candidat.

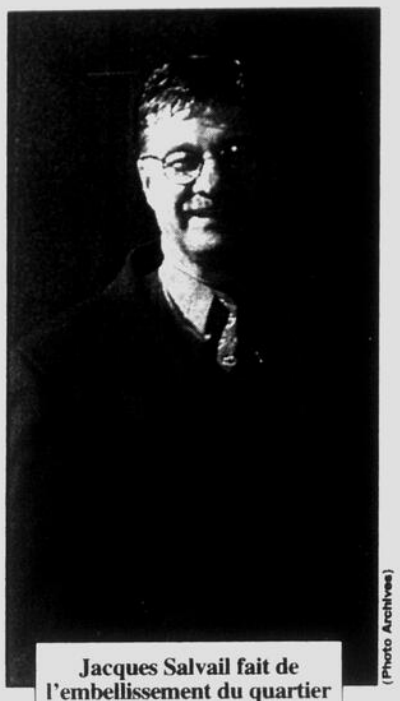

(Photo Archives)

Jacques Salvail fait de l'embellissement du quartier NDL une priorité.

Cédric Gaulin se penche également sur le dossier des cols bleus. Ces derniers pourraient être beaucoup plus efficaces s'ils pouvaient prendre quelques initiatives contrôlées sur le terrain. «Si un gars est en train de réparer un trou, il ne peut prendre l'initiative de réparer celui à côté», illustre-il. Cette mesure du gros bon sens augmentera le rendement des cols bleus.

Le jeune homme d'affaires «préconise de donner du travail aux cols bleus tout en respectant le budget.» Il avoue qu'à priori donner un quelconque contrat a l'entreprise privée semble la solution la moins coûteuse, mais bien souvent, les entrepreneurs choisis proviennent de l'extérieur de la région. Résultat: une fuite des capitaux.

Cédric Gaulin prend également un troisième engagement: «Je m'engage dès élu à apporter les correctifs requis sur les terrains résidentiels dans les secteurs en développement, à l'arrière de l'école NDL par exemple. Les nouveaux propriétaires de maisons neuves déplorent que juste à côté de leur belle maison se trouvent des amas de terres, des trous pour blesser les enfants, de l'herbe assez haute parfois l'été», conclut-il.

Le quatrième candidat du district numéro 2 est Patrice Leroux du Parti johannais.

(Photo Jacques Paul)

Il y avait 22 candidats en 1994

Déjà 26 candidats officiels à l'élection de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

À dix jours de la fin de la période de mise en candidature, on retrouve 26 candidats en lice pour l'élection municipale du dimanche 1er novembre à Saint-Jean-sur-Richelieu. La date limite du dépôt des bulletins de candidature est le vendredi 9 octobre à 16h30.

Quatre personnes ont déposé un bulletin de candidature à la mairie.

Le maire sortant et candidat indépendant, Myroslaw Smereka, affronte le candidat indépendant Gilles Perreault et deux chefs de parti: Robert Lafontaine du Parti johannais et Robert Lanciault de l'Équipe Lanciault.

22 candidats dans les quartiers

Au moment d'écrire ces lignes, quelque 22 candidats étaient officiels dans les huit districts électoraux.

Deux autres candidatures déposées hier après-midi, le dernier jour de mise en candidature, portent à 26 le nombre de candidats officiels. Il s'agit de Roger Garceau (Parti johannais) et de Gaston Dupuis (indépendant), tous les deux dans le quartier NDA.

Les candidats officiels, par ordre alphabétique, sont les suivants dans chacun des quartiers:

Saint-Eugène (district 1): Mario Bourdeau (indépendant), Claude Denis (Parti johannais) et June Gallipeau (indépendante);

Notre-Dame-de-Lourdes (district 2): Cédric Gaulin (indépendant), Patrice Leroux (Parti johannais), Germain Poissant (indépendant) et Jacques Salvail (Équipe Lanciault);

Vieux-Saint-Jean (district 3): François Briere (indépendant), Guy Labrie (Parti johannais) et Philippe Lasnier (indépendant);

St-Edmond/St-Lucien (district 4): André Campbell (Équipe Lanciault), Yves Denis (indépendant) et Stéphane Legrand (Parti johannais);

Saint-Gérard (district 5): Germain Granger (indépendant), Benoit Joubert (Parti johannais) et Diane Tanguay (Équipe Lanciault);

NDA (district 6): Nil Auclair (indépendant) et Yvan Berthelot (Équipe Lanciault);

Normandie Est (district 7): Jean Grimard (Équipe Lanciault) et Michelle Power (Parti johannais);

Normandie Ouest (district 8): France Duguay (Équipe Lanciault) et Jean Lamoureux (Parti johannais).

En 1994

Un bataillon de 26 candidats (probablement 29), c'est déjà plus qu'aux élections de 1994 alors que 22 candidats avaient brigué les suffrages.

Trois candidats s'étaient alors fait la lutte à la mairie (Myroslaw Smereka, Marie Signori-Guérin et Claude Binette) tandis que 19 candidats s'étaient affrontés dans les huit districts électoraux. Un seul district électoral avait échappé à l'élection d'un conseiller, soit Normandie Est où Jean Grimard avait été élu sans opposition.

Michelle Power s'interroge à son tour

GORETTE LINHARES

Qui est la vraie Michelle Power se demandait la semaine dernière Jean Grimard, conseiller de Normandie Est, celle qui signe une pétition contre Sobeys ou celle qui signe un texte dans le Canada Français pour Sobeys? Bien que Mme Power ait déjà répondu à la question, c'est à son tour de s'interroger sur son adversaire aux prochaines élections.

Michelle Power se demande si les citoyens peuvent faire confiance à Jean Grimard, sachant qu'il a «souvent changé d'idées» par le passé. Elle note qu'aux dernières élections municipales, il avait donné son appui à Jules Roy pour le retirer par la suite.

«En 1998 il a dit qu'il ne voulait pas se présenter comme candidat puis il a changé d'idée! Après il a donné son appui au Parti johannais et l'a laissé tomber. Tout le monde a droit à son opinion mais on ne passe pas son temps à changer d'idées», ajoute-t-elle.

Après avoir noté l'absence de Jean Grimard au lancement de son chef Robert Lanciault, elle se pose une autre question: «Est- ce que son travail lui laisse suffisamment de temps pour être présent dans son quartier? Je me pose la question.»

Il est à noter que M. Grimard était absent à l'occasion de cette journée pour des motifs professionnels. Le conseiller est vice-président vente et marketing de l'Association canadienne d'articles de sport (ACAS).

(Photo Rémy Belly)

Bernard Langlois se retire dans Normandie Ouest

Bernard Langlois, qui venait de faire son apparition à titre de candidat indépendant dans le quartier Normandie Ouest, vient d'abandonner la course avant même de l'avoir débutée. M. Langlois se déclarait indépendant, mais il avait signé le bulletin de candidature du maire Myroslaw Smereka. Chez les autres candidats à la mairie, on le considérait d'ailleurs comme le candidat du maire Smereka. À la dernière minute hier après-midi, M. Langlois a annoncé au CANADA FRANÇAIS que, pour des raisons professionnelles, il retirait sa candidature.

Les «éléments» s'en prennent aux affiches de Yves Denis

MICHEL PHANEUF

Le vent a beaucoup soufflé en fin de semaine dernière à Saint-Jean. Mais il semble qu'il ait soufflé plus fort pour certains canditats à l'élection municipale du 1er novembre qui ont vu leurs affiches endommagées, voire complètement détruites. C'est le cas du candidat indépendant dans St-Edmond/St-Lucien, M. Yves Denis, qui dénonce ces agissements, des agissements qui selon lui ne sont pas l'oeuvre des éléments.

Comme nous l'explique M. Denis, au lieu d'être en plastique genre «coroplast» comme celles de bon nombre de candidats, ses affiches à lui sont plutôt en carton et sont fixées aux poteaux à l'aide d'agrafes ou de papier collant. Une mesure plus économique pour un candidat indépendant, fait-il valoir.

Mais des affiches en carton sont aussi plus vulnérables au vandalisme, avec pour résultat que dans la nuit de samedi à dimanche, un grand nombre d'entre elles ont été arrachées, disparaissant complètement de certaines rues.

Près de 80% de ses affiches ont ainsi été éliminées, indique-t-il, tout en soulignant que certaines artères, comme le boulevard du Séminaire, une zone très passante donc plus gênante pour les vandales, et la rue Lafontaine, la rue du poste de police, ont comme par hasard été épargnées.

«Je ne peux que dénoncer ça, commente-t-il; c'est immature et ça ne fait rien avancer. J'ai déjà demandé aux gens de mon organisation de respecter les affiches des autres; j'ose espérer que les autres font de même.»

M. Denis en est donc maintenant quitte pour reprendre l'opération pose d'affiches à travers Saint-Edmond et Saint-Lucien, tout en continuant à sillonner son quartier pour rencontrer les gens et faire état de son travail au cours des quatre dernières années, ajoute-t-il en conclusion.

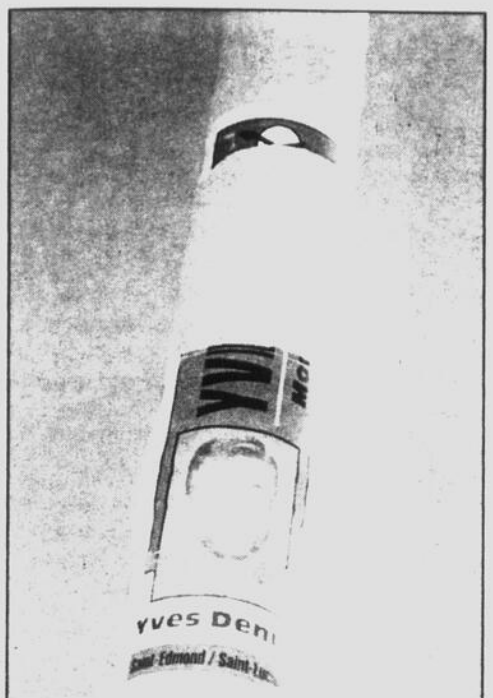

(Photo Jacques Paul)

Près de 80% des affiches du candidat indépendant dans le quartier St-Edmond/St-Lucien, M. Yves Denis, ont été endommagées ou arrachées dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Saint-Eugène

Bourdeau promet le retour de la pétanque

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il est élu le 1er novembre, le candidat indépendant Mario Bourdeau promet le retour de la pétanque dans le quartier Saint-Eugène.

«Le terrain de pétanque du parc Joie-de-Vivre a été déménagé à l'arrière du Centre des aînés au centre-ville. Cette décision a mécontenté plusieurs aînés de Saint-Eugène qui sont maintenant obligés de se déplacer. Certains d'entre eux n'ont pas d'automobile. Si je suis élu, la pétanque revient», s'engage Mario Bourdeau.

D'autre part, le candidat indique que l'une de ses priorités comme conseiller de Saint-Eugène sera de mettre rapidement en branle un programme d'urgence en cas d'inondation.

«L'eau de la rivière est haute et les riverains sont inquiets pour le printemps prochain. Je pense qu'il faut déjà commencer à mettre sur pied un plan de prévention en préparant d'avance des poches de sable et le matériel de pompage nécessaire», dit-il.

L.DG
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- *coloration*
- *plan*
- *meubles et accessoires*

Luce Des Granges

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

347-1271

Plus de 30 ans de complicité...

040304-c17

Dimanche le 3 octobre

Grande fête des enfants!

de 16 h 30 à 19 h 30

La mascotte Cargo sera sur place!

Clowns et maquilleurs vous attendent...

... et le dimanche c'est gratuit pour les enfants !*

* Enfants de douze ans et moins. Repas figurant au menu pour enfants seulement. Un enfant par adulte. L'adulte doit consommer un repas principal.

LA CAGE AUX SPORTS

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

880, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu Tél. : (450) 359-6484

Candidat de l'équipe Lanciault dans NDA

Berthelot veut s'appuyer sur un comité de citoyens

LOUISE BÉDARD

Se décrivant comme un homme d'idées et d'action, Yvan Berthelot, candidat de l'Équipe Lanciault dans le district électoral 6, Notre-Dame-Auxiliatrice, fait valoir sa capacité à travailler en équipe et à insuffler du dynamisme dans le quartier et au conseil municipal. Il s'engage à mettre sur pied un comité de citoyens et à tenir des rencontres mensuelles avec les gens du quartier pour les associer aux prises de décision.

Moins connu que ses adversaires en début de campagne, il ambitionne d'être le plus connu, à la veille du scrutin du 1er novembre. Il se fixe pour objectif de frapper à toutes les portes de son district pour se faire connaître des électeurs, les intéresser aux enjeux de l'élection municipale, leur faire valoir la nécessité du changement et les inciter à aller voter.

Homme au franc-parler, M. Berthelot s'est signalé jusqu'à présent par ses interventions dans le dossier d'implantation du supermarché d'alimentation Sobeys et contre l'imposition d'une tarification d'abonnement à la bibliothèque municipale. Il est depuis peu président de l'Association des loisirs de NDA.

Insatisfait de l'administration municipale qu'il juge sévèrement notamment en raison des trop nombreuses chicanes, il a décidé de se lancer dans l'arène politique.

Il se présente comme un homme engagé socialement qui ne se transformera pas en «yesman», une fois assis à la table du conseil municipal.

Par ailleurs il est loin de taire son profil syndical, au contraire. Diplômé en relations industrielles, il est porte-parole et de négociateur de tous les salariés du journal La Presse de même que cogestionnaire de la caisse retraite des employés qui compte un actif de 200 millions. Il s'appuie sur cette expérience pour faire valoir ses compétences en administration, ses qualités de leader, son sens de l'équipe. «Saint-Jean a besoin de personnes articulées et de jugement, capable de gérer la ville,» souligne-t-il

Il plaide en faveur de la fusion des municipalités, une condition nécessaire pour revitaliser l'économie régionale. Il considère que Saint-Jean doit établir un rapport d'égal à égal avec les municipalités voisines et non pas adopter une attitude condescendante. Qu'ils soient de Saint-Jean, de Saint-Luc ou d'ailleurs, les citoyens le seront de la nouvelle ville qui devra se faire connaître par sa qualité de vie.

Mieux-être

Yvan Berthelot fait campagne dans un quartier qui compte plusieurs poches de pauvreté. L'Équipe Lanciault proposera des mesures de relance économique de Saint-Jean. De son côté, il y ajoute des engagements visant le mieux-être des citoyens de son quartier.

Si ce n'est pas réalisé avant l'élection, il verra à la démolition de l'usine désaffectée de la Balmet puis à l'aménagement du parc Yvan-Roy.

Il s'engage aussi à veiller à l'aménagement d'une aire de repos et d'observation sur la rivière, non loin de l'intersection des rues Champlain et Saint-Hubert, sur le terrain occupé présentement par un pylône d'électricité que doit enlever Hydro-Québec. Un projet qui peut être concrétisé à peu de frais, précise-t-il.

Pour accroître la qualité des résidents du quartier, il suggère la création d'une rue ou allée piétonnière et cyclable, le long de la voie ferrée du CP. Un corridor vert qui permettrait de relier le quartier à la piste cyclable du canal et de conduire jusqu'au parc Yvan-Roy.

Le candidat de l'Équipe Lanciault inscrit aussi le développement du site de l'ancien complexe Singer à son programme de quartier. Il reconnaît que le projet est ambitieux. Mais ce n'est pas les idées qui lui manquent, dit-il, pour favoriser la revitalisation de ce secteur. Il faut être visionnaire, ajoute-t-il parlant du recyclage des édifices à des fins résidentielles et commerciales. Il promet de pousser sur ce dossier.

Sécurité

De son porte-à-porte, il retient que les citoyens sont préoccupés par les questions de sécurité et demandent une surveillance policière accrue. Une fois élu, il verra comment les ajustements qui peuvent être apportés.

Enfin il met de l'avant l'idée de créer un comité de quartier pour assister les résidents en cas de situation d'urgence (verglas et autres). Un policier, un pompier ou encore un employé des travaux publics qualifiés en matière de mesures d'urgence serait assigné au quartier et maintiendrait les relations avec le comité des mesures d'urgence de la ville. Il serait entouré de bénévoles du quartier qui connaissent bien la population du voisinage et sauraient être en mesure de faire état des besoins des gens du coin. Le quartier compte plusieurs personnes âgées, il croit qu'ainsi les gens seraient plus rassurés. De plus il estime que c'est la meilleure façon de responsabiliser les gens.

Enfin Yvan Berthelot ne peut que se réjouir du désistement de Pierre Lord qui aurait courtisé la même clientèle électorale. Il évalue que le départ de M. Lord l'avantagera.

Yvan Berthelot

Ensemble clé en main

«Ordinateur, moniteur, imprimante, numérisateur»

PENTIUM II 300 MHz MULTIMÉDIA

Micor 2000

Microsoft Windows 98 INCLUS

intel inside celeron

- Carte vidéo 4Mo ("AGP")
- Carte de son compatible Sound Blaster
- Haut-parleurs KOSS haute performance
- Clavier, souris et tapis

Au prix croquant de 1799$

ou 24x 85,30$ PAR MOIS*

Moniteur 15" inclus!

Accès Internet illimité 1 mois GRATUIT

Vidéotron

INCLUS

ARTEC

Numériseur AS6E

- Résolution optique de 300 x 600 ppp jusqu'à 4800 ppp
- Mode 30 bits

INCLUS

Imprimante couleur à jet d'encre BJC-250

- Résolution 720 x 360 ppp
- Impression de 4,5 pages à la minute en noir
- CD-Rom Canon Creative 3.0

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

391, du Séminaire Nord, St-Jean

348-9377

Dumoulin

Toujours branché sur l'informatique

041553-c17-r

Programme d'urbanisme

Soirée d'information sur le centre-ville le 6 octobre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En cette année électorale où l'avenir du centre-ville fait partie des enjeux, tous les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu pourront assister, le mardi 6 octobre prochain, à une rencontre d'information sur le tout nouveau programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Saint-Jean.

La soirée d'information se tiendra à compter de 19 heures au Centre culturel Fernand-Charest, au 190 rue Laurier, dans la salle du Théâtre du Vieux-Saint-Jean.

Les professionnels de la firme d'urbanisme «Daniel Gauthier & Associés», qui ont préparé le PPU, présenteront les grandes orientations de la revitalisation du centre-ville ainsi que le programme d'immobilisations nécessaires pour en atteindre les objectifs.

Les personnes désireuses d'obtenir plus d'information concernant cette rencontre peuvent communiquer avec le personnel du Service de l'urbanisme au 357-2261. ✓

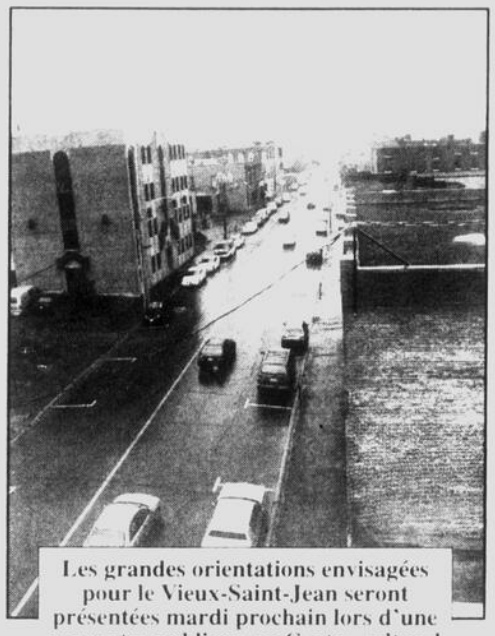

Les grandes orientations envisagées pour le Vieux-Saint-Jean seront présentées mardi prochain lors d'une rencontre publique au Centre culturel Fernand-Charest.

(Photo Rémy Bolly)

Stationnement ou quai municipal?

Le propriétaire de cette remorque pour bateau a sûrement confondu le stationnement municipal et le quai! Pendant qu'il naviguait, son attirail de marin occupait pas moins de sept espaces de parking pour véhicules automobiles...

À l'ancienne palestre de Saint-Jean

Vélos et camionnette à l'encan municipal samedi

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Environ 100 vélos et une camionnette Astro 88 (V6, 3.3 litres), qui appartenait au service des Incendies, seront mis aux enchères à l'encan municipal d'automne, samedi matin, le 3 octobre, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les chasseurs d'aubaines pourront se présenter dès 8 heures à l'ancienne Palestre, au 105 rue Laurier, pour inspecter la marchandise.

Sous la direction du huissier-encanteur Gaëtan Dupont, l'encan d'automne de la Ville de Saint-Jean débutera à 9 heures.

Les articles vendus à l'encan municipal sont constitués de biens publics qui ne sont plus utilisés par les services municipaux ou de marchandise volée que les policiers ont retrouvés mais qui n'ont pas été réclamés. Les bicyclettes constituent le contingent le plus important de cette dernière catégorie.

La Ville tient deux encans par année, au printemps et à l'automne. L'encan aura lieu beau temps mauvais temps. ✓

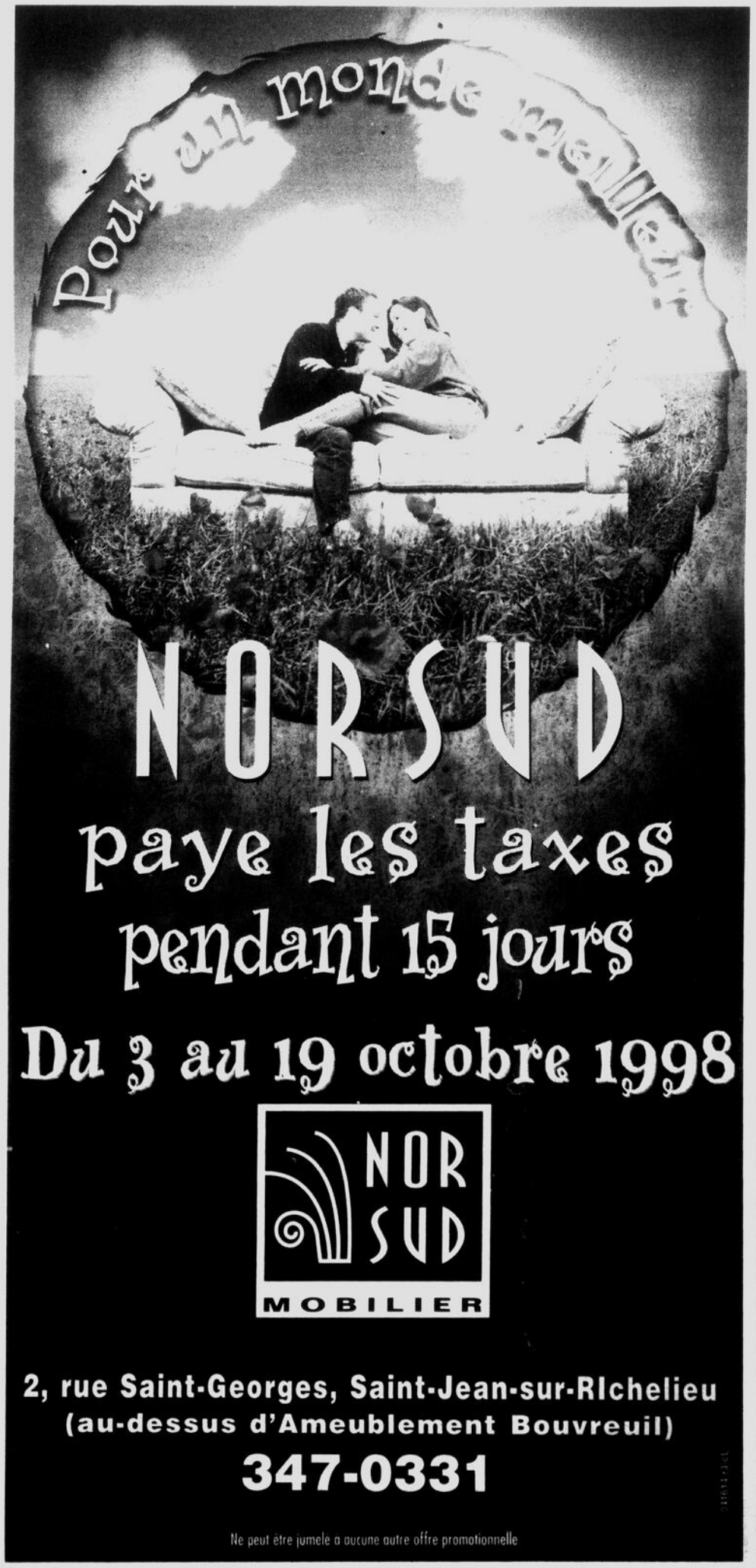

Le Festival de la citrouille soulignera ses 20 ans

GORETTE LINHARES

Le Festival de la Citrouille d'Iberville soulignera son 20e anniversaire d'existence, du 23 octobre au 1er novembre. Les organisateurs de l'événement misent sur une série de nouveautés pour attirer toute la famille aux activités, particulièrement les adolescents. Rallye automobile, concours amateur, maison hantée et soirée «contact avec l'au- delà» sont au programme. Une activité de financement aura lieu vendredi prochain.

En conférence de presse, les organisateurs avaient mis le paquet pour lancer le Festival. Sorcière, Frankenstein, momie et Dracula faisaient partie des nombreux figurants sur place question d'illustrer ce que sera cette année la maison hantée. Diane Larouche, présidente du comité organisateur, a dévoilé la programmation qui délaisse les nombreux «hommages» à la citrouille.

Le Festival s'amorce officiellement le vendredi 23 octobre à compter de 20 heures, au Pavillon des loisirs Mille-Roches, par une soirée country auprès du groupe Eldorado. Des prix de présence seront tirés et le coût d'entrée est fixé à 5 $.

Le dimanche 25 octobre aura lieu le rallye automobile/ chasse au trésor. Les départs s'effectueront de 9 à 16 heures et l'activité prendra fin à 18 heures. Les participants sont invités à décorer leurs véhicules pour mériter quelques points au classement. Selon Diane Larouche, les participants peuvent s'attendre à un rallye d'imprévus. Inscription: Yves ou Ghislaine au 347-1988.

À 18 heures, la population est invitée à un souper au Mille-Roches. Pour les deux activités, il en coûte 15 $ pour les adultes et 5 $ pour les enfants âgés de 12 ans et moins. Le prix du souper uniquement est fixé respectivement à 5 $.

Les activités reprendront le mercredi 28 octobre par une soirée réservée aux adolescents, toujours au Pavillon des loisirs Mille-Roches. À 19 heures se tiendra le concours amateur pour les groupes, chanteurs, humoristes, danseurs et autres talents. Il suffit de s'inscrire en téléphonant au 347-1988. Les participants à la soirée seront choisis préalablement. Les prix du concours sont de l'ordre de 350 $, 200 $ et 100 $.

Sera présentée par la suite la pièce de théâtre «Vamp» écrite par la jeune Ibervilloise Fanny Ramville et jouée par des élèves de l'école secondaire Marcellin-Champagnat. Le coût pour les adolescents est de 5 $. Les adultes défraient 8 $.

Trois derniers jours

Le vendredi 30 octobre, les enfants sont conviés à courir l'Halloween dans les rues de la municipalité et, bien sûr, à visiter la maison hantée de 17 à 22 heures au Pavillon des loisirs Mille-Roches. Cette maison hantée comportera une section pour les plus courageux ainsi qu'un décor enchanteur pour les tout-petits grâce à la collaboration du Club Optimiste d'Iberville.

Une centaine de figurants participeront à cette soirée explique Diane Larouche. Jusqu'à présent, une quarantaine manquent à l'appel. Elle invite donc les jeunes adultes de 4e et 5e secondaires à se joindre à la troupe de figurants de la maison hantée. L'année dernière, 4000 personnes ont visité la maison.

Les tout-petits de 1re, 2e et 3e années pourront à nouveau participer à la fête le samedi 31 octobre. Ils sont conviés à compter de 13 heures à l'École Notre-Dame-de-Lourdes pour participer au «Grand Jeu Optimiste.» Des cadeaux seront distribués et une collation sera servie.

Le bal costumé se mettra en branle dès 20 heures le même soir, au Pavillon des loisirs Mille-Roches. Encore une fois, les adolescents sont cordialement invités à cette soirée animée par Jacques Bisaillon. Le coût d'entrée est de 5 $ et des prix pour les costumes les plus originaux seront attribués.

Rien de moins qu'une soirée «Contact avec l'au-delà» clôturera les activités du Festival. Christian Page, spécialiste québécois des phénomènes paranormaux, traitera de l'Histoire du spiritisme des années 1800 à aujourd'hui en compagnie de l'illusionniste Stéphan Thérien. Un total de 350 places sont disponibles. Cette soirée au coût de 15 $ est recommandée aux adolescents et aux adultes. Réservation: 347-1988.

La ville d'Iberville a dévoilé la programmation de la 20e édition du Festival de la citrouille dans une atmosphère pour le moins appropriée.

(Photo Rémy Boily)

Il est à noter que dans le cadre de cette soirée, un hommage sera rendu aux membres fondateurs du Festival de la Citrouille.

Maisons décorées

Le concours des maisons et commerces décorés est de retour. Il suffit de s'inscrire auprès de Ghyslaine ou Yves au 347-1988, ou Laurette au 346-8203. Le coût de l'inscription est de 5 $. Les deux prix de la catégorie maison sont un «transfert» sur toile du peintre Roger Alexandre et un arrangement personnalisé de la fleuriste Lucie. Du côté des commerces, le premier prix est une toile d'Hélène Béliveau, le second représente une nuitée au Manoir Rouville à Mont-Saint-Hilaire. Les gagnants du concours seront dévoilés à l'occasion de la soirée «Contact avec l'au-delà».

La 20e édition du Festival de la Citrouille bénéficie d'un budget de 15 000 $ dont 4000 $ proviennent des coffres de la municipalité. Une activité de financement se tiendra le vendredi 2 octobre. Il s'agit d'un souper au spaghetti servi de 17 à 21 heures au Pavillon des loisirs Mille-Roches. Le coût est fixé à 6 $ pour les adultes et 3,25 $ pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les membres du Comité organisateur sont Diane Larouche, présidente, Laurette Michaud, vice-présidente, Louisette Fortin, secrétaire, Johanne Dauphinais, trésorière, Normand Beauregard, Alain Ferland, Guy Guimond, Paul Houde, Marie-France Jourdanne, Sylvain Legault, André Levasseur, Réjean Ménard, Dollard Michaud, Francine Nadeau, Mario Piette, Claude Proulx, Jacques Rémillard, Micheline Saint-Martin, Camille Truchon et Murielle Truchon.

Information: 347-2700.

Saint-Jean/Montréal

Ajout d'un express sur le circuit 196

Les usagers du transport en commun du CIT du Haut-Richelieu prendront note qu'un nouvel express entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal est ajouté à l'horaire à partir d'aujourd'hui (mercredi).

Le technicien en transport du CIT, Jean-Pierre Messier, précise qu'un départ express (196) vers Montréal partira du terminus du Carrefour Richelieu à 5h50 le matin. À partir du terminus de Montréal, un autobus express vers Saint-Jean-sur-Richelieu s'ajoute à 15h35.

Cela porte à 44 le nombre de voyages quotidiens entre Montréal et Saint-Jean-sur-Richelieu.

PLUS AUCUNS FRAIS D'INTERURBAIN!

NOUVEAU!
Forfait tarif fixe canadien ou nord-américain

Renseignez-vous!

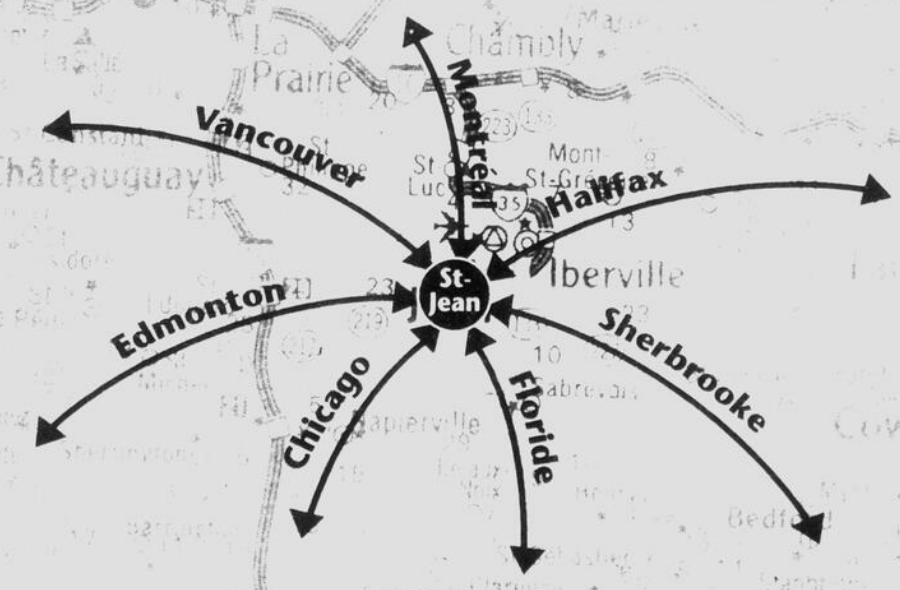

Avez-vous vérifié vos charges d'interurbains sur votre dernière facture cellulaire?

CANTEL AT&T

CANTEL AT&T
Agent autorisé

VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

Citoyens, policiers et médias appelés à collaborer

Info-Crime Québec est lancé en Montérégie

1-800-711-1800

LOUISE BÉDARD

Info-Crime, un système qui permet aux citoyens témoins d'un crime ou possédant de l'information sur des activités criminelles d'en informer les corps de police tout en conservant l'anonymat, existe sur le territoire de la CUM depuis huit ans. Info-Crime Québec vient d'être implanté dans le reste du Québec. La ligne 1-800-711-1800 est maintenant en opération.

Pour la région de la Rive-Sud et de la Montérégie, le programme était lancé il y a une semaine à La Prairie. Il le sera au niveau provincial, le 7 octobre prochain. Les municipalités, leur corps de police, les gens d'affaires et les citoyens seront ainsi invités à collaborer plus étroitement dans la lutte au crime.

La Sûreté du Québec, le Bureau d'assurances du Canada, le Regroupement des cabinets de courtage en assurances du Québec, l'Association des directeurs de police et pompier du Québec (ADPPQ) et Lebeau vitres d'auto sont les instigateurs de Info-Crime Québec.

Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui se veut indépendant de la police. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de bénévoles oeuvrant dans le milieu des affaires, les organismes communautaires et les médias. Le conseil a pour mandat d'établir les lignes directrices de l'organisme, de voir à son financement et de déterminer le montant des récompenses à payer pour les informations obtenues. Info-Crime Québec ne sera pas financé par des allocations gouvernementales mais par des dons.

Le coordonnateur du programme, le sergent Jean Côté de la Sûreté du Québec, est le seul policier à siéger au conseil d'administration mais il n'a pas droit de vote. Il assurera la liaison entre l'organisme et les forces policières. Il verra à faire cheminer les informations obtenues grâce à la ligne téléphonique 1-800 au corps de police apte à intervenir.

Le programme québécois vise à rassembler 157 organisations policières municipales, une douzaine de corps policiers autochtones, les agents de la conservation de la faune et les policiers militaires dans le but de solutionner des crimes qui restent impunis.

Info-Crime Québec versera jusqu'à 1 000 $ pour une information pouvant mener à l'arrestation et à la mise en accusation d'un suspect. Un mécanisme est mis en place pour permettre à un informateur de bénéficier de la récompense sans avoir à dévoiler son identité. L'expérience de Montréal montre que seulement 2,5% des personnes réclament la prime.

Objectifs

Le programme «Crime Stoppers» existe aux États-Unis depuis 1976. Depuis cette date, plus de 650 programmes semblables ont été institués dans le monde. Au Canada, on en compte environ 80. Jusqu'à présent il n'en existait qu'un seul sur le territoire de la CUM. Tout le monde se rappelle avoir déjà vu l'agent William Bumbray en faire la promotion à la télévision.

Éventuellement Info-Crime Québec et celui de la CUM pourraient être fusionnés offrant l'avantage de n'avoir qu'un seul système pour tout le Québec.

Tout en aidant les policiers dans leur lutte contre le crime, Info-Crime Québec veut aussi éveiller la conscience sociale des citoyens et les sensibiliser à leurs responsabilités pour rendre leur environnement plus sécuritaire.

Directeur du conseil d'administration de l'organisme, Serge Lescarbeau, fait la distinction entre un délateur qui appartient à un réseau criminel et un citoyen qui transmet des informations dans le but de voir endiguer la criminalité dans son environnement.

Anonymat

De son côté, le sergent Côté, coordonnateur du programme, explique qu'un citoyen hésitera souvent à contacter la police ne voulant pas témoigner en cour ou encore de crainte de subir des représailles si son identité est dévoilée.

Info-Crime permet au citoyen de signaler une activité illégale, un crime sans avoir à dévoiler son identité. Un numéro confidentiel lui est attribué. On assure que son appel ne sera pas retracé ou enregistré.

L'appel sur la ligne 1-800 est transmis à une centrale téléphonique situé à Baie Comeau. Des préposés spécialement formés pour recevoir de tels appels recueilleront les informations qui seront acheminées par la suite au coordonnateur du programme. Celui-ci veillera ensuite à les faire parvenir au corps de police concerné.

Les municipalités devront toutefois signer des protocoles d'entente avec Info-Crime Québec pour avoir accès aux informations.

Le programme s'inscrit dans l'approche de police communautaire ou police de proximité qui favorise le rapprochement des citoyens et des policiers. Ainsi Info-Crime Québec vise à instaurer ce partenariat entre les services policiers, la communauté mais aussi les médias. Les crimes non résolus seront signalés dans les médias pour inviter le public à divulguer de l'information.

(Photo Jacques Paul)

Info-Crime Québec a été lancé en Montérégie par Gilles Frigon, directeur de police de Brossard représentant l'ADPPQ, le sergent Jean Côté de la SQ, coordonnateur du programme, Guy Dupré, maire de La Prairie, Serge Lescarbeau, directeur du conseil d'administration de l'organisme et Gilles Dupuis, de Lebeau Vitres d'auto, un des partenaires du programme.

Hertel - Des Cantons: une ligne 315 kV suffirait

GILLES BÉRUBÉ

En construisant une ligne biterne à une tension de 315 kilovolts (kV), entre les postes Des Cantons et Hertel, Hydro-Québec pourrait transporter les 2000 mégawatts (MW) dont elle a besoin pour consolider l'alimentation de la Montérégie et de la région métropolitaine. Au bout du compte, la quantité d'énergie livrée à La Prairie pourrait être la même. Cependant, le champ magnétique de la ligne et ses effets sonores seraient moindres.

C'est ce qu'a soutenu M. John Burcombre, du Mouvement Au Courant, lors de l'audience de la Commission Blanchette, tenue à Saint-Angèle-de-Monnoir, le mardi 22 septembre. Les représentants d'Hydro-Québec ne l'ont pas contredit. La Commission en était, la semaine dernière, à sa deuxième séance pour entendre les mémoires des citoyens et des organismes sur le projet de ligne à 735 kV.

Le Mouvement Au courant est un groupe de citoyens qui militent en faveur d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Il estime qu'une politique énergétique québécoise devrait favoriser l'efficacité plutôt que la croissance. Actuellement, la demande plafonne au Québec. Pendant plusieurs années, Hydro pourrait répondre aux besoins du Québec uniquement en soutenant une efficacité accrue. Hydro devrait l'accepter plutôt que d'alimenter sa croissance avec les exportations.

D'emblée, en présentant le mémoire du groupe, M. Burcombre s'est permis de mettre en doute la justification de la nouvelle ligne, même si la Commission n'a pas le mandat de se prononcer sur cette question. Depuis le début des travaux, le président, M. Jean-Claude Blanchette, a permis les interventions sur la justification de l'ouvrage, estimant qu'elles faciliteraient la compréhension du dossier.

(Photo Jacques Paul)

Les membres du comité, Mme Mance Cléroux, M. Jean-Claude Blanchette et Mme Jocelyne Beaudet, compléteront leur tournée la semaine prochaine à Sainte-Cécile-de-Milton.

Dans son mémoire, le Mouvement Au Courant fait preuve de rigueur en multipliant les références précises pour soutenir son analyse. Il retient que le projet de ligne était à l'étude avant le verglas. Il met en évidence que le poste Montérégie, à Sainte-Cécile-de-Milton, correspond à l'emplacement du projet de poste Delorme, mis de l'avant et abandonné dans les années 80. M. Burcombre a déploré qu'Hydro refuse de dévoiler les scénarios d'interconnexion de la nouvelle ligne sous prétexte qu'elle pourrait avoir des incidences sur l'économie et sur les décisions administratives ou politiques.

Exportation

En somme, Au Courant croit que la nouvelle ligne servira avant tout à l'exportation. Hydro a soulevé la nécessité d'une interconnexion de 500 MW pour alimenter par le sud la boucle de la Montérégie. De plus, elle a laissé entendre qu'une interconnexion avec le Vermont pour assurer une source d'alimentation additionnelle. Au Vermont, une compagnie américaine a déposé une demande en ce sens. En outre, Hydro a obtenu de la Commission de protection du territoire agricole l'approbation de deux projets d'interconnexion vers le Maine. Après avoir dit que la ligne ne servira pas aux exportations, les porte-parole d'Hydro ont admis que tout le réseau est intégré et que toute nouvelle ligne peut supporter l'exportation.

Au Courant affirme qu'il y a d'autres moyens pour consolider l'alimentation de la région métropolitaine, notamment en la reliant à la centrale Beauharnois, qui sert essentiellement à l'exportation pour le moment. Cela voudrait dire que les livraisons à l'exportation pourraient être interrompues en cas de panne majeure comme celle de l'hiver dernier. L'intégration de la centrale Beauharnois serait moins coûteuse et pourrait se faire dès cet hiver. En outre, il s'agit d'une recommandation du comité d'experts mandaté par Hydro-Québec (rapport Warren).

315 kV

Et si la nouvelle ligne doit quand même être construite, Au Courant suggère une ligne biterne (deux ensembles de trois conducteurs sur un même réseau de pylônes) de 315 kV. Elle permettrait de transporter les mêmes 2000 MW désirés par Hydro. Cependant, les champs magnétiques seraient réduits, l'emprise pourrait être plus étroite et le bruit moindre. Elle permettrait aussi d'utiliser des pylônes tubulaires.

Compte tenu des préoccupations des citoyens pour des questions comme les effets des champs magnétiques sur la santé, Au Courant estime que cette solution mérite d'être étudiée. Le mémoire convient qu'avec une ligne de 315 kV, les pertes d'énergie seraient plus élevées. Cependant, Au Courant estime qu'elles sont acceptables du fait que la ligne est relativement courte.

Lors de sa réplique, Hydro-Québec n'a pas contredit le mémoire sur les questions techniques. Après la séance, M. Burcombre a dit qu'il ne peut s'expliquer les motifs d'Hydro-Québec de choisir une ligne de 735 kV.

Chambly a fait des compromis

La Ville de Chambly estime avoir fait des compromis dans le dossier du projet de ligne Hertel - Des Cantons. L'urbaniste de la ville, M. Christian Cléroux, est venu présenter le mémoire de Chambly devant la Commission Blanchette, la semaine dernière.

Dès le départ, Chambly a suivi le dossier de près et elle a multiplié les rencontres avec les élus et les fonctionnaires. Personne ne s'est présenté lors d'une rencontre avec les citoyens, le 25 juin. Rappelons qu'à partir de Saint-Césaire, le tracé proposé longe l'emprise nord de l'autoroute des Cantons de l'Est. À la limite est de Chambly, il traverse du côté sud de l'autoroute pour emprunter une petite portion du territoire de son territoire.

Dans sa démarche, Chambly voulait éviter les espaces urbains construits et les périmètres d'urbanisation. Elle voulait que la ligne s'éloigne le plus au sud de l'autoroute. Le projet de tracé satisfait en partie à ces critères, a expliqué M. Cléroux. Chambly estime avoir déjà mis beaucoup de temps et d'énergie sur ce dossier. Elle estime que le tracé doit viser le moindre impact. Elle croit en outre que la pression d'un groupe ne doit pas conduire à une décision hâtive. À une question des commissaires, M. Cléroux a admis qu'à part le parc industriel, il n'y a aucun développement résidentiel de planifié au sud du périmètre urbain actuel.

UPA

Par ailleurs, la Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield a donné son appui au tracé actuel pour la portion qui traverse son territoire (est du Richelieu). Dans son mémoire, elle fait valoir que les agriculteurs doivent subir les lignes électriques pendant toute leur vie active. Elle a mis en évidence les impacts sur les cultures, notamment sur les restrictions que la ligne entraînera sur les arrosages aériens et sur le contrôle des mauvaises herbes.

L'UPA appuie clairement la construction de la nouvelle ligne. Les agriculteurs ont été durement touchés par la panne d'électricité. Pour eux, la sécurité d'approvisionnement est prioritaire. La Fédération estime que la consultation, si elle a été intense, a été correctement menée. Elle manifeste de l'inquiétude pour les travaux de construction.

L'UPA demande à Hydro de reconnaître les effets des lignes à haute tension sur les systèmes de positionnement par satellite (GPS) et d'assurer que les correctifs seront apportés dans les cas où la ligne entraînerait des tensions parasites.

MRC

Enfin, le maire Jean Rioux est venu présenter le point de vue de la MRC du Haut-Richelieu. Essentiellement, il a présenté la résolution adoptée le 9 septembre, dont il a déjà été question dans les pages du journal. Cette résolution appuie l'opinion défendue par la Ville de Saint-Luc. M. Rioux a dû expliquer aux commissaires que la MRC avait un peu modifié sa position par rapport à la résolution d'appui du mois d'août. Il a indiqué que la première résolution reconnaissait en quelque sorte la justification de la ligne pourvu qu'elle soit construite dans le respect de l'environnement. En outre, rien dans le schéma d'aménagement n'interdit le passage de la ligne. Pour le conseil de la MRC, le domaine des Censitaires, à Saint-Luc, est apparu comme un fait nouveau. L'objectif essentiel de l'intervention de la MRC, a dit M. Rioux, est d'éviter ce secteur résidentiel.

À la M.R.C.

Carte routière

La MRC du Haut-Richelieu a donné son accord à la publication d'une carte routière de son territoire par les Éditions Phoenix, de Pointe-aux-Trembles. La MRC ne mettra pas un sou dans l'affaire, le document étant entièrement payé par la publicité. Certains maires étaient hésitants. Le verso de la carte sera entièrement réservé à la publicité alors que le recto présentera le plan routier de la région encadré de publicité. Le seul engagement de la MRC est de s'assurer de sa distribution. Iberville a déjà traité avec la même entreprise et elle se montre satisfaite du résultat, si l'on en croit le maire Jean Rioux.

Personne n'a remis en question la carte que la MRC publie ponctuellement. Celle-ci présente d'un côté le plan de la région avec un cadre contenant le plan routier des différents noyaux urbains des municipalités rurales. De l'autre côté, on retrouve le plan de l'agglomération de Saint-Jean. La MRC récupère une bonne partie de sa mise puisque la carte est vendue.

49 kV

En plus de la ligne de transport d'électricité Hertel-Des Cantons, une autre ligne électrique dérange. Il s'agit d'une ligne de 49 kV qui arrive d'Iberville pour desservir la Coopérative d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, celle-là même qui franchissait le Richelieu face à l'École Marcellin-Champagnat. Elle était en place depuis des décennies. Détruite par le verglas, Hydro veut la reconstruire sur une emprise un peu différente à la demande du Syndicat de l'UPA de Rouville. Mais ce qui fait l'affaire des uns ne fait pas l'affaire des autres. Les parties ont convenu de se parler.

Roseraie Bleue

L'Association Roseraie Bleue Rayon d'espoir, qui s'occupe de déficients intellectuels, avait demandé l'aide du Fonds Saint-Jean pour les sinistrés du Haut-Richelieu à la suite du Grand Verglas. Le bâtiment de l'organisme, situé à Iberville, a subi des dommages causés par le verglas. De façon un peu boiteuse, ses dirigeants avaient fait évaluer les travaux de réparation, qui devaient coûter plus de 20 000 $, et s'étaient adressés à la MRC pour payer la note. À la demande de ses collègues, le maire de Saint-Athanase, M. Maurice Bergeron, avait convenu de s'occuper personnellement du dossier. Il semble qu'il ait serré la vis tant aux constructeurs soumissionnaires qu'à l'assureur, qui absorbera une bonne partie de la note. Il reste un montant oscillant entre 1500 et 3000 $ à éponger. Les maires ont accepté de bon gré de payer cette somme à même le fonds des sinistrés.

Compo-Haut-Richelieu

Le conseil des maires a autorisé la signature des contrats pour l'acquisition des différentes infrastructures servant à la gestion des déchets, notamment les parcs à conteneurs et le centre de tri. La MRC préfère en être propriétaire et les louer à la société Compo-Haut-Richelieu. Pour les municipalités locales qui accueillent ces infrastructures, ce n'est pas nécessairement une bonne affaire puisque la MRC ne paie qu'une partie de la taxe foncière et qu'elle ne paie pas de taxes de services. Est-ce que ce sera la même chose pour un éventuel lieu d'enfouissement?

An 2000

Le système informatique de la MRC n'a pas une décennie. Il semble pourtant qu'il ne franchira pas sans problème le cap de l'an 2000. La MRC a autorisé le versement annuel d'un montant de 2000 $ à la firme Dynabec, son fournisseur de logiciels. Dynabec est spécialisée dans l'informatique de gestion municipale.

Internet

La MRC fera une demande au programme Accès communautaire d'Industrie Canada pour permettre aux citoyens d'accéder au réseau internet dans un endroit public. Généralement, ce sont les bibliothèques qui offrent le service. Tout le dossier n'était pas ficelé et il manquait des données. Les maires ont quand même donné leur autorisation puisqu'il fallait soumettre la demande avant le 31 octobre. Il semble que certaines municipalités aient dû attendre trois ans avant de pouvoir profiter du programme. Si les maires jugent le projet trop coûteux une fois toutes les données connues, la MRC pourra toujours retirer sa demande.

Bachand relance le débat sur la participation du fédéral à l'avenir du Campus du Fort St-Jean

LOUISE BÉDARD

Au moment où doivent s'amorcer les pourparlers de la Corporation du Fort Saint-Jean avec le gouvernement fédéral, avant l'échéance de l'entente concernant les installations de l'ancien Collège militaire, le député bloquiste Claude Bachand demande à Ottawa non seulement de maintenir sa participation financière mais en plus d'investir dans des immobilisations et d'amener une clientèle militaire et de fonctionnaires au Campus.

Dans une lettre envoyée au ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, le député de Saint-Jean rappelle l'injustice causée par la fermeture du Collège militaire et la nécessité de la réparer.

À la suite des protestations entourant la fermeture de l'institution, le fédéral avait conclu une entente avec le Conseil économique du Haut-Richelieu pour conserver à Saint-Jean la formation de près d'une centaine d'élèves-officiers. Pour financer la formation académique de ces élèves et assurer l'entretien des anciennes installations du CMR, il allouait une subvention annuelle de 5 M$. Cette entente vient à échéance en avril 2000.

Dès cet automne, des négociations doivent déjà être entreprises par la Corporation du Fort Saint-Jean avec Ottawa pour connaître ses intentions quant à l'avenir des installations qui sont toujours la propriété du ministère de la Défense.

C'est dans cette perspective que le député de Saint-Jean y va de ses propositions. Au lieu d'une entente limitée à cinq ans sur le prêt des installations, il fait valoir qu'un bail emphytéotique de 99 ans, comme il en existe sur le modèle des aéroports, serait une solution pour assurer une stabilité au Campus. Si entre-temps le Campus réussit à acquérir une autonomie financière, il croit qu'un transfert de propriété pourrait alors être envisagé.

Financement

Au chapitre de la participation financière du fédéral, il plaide qu'un financement récurrent pour les cinq prochaines années permettrait de bien consolider la relance du site. À cet effet, il rappelle les obligations du Campus qui grugent en très grande partie la subvention annuelle de 5 millions.

Claude Bachand signale que le Campus fait face aussi à des dépenses d'immobilisation importantes. Si les édifices étaient adaptés aux besoins des militaires, des aménagements sont maintenant nécessaires pour accueillir un autre type de clientèle. Il évalue qu'un budget d'une hauteur de 20 à 25 millions serait nécessaire.

Formation

Il demande aussi à Ottawa de contribuer à accroître les activités du Campus en y localisant la formation de ses officiers en exercice. L'armée canadienne veut faire en sorte qu'une proportion plus grande des officiers détiennent une formation universitaire. Pour le député de Saint-Jean, le Campus apparaît comme l'endroit tout désigné pour dispenser cette formation puisque la tradition et la philosophie militaire sont toujours présentes sur le site.

Le député Bachand demande aussi à Ottawa de donner en quelque sorte un coup de pouce au projet de création d'un Collège international du Monde uni sur le site du Campus. Il souligne qu'à l'ouverture du Collège Lester B. Pearson, en Colombie-Britannique, son pendant francophone devait être créé. En réalité lors de sa création en 1974, le Collège Lester B. Pearson devait être bilingue. Il ne l'est jamais devenu. Les promoteurs du projet, principalement le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le collège Jean-de-Brébeuf et le Campus, font valoir cet argument pour justifier l'ouverture d'un deuxième collège du genre au Canada.

Enfin le député suggère au gouvernement fédéral d'utiliser le Campus pour assurer la formation à distance de ses fonctionnaires dans la conversion à l'an 2000 des systèmes informatiques. On sait que le Campus veut développer des services de formation à distance.

Campus et Cégep

Entente de deux ans pour les élèves-officiers

LOUISE BÉDARD

C'est une entente d'une durée de deux ans que la Corporation du Fort Saint-Jean et le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ont conclue concernant la formation académique des élèves-officiers. Elle prendra fin en juin 2000.

Par les années passées, les deux institutions signaient des ententes d'un an. L'échéance de l'application de la dernière coïncidera avec la fin de l'entente entre le gouvernement fédéral et la Corporation survenue à la suite de la fermeture du Collège militaire.

Le Cégep assume la responsabilité de la formation académique de 130 élèves-officiers provenant principalement du Québec et des provinces maritimes. Il leur dispense une année d'études collégiales pour qu'ils puissent fréquenter ensuite le Collège militaire royal de Kingston. Les cours sont donnés au Campus du Fort Saint-Jean. La plupart des professeurs sont des anciens du Collège militaire de Saint-Jean.

Le calcul de la somme versée par la Corporation au Cégep pour la scolarisation des élèves-officiers a été simplifié cette année. Un montant de 72000 $ par élève sera payé au Cégep. Ce coût annuel per capita équivaut aux frais de scolarité d'un étudiant étranger fréquentant une institution collégiale québécoise. Par le passé la Corporation et le cégep se livraient à des calculs complexes sur les coûts de la formation.

Les élèves-officiers ont le choix entre deux programmes pré-universitaires, un en sciences de la nature et un autre en sciences humaines. Ils sont offerts en anglais et en français.

Les cours de formation générale (français, anglais, philosophie et éducation physique) sont communs aux deux programmes de même que plusieurs autres cours. Tous les élèves-officiers suivent aussi trois cours de mathématiques et un cours d'histoire de la civilisation occidentale durant l'année.

S'ajoutent un cours d'introduction au langage pascal, un de chimie générale et un de mécanique dans le cas des élèves des sciences de la nature. Quant à ceux des sciences humaines, un cours d'introduction à la psychologie, un autre d'idéologies et régimes politiques et finalement un d'initiation à l'informatique sont à leur horaire.

Préparez-vous pour L'AUTOMNE

ROUES DE REMPLACEMENT À partir de 15$

ROUES NEUVES À partir de 38$

BATTERIES À partir de 25$

DÉMARREURS à partir de 20$

ALTERNATEURS À partir de 25$

Les quantités sont limitées
FAITES-VITE!
Premiers arrivés, premiers servis!

CENTRE DE RECYCLAGE GRAVEL ST-JEAN INC
PIÈCES D'AUTOS USAGÉES

505, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-4188

La ministre Pauline Marois dresse un bilan

La prochaine étape de la réforme scolaire: la formation continue et les universités

LOUISE BÉDARD

Exprimant sa satisfaction d'avoir conservé le portefeuille de l'Éducation à la suite du dernier remaniement du cabinet, la ministre Pauline Marois a profité du colloque du Comité national d'action politique des femmes qui avait lieu, samedi dernier, au Campus Fort Saint-Jean, pour faire le point sur la réforme de l'éducation entreprise par son gouvernement et tracer les grandes lignes de la politique familiale. En éducation comme dans les autres secteurs d'activités gouvernementales, l'heure est au bilan pour les membres du gouvernement Bouchard.

Depuis le grand rattrapage effectué au cours de la Révolution tranquille, le Québec n'avait pas refait le point sur son système scolaire, a souligné la ministre en rappelant les travaux de la Commission des États généraux qui a remis ses recommandations à l'automne 1996. De la vaste consultation menée à cette occasion, la ministre signale avoir retenu sept grandes orientations et fait valoir les mesures mises de l'avant par son gouvernement pour les concrétiser.

D'abord la réforme a voulu favoriser une intervention précoce auprès des enfants pour que le plus tôt possible les problèmes reliés à leur développement soient dépistés et que les services appropriés interviennent rapidement.

Dans le même esprit, il y a eu la décision d'instituer la maternelle à temps plein pour les enfants de cinq ans et d'offrir dans les milieux plus défavorisés la maternelle dès l'âge de quatre ans.

Plus importante que la déconfessionnalisation des commissions scolaires, l'instauration d'un conseil d'établissement dans chaque école apparaît aux yeux de la ministre comme un autre point majeur de la réforme. Le gouvernement aura voulu redonner un plus grand pouvoir à l'équipe-école, c'est-à-dire les enseignants, le directeur et les parents.

Mme Marois fait valoir un troisième aspect important de la réforme, le retour aux matières de base: les langues, les maths, l'histoire, les arts dans le but de rehausser le niveau culturel des élèves. L'importance donnée à l'enseignement des matières de base doit s'accompagner de l'encouragement du sens de l'effort, de la rigueur, du travail bien fait, du raisonnement logique, a plaidé la ministre. C'est sans oublier la préoccupation de la qualité du français qui doit être présente dans tous les cours, a-t-elle ajouté.

Formation professionnelle

La revalorisation de la formation professionnelle et technique constitue le quatrième aspect majeur de la réforme. Pauline Marois insiste sur la nécessité pour les jeunes de retrouver la fierté d'apprendre puis de pratiquer un métier.

Elle estime que l'école secondaire sous-exploite l'intelligence manuelle de certains jeunes qui pourraient être davantage orientés vers la formation professionnelle. Ce serait aussi le cas au niveau collégial. Elle déplore le fait que trop de jeunes s'inscrivent à la formation technique mais ne terminent pas leurs études. Elle insiste sur la nécessité de favoriser davantage le passage d'un ordre d'enseignement à un autre.

Une autre des préoccupations de la réforme concerne plus particulièrement l'école montréalaise. La situation de l'école montréalaise qui accueille plus d'enfants pauvres et la majorité des nouveaux arrivants doit préoccuper l'ensemble des Québécois, croit la ministre en mettant en relief la nécessité d'intégrer ces jeunes à la culture québécoise.

(Photo Rémy Bolly)

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a profité de son passage à Saint-Jean pour dresser un bilan de la réforme scolaire.

Formation continue

La ministre mène actuellement une consultation en vue de définir une politique de la formation continue. Elle souligne l'importance de ce secteur de l'éducation à une époque où nous devrons de plus en plus changer d'emploi au cours de notre vie.

De même une consultation est en cours en vue de l'élaboration d'une politique des universités. Pour la ministre le temps est venu pour la société québécoise d'indiquer aux universités ce qu'elle attend d'elles sur le plan de la recherche, de l'enseignement, de la réussite des étudiants, etc.

Politique familiale

Même si elle n'a plus charge de la politique familiale depuis le dernier remaniement ministériel, Mme Marois a tracé à grands traits les réalisations de son gouvernement dans ce domaine plaçant à son crédit la transformation de la politique d'allocation familiale pour favoriser surtout les enfants des familles à plus bas revenus.

Elle rappelle aussi la décision de réaffecter les budgets pour accroître le nombre de places disponibles dans les services de garde. La transformation des garderies en centres de la petite enfance et l'élargissement de leur rôle est un autre des pans importants de la politique familiale.

Enfin Mme Marois ne manque pas de souligner que son gouvernement a respecté son engagement concernant les places à 5 $ dans les garderies pour les 4 et 3 ans et qu'il étendra cette mesure aux plus jeunes. Quant aux congés parentaux, Pauline Marois aimerait que tous les parents incluant les travailleurs autonomes y aient accès. «Mais le fédéral me fait de la misère. Ce n'est pas nouveau», a-t-elle ajouté en concluant son allocution.

École privée bilingue: Marois analyse la situation

LOUISE BÉDARD

Lors de sa participation samedi dernier au colloque du Comité national de la condition féminine du Parti québécois qui se tenait à Saint-Jean, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a été sensibilisée au projet d'ouverture d'écoles privées anglophones ou bilingues. Elle s'est engagée à analyser la situation.

Dans notre région, le groupe Kinderville qui opère un réseau de centres Montessori et de garderies sur la Rive-Sud vient d'ouvrir en septembre une école à Candiac. Il a aussi le projet d'ouvrir une école primaire bilingue dans la région de Saint-Jean.

C'est parce qu'ils assument entièrement les frais de scolarité de leurs enfants que les parents peuvent se soustraire à l'application des dispositions de la Chartre de la langue française qui obligent les non-anglophones à s'inscrire à l'école française.

Questionnée sur les recours possibles pour contrer cette situation, la ministre a indiqué que son gouvernement pourrait être contesté devant les tribunaux.

Puisque ces écoles privées ne sont pas subventionnées par le ministère de l'Éducation, le gouvernement pourrait difficilement en restreindre l'accès. Dans les écoles Kinderville, les parents doivent assumer des frais annuels variant entre 4000 $ et 6000 $.

Par ailleurs il n'est pas assuré que l'enfant non anglophone inscrit à l'enseignement en anglais pourra poursuivre automatiquement ses études dans une école publique anglophone s'il ne se conforme pas aux exigences de la Charte de la langue française.

Nouvelle adresse
Luc Papineau Opticien d'ordonnances
Papineau
Exécutons prescriptions d'ophtalmologistes et d'optométristes
929 A boul. du Séminaire nord (au rez-de-chaussée) Saint-Jean (face à l'hopital)
Clinique visuelle
359.1116
043014-c17-I

Papineau
Louise Papineau o.d.
Docteur en optométrie
Manon Papineau o.d.
Docteur en optométrie
Clinique visuelle
PROMOTION
Verres de contact
Lentilles souples, claires, à port quotidien
89$* la paire
VALABLE JUSQU'AU 21 NOVEMBRE 1998
* Sur réserve de certaines prescriptions.
Nouvelle adresse
929 A boul. du Séminaire nord
(au rez-de-chaussée)
Saint-Jean (face à l'hopital)
359.1110 Rendez-vous le jour ou en soirée
043013-c17-L

Polyvalente Armand-Racicot

Des Montagnais érigent un campement

ISABELLE SIMARD

Un campement amérindien a été érigé devant la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot dans le but de favoriser un échange entre les étudiants et un groupe d'autochtones. Jusqu'à vendredi, sept Montagnais rencontreront les élèves et leur feront découvrir leur histoire par le biais d'ateliers, de spectacles et d'expositions.

Le projet s'intitule «La rencontre Québécois-Autochtones: un beau défi». Depuis 1993, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse met de l'avant, en milieu scolaire québécois, un programme d'activités éducatives.

Développées en association avec différents partenaires autochtones, ces activités ont pour but de susciter un rapprochement avec les peuples autochtones et de pallier les lacunes des programmes scolaires actuels en ce qui a trait à la connaissance de ces peuples.

«Depuis cinq ans, la polyvalente Armand-Racicot accueille des autochtones. Des visites sont organisées à la réserve indienne d'Odanak, près de Sorel. Cette année, l'activité revêt un caractère particulier puisque nos invités séjournent ici durant toute une semaine», explique Jocelyne Lefebvre, animatrice de pastorale.

L'originalité de la formule adoptée à Racicot cette année tient au fait qu'une grande partie de l'animation se déroule à l'intérieur même d'un campement amérindien. L'Institut culturel et éducatif montagnais a dressé dans la cour d'école un shaputuan, grand campement traditionnel, pouvant accueillir une soixantaine d'étudiants.

Sortir de la classe, entrer dans un campement extérieur et sentir le sapin frais, est en soi une expérience unique qui ne manque pas de susciter l'étonnement et favoriser une atmosphère d'ouverture. Cet événement a été organisé pour la première fois dans des écoles secondaires de la Rive-Sud en 1995.

Rien de moins que 400 élèves de 4e secondaire de la polyvalente Armand-Racicot participent aux activités, lesquelles offrent un complément au cours d'histoire. «Ils abordent l'histoire des peuples autochtones, leur mode de vie, leurs défis actuels, leurs croyances et religions», mentionne Mme Lefebvre.

Le programme poursuit de nombreux objectifs, notamment de permettre aux participants de s'initier au monde autochtone en prenant contact avec une des nations amérindiennes vivant au Québec: la nation innue (montagnaise).

Il vise à développer une vision positive, mais en même temps réaliste de la réalité autochtone d'hier et d'aujourd'hui. Un autre

(Photo Jacques Paul)

Un campement amérindien a été érigé devant la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot dans le but de favoriser un échange entre les étudiants et un groupe d'autochtones.

des ses objectifs est de combattre les préjugés et d'amener les jeunes à exercer un sens critique face aux idées véhiculées au sujet des autochtones.

Formation

Au cours des semaines précédant les journées d'activité, les enseignants impliqués dans des activités en classe ont été conviés à un atelier de formation sur les questions autochtones.

Au terme de cette formation, les participants devraient être en mesure de nommer les diverses nations autochtones vivant au Québec et de situer géographiquement certaines d'entre elles; d'identifier certaines caractéristiques témoignant de leur diversité, de se familiariser avec la situation sociale et économique actuelle des communautés autochtones; de posséder certaines clés pour mieux comprendre l'origine du statut distinct des populations autochtones, les sources historiques de leurs revendications et leurs implications contemporaines.

D'autres activités se déroulent simultanément aux rencontres qui se tiennent à l'intérieur du campement autochtone, notamment de la danse, des cérémonies et des expositions. Les élèves accueilleront durant la semaine le chanteur Claude Mckenzie (de Kashtin) et la chanteuse Kathla Rock.

Au total, sept Montagnais ainsi qu'un membre de la Commission des droits de la personne, Pierre Lepage, sont accueillis à la polyvalente. «Certains d'entre eux séjournent à l'hôtel alors que d'autres préfèrent dormir dans leur campement», précise Mme Lefebvre.

CHEZ NOUS! DU SERVICE ON EN DONNE...

QUALITÉ, SERVICE ET PROPRETÉ

À partir d'aujourd'hui, nous servirons les diners dès 6 heures le matin

SANDWICH AU POULET

GRATUIT

• À L'ACHAT D'UN SANDWICH AU POULET ET D'UNE FRITE DE FORMAT MOYEN.

Veuillez presenter ce bon avant de commander. Limite d'un bon par client par visite. Ce bon ne peut être combine avec aucune offre promotionnelle. Aucune valeur marchande. Taxes en sus

JE PRÉFÈRE BURGER KING

VALABLE DANS LES RESTAURANTS BURGER KING® PARTICIPANTS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1998

WHOPPER

GRATUIT

• À L'ACHAT D'UN WHOPPER ET D'UNE FRITE DE FORMAT MOYEN.

Veuillez presenter ce bon avant de commander. Limite d'un bon par client par visite. Ce bon ne peut être combine avec aucune offre promotionnelle. Aucune valeur marchande. Taxes en sus

JE PRÉFÈRE BURGER KING

VALABLE DANS LES RESTAURANTS BURGER KING® PARTICIPANTS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1998

• SAINT-JEAN • SAINT-LUC • IBERVILLE • L'ACADIE

346-6666

UNION 346-5555

ST-JEAN 357-7777

SERVICE DE MINI-GROUPE SERVICE JOUR ET NUIT

NOUVEAU

À SAINT-LUC

Bienvenue à toute mon aimable clientèle et amis

Isabelle Altur

Salon de Coiffure

Mille et une Mèches

3, rue Rita
Saint-Luc
349-6660

SERVICE PROFESSIONNEL

ATELIER DE RÉPARATION

GILLES COYETTE enr.

Mécanique générale & mécanique diesel
Camions & remorques
Entretien de flotte

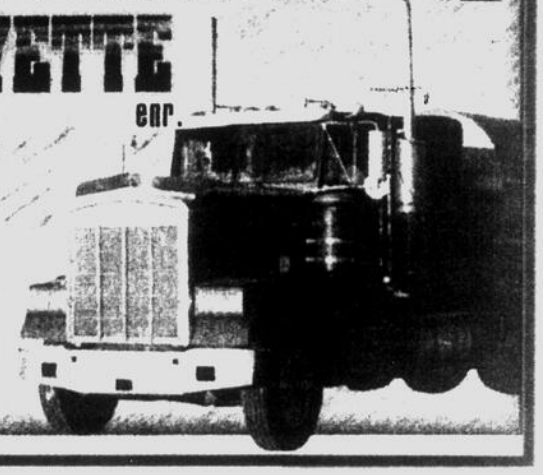

349-4751

192-A, rue Saint-Louis
Saint-Jean-sur-Richelieu

MESSAGERIES DU HAUT-RICHELIEU

348-5462

MESSAGERIES DU HAUT-RICHELIEU
Les «pros» de la livraison
LIVRAISON DE COURRIER
Permis: M-308 318 · Tél.: 348-5462

HYUNDAI

Soyez fin prêt pour l'hiver

Vidange d'huile et remplacement du filtre à l'huile *Plus*

une inspection GRATUITE en 20 points

pour SEULEMENT **19,95$**

* Bon valable jusqu'au 27 novembre 1998 chez tous les concessionnaires Hyundai participants. Comprend : huile moteur 10W30, d'origine Hyundai, un filtre à l'huile d'origine Hyundai plus un joint neuf de bouchon de vidange. 1$ de plus pour l'huile moteur 5W30. Si votre voiture doit être lubrifiée, vous ne paierez que 3,99$. Des frais sur les produits dommageables pour l'environnement peuvent s'appliquer. Toutes taxes de vente applicable conformément à l'administration fiscale provinciale. Pour les voitures Hyundai seulement. Pour être sûr d'obtenir un service sans délai, prenez rendez-vous avec votre conseiller technique.

Mise au point Hyundai au prix spécial de

48,95$†

Nos techniciens formés à l'usine
• remplaceront les bougies, vérifieront les courroies, les durites, les pneus, le niveau des liquides et le réglage de base du moteur!
• remplaceront (au besoin) les filtres à air et à l'huile (le coût des pièces n'est pas compris)
†Supplément pour les moteurs V6

Bon valable jusqu'au 27 novembre 1998 chez tous les concessionnaires Hyundai participants. Les bons doivent être présentés au moment de la demande de service. Taxes applicables en sus. Pour être sûr d'obtenir un service sans délai, prenez rendez-vous avec votre conseiller technique.

DONNEZ UN COUP DE BALAI À L'HIVER!

Offre spéciale!

Cette saison, vous pouvez en toute confiance DONNER UN COUP DE BALAI À L'HIVER!
Comme l'hiver arrive à grands pas, le moment présent est tout indiqué pour préparer votre voiture Hyundai pour le temps et les conditions de conduite qui s'en viennent, tout en profitant de super-aubaines!

Balai-neige OSKAR seulement **3,99$****

Valable seulement avec la vidange d'huile et le remplacement du filtre à l'huile pour 19,95$ ainsi que l'inspection de véhicule en 20 points. ** Valeur au détail de 16,95$. Offre valable jusqu'au 27 novembre 1998 ou jusqu'à l'épuisement des stocks chez tous les concessionnaires Hyundai participants. Taxes en sus.

Adressez-vous à votre concessionnaire Hyundai pour avoir les détails sur les autres offres spéciales saisonnières!

Cloginor ST-JEAN

LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.
Internet: www.cloginor.com

348-6816
359, RUE LABERGE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Bon valable jusqu'au 27 novembre 1998 chez tous les concessionnaires Hyundai participants. Les bons doivent être présentés au moment de la demande de service. Taxes applicables en sus. Pour être sûr d'obtenir un service sans délai, prenez rendez-vous avec votre conseiller technique.

042099-s17-9

CHEZ NOUS! DU SERVICE ON EN DONNE...

MERCIER & MERCIER Peinture inc.

Depuis 30 ans Nous vous offrons un service d'experts

(450) 348-2323/4353
1075, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

DEXTRAZE SERVICE

4 camions à votre service

- Comptoir de pièces le plus complet du Haut-Richelieu
- Service à domicile de réparation de toutes marques
- Achat d'électroménagers usagés: payons comptant
- Vente d'appareils remis à neuf avec bonne garantie

320, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu

347-4993

À partir du 4 octobre

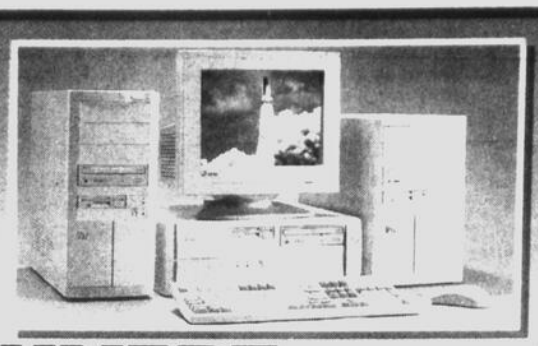

OUVERT 7 JOURS / SEMAINE

COMTECH INFORMATIQUE

73, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

www.comtech.qc.ca
(450) 358-1242

60 cliniques au Québec

Centre de santé Minceur

PERDEZ DE 3 À 9 LIVRES

en 7 jours grâce à la cure «du Centre de Santé Minceur»

NOUVEAU! DÉTAILS EN MAGASIN

CREDIPLAN

Susie Beaulieu

236, rue Longueuil,
Saint-Jean-sur-Richelieu
357-1988

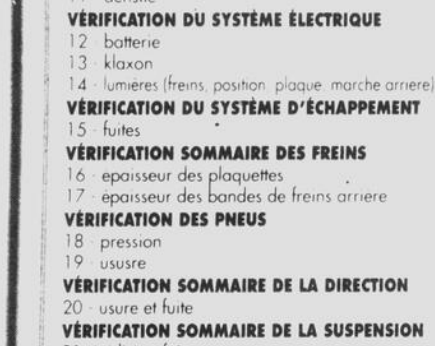

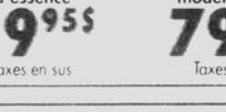

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

DÉJOUEZ LES PIÈCES DE LA NEIGE

Offre valable jusqu'au 31 décembre 1998

PROFITEZ DE NOTRE FORFAIT D'AUTOMNE INCLUANT;

- Vidange d'huile et filtre
- Inspection en 21 points

OFFERT AUSSI AVEC HUILE SYNTEC moyennant supplément

À PAYER DE **19,95**
Supplément Euro Van TDI et VR6 Taxes en sus

APPOINT DES LIQUIDES
1 antigel
2 lave-glace
3 huile à freins
4 huile à servodirection

LUBRIFICATION
5 charnières de portes
6 serrures

VÉRIFICATION SOMMAIRE DU MOTEUR
7 fuites
8 courroies

VÉRIFICATION DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT
9 fuites
10 radiateur
11 densité

VÉRIFICATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE
12 batterie
13 klaxon
14 lumières (freins, position, plaque, marche arrière)

VÉRIFICATION DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
15 fuites

VÉRIFICATION SOMMAIRE DES FREINS
16 épaisseur des plaquettes
17 épaisseur des bandes de freins arrière

VÉRIFICATION DES PNEUS
18 pression
19 ususre

VÉRIFICATION SOMMAIRE DE LA DIRECTION
20 usure et fuite

VÉRIFICATION SOMMAIRE DE LA SUSPENSION
21 rigidité et fuite

Garantie limitée 12 mois/ 20 000 kilomètres

Entretien du système de chauffage et de refroidissement

- Vidange du système
- Vérification de l'étanchéité
- Inspection des boyaux
- Nettoyage du système

SEULEMENT **74,95$**
Taxes en sus

Mise au point d'automne

Incluant
Huile et filtre
4 bougies d'allumage (moteur à essence)
Inspection sécuritaire complète
Nettoyage du filtre à air
Remplacement du filtre à carburant pour diesel seulement
Supplément pour Eurovan et VR6

Modèles 4 cylindres à essence	Tous les modèles diesel
99,95$	**79,95$**
Taxes en sus	Taxes en sus

Vérification du système de charge

Incluant:
- Vérification de chute de tension
- Nettoyage des poteaux de la batterie
- Vérification du niveau d'électrolyte

19,95$
Taxes en sus

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

PARALLÉLISME DES ROUES **39,95$***
Rég.: 49,95$
* Pièces en sus

Haut-Richelieu Volkswagen

359-4222

370, rue Berthier Saint-Jean-sur-Richelieu

042100-c17-mg

42 ans
MORIN (ST-JEAN) INC.

Débosselage & peinture
Transport spécialisé
8 Remorques 24 Heures
DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
350 CHRISTINE St-Jean-sur-Richelieu

CAA QUÉBEC · VISA · MasterCard · L.N.A. · CLUB AUTO · fix auto · Assistance Routière

347-1946

Lorsque l'école devient un ennemi redoutable...

ISABELLE SIMARD

Votre enfant refuse catégoriquement d'aller à l'école. Il souffre d'anxiété intense ou encore de crises de panique. Il pleure tous les matins avant de partir pour l'école. Il ne peut supporter l'idée de retourner en classe. Il se met en colère lorsque vous refusez de le garder à la maison. Pendant l'heure du midi, il vous appelle pour que vous alliez le chercher à l'école. Peut-être votre enfant souffre-t-il de phobie scolaire...

Un très faible pourcentage d'élèves développent une telle phobie, laquelle est plus fréquente chez les garçons. Seulement 1% des étudiants en sont affectés. Le passage d'un niveau scolaire à un autre peut susciter ce phénomène. Et plus le jeune avance en âge, plus la phobie scolaire risque d'être intense et durable.

Sylvie Durocher et Chantal Bertrand sont psychologues aux écoles Marguerite-Bourgeoys, Notre-Dame-de-Lourdes et Sacré-Coeur. Mme Durocher couvre le secteur du secondaire et sa collègue dessert une clientèle du niveau primaire.

«La phobie scolaire fait partie des troubles anxieux et se rattache à l'anxiété de séparation avec le parent, plus particulièrement avec la mère. Différents symptômes nous permettent de la dépister», précise Mme Durocher.

Refus catégorique de fréquenter l'école, attaques d'anxiété invalidantes, crises de colère, craintes spécifiques diffuses... «Le jeune peut prétexter une raison quelconque pour ne pas aller à l'école, comme par exemple qu'il ne s'entend pas avec un professeur. Il est parfois difficile de cerner le problème», ajoute Mme Durocher.

Il arrive que le jeune manifeste une grande tristesse, un manque d'énergie, une fatigue constante. Des problèmes d'ordre physique peuvent également survenir tels que des maux de tête, des vomissements, des maux d'estomac, un manque d'appétit, des palpitations, de l'hyperventilation, une diarrhée, un sentiment d'étouffement.

Des changements

Le passage de la maternelle à la première année et du primaire au secondaire ou encore un changement d'école sont des éléments déclencheurs. Les symptômes doivent persister durant quelques mois pour en conclure que l'enfant souffre d'une phobie scolaire.

«Chez l'enfant, les manifestations sont plus brutales. Il en découle parfois une aggravation d'une pathologie déjà existante, telle que l'asthme», explique à son tour Chantal Bertrand.

Les symptômes de la phobie scolaire chez l'adolescent seront plus subtils et insidieux. «Le jeune se retirera progressivement des activités de groupe. Il sortira moins et développera une plus grande dépendance envers ses parents. Il sera plus limité sur le plan social», reprend Mme Durocher.

(Photo Remy Bolly)

Chantal Bertrand et Sylvie Durocher, psychologues aux écoles Notre-Dame-de-Lourdes, Sacré-Coeur et Marguerite-Bourgeoys.

Clientèle touchée

Environ 1% des jeunes d'âge scolaire souffrent d'une phobie scolaire. À l'adolescence, le trouble affecte davantage les garçons.

«Les cas les plus classiques sont issus d'une famille où la mère est surprotectrice et le père n'assume pas son rôle de façon prépondérante. La mère présente elle aussi des troubles anxieux et communique son anxiété à l'enfant. Inconsciemment, elle cherche à le protéger. L'enfant est très intelligent. D'ailleurs, les parents ont tout développé chez lui, sauf l'autonomie», soutient Mme Bertrand.

Le jeune a donc du mal à quitter le noyau familial. «Il a de bonnes intentions. Parfois, il préparera son sac et assurera à ses parents qu'il se rendra à l'école le lendemain. Puis, lorsque le temps sera venu de quitter la maison, il paniquera», soulève Mme Durocher.

Par ailleurs, il est important de ne pas confondre la phobie scolaire avec la démotivation scolaire. À la veille d'un examen, un jeune peut ne pas vouloir aller à l'école, ce qui ne voudra pas dire pour autant qu'il présente les symptômes d'une phobie.

«La phobie scolaire est un problème plus profond, qui, souvent, s'accentue au fil des jours», poursuit Mme Durocher.

Traitement

«Si le jeune présente tous les symptômes de la phobie scolaire, il nous faut d'abord nous assurer qu'il est en bonne santé, qu'il ne présente aucun désordre organique. Il faut ensuite s'assurer que les parents veulent collaborer puisque le succès du traitement repose en grande partie sur eux. Ils sont des partenaires à part entière du plan d'aide», estime Mme Durocher.

Le plan d'intervention s'échelonnera sur une période de six à huit semaines et amènera progressivement le jeune à se responsabiliser et à réintégrer le milieu scolaire. «Les résultats sont souvent plus rapides chez les enfants en bas âge», précise Chantal Bertrand.

«Je lui dis: ton problème t'appartient et tu peux le résoudre. L'enfant qui souffre d'une phobie scolaire a tendance à s'accrocher au parent. Je lui apprends à relaxer, à prendre conscience de son problème. L'élève qui est aux prises avec une phobie scolaire ne manipule pas son entourage. Il souffre vraiment et vit des symptômes», affirme-t-elle.

La réintégration s'effectuera de manière graduelle. «La première journée, s'il le faut, l'élève ne fera que se rendre jusqu'au seuil d'entrée de l'école. La deuxième journée, il entrera dans une classe vide, ainsi de suite», décrit Mme Durocher.

Comme l'indiquent les deux psychologues, entre 30 et 50% des sujets connaîtront une évolution favorable quant à leur fréquentation scolaire et leur adaptation sociale. 35% des cas obtiendront un pronostic moyen et continueront de présenter des difficultés névrotiques et entre 20 et 30% des sujets subiront une évolution défavorable, donc une persistance de la phobie scolaire.

Une enseignante d'Iberville participe à un séminaire sur l'environnement

Une enseignante de l'école Sacré-Coeur à Iberville, Michèle Tardif, a participé au 10e séminaire de la Fondation Riou-Delorme ayant pour thème: «L'environnement du 21e siècle: faut changer d'ère».

Ce séminaire abordait les grandes questions environnementales liées au développement durable. L'entreprise Saint-Jean Photochimie, reconnue pour son soutien à l'éducation environnementale, s'est associée à la Fondation Riou-Delorme en couvrant la valeur de la bourse accordée à Mme Tardif.

Cette dernière s'est jointe à un groupe de 30 enseignants du primaire et du secondaire pour approfondir ses connaissances des enjeux environnementaux modernes en compagnie de spécialistes issus du milieu de la recherche, des gouvernements, de groupes environnementaux et d'industries.

Le programme comprenait des conférences, des discussions, des visites d'industries et de laboratoires de recherche universitaires. Ce programme intensif a permis aux participants d'explorer tant les aspects théoriques que pratiques de problématiques environnementales aussi majeures que celles des changements climatiques.

Les enseignants n'ont d'ailleurs pas hésité à investir leur propre temps de vacances afin d'y participer. Le séminaire se déroulait du 2 au 7 août à Longueuil. Ces enseignants du primaire et du secondaire sont pour la plupart activement engagés dans leur milieu et déjà sensibilisés à l'importance de l'éducation environnementale. Ils ont profité de cette rencontre pour partager leurs expériences respectives et jeter les bases de contacts futurs. Ils repartent de ce séminaire avec des connaissances et le désir de s'investir encore davantage auprès de leurs étudiants et dans leur communauté.

Michèle Tardif, enseignante à l'école Sacré-Coeur à Iberville, a participé au 10e séminaire de la Fondation Riou-Delorme au cours de la saison estivale.

Soucieuse de la qualité de l'environnement et convaincue de l'importance de l'éducation environnementale, l'entreprise Saint-Jean Photochimie soutient la Fondation Riou-Delorme en parrainant des enseignants de la région depuis 1996. Elle désire ainsi resserrer les liens qui existent entre son entreprise et la communauté scolaire.

Important fabricant de produits photosensibles pour les industries de la photographie, de la reprographie, des arts graphiques et de l'électronique, Saint-Jean Photochimie exporte 100% de sa production à l'étranger, principalement en Europe, aux États-Unis et en Orient.

Collège sans fumée ou avec fumoirs?

En vue de l'entrée en application d'une loi plus contraignante sur le contrôle de l'usage du tabac dans les édifices publics en décembre 1999, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu amorce une consultation parmi les groupes du collège sur l'application de la loi.

Le Cégep devra décider s'il se déclare collège sans fumée, c'est-à-dire une institution où il est strictement interdit de fumer dans quelque endroit.

Ou encore le Cégep pourrait choisir d'aménager des fumoirs où la ventilation est telle qu'aucune fumée ne soit susceptible d'atteindre le reste de la bâtisse. Le conseil d'administration devra statuer sur le sujet à sa séance du 16 février.

Depuis 1982, l'usage du tabac est prohibé dans toutes les salles de cours, les ateliers, les laboratoires, les salles de réunion, les locaux communautaires tels que la bibliothèque, l'amphithéâtre, les gymnases, les salles d'attente et les corridors, etc. Cependant des sections sont délimitées pour les fumeurs à la cafétéria des élèves et à celle du personnel. De même les professeurs peuvent fumer dans leur bureau.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 OCTOBRE 1998

Durant notre réclame pour le foyer... tout est en réclame pour votre foyer!

Ou à des bas prix d'achats spéciaux

Épargnez l'équivalent de la TPS

SUR TOUS LES MEUBLES† ET ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER

Sears déduira un montant équivalant à la TPS du prix de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien ni aux articles soldes de nos Centres de liquidation ou aux achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 11 octobre 1998. Renseignez-vous. †R/01 - Meubles: sauf les meubles de jardin et pour bébés

*Et quantité de bons achats

*Découvrez tous les côtés de Sears*MC

235628-825682-c17-r

Le Code de déontologie cause encore des débats au Cégep

LOUISE BÉDARD

L'application du Code de déontologie engendre des débats sur son application depuis son adoption, au conseil d'administration du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Obligée par la loi au printemps dernier de se doter d'un code de déontologie comme tous les autres organismes publics québécois, le conseil d'administration connaît depuis des débats entourant l'exclusion du droit de vote des membres issus de son personnel sur différents dossiers.

À titre d'exemple, en juin dernier, le président du conseil d'administration, Rock Rochette, n'a pas permis aux membres du personnel du collège siégeant au conseil, de se prononcer sur l'octroi d'un contrat pour assurer la sécurité du collège. Le président Rochette a évalué que les membres du personnel étaient en conflit d'intérêt puisque la décision de confier à la sous-traitance la sécurité concernait leurs conditions de travail.

De même les deux représentants des étudiants n'ont pu se prononcer sur le règlement touchant les frais afférents imposés aux élèves.

Un des représentants des professeurs, Pierre Brodeur, conteste le fait que les décisions du président du conseil soient sans appel. En remplacement de son confrère Brodeur absent de la séance du mardi 22 mai dernier pour des raisons de santé, Marie Rousseau a repris sa proposition de retrancher du Code de déontologie les dispositions à l'effet que les décisions du président soient finales.

Le directeur général du collège, Gilles Perreault, s'est opposé à la position des enseignants et a plaidé pour le maintien des pouvoirs du président. Il a toutefois soumis aux membres du conseil un guide d'interprétation du code d'éthique auquel le président actuel comme ses successeurs pourront se référer quand viendra le temps de décider du droit de vote des personnes sur différents sujets. Il fait valoir que ce guide s'appuie sur les dispositions de la Loi des collèges.

Ce guide dresse la liste des sujets les plus courants susceptibles de faire l'objet d'un vote au conseil. Sur toutes les questions concernant les conditions de travail, la politique d'évaluation du personnel, le programme d'assistance aux départs volontaires, la restructuration des services, les membres du personnel n'ont pas droit de vote. De la même façon le directeur général comme le directeur des études n'ont pas droit de vote sur toutes les questions concernant leur lien d'emploi et leur rémunération.

Seule Mme Rousseau a voté en faveur de la proposition avancée par les enseignants. Neuf membres du conseil ont voté contre et quatre se sont abstenus.

De même une autre proposition de la représentante des enseignants a été battue. La proposition voulait qu'en aucun moment une résolution du conseil ne soit votée par un nombre de membres inférieur au quorum. Mme Rousseau a fait valoir qu'il y a allait de la crédibilité du Cégep, à l'extérieur de ses murs, que les résolutions ne soient pas votées par un petit nombre de membres du conseil.

Le directeur général a facilement convaincu une majorité au conseil que de la difficulté de respecter une telle contrainte. Le conseil d'administration ne peut s'empêcher de prendre des décisions quand il a quorum, a-t-il fait valoir.

Comité de déontologie

La représentante des enseignants n'avait pas la partie facile la semaine dernière. Une autre de ses propositions a aussi été défaite. Mme Rousseau suggérait qu'un membre extérieur au collège, en l'occurrence l'ancien secrétaire général du collège, André Archambault, siège au conseil de discipline à être formé à la suite de l'adoption du Code de déontologie. De même sa proposition d'exclure le vice-président du conseil d'administration de la composition du conseil de discipline a été battue.

Finalement c'est par un vote quasi unanime que le conseil d'administration a décidé de la composition du conseil de discipline. Celui-ci sera formé du vice-président du conseil d'administration, Pierre Perron, d'un autre membre du conseil choisi parmi les représentants des élèves, des parents et du personnel du Cégep, l'étudiante Mélanie Usereau, et de la conseillère en déontologie qui est secrétaire générale du collège, Hélène Sylvain.

Infirmière et médecin

Le Cégep demande le maintien des services

LOUISE BÉDARD

Le conseil d'administration du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu demande au CLSC Vallée-des-Forts de maintenir les services dispensés jusqu'en mai dernier au collège.

Depuis 1985 une infirmière était affectée au Cégep, à raison de trois journées par semaine. Un médecin faisait de la consultation une demi-journée par semaine.

La direction du Cégep dénonce le fait que le CLSC ait mis fin à ces services unilatéralement. Elle en a été informée à la rentrée scolaire en août dernier.

Le collège demande le maintien des services ou à tout le moins que le CLSC discute avec le Cégep s'il veut apporter des changements aux services qu'il dispensait. Le directeur du service des affaires étudiantes et communautaires, Richard Ouellet, poursuit les pourparlers avec les représentants du CLSC pour que soient offerts des services de santé, au collège.

Dans sa résolution adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration fait valoir la nécessité pour les cégépiens d'avoir accès à un programme de prévention et de dépistage des problèmes de santé propres à leur groupe d'âge.

Il souligne aussi l'importance de favoriser chez les élèves l'acquisition des connaissances pertinentes en matière de santé. Il juge aussi important qu'ils aient accès à une relation d'aide en matière de santé globale. Un local regroupant l'infirmière, le médecin, le psychologue et l'animateur de pastorale a été aménagé en 1995 à cette fin.

La présence d'un médecin traitant entre les murs du collège a toujours été populaire, rappelle-t-on. Le collège mentionne aussi le rôle joué par l'infirmière au sein d'un groupe d'entraide étudiant.

Membre du conseil d'administration et oeuvrant aussi au CLSC, Mona Paquet a expliqué à ses collègues que le CLSC est en réingénérie et a retiré ses infirmières des écoles pour voir à réorganiser les services.

Bernard Brodie, un membre du conseil d'administration, s'est montré scandalisé par cette décision du CLSC et était prêt à adopter un vote de blâme. Le Cégep devra-t-il aller jusqu'à engager une infirmière privée, a-t-il demandé.

Marcellin-Champagnat vous ouvre ses portes

L'École secondaire Marcellin-Champagnat tiendra une journée porte ouverte le dimanche 4 octobre, de 13h30 à 16h30.

Les visiteurs auront l'occasion de faire le tour de l'école, de rencontrer le personnel et les membres de la Direction. Ils obtiendront des informations sur les programmes d'études, le materiel scolaire utilisé, le port du costume, la Fondation Marcellin-Champagnat, les règlements de l'école.

Une visite de l'école les renseignera également sur les nombreuses activités intégrées à l'horaire des élèves: artisanat, musique, génies en herbe, pantologie, scrabble, théâtre, improvisation, danse, etc.

Rencontrez des gens de la région
avec la ligne Match

18 ans et plus (Ligne Touch Tone) **1-900-451-8031** 1,98$ /la minute

ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT DANS VOTRE HEBDO PRÉFÉRÉ SOUS L'UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES :
[Femme cherche homme] [Homme cherche femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]
Les personnes intéressées par le resumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boite vocale. Bonnes rencontres !
Visitez notre site WEB www.compagnie.com/canfranc

Annoncez-vous gratuitement
En composant le **346-3100**
Économisez
en achetant un bloc de temps (payable par visa/master card)
Contactez notre service à la clientèle au **346-3100**
Puis, appuyez sur le (0)

Femme cherche homme

FEMME RETRAITÉE, 50aine, grande, mince, sociable, aime nature, danse, bons soupers, restos, cherche homme entre 55-62 ans, libre, avec grand sens de l'humour, honnête, propre. 1018

HELENE, 40 ans, 5'5", mince, châtaine, yx bleus, bronze, sans enfants, divorcée, cherche H 40-55 ans. 1016

FEMME, 32 ans, 5'6", 140 lb, chev bruns, cherche H 30-40 ans, sans enfants, sérieux, responsable, respectueux, aimant billard, restos, promenades, voyages. 1023

BRUNE AUX YEUX VERTS, 180 lb, n-fum, simple, réservée, aime nature, velo, marche, cherche H 45 ans et plus, n-fum, doux, affectueux, but sérieux. 1019

LIONNE, jeune 50aine, 5'1", un peu grassette, rousse, yx verts, autonome, honnête, n-fum, aime campagne, peche, chevaux, bonne bouffe, cherche H but sérieux. 1085

NATHALIE, 5'1", 190 lb, chev bruns, yx bruns, cherche copain pour dialogue d'abord et peut-être plus. 1015

FEMME SAGITTAIRE, 50aine, 5'5", 145 lb de belle app, fidèle, sincère, allure jeune, aime danse, musique, quilles, cherche H 55-60 ans, belle personnalité, autonome, propre, pour relation stable. 1074

www.compagnie.com/canfranc

MANON, 43 ans, veuve, châtaine, yx verts, cherche H 40-50 ans, franc, sincère, honnête, pour relation stable. 1114

FEMME, 34 ans, 5'4", chev bruns, yx bruns, 2 enfants, cherche H célibataire entre 35-40 ans, avec ou sans enfant, pour relation stable. 1065

ANNICK, 5'3", 165 lb, libre, affectueuse, grassette, cherche H 40 ans et plus, determiné, n-fum, doux, sérieux, aimant marche, plein air, sports, pour relation stable. 1066

28 ANS, 5'5", chev bruns, yx bruns, belle app, n-fum, 3 enfants, souriante, honnête, aime la vie, restos, cine, danse, soirees tranquilles, cherche H 27-35 ans, pour amitié et plus. 1082

VERSEAU, 47 ans, 5'10", grassette, châtaine, yx bleus, autonome, honnête, 2 ados, cherche H grand, 45-55 ans, n-fum, autonome, sobre, honnête, pour amitié et plus. 1084

48 ANS, 5'1", 130 lb, fumeuse, sans enfant, aime cine, restos, promenades, cherche H 46-52 ans, sérieux, pour amitié et plus. 1003

MELANIE, 20 ans, 5'6", 115 lb, blonde, yx bleus, belle app, cherche H pour amitié d'abord et plus si affinités. 1034

ACADIENNE, 50 ans, 5'5", 120 lb, blonde, belle app, cherche H d'affaires ou autres 40-55 ans, n-fum, spirituel, drôle, bon vivant, sérieux, fidèle, romantique, aimant dialogue, nature, pour long terme. 1104

Homme cherche femme

DENIS, 33 ans, 5'9", 150 lb, chev et yx bruns, n-fum, 1 enfant garde partagée, simple, autonome, franc, sens de l'humour, cherche F 30aine, belle app, autonome, pour relation sérieuse. 2073

ROMANTIQUE ET SENSUEL, 5'7", 150 lb, fidèle, simple, sensuel, cherche compagne 44-48 ans, 5'4" à 5'6", mince, réservée, fidèle, pour amour et sensualité. 2204

JEUNE HOMME, 25 ans, bel homme, intelligent, cherche jeune F de belle app, bon sens de l'humour, intelligente, fonceuse, avec du caractère, pour rencontres, sorties, dialogue. 2194

SEBASTIEN, 24 ans, 6', châtain, yx pers, romantique, aime nature, sports, cherche F 20-30 ans, avec affinités. 2094

DAVID, 25 ans, châtain, yx verts, honnête, franc, patient, affectueux, actif, aime rire, sortir, danse, plein air, billard, enfants, cherche F 20-30 ans, affectueuse, active, but sérieux. 2107

50AINE, aime cine, restos, bonne bouffe, balades en auto, velo, danse, marche, cherche F sincère, avec affinités, but sérieux. 2276

FARNHAM, début 40aine, chev bruns, autonome, affectueux, sincère, honnête, aime cine, sports, soirées tranquilles, cherche F 30-40 ans, avec ou sans enfants, sérieuse dans ses démarches. 2123

MARTIN, 38 ans, 5'9", 170 lb, sans enfants, calme, bonne humeur, aime plein air, lecture, guitare, ordinateurs, cherche F 28-37 ans, naturelle, pour amitié et plus. 2283

BENOÎT, 22 ans, 5'5", 135 lb, châtain, cherche amie/amante, aimant musique, pour parler de tout et de rien, marches en forêt. 2006

QUÉBÉCOIS, professionnel de belle app, 5'10", mince, aime balades, plage, marche, voyages, restos, cherche jolie F de couleur, 30aine, début 40aine, mince, n-fum, autonome, but sérieux. 2067

MI-40AINE, 5'5", 140 lb, chev noirs, yx verts, n-fum, sensible, sérieux, romantique, aime cine, marche, velo, nature, cherche F 39-45 ans, poids prop, souriante, fidèle. 2132

38 ANS, 5'9", 180 lb, belle app, aime dialogue, marche, cherche F de St-Remi, pour amitié d'abord et plus. 2209

44 ANS, 5'8", 145 lb, belle app, doux, romantique, cherche F pour moments tendres et passionnés, pendant la journée. 2274

JEUNE HOMME de 30 ans, de belle app, autonome, cherche F 20-30 ans, de belle app, libérée, affectueuse. 2046

BEL OISEAU du paradis, 39 ans, 5'10", 175 lb, yx bleus, cherche jolie fleur du printemps, 30-40 ans, pour mieux s'épanouir à deux. 2052

JEAN, 40 ans, autonome, cherche F travaillante, autonome pour rencontres la fin de semaine. 2197

45 ANS, 5'8", 155 lb, sobre, aime balades en auto, camping, velo, cherche F moins de 45 ans, poids prop, dans le coin de Granby. 2059

FRANÇOIS, 24 ans, 5'7", 135 lb, chev brun-châtain, yx pers, autonome, aime sports, sorties, restos, cine, cherche F pour relation stable et sérieuse. 2264

JACQUES, homme cherche femme dans la 30aine aux chev blonds, très belle, pour un amour sincère. 2191

Autre

HOMME, 30 ans, 5'11", 200 lb, artisan, cherche homme pour rencontres occasionnelles ou plus. 4118

FEMME, 40 ans, célibataire, bien proportionnée, autonome, cherche F 35-50 ans, apparence moyenne, sans enfants, bon sens de l'humour, pour activités sportives, sorties, amitié ou plus. 4127

HOMME DE 35 ANS, 5'7", 140 lb, belle app, aime campagne, tranquillité, cherche H 25-39 ans, avec affinités pour amitié et plus. 4029

HOMME dans la 40aine, 5'6", 170 lb, moustache, chev poivre et sel, simple, honnête, propre, cherche H pour nouvelles amitiés et complicité. 4129

MANON, 36 ans, 1 enfant, aime sorties, videos, cherche F sobre, mature, désirant relation amicale ou plus, but sérieux. 4109

HOMME DE 42 ANS, 5'6", 190 lb, bien portant, de belle app, honnête, sensuel, cherche H 30aine ou début 40aine pour amitié et plus. 4017

COUPLE DANS LA 40AINE, belle app, non bisexuel, cherche couple libéré, belle app, non bisexuel, pour amitié et plus. 4121

HOMME de 19 ans, 5'10", 130 lb, belle app, aime bouger, cherche H 18-23 ans, poids prop, pour amitié d'abord et plus. 4126

HOMME de 54 ans, 5'11", 175 lb, chev poivre et sel, habite à la campagne, cherche H 30-60 ans, pour relation à long terme. 4108

HOMME de 43 ans, 5'9", 170 lb, châtain, yx bleus, en forme, cherche H en forme, pour sorties occasionnelles et plus. 4023

COUPLE début 40aine, cherche couple 35-55 ans, ouvert d'esprit, libéré, pour relations intimes et amicales. 4107

HOMME de 47 ans, 5'5", 165 lb, châtain, doux, propre, cherche H propre, discret, pour rencontres occasionnelles. 4018

COUPLE à la fin 30aine et début 40aine, homme-femme, cherche F seule, bisexuelle, poids santé. 4032

COUPLE MARIE, elle 38 ans, 5'4", 125 lb, chev bruns, yx pers, lui 45 ans, 5'6", 125 lb, chev blonds, yx bruns, cherche autre couple, débutant, pour amitiés, sorties et soirées intimes. 4060

JEUNE HOMME de 39 ans, 5'11", 200 lb, cherche H franc, honnête, sincère, pour faire un bout de chemin, relation à long terme. 4012

HÉLÈNE de St-Luc, 38 ans, 5'3", 127 lb, chev bruns, yx bruns, fumeuse, sans enfant, autonome, aime plein air, campagne, pêche, animaux, cherche F 30-40 ans, pour relation stable. 4006

HOMME DÉBUT 40AINE, 5'6", 170 lb, costaud, viril, masculin, barbe courte, propre, discret, cherche H marié ou célibataire, masculin, pour rencontres occasionnelles. 4038

Partenaire d'activités diverses

RONA Rénovateur

LOCATION D'OUTILS

Choinière & Martel

274

Plus de 40 ans à la même adresse pour continuer à mieux vous servir

Venez rencontrer l'équipe de

CHOINIÈRE ET MARTEL

pour un vaste choix de produits avec toujours un service de qualité et de renommée

Bientôt en association avec le Palais de la Rénovation inc.: ouverture d'un «Rona Rénovateur Régional»

RONA le Rénovateur

boutique Ambiance

choinière et martel (1981) INC.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Centre de location d'outils

Les peintures RONA SICO CROWN DIAMOND

274, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (450) 348-3817

043062-c17-gf

Ils pourront émettre les DEC

Les collèges habilités auront un net avantage concurrentiel

LOUISE BÉDARD

Dans la foulée de la réforme de l'enseignement collégial, les collèges auront éventuellement la possibilité de décerner eux-mêmes le diplôme d'études collégiales (DEC), par délégation du ministère de l'Éducation. Mais pour ce faire, ils devront avoir obtenu l'habilitation.

L'obtention de l'habilitation par un établissement sera gage de la qualité de la formation dispensée. Il signifiera que l'institution a traversé avec succès tout un processus d'évaluation et obtenu la reconnaissance publique de la qualité de son enseignement. Les collèges habilités auront un net avantage concurrentiel et un plus grand pouvoir d'attraction de la clientèle étudiante.

Le directeur des études du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Pierre Harrison, a commencé à sensibiliser les membres du conseil d'administration du collège à la démarche visant à obtenir l'habilitation. Lors de la séance du mardi 22 septembre dernier, M. Harrison a fait valoir toute l'importance du processus.

L'opération n'est pas encore enclenchée. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui sera chargée de formuler la recommandation de l'habilitation au ministre de l'Éducation, est présentement en consultation sur toute la procédure à suivre. Elle devrait faire connaître ses orientations en décembre. Le cégep de Saint-Jean devra décider par la suite s'il entreprend ou non la démarche pour demander l'habilitation.

La possibilité d'autoriser un collège à décerner lui-même le DEC s'inscrit dans la perspective de l'évolution vers

un système qui allie autonomie de l'établissement et en même temps un mécanisme d'évaluation externe de celui-ci. Le DEC restera un diplôme national.

Évaluation externe

Depuis sa création en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a entrepris l'examen des politiques des collèges touchant l'évaluation des apprentissages et les programmes d'études eux-mêmes. C'est ainsi que se déroule présentement l'évaluation de toute la formation générale (français, philosophie, anglais et éducation physique) offerte dans chacun des collèges québécois. Dans une première étape, Saint-Jean vient de déposer son rapport d'auto-évaluation, fruit des travaux de toute une année. La Commission devrait venir ce printemps visiter le collège. Par la suite elle rédigera elle-même un rapport d'évaluation qui sera transmis au collège et connu publiquement.

Le processus d'habilitation s'inscrit dans la continuité des évaluations de programmes et des politiques déjà amorcées. Si les cégeps n'échappent plus à l'évaluation de leur façon de faire et des résultats obtenus par leurs étudiants, c'est toutefois sur une base volontaire qu'ils pourront se soumettre au processus d'habilitation. Un jugement sera alors porté sur l'établissement lui-même, avec ses orientations et ses politiques, ses processus de gestion des programmes de formation ainsi que des ressources et des services liés à sa mission de formation.

(Photo Jacques Paul)

L'habilitation des collèges à décerner eux-mêmes le DEC constituera une autre étape importante du renouveau collégial.

Dans un document publié par la Commission, un organisme indépendant du ministère de l'Éducation qui répond de ses actions devant l'Assemblée nationale, celle-ci insiste sur le processus rigoureux de l'habilitation. Ainsi la recommandation d'habiliter un collège reposera sur sa capacité à fournir au public des garanties suffisantes quant à la qualité de la gestion des programmes et à celle des diplômes décernés.

D'ores et déjà la Commission a établi que les collèges soumettant leur dossier à l'habilitation devront avoir déjà énoncé un projet éducatif, avoir obtenu de bonnes évaluations de programmes, appliqué une politique d'évaluation et de perfectionnement du personnel, etc.

Tout comme dans le cas de l'évaluation des programmes, le processus d'habilitation débutera par une démarche d'autoévaluation par le collège. Pour assurer l'équité et la crédibilité des évaluations, un comité formé d'un membre de la Commission et d'experts externes formuleront une appréciation sur le rapport d'autoévaluation. Après l'échange de commentaires avec le collège, la Commission présentera ou pas la recommandation au ministre d'accorder ou pas l'habilitation.

L'habilitation ne sera pas assortie de conditions ni de limite de temps. Cependant la reconnaissance ne sera pas donnée une fois pour toute. La Commission exigera que les collèges habilités produisent, après cinq ans, un rapport. Par la suite la Commission suivra l'évolution des collèges. Plusieurs modalités restent à être définies.

Le monde scolaire

Politique de fermeture

LOUISE BÉDARD

Le conseil scolaire des Hautes-Rivières vient d'adopter une politique de fermeture des écoles en cas de tempête de neige. Elle vise toutes les catégories de personnel.

En cas d'interruption ou de suspension des activités de la commission scolaire ou des cours données aux élèves, le personnel est tenu de demeurer ou de se présenter au travail. Cependant les autorités de la commission scolaire peuvent décréter, pour une période donnée, la fermeture totale des établissements. Dans ce cas, l'obligation de demeurer ou de se présenter au travail sera levée.

Par ailleurs la procédure d'annulation des cours pour les élèves reste la même. Après s'être informé auprès des corps policiers et des services de la voirie provinciale de l'état des routes, le responsable du transport scolaire avise la présidente du conseil scolaire de l'état de la situation et, s'il y a lieu, de l'annulation du transport scolaire dès 6h30 du matin.

Dès la décision prise, le directeur général décide d'annuler ou non les cours et déclenche la chaîne téléphonique des directeurs d'écoles et de services.

Les entrepreneurs en transport scolaire sont avertis de même que les médias suivants: Z-104,1 de Saint-Jean, CKAC, CBF, TVA et Météo Média. Il est prévu que le message radiophonique suivant sera diffusé: «il n'y aura pas de transport scolaire et les cours sont annulés, pour toutes les écoles de la commission scolaire des Hautes-Rivières.»

La direction de la commission scolaire précise que les seules personnes mentionnées sont autorisées à annuler le transport scolaire. Toute autre personne qui tenterait de le faire sera susceptible de poursuites.

Disposition du matériel désuet au Cégep

Au cours de l'année 1997-1998, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a disposé de 345 articles de mobilier et d'appareillage désuets. Au moment de leur achat, ces pièces valaient 103 571 $. Comme à chaque année, le conseil d'administration en est informé.

Une grande partie des pièces est constituée de mobilier. Il s'agit aussi d'équipement spécialisé du laboratoire de physique qui a été rénové au cours de l'été. On remarque aussi des micro-ordinateurs. Le matériel informatique qui n'est plus utilisable est envoyé au département de génie électronique pour des fins d'enseignement.

À l'occasion, le matériel désuet peut aussi être vendu ou encore offert en échange au moment d'achats. Annuellement le service des sports du collège organise un bazar pour amasser des fonds pour les activités sportives. Le matériel endommagé ou désuet est alors mis en vente. Les recettes du bazar sont partagées entre le collège qui en reçoit 25% et le service des sports 75%.

Avant de mettre au rebut du matériel, le service des approvisionnements du collège doit toujours s'assurer qu'il soit profitable une deuxième fois.

Collège international

C'est aujourd'hui (mercredi) que doit être déposé le rapport sur la faisabilité d'une campagne de levée de fonds, en vue de la création d'un Collège du Monde Uni, sur le site du Campus du Fort Saint-Jean.

Une étude a été commandée pour identifier des sources de financement et les personnalités susceptibles d'appuyer le projet mis de l'avant par le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le Collège Jean-de-Brébeuf, le Campus et la Fondation du Fort Saint-Jean.

R. VIENS EQUIPEMENT INC

Journée de démonstration d'équipements

JCB

JCB Landpower

Date: Mercredi 7 octobre 1998
Heure: De 10 h à 16 h
Lieu: Ferme L.R.A. Toupin
390, Chemin Coulée-des-Pères
(des Ormes)
L'Acadie
Tél.: (450) 346-2047

Un goûter sera servi à midi

Équipements sur place

Fastrac 3185 (charrue «Kverneland 5 raies)
Fastrac 1135 Quadtronic (grain car)
Fastrac 1835-65 (sous-soleuse 5 pattes)

R. VIENS EQUIPEMENT INC

1316, rue Principale
Granby
Tél.: (450) 378-9891
Téléc.: (450) 777-1685
webmaster@viensequip.com
www.viensequip.com

235760-c17-g

Techniques administratives au Cégep: un programme d'enseignement de qualité

LOUISE BÉDARD

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial reconnaît la qualité du programme de Techniques administratives offert au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. La qualité du corps professoral, l'encadrement des professeurs non permanents, l'élaboration de guides pédagogiques, le taux de diplomation de ses élèves légèrement supérieur à la moyenne provinciale et l'organisation de stages en France pour ses finissants sont parmi les éléments positifs ayant le plus retenu son attention.

La Commission suggère toutefois de renforcer la cohérence du programme en offrant l'occasion aux élèves de réaliser la synthèse des apprentissages. En outre, la Commission invite le collège à porter une attention aux ressources disponibles pour l'entretien de l'équipement informatique utilisé. Elle formule une suggestion plus particulière pour le cours de marketing demandant de revoir, à certains égards, les outils d'évaluation des apprentissages des élèves.

Techniques administratives est le programme technique qui attire le plus grand nombre d'élèves à Saint-Jean. Plus de 300 étudiants y sont inscrits. Depuis le début du collège en 1968, deux options sont offertes en finance et en marketing. Mais on sait que le collège envisage de dispenser aussi le programme de DEC en Logistique de distribution et de transport ainsi qu'un programme de AEC en Commerce international.

Cette évaluation du programme de Techniques administratives conduisant à l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales) comme celui plus court de Gestion financière informatisée menant à une AEC (Attestation d'études collégiales) s'inscrit dans la vaste opération d'évaluation des programmes entreprise avec la réforme de l'enseignement collégial.

Rappelons que le collège devait d'abord soumettre un rapport d'autoévaluation. Cette première étape du processus constituait une occasion pour le département concerné de réfléchir à la pertinence et à la cohérence du programme d'enseignement, à la valeur des méthodes pédagogiques employées, à l'efficacité de l'encadrement des élèves, à l'adéquation des ressources mises à la disposition des profs et à la réussite des étudiants. Puis la Commission a visité le collège et rencontré des élèves et des enseignants. Elle a ensuite produit un rapport d'évaluation.

Évaluation

La Commission note que le Cégep a soumis son rapport d'autoévaluation, en novembre dernier, avec un retard de plusieurs mois. Il considère ce retard regrettable, notamment parce qu'il soulève des questions d'équité à l'égard des collèges qui ont produit leur rapport dans les délais.

La Commission souligne avec intérêt qu'un élève et des profs d'autres disciplines en sciences humaines et en maths qui donnent des cours aux élèves du programme, ont participé à l'autoévaluation. Mais en revanche elle ne manque pas d'observer que les profs du département concerné «ne semblent pas véritablement s'être appropriés la démarche». La Commission ajoute: «Cela pourrait expliquer le fait que, quelquefois les actions envisagées ne découlent pas clairement de l'exposé des faits et ne constituent pas, dans leur ensemble, un plan d'action bien articulé». Toutefois la Commission note que depuis, un certain nombre d'actions ont été entreprises.

(Photo Rémy Bolly)

Michael Fortier à Saint-Jean

Après Joe Clark, c'était au tour de Michael Fortier, l'un des cinq aspirants à la succession de Jean Charest, de venir courtiser les militants conservateurs du comté de Saint-Jean mercredi dernier, à l'hôtel Relais Gouverneur. L'avocat montréalais a notamment dénoncé le manque de leadership du gouvernement Chrétien dans le dossier du projet de fusion des banques. Sur notre photo, Michale Fortier s'entretient avec le candidat du PC aux dernières élections dans Saint-Jean, Gérald L'Écuyer. C'est au suffrage universel que les membres du Parti conservateur éliront leur prochain chef le samedi 24 octobre.

Les Fermières recrutent des membres

À l'occasion de la Semaine des Cercles de Fermières qui se tient du 1er au 8 octobre, les cercles de la région procèdent à une campagne de recrutement. Les femmes intéressées à fraterniser en groupe, à participer aux activités artisanales, à favoriser l'évolution de la condition féminine sont invitées aux rencontres des différents cercles.

Les réunions à Saint-Jean-sur-Richelieu se déroulent le 2e mardi du mois (Marie-Julie Aubin au 346-9507). Il faut cependant prendre note que le Cercle de fermières Saint-Eugène se réunit le 1er mardi du mois (Marielle Charbonneau au 346-4946). À Saint-Luc, le 2e mardi est à l'honneur (Ginette Goulet au 349-4037).

Plusieurs rencontres se tiennent le 1er mercredi du mois. C'est le cas des Cercles de L'Acadie (Carmella Dandurand au 347-5782), Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Bertrombe Chaillez au 291-3609), Saint-Valentin (Florence Grégoire, 291-5986), Iberville (Lise Dulude au 347-3219), Sainte-Anne-de-Sabrevois (Denise Comeau au 244-6225) et Farnham (Francine Benjamin au 293-6225).

Plusieurs réunions des Cercles sont également prévues au 2e mercredi du mois. Il s'agit des Cercles de Saint-Blaise (Monique Paradis au 291-3454), Saint-Sébastien (Thérèse Gagné au 244-5554) et Saint-Alexandre (Jocelyne L'Écuyer au 296-4537).

Et pour compléter les listes des cercles de la région immédiate, le cercle de Saint-Brigide-d'Iberville se réunit le 1er mardi du mois (Véronique Labonté au 293-1667) tandis que celui de Bedford se recontre le 2e mardi du mois (Dorothée Goulet au 248-0733).

Ecole Armand-Racicot **Poly-flash**

La salle Edouard-Fortier vous ouvre ses portes

La salle Edouard-Fortier ouvrira ses portes dès la fin septembre afin de vous offrir des repas exécutés par les élèves de cuisine professionnelle et du service de la restauration.

Veuillez consulter le calendrier ci-dessous pour vos réservations.

Service du soir

Septembre: 16, 17, 18, 23, 24, 25.

Service du jour et soir

Octobre: 7, 8, 15, 16, 22, 23, 29, 30.

Novembre: (Menu à la carte) 12, 13, 18, 19, 20.

Décembre: (Buffet) 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18.

Janvier: 21, 22, 27, 28.

Février: 5, 11, 12, 25, 26.

Mars: 17, 18, 25, 26.

Avril: 8, 9, 22, 23.

Mai (soir seulement): (Menu à la carte) 3, 4, 5, 6, 7.

(Buffet): 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21.

Réservation le jour: 348-6134 poste 236. Réservation le soir après 15h30 348-0413 poste 236.

Ouverture de la salle: jour: 11h30, soir: 18 heures.

Vente de plats cuisinés le mercredi de 14 heures à 16 heures.

Nous vous remercions à l'avance.

Les élèves et enseignants du département d'alimentation.

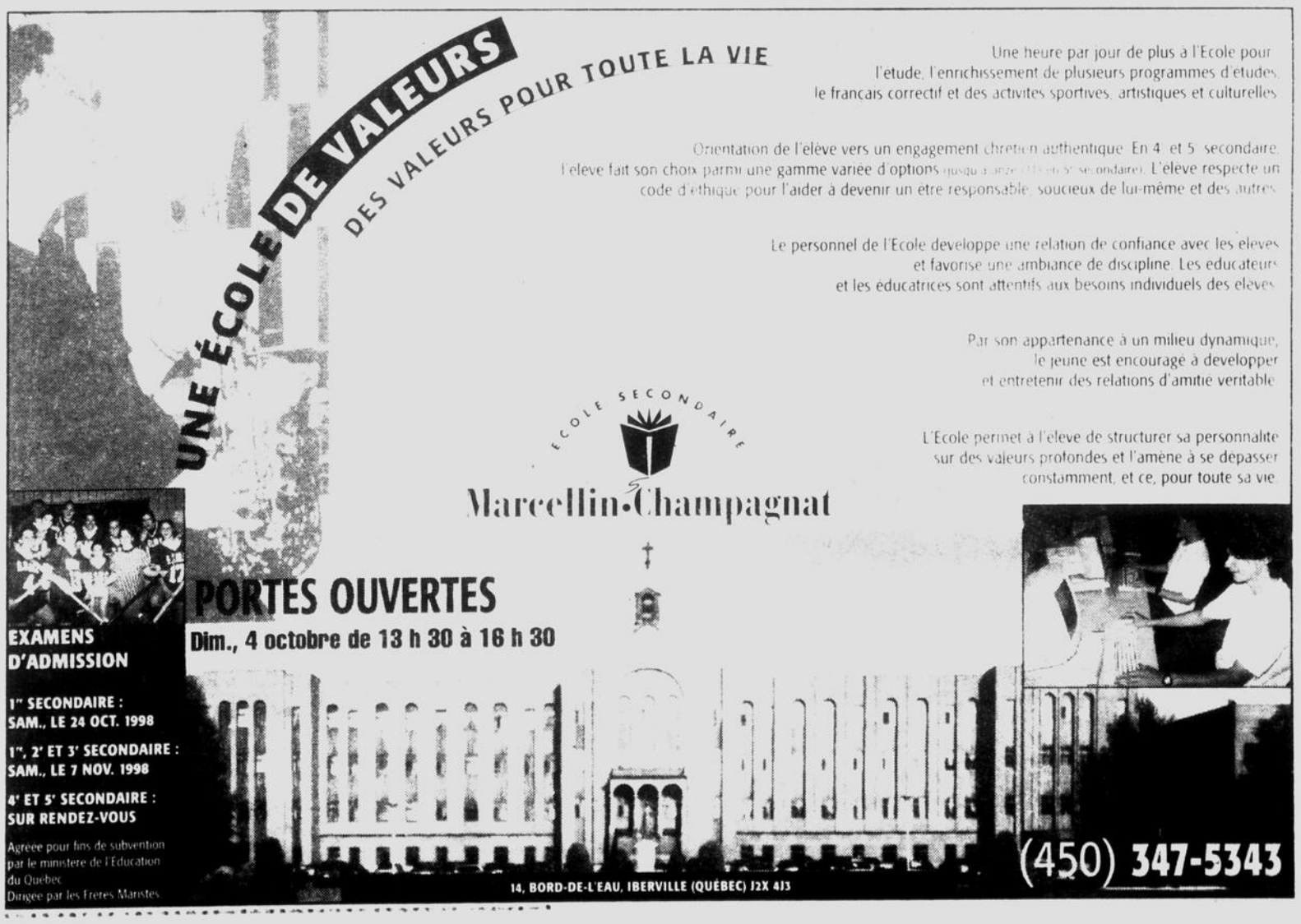

Plus de 225 participantes au colloque du PQ

Louise Harel en appelle à la solidarité des femmes au-delà des frontières

LOUISE BÉDARD

À l'heure de la mondialisation des marchés, il y a nécessité de tisser des liens de solidarité entre femmes au-delà des frontières. Les Québécoises doivent être préoccupées par la situation des droits des femmes ailleurs dans le monde et veiller à ce que les principes d'égalité soient respectés dans les accords de libre-échange. Sans quoi leurs propres acquis pourraient éventuellement être compromis.

C'est ce qu'a fait valoir Louise Harel, ministre de l'Emploi, de la Solidarité et la Condition féminine, devant les quelque 225 femmes qui participaient samedi dernier, au Campus du Fort Saint-Jean, au colloque du Comité national d'action politique des femmes de la Montérégie du Parti québécois.

C'est sous le thème «La politique québécoise, ça concerne aussi les femmes», que se tenait ce colloque ouvert aux femmes tant souverainistes que fédéralistes. Même si la rencontre se voulait non partisane, le message souverainiste était présent dans certains des discours.

Les discussions en atelier ont porté sur des questions relatives à l'école, à l'impact du virage ambulatoire, aux services de garde, à la violence familiale, etc. Aucune remise en question majeure sur les politiques du parti au pouvoir mais surtout des souhaits qui ne s'adressaient pas toujours uniquement au gouvernement. Discutant du virage ambulatoire dans les services de santé, les femmes ont demandé une meilleure coordination entre les médecins, les CLSC et les centres hospitaliers. Un SOS a été lancé au nom de celles qui s'occupent de personnes souffrant de problèmes psychiatriques. Les femmes veulent que les horaires des services de garde soient mieux adaptés aux nouvelles réalités du travail. Certains s'interrogent aussi de la qualité de l'encadrement des enfants dans les services de garde scolaire. D'autres soulignent le manque d'information et de formation des membres des nouveaux conseils d'établissement dans les écoles. La journée a davantage fait place aux bilans de l'action gouvernementale dans différents secteurs.

(Photo Remy Bolly)

Marie Malavoy

(Photo Remy Bolly)

Louise Harel

Condition féminine

Ainsi Louise Harel, ministre responsable du dossier de la condition féminine au sein du cabinet, a tracé un bilan de l'action de son gouvernement en cette matière.

En cette année du 25e anniversaire du Conseil du statut de la femme et 20 ans après l'énoncé de politique «Pour les Québécoises, égalité et indépendance», la ministre s'est réjouie du leadership joué par le Québec en matière d'égalité des femmes. Les acquis de la Révolution tranquille en éducation, comme dans d'autres domaines, n'auraient pas été possibles sans la constitution d'un État québécois fort, a-t-elle fait valoir.

Mais elle reconnaît qu'encore aujourd'hui le marché du travail ne tient pas beaucoup compte des responsabilités familiales. Les jeunes femmes de 20 et 30 ans d'aujourd'hui ont moins accès que leurs aînées au congé de maternité, en raison du resserrement des critères de l'assurance-emploi (juridiction fédérale).

Il y a des progrès à réaliser pour permettre aux femmes s'occupant de personnes en perte d'autonomie ou en phase terminale d'avoir accès à des congés en vertu des lois du travail. C'est là un grand défi à relever, indique la ministre.

Par ailleurs les femmes doivent apprendre à transmettre en politique les valeurs de solidarité, d'équité, de compassion qu'elles privilégient et ne pas craindre le rapport de forces qu'exige la pratique de la politique.

Marie Malavoy

C'est justement comme le résultat d'un débat concernant des valeurs que la députée de Sherbrooke et adjointe de la ministre Harel, Marie Malavoy a présenté la réforme de la sécurité du revenu. Elle a défendu notamment l'obligation faite aux 18-24 ans de s'inscrire dans un parcours à l'emploi, à compter de l'automne 1999.

De même la ministre de la Culture, Louise Beaudoin, a traité d'un chapitre de la politique culturelle du gouvernement touchant plus spécifiquement le livre et sa consœur de l'Éducation, Pauline Marois, a fait état de la réforme scolaire et des réalisations en matière de politique familiale.

Québec subventionnera les bibliothèques qui auront 30% de livres québécois

LOUISE BÉDARD

Dans la foulée de la politique du livre et de la lecture adoptée en juin dernier par le gouvernement québécois, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin entend encourager, par le versement de subventions additionnelles, les municipalités dont les bibliothèques compteront au moins 30% de livres québécois dans leur collection.

Cette mesure devrait être annoncée d'ici quelques semaines, a-t-elle indiqué samedi dernier à Saint-Jean alors qu'elle prenait la parole au colloque organisé par le Comité national d'action politique des femmes du Parti québécois, au Campus du Fort Saint-Jean.

De même un autre programme visera à maintenir ouverte une librairie, dans chacune des régions du Québec, pour que les lecteurs aient accès à un plus grand choix de livres que n'offrent les grandes surfaces et qu'ils puissent bénéficier des conseils d'un libraire.

(Photo Remy Bolly)

Louise Beaudoin, ministre québécoise de la Culture et des Communications, fera connaître prochainement les programmes appuyant la politique du livre et de la lecture.

L'heure est au bilan pour le gouvernement péquiste. La ministre a fait état du grand rattrapage effectué par le Québec au chapitre des bibliothèques publiques. Quant à l'habitude de lecture, elle doit être encouragée dès l'enfance, a-t-elle mentionné. Tout en reconnaissant cependant que les collections de livres dans les bibliothèques tant municipale que scolaire ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être, Mme Beaudoin a fait valoir que dans trois ans, le gouvernement québécois portera de 20 M$ à 60 M$ le budget annuel versé aux bibliothèques.

De cette somme, une proportion de 60% sera réservée pour l'acquisition de documents. Le reste du budget servira à informatiser les bibliothèques et à les mettre en réseaux.

Mme Beaudoin a aussi parlé avec enthousiasme du projet de création d'un grande bibliothèque du Québec, à Montréal. Elle a défendu l'idée que son aménagement aura des retombées non seulement pour les Montréalais mais l'ensemble des Québécois.

La ministre a conclu son allocution sur la politique du livre par un message à saveur souverainiste. «Si nous prétendons faire la souveraineté, c'est parce que nous sommes un peuple et que nous avons une culture», a-t-elle lancé.

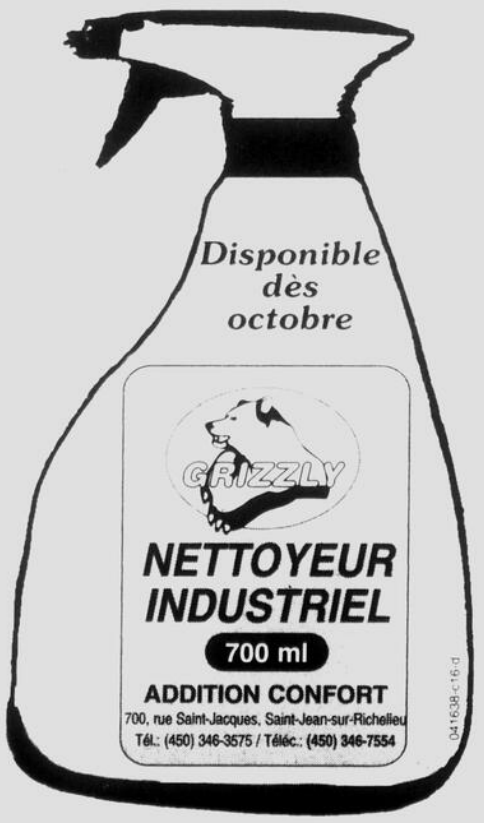

AVIS
DE DÉMÉNAGEMENT

Veuillez prendre note qu'à compter du lundi 5 octobre 1998, le bureau de **Communication-Québec** à Saint-Jean-sur-Richelieu logera dans l'édifice du Palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La nouvelle adresse du bureau du **COMMUNICATION-QUÉBEC** sera

COMMUNICATION-QUÉBEC
109, RUE SAINT-CHARLES
REZ-DE-CHAUSSÉE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
J3B 2C2

Le bureau sera accessible au public à partir de 13 h le lundi 5 octobre 1998. Le bureau de **COMMUNICATION-QUÉBEC** du 245 rue Richelieu cessera ses opérations le vendredi 2 octobre 1998 à 12 h.

Le numéro de téléphone demeure inchangé

COMMUNICATION-QUÉBEC
346-6879
Communication-Québec est au service de l'ensemble de la population pour tout renseignement sur les programmes et services des gouvernements du Québec et du Canada.

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

235509-c17-f

SEARS

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 1er AU DIMANCHE 4 OCTOBRE 1998

Dans la limite des stocks

4 jours seulement

Tous les aspirateurs* et machines à coudre sont en solde

Épargnez l'équivalent de la TPS

SUR TOUS LES ASPIRATEURS-TRAÎNEAUX, SYSTÈMES D'ASPIRATION CENTRALE, MACHINES À COUDRE ET MEUBLES DE COUTURE

*Sears déduira un montant équivalant à la TPS du prix de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien. À l'exclusion des articles soldés de nos Centres de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur du jeudi 1er au dimanche 4 octobre 1998. *R/20 - Couture et entretien des sols; sauf les aspirateurs avale-tout*

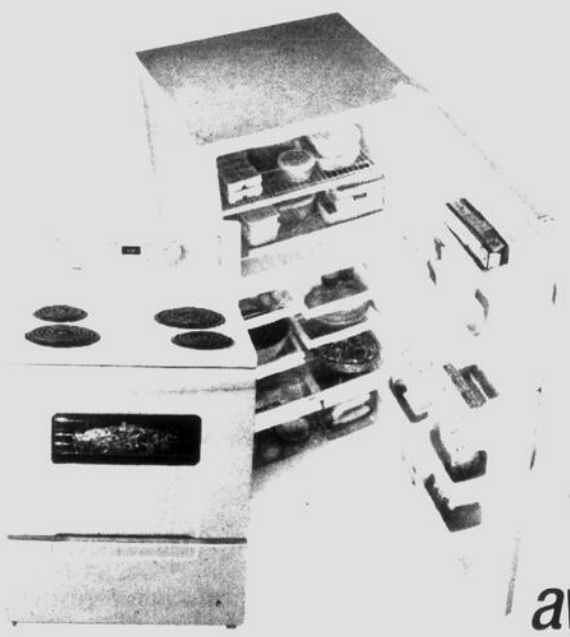

Épargnez l'équivalent de la TPS et la TVQ†

sur **tous** les gros appareils ménagers Kenmore^MD à prix ordinaires

Sauf les gros appareils ménagers 'Édition spéciale'

De plus, avec la carte Sears, pas de paiement avant un an†† pour **tous** les gros appareils ménagers

†Sears déduira un montant équivalant à la TPS et la TVQ du prix de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Offre en vigueur du jeudi 1er au dimanche 4 octobre 1998.

††Pas de paiement avant octobre 1999 sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 11 octobre 1998. Renseignez-vous. Toutes les offres: à l'exclusion des articles soldés de nos Centres de liquidation et des achats par catalogue.

09501

Copyright 1998. Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^MC

235529-c17-r

Claude Sylvain pilote des hélicoptères depuis 15 ans

ISABELLE SIMARD

Le rendez-vous est fixé à 15h45 à l'aéroport municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu. Notre pilote, Claude Sylvain, nous invite à monter à bord d'un hélicoptère de type Aérospatial A-STAR, un appareil à six places évalué à 1,2 million de dollars. La durée du vol sera de 15 minutes. Nous serons à même de constater la maniabilité de cet appareil qui fascine partout où il passe. Notre petit voyage nous permettra de mieux comprendre la passion de ce pilote de Saint-Luc.

Lorsqu'il parle de son métier, Claude Sylvain le fait avec une étincelle dans les yeux. Il ne se lasse pas d'expliquer les multiples aspects de sa profession. Plus jeune, il caressait le rêve de devenir pilote d'hélicoptère. Aujourd'hui, il savoure chaque minute de cette belle et grande aventure qui le conduit aux quatre coins du Canada.

Originaire de Rimouski, Claude Sylvain débute ses cours de pilotage à l'âge de 25 ans avec la compagnie HELI-MAX de Trois-Rivières. Un rêve de jeunesse. À l'époque, la formation coûte 15 000 $. Aujourd'hui, l'élève doit débourser la rondelette somme de 35 000 $ pour suivre le cours.

Six mois plus tard, il est embauché par HELI-MAX, entreprise qu'il n'a d'ailleurs jamais quittée depuis ses débuts dans le métier. Ses premiers mandats consistent à lutter contre des feux de forêt.

Au fil des années, Claude développe une expertise en matière de transport de ciment dans les centres de ski. Son rôle se résume à larguer du ciment près des remontées mécaniques, tâche qui peut difficilement être accomplie autrement qu'en hélicoptère.

«Mon travail de pilote comporte de multiples volets. La compagnie HELI-MAX loue des hélicoptères pour le transport de personnel, la lutte aux feux de forêt, le transport de matériaux et d'équipements sur des sites inaccessibles en avion ou en véhicule routier. De plus, des gens du ministère de la Faune utilisent nos services pour dresser des inventaires d'animaux dans les forêts», mentionne-t-il.

Claude Sylvain exerce le métier de pilote d'hélicoptère depuis 15 ans.

(Photo Rémy Boily)

Le pilote a développé une expertise en matière de transport de ciment dans les centres de ski.

Exploration minière

L'exploration minière est sans contredit le mandat qu'il apprécie le plus dans la pratique de son métier. Avec l'aide d'un «bird towing» fixé à une corde de 100 pieds sous l'hélicoptère, le pilote survole la région minière. L'équipement détermine la composition du sol en teneur magnétique jusqu'à une profondeur de 200 mètres.

«Grâce au bird towing, nous pouvons identifier les endroits précis où se trouvent l'or, le fer ou tout autre minerai», précise-t-il.

Le pilote survole la région minière en respectant ses reliefs, en maintenant une altitude de 200 pieds et une vitesse de croisière de 100 kilomètres à l'heure. Il doit respecter une ligne de vol précise. Sa marge de manoeuvre latérale est de 10 mètres seulement.

«J'aime beaucoup faire ce travail parce qu'il exige une très grande précision et de la concentration», admet-il. Sur une moyenne de 10 pilotes, trois seulement sont capables de faire du «bird towing» et un seul pilote apprécie cette tâche.

Le travail dans les mines comporte un autre volet, c'est-à-dire le transport par hélicoptère d'outils et d'équipements.

Une flotte impressionnante

La flotte véhiculaire de la compagnie HELI-MAX comprend 13 hélicoptères de type Aérospatial A-STAR ou HUGHES-500. Ces appareils se louent au tarif de 1000 $ l'heure. Leur vitesse de croisière s'établit à 140 km/h. De façon générale, les appareils maintiennent une altitude de 3000 à 4000 pieds. Le plafond se situe à 15 000 pieds. La capacité de chargement des hélicoptères est de 1500 ou 2500 livres selon le modèle de l'appareil. Au total, 18 pilotes oeuvrent au sein de l'entreprise.

L'horaire des pilotes est le suivant: quatre à six semaines de travail intensif et deux semaines de vacances. En 1996, Claude Sylvain a travaillé une bonne partie de l'année au Labrador. En 1997, il était à Calgary.

«Cet été, je suis intervenu sur une centaine de feux de forêt à Maniwaki en Outaouais. Ces feux s'étendaient sur une superficie de 1 à 3 hectares», mentionne-t-il.

À l'occasion, Claude est appelé à intervenir lors de situations d'urgence. «Il m'est arrivé de transporter des opérateurs forestiers blessés. L'an dernier, à la suite d'une explosion dans une industrie, j'ai conduit un grand brûlé à l'hôpital. J'ai déjà fait du transport d'organes. Un hélicoptère de notre compagnie a déjà été loué pour le tournage du film Johnny Mnemonique», mentionne-t- il.

Le pilote admet que certaines situations d'urgence commandent un sang-froid à toute épreuve. «Lorsqu'il me faut transporter un malade à l'hôpital dans de brefs délais, je ne dois pas me laisser emporter par les émotions. Il me faut respecter les règles de sécurité et éviter de transgresser les limites de l'appareil. Les émotions risquent de fausser notre jugement», confie-t-il.

Depuis 15 ans, Claude Sylvain parcourt le Canada et observe la nature sous un oeil bien différent du nôtre. Il a toujours le feu sacré du métier. «D'un ouvrage à l'autre, je rencontre des gens, j'observe des choses que personne d'autre ne peut voir, des couchers de soleil magnifiques», décrit-il.

Un accident

N'a-t-il jamais eu peur en 15 années de carrière. «Oui», avoue-t-il sans détour. En 1986, Claude Sylvain a vécu un grave accident. «Une pièce d'équipement s'est détachée et a frappé le rotor de queue. J'ai été forcé de me poser en catastrophe. L'appareil était une perte totale. Heureusement, je n'ai pas été blessé», raconte-t-il.

Chaque année, les pilotes doivent se soumettre à des examens d'habileté. «De nombreuses personnes croient qu'un hélicoptère ne peut pas planer en cas de panne de moteur. C'est faux. Bien entendu, l'appareil descend plus rapidement qu'un avion, mais il est possible de planer en cas d'urgence. C'est d'ailleurs ce que nous pratiquons chaque année en compagnie d'un instructeur», ajoute-t-il.

Claude Sylvain adore son métier. Le seul désavantage: il est contraint de s'éloigner de sa conjointe durant quelques semaines. Heureusement, son horaire lui permet de revenir chez lui pendant deux semaines après chacun de ses mandats. Il rentre donc à Saint-Luc auprès de son épouse, Joan Bissonnette, avec laquelle il est marié depuis un an.

2000 heures de vol sur la ligne de feu

ISABELLE SIMARD

Dès le début de sa carrière, Claude Sylvain a été appelé a lutter contre les feux de forêts. Son carnet de vol enregistre 2000 heures sur la ligne de feu pour un total de 8000 heures de vol. Aux commandes de son hélicoptère, le pilote survole d'immenses nuages de fumée et prête main-forte aux pompiers de la forêt.

Dépêché sur les lieux d'un feu de forêt, Claude Sylvain se hâte d'aller rejoindre ses coéquipiers. Il quitte la base en compagnie d'un chef d'équipe et de deux combattants. L'hélicoptère conduit l'équipage près du feu.

«Nous pouvons arroser directement, mais le but premier de notre intervention est de transporter le matériel et le personnel. L'avion-citerne est beaucoup plus efficace en matière d'arrosage», précise-t-il.

Dans ce qu'il appelle un «bambi bucket» suspendu à l'hélicoptère, M. Sylvain transporte 120 gallons d'eau aux endroits stratégiques. Il exécute cette tâche à plusieurs reprises. «Cette tâche demande une fois de plus beaucoup de précision et de concentration. Avec l'hélicoptère, nous pouvons atteindre des lieux qui ne pourraient être accessibles en avion», dit-il.

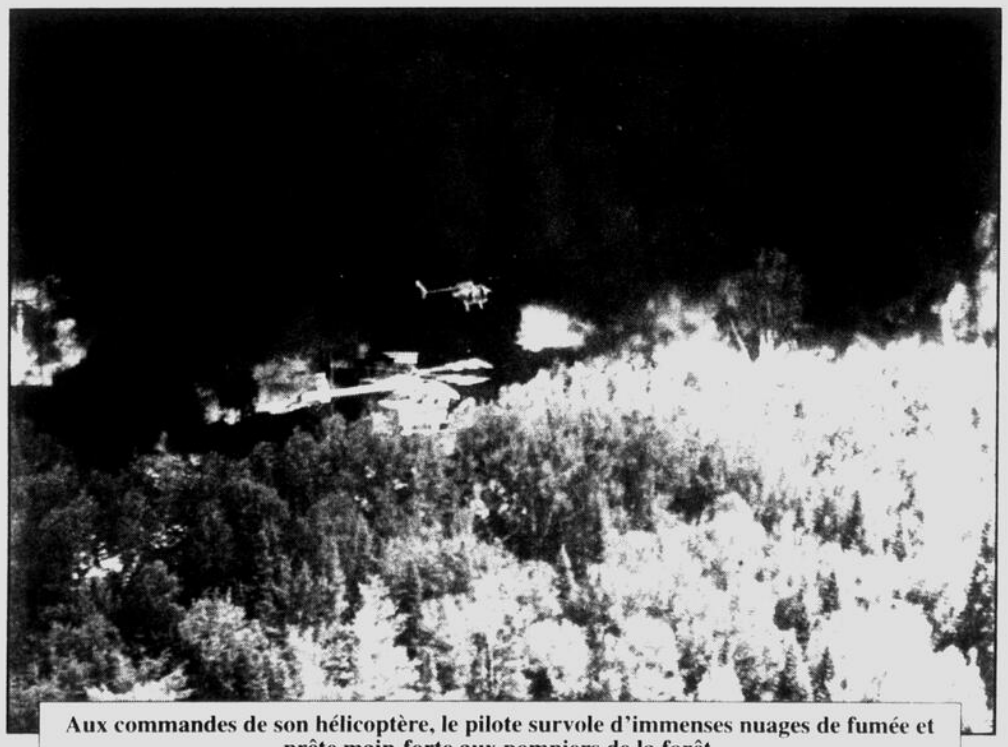

Aux commandes de son hélicoptère, le pilote survole d'immenses nuages de fumée et prête main-forte aux pompiers de la forêt.

La durée d'intervention peut s'échelonner sur plusieurs heures, voire même des jours. «Le feu de Parent a commencé le 15 août et s'est terminé à la mi-octobre», rappelle-t-il.

M. Sylvain admet que la tension monte lorsqu'il est appelé sur un feu de forêt. «La tension monte d'un cran, mais elle est mesurée. En hélicoptère, nous ne faisons pas de vol aux instruments. Tout doit être calculé. Et la communication joue un rôle majeur dans chacune de nos interventions. Il m'est arrivé de survoler des lieux en présence de cinq autres hélicoptères», reprend-il.

Le vent accentue la rapidité de propagation d'un feu. «Dans certains cas, le feu se propage à deux km/h», indique-t-il.

Les combattants ne quittent pas la forêt tant et aussi longtemps que le feu n'est pas entièrement éteint. «Il ne doit plus rester de fumée. Certains feux de forêt entraînent des coûts astronomiques. Cela peut parfois aller jusqu'à des millions de dollars», ajoute-t-il.

SEARS

OFFRES SPECIALES*

Rabais de 20% sur tous nos poêles à bois ou au gaz

Poêle à bois étanche

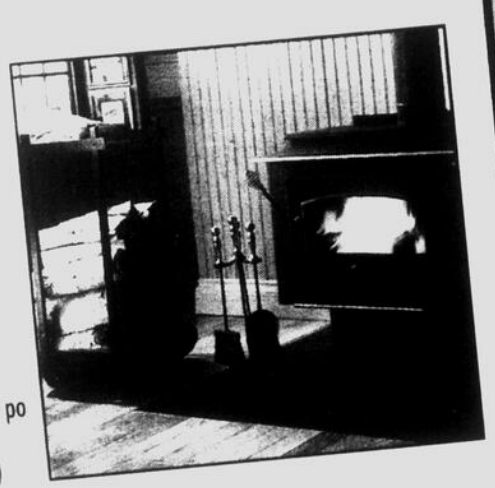

Spécifications:
- Capacité de chauffage jusqu'à 1 500 pi carrés
- Hauteur de 31.5 po
- Largeur de 29.25 po
- Profondeur de 24.5 po
- Poids de 290 livres
- Grandeur de tuyau de 6 po
- Taille des bûches de jusqu'à 24 po
- Disponible en bleu
- Jeu minimum de 19 po (côtés)

Caractéristiques:
- Construction en acier robuste et étanche
- Paroi en briques réfractaires prolongeant la durée et la rétention de la chaleur
- Grand hublot en vitrocéramique avec lavage par l'air servant à garder le verre propre
- Commande coulissante de combustion positive
- Testé par Warnock Hersey par rapport aux normes UL, ULC et CSA

Le ventilateur en option améliore la circulation d'air chaud. Voir l'article 42518

Poêle à gaz ordinaire

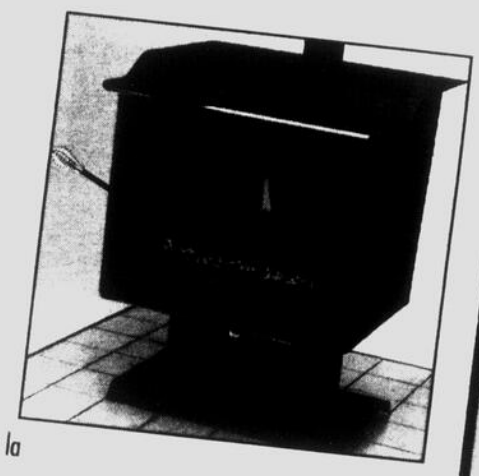

Spécifications:
- Capacité de chauffage jusqu'à 660 - 800 pi carrés
- 30 000 BTU/heure
- Hauteur de 32 po
- Largeur de 24.25 po
- Profondeur de 20 po
- Poids de 195 livres
- Orifice d'aération de type «B»
- Combustible au gaz naturel
- Disponible en noir, porte noire
- Jeu minimum de 8 po (côtés)

Caractéristiques:
- Style de poêle à bois traditionnel avec la commodité du gaz naturel
- Combustion propre
- Grand hublot résistant à la chaleur
- Chauffe même pendant les pannes d'électricité
- Bûches réfractaires en chêne d'apparence réaliste
- Flamme jaune dansante
- Couche de braises ardentes
- Approuvé par l'Association Canadienne du Gaz CAN/CGA 2.22

 # 4000
Rég.: 299,99$ à 1 099,99$
Spécial: 239,99$ à 879,99$

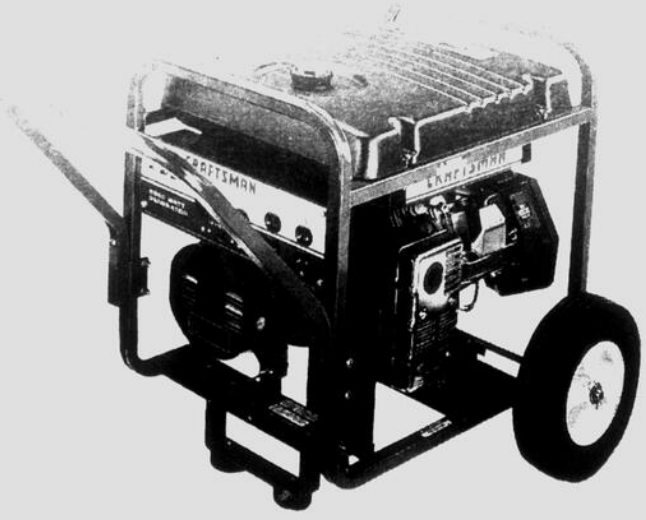

RABAIS DE 200$ sur génératrice 5 500 watts «CRAFTSMAN»

67755

Rég.: **1 899,99$**

Spécial: **1 699,99$**

DE PLUS, PROFITEZ DE NOTRE OFFRE PAS DE PAIEMENT AVANT FEVRIER 1999

Également disponible au magasin de Brossard et Saint-Bruno.

DECOUVREZ TOUS LES COTES DE SEARS^MC

* Sauf avis contraire, dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être déjà été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement.

043068-c17-gL

Joseph Parent n'a rien oublié de ses cent ans d'existence

GORETTE LINHARES

Né le 4 octobre 1898 à Notre-Dame-de-Stanbridge, fils de Joseph Parent et Caroline Daigneau, Joseph Louis Antonio Parent soulignera d'ici à quelques jours son 100e anniversaire de naissance auprès de sa seconde épouse, Bella Sanson Parent. Avec une étonnante précision, il confie au Canada Français quelques-uns de ses souvenirs.

Joseph Parent est le seul garçon d'une famille de huit enfants dont quatre sont issus du premier mariage de son père: Marie-Rose, Anita, Noëlla, Alphégina, Maria, Imelda et Bernadette. La famille demeure à Notre-Dame-de-Stanbridge dans un premier temps pour se rendre par la suite à Montréal.

Le benjamin Joseph Parent est alors âgé de sept ans. Il reste sur la rue Désiré, non loin d'une église, jusqu'à l'âge de neuf ans précise-t-il. Il revient momentanément à Notre-Dame-de-Stanbridge pour se rendre par la suite sur la ferme familiale à Saint-Alexandre-d'Iberville. Le centenaire demeure depuis trois années à la Résidence Champagnat à Iberville.

En entrevue la semaine dernière, il évoque quelques souvenirs épars gravés à sa mémoire. Il se revoit agrippé aux rideaux d'une fenêtre à l'âge de cinq ans, au grand désespoir de sa grand-mère! Il se rappelle le même l'année où la famille a refait le plancher de la demeure! Autre détail: «Quand j'étais petit, on m'appelait Antonio puis, à cinq ou six ans, on s'est mis à m'appeler Joseph», ajoute-t-il.

À ses souvenirs de l'enfance s'ajoutent ceux de l'âge adulte. Un des premiers qui lui vient en tête concerne sa première voiture. «J'ai acheté ma machine en 1950, une Pontiac, elle était foncée. Je l'ai eu 22 ans et je l'ai payé 1985 $!» Il acquiert par la suite un Chevrolet usagé au coût de 800 $ puis un autre Chevrolet au milieu des années 1970 au coût de 4400 $. Des souvenirs désarmants d'exactitude!

L'entourage de M. Parent le décrit comme un passionné de politique, un «bon rouge libéral». Il oeuvre pendant longtemps aux scrutins à l'occasion d'élections municipales, provinciales et fédérales. «J'ai travaillé comme président de pools aux élections provinciales et fédérales. J'étais garçon quand j'ai commencé. En 1980 j'étais dans le pool pour l'indépendance», explique-t-il.

Deux mariages

À l'âge de 35 ans, Joseph Parent épouse Marie-Rose Messier à l'église de Notre-Dame-de-Stanbridge. Son plus beau souvenir confesse-t-il. «Quand je me suis marié, nous avions fait un petit voyage parce que dans ce temps-là, l'argent se faisait rare. Nous ne sommes pas aller loin, à Montréal», raconte-t-il.

(Photo Jacques Paul)

Joseph Parent célèbre son 100e anniversaire auprès de Bella, sa seconde épouse.

Le couple fait l'acquisition d'une ferme trois ans plus tard sur le rang Saint-Charles à Notre-Dame-de-Stanbridge. De l'union Parent-Messier vient au monde une petite fille, décédée sans même avoir porté un nom raconte avec une douleur visible le centenaire.

Joseph Parent exploite sa ferme jusqu'en 1960, «une ferme ordinaire avec quelques vaches», puis acquiert une résidence au village de manière à venir en aide à sa femme atteinte du cancer. Mais le travail n'arrête pas une minute pour Joseph Parent.

«J'avais 62 ans quand j'ai vendu la ferme. J'ai travaillé dans la construction après. J'ai fait un pont de 120 pieds à Notre-Dame-de-Stanbridge. J'y ai travaillé durant trois mois! J'ai aussi construit un grand chalet pour l'hiver et l'été, en campagne, à un mille à peu près de Frelighsburg. Le chemin de fer passait par là», se remémore-t-il. Plus tard, il creuse de nombreux puits à Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby et dans d'autres municipalités.

Marie-Rose Parent est emportée par le cancer en 1972. Joseph Parent se remarie à Bella Sanson le 19 mai 1973. À ce moment-là, il occupe le poste de commissaire de crédit à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Stanbridge, poste qu'il comble jusqu'en 1983.

Son destin se lie ainsi à ceux des enfants de sa nouvelle épouse, Lise, Jean-Guy, Marcel, Mireille et Serge Duquette. Découlent de ces derniers quatorze petits-enfants: Marc, Denis, Marcel, Johanne, Jacques et Luc, enfants de Lise, Mario, Pierre, Line et Stéphane, enfants de Marcel, Sylvain, Annie et Julie, filles de Serge. À cette liste s'ajoutent 17 arrière-petits-enfants dont un est «en route.»

Son secret

Une chose est certaine, jamais Joseph Parent n'a songé atteindre l'âge vénérable de 100 ans, encore moins de voir sa photo dans le journal à cette occasion. Quel est le secret de sa longévité? «Ce n'est pas moi qui mène... Avant je buvais un verre de rouge par jour. Maintenant que je suis ici, je prends un peu de brandy: huit gouttes par jour, mais quand ce sont les hommes infirmiers qui me le donnent, c'est beaucoup plus, c'est de 15 à 20 gouttes», dit-il en riant.

Plus sérieux, il confesse que ce n'est pas toujours facile d'avoir 100 ans. Bien qu'il ne soit atteint d'aucune maladie, ses plaies le font souffrir. En faisant référence à la Providence, il répète une nouvelle fois que «ce n'est pas lui qui mène.»

À quelques jours de son anniversaire, il ne voit pas vraiment ce qu'il pourrait souhaiter pour l'avenir. «À 100 ans, je pense que j'ai fait une vie raisonnable», conclut-il en riant de nouveau.

N'oubliez pas cette semaine

Lecture liturgique

Une conférence sur la lecture liturgique aura lieu jeudi, de 19 heures à 22h30, à l'église Sainte-Anne-de-Sabrevois située au 1139, Route 133, à Sainte-Anne-de-Sabrevois. La conférence sera prononcée par Henri Bergeron, animateur à la radio et à la télévision, auteur du livre «La Communication c'est tout.» L'activité est gratuite. Information: 346-3545.

Bric-à-brac

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean-sur-Richelieu tiendra une vente «Bric-à-brac» le vendredi 2 octobre, de 15 à 20 heures, et le samedi 3 octobre, de 9 à 15 heures, à la Salle des Chevaliers de Colomb située au 200, rue Cousins Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les personnes intéressées à faire des dons d'articles divers doivent les apporter sur place le vendredi de 9 à 14 heures. Information: 347-8007.

Bazar NDL

L'Association sportive Notre-Dame-de-Lourdes tiendra son bazar annuel, samedi, au Centre NDL situé au 858, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu. Vêtements, livres, meubles, bibelots et autres sont acceptés. Les personnes qui désirent effectuer des dons peuvent le faire le vendredi 2 octobre, de 19 à 21 heures, au Centre. Information: Line Poissant au 347-8783 ou Francine Thibodeau au 346-1519.

Club Holstein

Une soirée sociale du Club Holstein Saint-Jean se tiendra le samedi 3 octobre, à 19h30, à la salle Fontenel du l'Euro Spa située au 455, rue De l'Église à Saint-Ignace-de-Stanbridge. Après le cocktail d'entrée, le souper au porc et boeuf braisés, une remise de trophées aura lieu. Le billet est au coût de 25 $.

St-Sébastien

Le 37e souper de la Fabrique de Saint-Sébastien est fixé au samedi 3 octobre, de 17 à 21 heures, à l'école Saint-Joseph. La messe dominicale est prévue à 16 heures. Les billets sont au coût de 10 $ en prévente et 11 $ à la porte. Information: 244-5918.

Brunch musical

Le Regroupement des personnes handicapées, région du Haut-Richelieu, invite la population à un brunch musical le dimanche 4 octobre de 9h30 à 14 heures au Centre des aînés johannais situé au 125, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le coût des billets est de 7 $ pour les adultes et de 3 $ pour les enfants âgés de 4 à 10 ans, sur réservation ou à la porte. Information: 347-6041.

Fermières Saint-Grégoire

À l'occasion de la Semaine des Cercles de Fermières du 1er au 8 octobre, les Fermières de Mont-Saint-Grégoire invitent la population à venir les rencontrer à l'atelier situé au second étage du 245, rue Saint-Joseph, à Mont-Saint-Grégoire, de 13 à 16 heures. Les rencontres auront lieu à tous les mardis du mois d'octobre. La prochaine rencontre est fixée au 6 octobre.

Fermières Saint-Eugène

Le Cercle de Fermières Saint-Eugène tiendra son assemblée mensuelle le mardi 6 octobre, à 19 heures, à son local situé au 351, rue Jacques-Cartier Sud. Les places de stationnement sont disponibles à l'arrière.

Transformation personnelle

Le cours de transformation personnelle «Les 72 Anges au Quotidien-Kabbale», avec Christiane Muller, est offert à Saint-Jean-sur-Richelieu depuis le 1er septembre et ce, jusqu'au 8 décembre au Centre Chimo situé à la Garnison Saint-Jean. Les cours sont d'une durée de 2h30. Information: Francine Asselin au 542-9158.

Sclérose en plaques

La 4e réunion du Groupe d'entraide sur la sclérose en plaques aura lieu le mercredi 7 octobre à 19 heures, à la salle 401 du CLSC Vallée-des-Forts. Le groupe a débuté ses activités au mois de mars dernier. Information: Josée au 358-2215.

Dîner de l'AREQ

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, secteur Haut-Richelieu, invite leurs membres et leurs invités à son dîner d'accueil des nouveaux membres à l'hôtel Relais Gouverneur situé au 725, boulevard du Séminaire Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, dès 11 heures. Au menu, du veau marengo au coût de 15 $. L'animation sera effectuée par Isabelle Dimmock, flûtiste et contrebassiste. Information: 346-0202.

Marcheurs de la Montérégie

Le Club Coeurs en marche convie les adeptes de la marche à un rassemblement montérégien au Parc régional de Longueuil le vendredi 9 octobre de 8h30 à 13 heures. Un départ en autobus est prévu au Carrefour Richelieu, rue Pierre-Caisse, à 7h30. Le retour est fixé à 15 heures. Information: 348-8454 ou 348-8187.

Centre de bénévolat Iberville

Un souper au spaghetti aura lieu le vendredi 9 octobre de 17h30 à 19h30, au sous-sol du Centre d'action bénévole d'Iberville situé au 290, avenue des Conseillers, à Iberville. Le souper sera immédiatement suivi d'une conférence de la comédienne Angèle Coutu sur la République Dominicaine avec diapositives et exposition. Cette conférence constitue l'activité Centraide du Centre de l'année. Le coût est de 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Information: 347-1172.

Paralysie cérébrale

L'Association de la paralysie cérébrale du Québec, secteur Montérégie Ouest, compte désormais une nouvelle coordonnatrice en la personne de Suzie Jean.el.

L'Association recrute toujours des bénévoles pour la campagne de financement, campagne qui se termine en février par le téléthon. «Vous avez de bonnes idées pour éveiller l'intérêt des gens de votre communauté à notre cause? Vous aimeriez nous aider à atteindre notre objectif d'augmenter la qualité de vie des enfants et des adultes aux prises avec une déficience? N'hésitez pas à nous joindre», lance Suzie Jean. Information: 1 800 311- 3770.

Défense des droits

Le Collectif de défense des droits de la Montérégie recrute présentement de nouveaux membres. Renseignement: Stéphanie Gendron au 358-2124, du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures.

Phobie-Zéro

Depuis plus de 7 ans, Phobies-Zéro, groupe de soutien et d'entraide, vient en aide aux personnes souffrant d'anxiété, de trouble panique, de phobies et d'agoraphobies. Les rencontres ont lieu au CLSC Vallée des Forts situé au 874, rue Champlain à Iberville, les jeudis soirs de 19h30 à 21h30. Phobie-Zéro offre également diverses thérapies individuelles ou de groupes: «béhaviorale», cognitive, évolution personnelle, gymnastique respiratoire et relation d'aide. Le numéro de la ligne d'écoute 24 heures est le (514) 276-3105. Information: http://www.phobies-zero.qc.ca.

Gai Support

Le groupe d'entraide Gai Support poursuit toujours ses activités en Montérégie pour les personnes ayant de la difficulté à vivre leur homosexualité ou leur bisexualité.

Les rencontres ont lieu à toutes les semaines au CLSC Samuel Samuel de Champlain à Brossard. Une fois par mois, les parents et amis des gais sont invités à participer. Le groupe d'entraide organise de plus des sorties, des rencontres avec des intervenants, dispense des informations pertinentes et offre un service d'hébergement temporaire en cas de crises familiales. Information: Paul au (450) 359-0165.

St-Gérard-Magella

Le souper annuel de la paroisse Saint-Gérard-Magella aura lieu le samedi 24 octobre, à 18 heures, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Les billets sont en vente au coût de 10 $ au presbytère de la paroisse ou en téléphonant au 348-4040.

Âge d'or Saint-Luc

L'Âge d'or Saint-Luc tiendra des activités hebdomadaires au mois d'octobre. Les soirées de parties de cartes auront lieu à tous les dimanches, de 13 à 17 heures et les vendredis soir de 18h30 à 23 heures. Les parties de «poche-balle» sont prévues tous les mercredis, de 13 à 17 heures. Information: 348-4864.

(Photo Remy Boily)

Normand Picard, Ghyslain Fontaine, Patrick Houde, Dominic Bachand, Georges Bourgeois (rangée du haut) en compagnie de Benoit Paquette, Denis Émard et Dominik Léonard.

Le 10 octobre, au Théâtre des Deux Rives

Encore 300 billets à vendre pour le spectacle au profit des soeurs Saint-Denis

GORETTE LISHARES

Le spectacle-bénéfice au profit des soeurs Roxanne et Nathalie Saint-Denis aura lieu le samedi 10 octobre prochain, à 19 heures, au Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu. Un total de 300 billets restent à vendre pour venir en aide aux deux petites atteintes d'une pneumonite interstitielle, maladie incurable.

La totalité des sommes recueillies sera versée au Fonds «Une chance pour deux». Ce fonds spécial a été créé il y a peu de temps pour venir en aide à la famille Saint-Denis, épuisée par les événements. C'est que la petite Roxanne, âgée de douze ans, est sous médication, constamment branchée à une bouteille d'oxygène et nécessite une greffe pulmonaire.

La pneumonite interstitielle s'attaque aux poumons et réduit la capacité respiratoire. Sans cette greffe, les médecins ne donnent plus qu'une année ou deux d'espérance pour la jeune Roxanne. Et voilà que sa soeur Nathalie est atteinte du même mal. Elles représentent les seuls cas connus dans le monde de pneumonite interstitielle chez l'enfant. Yvon Saint-Denis, le père des fillettes, lance un cri du coeur.

Son cri a été entendu par Nathalie Jodoin, preneur de son pour le groupe Article 33. Rapidement, un spectacle s'est orchestré au Théâtre des Deux Rives en collaboration avec la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent et les Nettoyeurs Pic-Vite. Y participent la gang d'Article 33, l'humoriste Benoit Paquette, les clowns Biscuit et Macaroni et quatre finissants de l'École nationale de l'humour. Nathalie Lussier, directrice de la promotion à Z-104, animera la soirée.

À la suite de l'annonce de ce spectacle, les 200 premiers billets se sont envolés rapidement et, jusqu'à présent, un total de 500 billets ont été vendus explique Normand Picard, bassiste du groupe Article 33. Mais à quelques jours du spectacle humanitaire, la vente des précieux billets stagne. Les artistes bénévoles du spectacle tendent toujours la main au grand public.

Le coût des billets est de 15 $. Ils sont disponibles aux endroits suivants: Les nettoyeurs Pic-Vite, la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent, la Clinique du vêtement, le Centre de couture Cartier, le dépanneur Michaud, le dépanneur Fleur de Lys, le dépanneur Plus, la boutique Célébration, le dépanneur Marché L'Acadie, le dépanneur 223 ainsi qu'au comptoir Pharmaprix bien que les billets ne se retrouvent pas sur le réseau Admission.

Un compte est également ouvert dans le but d'amasser des fonds. Les personnes intéressées à faire un don au profit de «Une chance pour deux» peuvent joindre Pascale Constant au 346-1141 ou Normand Picard au 357-1644.

Spectacle

Le spectacle d'une durée de quatre heures compte un entracte de 30 minutes. Les Clowns Biscuit et Macaroni c'est-à-dire Denis Émard et Dominick Léonard ouvriront la soirée.

Ils seront suivis de quatre finissants de l'École nationale de l'humour: Gilles Guindon, de Mirabel, Christian Berthelet, de Laval, Martin Chagnon de Vercheres et Nathalie Raymond de Saint-Antoine-des-Laurentides. Ils présenteront respectivement un numéro portant sur la numérologie, un manchot, les personnes âgées et la Gaspésie. L'humoriste Benoit Paquette suivra pour une prestation de 45 minutes.

À la suite de l'entracte, la formation Article 33 montera sur scène. Le groupe est formé de Dominic Bachand à la voix, Patrick Houde au clavier, Ghyslain Fontaine à la batterie, Georges Bourgeois à la guitare et Normand Picard à la basse. Ils interpréteront leurs compositions ainsi que des pièces mieux connues, retouchées cependant.

Régie des incendies: le comité ad hoc identifient les différents paramètres

ISABELLE SIMARD

Le comité ad hoc chargé de préparer le projet d'entente pour la création d'une Régie intermunicipale des incendies s'est réuni pour la première fois le mardi 22 septembre.

Les objectifs de cette réunion consistaient notamment à définir le rôle d'une régie intermunicipale et à mettre en place une disposition transitoire faisant en sorte que le service des incendies soit toujours desservi à Saint-Luc après le 31 décembre 1998 jusqu'à la mise en place de la Régie.

Rappelons que l'entente liant la Ville de Saint-Luc au service des incendies de Saint-Jean vient à échéance le 31 décembre 1998.

Lors de cette réunion, la Ville de Saint-Jean était représentée par le conseiller Robert Lafontaine, le directeur du Service des travaux publics Michel Lariviere et le chef de la caserne Gilbert Dupuis. La veille, le maire Smereka avait affirmé qu'il n'avait pas les disponibilités pour assister à la rencontre.

Le comité ad hoc était également composé du maire de Saint-Luc Gilles Dolbec, des conseillers Claude Gagnon et Jean-Pierre Cadotte, du directeur général André De Marbre, de la mairesse de L'Acadie Christiane Marcoux, du conseiller Pierre Prairie et du directeur général Ghislain Girard.

Les intervenants ont défini différents paramètres sur lesquels ils se pencheront au cours des prochaines semaines: l'objet, le mode de fonctionnement, le nom et le siège social de la Régie, le conseil d'administration, le nombre de voix déléguées dans chacune des municipalités, le quorum, les ressources humaines, l'administration, l'acquisition d'immobilisations, le mode de répartition des dépenses, des coûts d'opération et de l'administration, l'uniformisation de certains règlements municipaux, la durée et le renouvellement de la Régie, le partage de l'actif et du passif, l'affectation de personnel.

«Il nous faut prévoir également une clause d'adhésion destinée aux municipalités qui aimeraient se joindre à nous», précise André De Marbre, directeur général de la Ville de Saint-Luc.

La date d'entrée en vigueur de la Régie intermunicipale des incendies n'a toujours pas été arrêtée. Selon M. De Marbre, il est possible qu'elle soit fixée au mois de mai 1999.

«D'ici le 16 novembre, les membres du comité ad hoc déposeront une partie de leur réflexion sur les différents paramètres», souligne-t-il.

Une série d'ateliers offerts à Famille à coeur

L'organisme Famille à coeur offrira au cours des prochaines semaines une série d'ateliers ainsi qu'un lot de conférences thématiques.

S'adressant aux parents d'adolescents, l'atelier «Par-Ado» débutera sous peu, dès qu'un groupe de dix à douze familles seront inscrites. L'atelier aura lieu les mardis soir, de 19h30 à 22 heures.

Un nouvel atelier sur l'estime de soi sera également offert les mardis en matinée pour les parents et leurs enfants âgés de 2 à 5 ans. La communication, l'attachement, l'estime de soi et la relation sont les sujets abordés. Le nombre de place est limité.

L'atelier «Entraînement aux habiletés parentales» sera dispensé le vendredi soir afin de livrer aux parents des trucs pour entretenir des relations harmonieuses avec leurs enfants. Réparties sur neuf rencontres, six thèmes seront abordés. Un service de garde est disponible à l'occasion des rencontres.

Famille à coeur offre aussi un service de halte-garderie mensuelle, le premier samedi de chaque mois, de 16 à 20 heures, permettant aux parents de «souffler un peu.» Des activités éducatives sont présentées aux enfants. La prochaine halte-garderie aura lieu le samedi 3 octobre. Le coût varie de 1 $ à 3 $.

D'autres part, trois conférences seront dispensées pendant le mois d'octobre. «Les peurs versus la douleur de l'accouchement» aura lieu le mardi 13 octobre, de 19 à 21 heures. La seconde conférence se tiendra le mardi 20 octobre sous le thème «La participation du conjoint à l'accouchement.» La troisième portera sur la définition d'une accompagnante. Il en coûte 10 $ par personne ou 15 $ par couple.

Information sur les lieux de rencontres ou tout autre: 346-1734.

Le sous-ministre Côté au conseil du Campus

Le sous-ministre associé à la Direction générale de la Sécurité et de la Prévention, Charles Côté, agira dorénavant comme personne-ressource auprès du conseil d'administration de la Corporation du Fort Saint-Jean.

Le député de Saint-Jean, Roger Paquin, indique avoir fait des représentations auprès du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, pour qu'il délègue un haut-fonctionnaire de son ministère au conseil d'administration de la Corporation. Rappelons que le Campus offre de la formation en matière de sécurité, de protection civile et de gestion de crise.

Depuis environ deux ans, un haut-fonctionnaire du ministère de l'Éducation joue un rôle semblable de personne-ressource au conseil d'administration de la Corporation. Il s'agit de Jean-Yves Marquis, directeur de l'enseignement collégial au secteur privé.

Ambulance Saint-Jean recrute

Ambulance Saint-Jean est à la recherche de brigadiers et brigadières pour augmenter leurs effectifs. Une clinique d'information se tiendra au Carrefour Richelieu, du lundi 5 au dimanche 11 octobre prochains, pendant laquelle diverses situations d'urgence seront simulées.

Toute personne possédant une carte de l'Ambulance Saint-Jean est habilité à faire partie de la brigade. Les autres personnes intéressées reçoivent la formation adéquate.

Les cours de RCR débutent au mois d'octobre à l'édifice de l'ancienne commission scolaire à Iberville, situé au 600, 4e rue, informe Serge Dupuis, responsable des relations publiques. Les élèves apprendront les techniques de premiers soins, de secourisme, d'immobilisation par exemple.

Informations concernant les dates, les tarifs et autres: Lyne Leblanc au 990-1747.

- NÉCROLOGIE -

INDEX DES DÉCÈS

- CARON-THIMINEUR (Rita)
- DEMERS (Oriand)
- LASNIER PÉLOQUIN (Jeannette)
- LAVOIE (Bertrand)
- MÉNARD (Guy)
- MICLETTE MASSÉ (Rose-Eva)
- SYLVAIN (Lucienne)

CARON-THIMINEUR (Rita)

De Longueuil, le 26 septembre 1998, à l'âge de 70 ans, est décédée Madame Rita Thimineur, épouse de M. Jean-Claude Caron. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Yves (Valéria Virgili), son petit-fils Laurent-Philippe, sa soeur Gisèle Tougas, son beau-frère ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le vendredi 2 octobre 1998 à 14 h en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, 2185, rue Bréboeuf à Longueuil, et de là au cimetière Saint-Jean-sur-Richelieu. La famille recevra les condoléances à l'église dès 13 h.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.

LA MAISON DARCHE
505, BOUL. CURE-POIRIER OUEST, LONGUEUIL

DEMERS (Oriand)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 septembre 1998, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Oriand Demers, époux de Mme Germaine Piette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Yvette (Jean-Paul Gélineau), Françoise (Maurice Nault), Michel (Carmelle), Céline (Michel Santerre), Hervé (Diane Comeau), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur, Annette Brault, ses beaux-frères, belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

le mercredi 30 septembre à compter de 14 heures. Une Célébration de la Parole aura lieu le jeudi 1er octobre à 11 heures en la Chapelle du Complexe funéraire et delà au crématorium LeSieur & Frère.

Heures d'ouverture: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et jeudi dès 9 h 30.

Remerciements AUCLAIR (Willie)

Mme Thérèse Lorrain, ses enfants ainsi que les autres membres de la famille remercient toutes les personnes qui se sont manifestées lors du départ de M. Willie Auclair sur le 17 septembre 1998 à l'âge de 74 ans.

Pour votre profonde sympathie à notre chagrin, nous vous prions d'agréer l'expression de notre gratitude en considérant ces remerciements à titre personnels.

LASNIER PÉLOQUIN (Jeannette) 1908-1998

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 septembre 1998, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Jeannette Lasnier, épouse en 1re noces de feu Émile Péloquin, et en 2e noces de feu Philippe Carreau. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Paul Péloquin (Hélène Girard), feue Rita Péloquin, Lise Péloquin (Roger Vivier), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur et son frère, Lucille Gynes, Normand (Ruth) ainsi que plusieurs belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 3 octobre à 14 heures en l'église de Saint-Edmond, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean. Direction funéraire

LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

La famille sera à l'église 1/2 heue avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu ou des offrandes de messes seraient appréciés.

LAVOIE (Bertrand)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 septembre 1998, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Bertrand Lavoie, époux de Mme Annette Dubé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Denis (Lyne Lamothe), Raymonde (Claude Noiseux), Jean-Marc (Dominique Rousseau), Michel (Manon Villandré), ses petits-enfants, frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs et sa belle-mère, Mme Augustine Dubé.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 26 septembre à 13 heures en l'église de Saint-Philippe de Laprairie et suivies de l'inhumation au même endroit.

CENTRE FUNERAIRE OLIGNY &DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRESIDENT
AIME VEZEAU, DIRECTEUR
346-1124 • 990-9771

MÉNARD (Guy)

Subitement à Saint-Jean-sur-Richelieu à l'âge de 67 ans, est décédé M. Guy Ménard, époux de Mme Lucille Lord. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils, Louis (Denise Courtemanche), Jacques (Sandra Russell), ses trois petits-enfants, Gabriel, Jenny, Vicky, ses trois soeurs, Mireille (Gaston Dupré), Lise (Jean Gosselin), Nicole, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Les cendres seront exposées le samedi 3 octobre à compter de 14 heures aux

RESIDENCES FUNERAIRES
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Une Célébration de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle des salons. L'inhumation des cendres se fera au cimetière de Saint-Jean.

MICLETTE MASSÉ (Rose-Eva) 1912-1998

À l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, le 21 septembre 1998, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Rose-Eva Massé, épouse de feu Léandre Miclette. Elle laisse dans le deuil ses fils Hervé (Mary McArdle), Albert (Huguette Vallières) et Gilles (Nicole Benjamin), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, un frère Henri (Claire Mercier), une belle-soeur Laurette Normandin (feu Euclide Massé) et de nombreux parents et amis. Exposée aux résidences funéraires

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE
IBERVILLE

le mercredi 23 septembre à 11 heures en l'eglise Saint-Athanase d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville.

La famille de Mme Rose-Eva Massé Miclette remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

SYLVAIN (Lucienne)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 septembre 1998 est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lucienne Sylvain, épouse de M. Charles Perreault. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Laval (Céline Brault), Conrad (Madeleine Cournoyer), Daniel (Tassia Kouzouka), Francine (Lucien Bernier), Yvan (Natalie Richer), Yves, 11 petits-enfants, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. La famille recevra les condoléances jeudi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et vendredi à compter de 9 h.

CENTRE FUNERAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRESIDENT
AIME VEZEAU, DIRECTEUR
346-1124 • 990-9771

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 octobre à 11 heures en l'église Saint-Lucien, suivies de l'inhumation à Saint-Luc.

Remerciements BOUDREAU TOUGAS (Cécile)

Suite au décès de Mme Cécile Boudreau, le 12 septembre 1998, ses enfants et petits-enfants désirent remercier parents et amis pour toutes les marques de sympathie témoignées, soit par dons, offrandes de messe ou assistance aux funérailles.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Remerciements LABONTÉ (Jean)

Mme Reine Gosselin ainsi que ses enfant désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Jean Labonté survenu le 3 août 1998. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements DUTEAU PINSONNEAULT (Albina)

Profondément touchés par les nombreux témoignages de condoléances reçus lors du décès de Mme Albina Duteau Pinsonneault survenu le 2 septembre 1998 à l'âge de 96 ans, ses enfants, Romain, Normand, Louis, Thérèse, Annette et leurs conjoint(e)s, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui ont manifesté des marques de sympathie par offrandes de messes, cartes, dons, fleurs, visite au salon funéraire et assistance à la cérémonie religieuse.

Veuillez considérer ces remerciements comme étant personnellement adressés.

3e anniversaire DEMERS (Françoise)

Chère maman

Déjà trois ans que tu nous a quitté mais ta présence est toujours là. Nos pensées sont pour toi car tu as laissé un souvenir impérissable. Nous t'aimerons toujours.

Ton époux Maurice, tes enfants Suzette, Manon, Pierre, Lyne ainsi que leurs conjoint(e)s, et tes petits-enfants Sabrina, Patrick, Julie, Joannie, Valérie et Olivier.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 4 octobre à 11 h en l'Église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Remerciements LANCIAULT-BOLDUC (Lucille)

Lors du départ de Madame Lucille Bolduc, le 31 août 1998, votre sympathique présence et vos paroles d'encouragement nous ont apporté réconfort et espérance. Toutes les marques de sympathies, que ce soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons, assistance aux funérailles, ont été des plus appréciés.

Ses fils Michel et Roland, leurs épouses et ses petits-enfants, vous prient de considérer ces remerciements à titre personnels.

5e anniversaire SAVOIE (Alain)

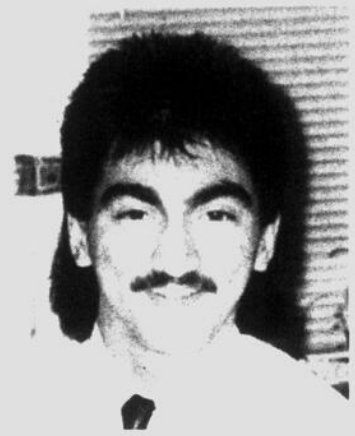

Le temps passe si vite que voilà déjà cinq ans que nous vivons sans ta présence parmi nous. Ta bonne humeur et ta bonté nous manquent tellement. Nous nous consolons car maintenant ton papa est avec toi. Repose en paix, veille sur nous et n'oublie pas que nous t'aimons très fort.

Maman, ton frère, tes soeurs, neveux et nièces.

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité

Centre funéraire
Oligny & Desrochers

Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville — 346-1124

094066-c17-r

À l'abri de l'impôt et de l'inflation, remboursable en tout temps, un préarrangement chez LeSieur & frère Ltée, une sécurité sans soucis.

Où que vous soyez dans le Haut-Richelieu, pour ceux qui choisissent la simplicité, chez-nous nos prix s'ajustent à vos besoins.

Une tradition que nous cultivons avec coeur pour vous.

95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-0990
110-114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

Le seul endroit dans le Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place

SERVICE FUNÉRAIRE
LeSieur & Frère ltée
75 ans

Dyane LeSieur — François-Maurice LeSieur — Marc Légaré

229941-c17-r

Défilé de mode au Centre des aînés

GORETTE LINHARES

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu présentera le mercredi 7 octobre, à 19 heures, au Centre des aînés johannais, un défilé de mode exclusivement réservé aux vêtements adaptés, vêtements idéaux pour les personnes en perte d'autonomie. Les inscriptions sont obligatoires pour cette activité gratuite.

C'est en réponse aux nombreuses demandes du milieu que la Société Alzheimer du Haut-Richelieu organise cette parade de mode plutôt inhabituelle. Les vêtements présentés ont tous un point en commun: ils sont plus faciles à enfiler qu'un vêtement dit ordinaire.

Prendre soin d'un proche en perte d'autonomie est souvent une lourde tâche explique Lise Marcoux, coordonnatrice. Les problèmes de la vie quotidienne tels que l'habillement, les soins d'hygiène et l'alimentation requièrent une grande partie de l'énergie. Résultat, peu de temps est consacré à la résolution de probleme. Le vêtement adapté est une solution pour alléger la tâche de l'aidant naturel.

«C'est un vêtement qui est plus facile à enfiler par la personne elle-même, mais aussi pour son aidant. Par exemple, à la place de boutons, il peut y avoir des attaches Velcro, des boutons pression, ou le dos du vêtement est ouvert pour que l'on puisse l'enfiler par la tête plutôt que de plier ses bras vers l'arrière», poursuit Mme Marcoux.

Le Centre des aînés johannais est situé au 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Réservation et information: 347-5500.

Café-échange

De plus, la Société Alzheimer du Haut-Richelieu tiendra un café-échange ce soir, le merdredi 30 septembre, de 19 heures à 21h30, toujours au Centre des aînés johannais. Ceux et celles qui viennent en aide a une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles de mémoire sont invitées.

Mieux comprendre les comportements d'une personne atteinte, recueillir de l'information et partager avec d'autres personnes vivant une situation similaire sont le but des café-échanges. L'activité est gratuite. Information: Lise Marcoux au 347-5500. ✓

16e édition du Déjeuner-réflexion

Le Parrainage civique reçoit Lise Thibault

GORETTE LINHARES

La lieutenant-gouverneur Lise Thibault est l'invitée d'honneur du 16e Déjeuner-réflexion des chefs de file qui aura lieu le mercredi 7 octobre prochain au profit du Parrainage civique du Haut-Richelieu. Les activités débuteront à 7h30 précises à l'hôtel Relais Gouverneur à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La programmation du déjeuner prévoit une introduction musicale du Duo Primavera composé de Anick Hébert, violoncelliste, et Christiane Laflamme, flûtiste. Elles interpréteront «alla Hornpipe», extrait de «Water Music» de G.F. Haendel.

Isabelle Brasseur, athlète professionnelle en patinage artistique, prononcera le mot de bienvenue qui sera suivi de la lecture d'un texte biblique de Mario Harbec, directeur général du Centre des aînés johannais. Le Duo Primavera entamera alors un second morceau, la Sicilienne de G. Fauré.

L'artiste Muriel Faille présentera par la suite l'invitée du Déjeuner-réflexion des chefs de file. La lieutenant-gouverneur Lise Thibault donnera un témoignage d'une durée de 30 à 45 minutes. Michel McNulty, président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, terminera l'allocution par un mot d'appréciation.

Le Duo Primavera se commettra une dernière fois avec la pièce «Habanera», extrait du célèbre opéra «Carmen» de G. Bizet. Diane Houle, coordonnatrice du Parrainage civique du Haut-Richelieu clôturera le déjeuner à 9h15 précise.

Lise Thibault

Née à Saint-Roch-de-l'Achigan le 2 avril 1939, mère de deux enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, Lise Thibault a occupé de multiples fonctions. Elle est enseignante à l'éducation des adultes de 1973 à 1978, conférencière et personne-ressource sur la motivation, la connaissance de soi et l'engagement social de 1978 a 1987, présidente provinciale des Fêtes du Canada de 1983 à 1984.

S'ajoutent à cela son poste de vice-présidente aux relations avec les bénéficiaires, de 1987 à 1993, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, et ses activités au sein de l'Office des personnes handicapées du Québec: membre de 1992 à 1993, présidente de 1993 à 1995.

Lise Thibault reçoit le titre de Femme de mérite 1994, catégorie Affaires, professions et entrepreneurship, décerné par le YMCA de Montréal et celui de la Personnalité de l'année octroyé la même année par la revue Châtelaine, parmi les «Huit québécoises qui, ici et au-delà de nos frontières, ont fait bouger les choses en 1994.»

Lise Thibault a été assermentée à titre de 27e lieutenant -gouverneur du Québec le 30 janvier 1997. Rappelons qu'elle est la première femme à occuper cette fonction.

Le Déjeuner-réflexion des chefs de file est la seule activité de levée de fonds tenue par le Parrainage civique du Haut-Richelieu. Il permet d'amasser annuellement quelque 5000 $. L'activité est ouverte au grand public au coût de 50 $. Les billets sont disponibles en téléphonant aux bureaux du Parrainage: 347-8091. ✓

(Photo Jacques Paul)

La lieutenant-gouverneur Lise Thibault prononcera une conférence-témoignage à l'occasion du 16e Déjeuner-réflexion des chefs de file.

Hommage au fleurdelisé

La Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent, en collaboration avec le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, a souligné l'anniversaire du fleurdelisé d'une manière toute spéciale en début d'année scolaire.

Les étudiants désireux de se procurer une vignette automobile ont reçu un autocollant pare-brise du drapeau du Québec. Des affiches, des brochures historiques ainsi qu'un poème représentatif du 50e anniversaire ont de plus été distribues.

Cette operation de sensibilisation du drapeau s'est également deroulée au cegep Edouard-Montpetit a Longueuil ainsi que dans plusieurs autres cegeps et universites a travers le Québec. La SNQ rappelle que les drapeaux de fierté sont disponibles a leurs bureaux situes au 219, rue Jacques-Cartier Nord a Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: 346-1141. ✓

Dans l'ordre habituel: Gilles Perreault, directeur général du Cégep, Rolland Chaussé, vice-président de la SNQ Richelieu/Saint-Laurent, Mélanie Bonneau, étudiante, et Richard Ouellet, directeur du service des affaires étudiantes et communautaires du Cégep.

Journée portes ouvertes au Carrefour jeunesse Iberville

GORETTE LINHARES

La première édition de la «Journée des maisons de jeunes» aura lieu le samedi 3 octobre à l'échelle du Québec. La maison des jeunes Carrefour jeunesse Iberville tiendra à cette occasion une journée portes ouvertes à ses locaux situés au 375, avenue Bessette. Plusieurs activités sont prévues de 14 à 20 heures.

À la suite du mot de bienvenue prononcé à 14 heures, un rallye s'orchestrera à l'intérieur de la maison des jeunes. À compter de 14h30, les participants visiteront l'atelier de rembourrage dans lequel oeuvre les adolescents. Les divans restaurés y seront d'ailleurs en exposition.

Il sera possible dès 19 heures d'admirer l'exposition de photos des années 1984 à 1998 ainsi que les oeuvres réalisées par les jeunes lors des ateliers de céramique, papier mosaïque, impression de t-shirt et cuir. La remise du prix du rallye aura lieu à 19h30.

La population est également conviée à rencontrer l'équipe d'animation et à jouer une partie de billard parent-jeune. Une collation sera servie.

La première «Journée des maisons de jeunes» est une manifestation orchestrée par le Regroupement des maisons de jeunes du Québec pour faire connaître et reconnaître les réalisations des 85 maisons membres.

Information : 347-4419 ✓

MONUMENTS

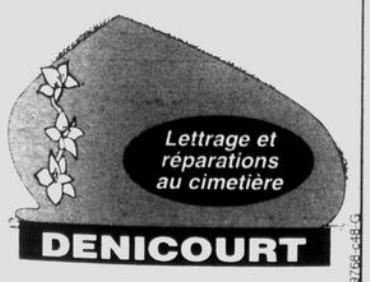

Lettrage et réparations au cimetière

DENICOURT

775, 4e Rue, Iberville
Bur.: 346-9566

293768-c48-G

Depuis 1955
Mme Clouâtre INC.
Fleuriste
Ligne Complète

Nous livrons à travers le monde
(514) 347-0311
(888) 347-0311 E.-U., Canada
105, 2e Avenue, Iberville

041912-c47-h

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Une nouvelle image, mais un même don du cœur. Donnons à la fondation.

Renseignements : 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires « In Memoriam » disponibles dans tous les salons funéraires de la région

133192-c47-nf

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Telephone

Nom de la personne decedee
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c15-r

Les Trois Rives
RESTAURANT ET AUBERGE
358-8077
GRILLADES ET FRUITS DE MER
Ouvert les midis du lundi au vendredi
7 soirs dès 17 h
297, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Les faillites en chute libre au premier semestre

GILLES BÉRUBÉ

Le nombre de faillites ont été en baisse de 27% au cours du premier semestre de 1998 par rapport au premier semestre de 1997 dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. La tendance est la même partout au Québec et dans le Grand Montréal.

Au cours des six premiers mois de 1998, 194 faillites ont été enregistrées dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, une baisse de 27,3% par rapport aux 267 faillites déclarées durant la même période en 1997. La diminution est autant sensible chez les consommateurs que dans les entreprises. C'est ce que révèlent les statistiques livrées la semaine dernière par le surintendant des faillites du Canada.

L'économie de la région prend donc un peu de mieux. Au premier semestre, 167 consommateurs ont été contraints à la faillite en comparaison de 226 un an plus tôt. C'est 26,1% de moins. Pendant ce temps, 18 entreprises ont déposé leur bilan, une diminution de 30,7% par rapport à 26 pour les six premiers mois de 1997. Enfin, neuf propositions concordataires, toutes par des consommateurs, ont été enregistrées. Cela donne un total de 194 dossiers de faillites. Durant les douze mois de 1997, le nombre de faillites avait été en hausse de 4,5%. Cependant, à partir du dernier trimestre de 1997, on a constaté une tendance à la baisse qui vient se confirmer au premier semestre de 1998.

Si on recule dans le temps, on voit que la situation est meilleure qu'au cours des deux dernières années. La baisse est de 87 faillites par rapport à il y a deux ans. En 1995, la situation était cependant meilleure avec un total de 123 faillites au premier semestre.

Les faillis des six premiers mois de cette année ont laissé un actif de 5 284 942 $ pour un passif de 10 938 818 $. Le taux de recouvrement a été théoriquement de 0,532 $ par dollar prêté.

Généralisé

Notons que ce mouvement semble généralisé au Québec. Dans les villes satellites de Montréal, le nombre de faillites est partout à la baisse sauf à Valleyfield, où la situation ne semble pas bien rose. Dans cette agglomération, on compte un dossier de faillite de plus, une mince augmentation de moins de 1% pour atteindre le chiffre de 133. Cela représente un taux de 33,50 faillites par tranche de 10 000 habitants, comme le montre le tableau ci-contre. Les chiffres de population sont tirés du *Canadian Markets 1997/98*, publiés par *The Financial Post Data Group*, sauf pour l'agglomération de Saint-Jérôme, dont le chiffre de population provient de Statistique Canada.

Valleyfield traîne loin derrière parmi les villes satellites. Avec 25,26 faillites par 10 000 de population, Saint-Jean se tient dans un peloton avec Granby (25,15) et Saint-Jérôme (25,08). À Saint-Hyacinthe, on a enregistré 20,20 faillites par tranche de 10 000 habitants alors qu'à Sorel, le taux a été de 13,02, ce qui représente de loin la meilleure situation. À l'échelle du Québec, on a enregistré 22,06 faillites par 10 000 habitants au premier semestre. Saint-Jean demeure donc sous la moyenne provinciale, mais sa situation s'est améliorée. Il y a deux ans, elle affichait un taux de 37,66 faillites par 10 000 habitants, traînant de loin derrière les autres.

Entreprises

En triturant un peu les chiffres, on s'aperçoit que les entreprises de la région se tirent mieux d'affaires qu'ailleurs. Ici, les entreprises représentent 9,2% des dossiers d'insolvabilité. Saint-Jérôme fait mieux avec 4,9%, mais dans les autres agglomérations, les dossiers d'entreprises pèsent plus lourd dans les statistiques. À Valleyfield, ils représentent 11,2% des cas alors qu'à Saint-Hyacinthe, c'est 16,8%, à Granby, 17,4% et à Sorel, 17,8%. Au Québec, les entreprises comptent pour 19% des dossiers d'insolvabilité.

Par contre, cela signifie que les consommateurs de la région ont plus de difficulté. La facilité d'accès au crédit est souvent identifiée comme une cause d'insolvabilité. Il demeure que la perte d'un emploi et le travail précaire sont dans bien des cas à l'origine des problèmes financiers des consommateurs. D'autres causes comme la maladie, un divorce, l'alcoolisme, le jeu peuvent aussi expliquer des faillites personnelles. Il arrive que des problèmes personnels entraînent la faillite d'une entreprise, mais l'inverse est aussi vrai.

Faillites et propositions enregistrées au premier semestre dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu

	1994	1995	1996	1997	1998
Consommateurs	83	87	229	226	167
Affaires	16	28	48	26	18
Propositions	2	8	4	15	9
TOTAL	**101**	**123**	**281**	**267**	**194**
Actif	3 322 167$	5 244 995$	13 702 659$	11 451 512$	5 284 942$
Passif	5 791 084$	10 934 965$	31 561 035$	19 110 691$	10 938 818$
Actif $1 de passif	0.573$	0.479$	0.434$	0.599$	0.532$
POPULATION	**71 500**	**74 600**	**76 800**	**76 800**	**76 800**

Faillites et propositions enregistrées au premier semestre dans les villes satellites de Montréal

Centres urbains	1997	1998	Variation en%	Population en 1998	Nombre de faillites par tranche de 10,000 h en 1998
Granby	161	143	- 5,5%	59,200	25,15
Sorel	62	56	- 9,6%	43,000	13,02
Saint-Hyacinthe	105	101	- 3,8%	50,000	20,20
Saint-Jean	267	194	- 27,3%	76,800	25,26
Saint-Jérôme	201	142	- 29,3%	56,600	25,08
Valleyfield	132	133	+ 0,75%	39,700	33,50
Province de Québec	17 034	15 779	- 7,3%	7 150 600	22,06

faillite1-c17-L

Quartier Saint-Eugène

Des honneurs pour le Marché Serge Drouin

Le Marché Serge Drouin, de la rue Jacques-Cartier Sud, dans le quartier Saint-Eugène, vient de décrocher le premier prix du concours «Marché Richelieu d'excellence», décerné par la chaîne d'alimentation Métro-Richelieu. Le Marché Drouin a obtenu cette reconnaissance dans la catégorie des petites surfaces pour l'ouest du Québec.

«Ça doit faire une dizaine d'années qu'on était finaliste», raconte Mme Diane Drouin avec fierté. Une porte-parole de Métro-Richelieu, Mme Manon St-Pierre, explique qu'à tous les ans, la chaîne tient ce concours pour souligner la réussite de ses meilleurs franchisés. Elle précise que le territoire du réseau Métro-Richelieu est divisé en deux régions, l'est et l'ouest du Québec. Dans chaque région, la chaîne honore un marché de grande surface et un marché de petite surface. Le Marché Drouin l'a emporté dans la catégorie des petites surfaces.

Systématiquement, la chaîne évalue tous ses marchés en tenant compte du service à la clientèle, de la propreté, du respect des normes publicitaires, de la qualité et de la fraîcheur des produits, de la créativité dans la mise en marché, du soutien aux promotions et de la qualité du *«prêt-aux-affaires»*. Dans le jargon de la chaîne, ce critère inclut les détails comme la signalisation, l'inventaire, les étalages et autres. La visite des évaluateurs se fait toujours à l'improviste.

Il y a maintenant douze ans que Serge et Diane Drouin ont acquis le marché. Celui-ci a ouvert ses portes à Saint-Eugène en 1962. Le commerce offre une superficie de 3000 pieds carrés et il emploie vingt personnes. L'entreprise prend jalousement soin d'une clientèle fidèle qui lui a permis de résister à l'envahissement des surfaces toujours plus grandes. Mme Drouin avoue que le marché n'a pas été trop affecté jusqu'à maintenant par le développement commercial du secteur nord de l'agglomération. Il se trouve loin de ce secteur. En même temps, les propriétaires sont soucieux de conserver leurs clients. «Chez nous, on connaît à peu près tous les clients», observe Mme Drouin.

Lors de la remise du prix, le 13 septembre, à Montréal. Mme Diane Drouin et M. Serge Drouin sont entourés de M. Robert Sawyer, vice-président principal, Détail, de M. Jean-Pierre Boyer, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu, et de M. Gérald Tremblay, vice-président exécutif, Grossiste.

Conversion à l'an 2000

Oerlikon Aérospatiale embauche

GILLES BÉRUBÉ

La compagnie Oerlikon Aérospatiale s'engage dans une ronde d'embauche en vue de remplir le contrat de conversion à l'an 2000 des systèmes informatiques du gouvernement fédéral. Une première vague d'une cinquantaine d'informaticiens sera recrutée à travers le Canada pour se pencher plus spécifiquement sur le système de la Garde côtière canadienne. Le recrutement devrait s'accélérer au cours des prochains mois.

Le temps file. Aujourd'hui mercredi, le 30 septembre 1998, il ne reste plus que 458 jours avant l'arrivée de l'an 2000 et de son célèbre bogue. À la fin de novembre, l'an dernier, Oerlikon annonçait l'obtention de deux contrats du ministère de la Défense en consortium avec la société Cognicase et Le Bastion, un organisme installé sur le Campus du fort Saint-Jean.

En principe, une centaine de nouveaux employés devaient être en poste en février et actuellement, ils devraient être environ trois cents au service d'Oerlikon un peu partout au pays. Au départ, la compagnie a recruté un peu, mais c'est surtout son personnel en place qui s'est occupé du contrat. Depuis, le dossier n'a pas beaucoup bougé, avoue un porte-parole de la compagnie, M. Norbert Cyr, mais il vient de connaître un développement.

Au départ, il y a eu différents contretemps, mais il semble que l'argent ait été un obstacle important. Le Fédéral voulait que ses sous-traitants exécutent le contrat pour un montant précis. L'an dernier, au moment de l'annonce, la valeur du contrat oscillait entre dix et quinze millions, mais on laissait entendre que ce chiffre grossirait sans doute. Les contractuels ont fait valoir que la conversion des systèmes de la défense n'est pas une opération ordinaire. Elle exige une expertise particulière qui commande une rémunération plus élevée. De surcroît, on ne sait pas trop quelles surprises réserve l'opération. Et plus le temps passe, plus les prix montent.

Il semble qu'à Ottawa, on admettait ce fait, mais en même temps, on ne trouvait pas les fonds. La semaine dernière, le dossier a débloqué. Rapidement, les contractuels se mettent au travail. Ce n'est pas simple. Une fois le recrutement réalisé, il faut former les employés. Les employés qui seront prochainement embauchés se retrouveront en poste à Saint-Jean-sur-Richelieu, mais aussi sur le terrain à Saint-Jean, Terre-Neuve, à Halifax, à Ottawa, à Sarnia et à Victoria. À part Ottawa, il s'agit des villes qui abritent un port d'attache de la Garde côtière.

Recrutement

M. Cyr indique qu'au fur et à mesure que les «blocs de tâches» lui seront soumis, Oerlikon embauchera. Combien? Difficile à dire. Éplucher les systèmes informatiques de la Défense, c'est comme restaurer une vieille maison. Parfois, quand on enlève les bardeaux, on a des surprises. Et avant même de se pencher sur les logiciels, il semble que les circuits électroniques intégrés passeront en priorité. Des puces programmables comportent ainsi un code utilisant la date. Là encore, il faut une expertise particulière pour les identifier et les modifier. Et ce genre de puces, on en retrouve dans une multitude d'appareils allant des ascenseurs aux systèmes de ventilation.

Il apparaît déjà qu'il manquera d'informaticiens pour faire face au problème de l'an 2000. Il faudra y mettre le prix. Il y a quelques semaines, des médias évoquaient la possibilité que la rémunération quotidienne d'un informaticien pourrait atteindre 1000 $. M. Cyr trouve l'hypothèse tout à fait vraisemblable. Il y a quelques mois à peine, il en coûtait 1$ par ligne de code pour la conversion à l'an 2000. En ce moment, on parle de 4 à 5 $. Ce prix pourrait doubler l'an prochain.

Dans les applications d'informatique de gestion comme la bureautique et la comptabilité, les entreprises devront sans doute faire appel aux cracks de l'informatique sans diplôme pour combler leurs postes. Dans des domaines comme ceux auxquels Oerlikon s'attaque, ce sera plus difficile. La compétence du personnel ira du diplôme technique au doctorat. Comme il s'agit d'un domaine plus séduisant que l'informatique de gestion, la compagnie ose croire qu'elle sera plus attrayante pour les informaticiens.

Jocelyn Proteau devant la Chambre de commerce

Une semaine après avoir reçu les candidats à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu accueillera comme conférencier, lors de son dîner-causerie mensuel, le mercredi 28 octobre, M. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Le thème de la conférence sera «La caisse Desjardins à l'heure de l'an 2000». La conférence se tiendra à compter de 11h30, le 28, au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Le prix des billets est de 27 $ pour les membres et de 35 $ pour les non-membres. Les tables corporatives identifiées de huit personnes se vendent 200 $ alors que les demi-tables de quatre sont vendues au coût de 100 $. On peut réserver en appelant à la Chambre de commerce, au 346-2544.

Le 21 octobre, à Iberville

Il pourfend les banques pour donner à l'église

GILLES BERUBE

Le président de l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ), M. Yves Michaud, sera conférencier lors du souper annuel organisé au profit de la paroisse Saint-Noël-Chabanel, d'Iberville, le mercredi 21 octobre. Il parlera des droits des épargnants et des actionnaires et bien sûr, du système bancaire canadien.

Dans sa carrière, M. Michaud a été journaliste, administrateur de sociétés, député à l'Assemblée nationale, délégué général du Québec en France, conseiller diplomatique du premier ministre du Québec et conseiller de l'UNESCO.

Ces dernières années, il s'illustre surtout pour sa défense des petits actionnaires des banques canadiennes. La direction des grandes banques canadiennes, c'est l'affaire de quelques dizaines de personnes. Depuis toujours, les assemblées générales étaient une formalité, un prélude à une belle fin de veillée. Il y a trois ans, M. Michaud ne s'est pas contenté de poser des questions. Il a poussé l'audace jusqu'à formuler une proposition. Il a dû essuyer quelques huées et une fin de non-recevoir des administrateurs.

Il a gagné un recours en justice pour obliger les banques à recevoir les propositions des petits actionnaires et à les soumettre au vote. Cette année, lors des assemblées, les *zinzins* ont largement voté en faveur de ses propositions. Ce n'est pas un détail. Les *zinzins*, ce sont les investisseurs institutionnels (fonds de retraite, fonds mutuels) qui détiennent de larges blocs d'actions. Par leur intermédiaire, une bonne partie des Canadiens sont propriétaires des banques. Quand eux parlent, les administrateurs ont intérêt à prêter l'oreille. Dans ses démarches, M. Michaud vise une plus grande transparence, une présence accrue des femmes sur les conseils d'administration, un mode d'élection par poste et non pas en bloc. Il a aussi des idées sur la rémunération des hauts-dirigeants et il est contre les fusions. Il vise autant une meilleure représentation des petits actionnaires que la protection des clients.

En avril, il est venu dans la région pour partager ses opinions sur le sujet. Depuis, le Groupe de travail sur l'avenir du secteur canadien des services financiers a remis son rapport. Le comité Mackay donne le feu vert aux fusions en émettant toutefois des réserves. Le 21 octobre, M. Michaud abordera sûrement la question.

Le prix des billets pour le souper-conférence est de 40 $. L'événement se déroulera au sous-sol de l'église Saint-Noël-Chabanel, 823, 2 Rue, à Iberville, à compter de 18h30. On peut réserver en appelant au 347-4941 ou au 347-5321.

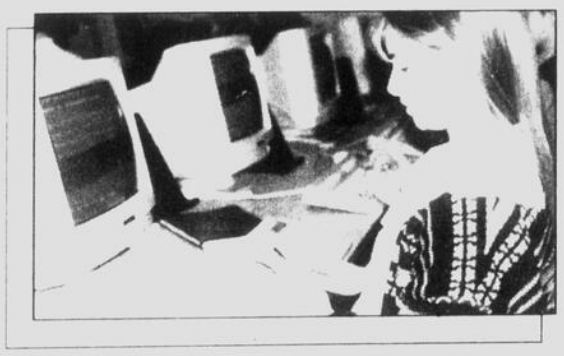

- Propriété des Frères de l'Instruction chrétienne
- Privée, catholique, mixte et de langue française
- 1re à la 5e secondaire
- Environnement de grande qualité
- Programme régulier et enrichi adapté aux talents des élèves
- Ouverture sur le monde: internet, espagnol, latin, anglais langue maternelle, voyages...
- Activités sportives et socioculturelles variées
- Accompagnement éducatif de tous les instants

le dimanche 4 octobre 1998
14 h à 16 h 30

le samedi 17 octobre 1998
Réserver sa place
659-7657 Hélène De Serres

041395-c16-gd

870, chemin de Saint-Jean, La Prairie (Québec) J5R 2L5

(Photo Remy Boily)

Les travaux de démolition d'une partie de l'usine, à l'arrière du bâtiment de brique rouge, devraient se faire au cours des prochaines semaines.

Rénovation de l'ancienne Pirelli: encore quelques semaines

GILLES BÉRUBÉ

Il faudra attendre encore quelques semaines avant que le chantier de rénovation de l'ancienne Pirelli ne s'amorce. Les promoteurs ont dû revoir leurs plans et réévaluer certains aspects du projet, sans toutefois le remettre en question.

En affaires, ça se passe rarement comme on le prévoit et encore moins comme on le souhaite. En juin, les promoteurs du projet «Eaux Villas Nautiques» prévoyaient lancer les travaux quelque part au mois d'août. L'évaluation précise des travaux a permis de constater un dépassement d'un demi-million sur le budget du projet, explique le porte-parole du groupe, M. Guy Samson.

Rappelons que le projet prévoit l'aménagement de 23 appartements dans l'ancien bâtiment administratif de la Pirelli, qui fait face à la rue Richelieu. Une partie de l'usine située à l'arrière sera démolie. Le reste du bâtiment sera aussi rénové et il abritera les ateliers de la marina Le Nautique. Uniquement pour la partie résidentielle, l'investissement est évalué à 2,5 millions.

Le coût s'annonçait trop élevé, indique M. Samson. Il aurait été difficile de réaliser le projet tel quel sans majorer les prix. Les dépassements étaient en bonne partie attribuables aux éléments ornementaux extérieurs qui représentaient une dépense de 250 000 $. Par ailleurs, les promoteurs bénéficient d'une subvention de 10 000 $ par logement de la part de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de la Société d'habitation du Québec (SHQ). L'architecte mandaté par la SHQ pour analyser le projet a fait valoir que le concept architectural était un peu chargé et qu'il modifiait passablement le style du bâtiment. L'architecture du bâtiment sera épurée par rapport au projet soumis en juin. L'aménagement des appartements n'est toutefois pas modifié.

Actuellement, certains contrats avec les entrepreneurs sont déjà conclus, précise M. Samson. C'est notamment le cas pour les travaux de démolition. L'entente avec Gaz Métropolitain est aussi réglée. Les promoteurs ont finalement opté pour une chaufferie centrale, l'écart de coût de revient annuel entre des systèmes individuels et un système central étant appréciable. La demande de permis est déposée et le financement est bouclé. Sur ce point, M. Samson rappelle que le financement est avant tout tributaire du nombre de vente. Aucun acheteur ne s'est désisté. Malgré les apparences, observe M. Samson, le dossier a beaucoup progressé. Dans les prochaines semaines, estime-t-il, on devrait voir de l'activité sur le chantier.

La Cage aux sport rouvre

GILLES BÉRUBÉ

Depuis hier mardi, le restaurant La Cage aux sports de Saint-Jean-sur-Richelieu a rouvert ses portes dans un nouvel immeuble.

Rappelons qu'il y a un an, la chaîne Red Lobster a fermé tous ses établissements au Québec. Plusieurs rumeurs ont circulé sur le rachat de l'immeuble du boulevard du Séminaire. L'hiver dernier, pendant la panne de courant causée par le verglas, le restaurant La Cage aux sports a été lourdement endommagés par un incendie.

En février, la chaîne a fait taire les rumeurs en annonçant la réouverture du restaurant. Elle laissait toutefois planer le doute sur l'emplacement. En juin, le propriétaire de la franchise, M. David Vo, a finalement confirmé qu'il avait acquis l'ancien Red Lobster, estimant que l'établissement gagnerait en visibilité et qu'il serait plus accessible. Du coup, il dévoilait un ambitieux projet de rénovation.

Dans toutes les Cages aux sports, on retrouve un petit avion suspendu au plafond. Il manquait de place. Dans l'ancien local, on avait excavé le plancher. Ne reculant devant rien, l'architecte a cette fois décidé de hausser le plafond en construisant un vaste lanterneau au-dessus du bar. Il n'y a donc plus de palier, ce qui évite au personnel de monter et de descendre constamment les escaliers.

(Photo Jacques Paul)

La nouvelle Cage aux sports a été officiellement inaugurée par un lancer de ballon panier. Sur la photo, nous reconnaissons le député Roger Paquin, le député Claude Bachand, le président du réseau la Cage aux sports, M. Jean Bédard, le propriétaire de la franchise de Saint-Jean, M. David Vo, et le maire Myroslaw Smereka.

En entrant dans le nouveau bâtiment, le décor ne trompe pas: les boiseries, les couleurs, les affiches sur le thème du sport, l'avion les nombreux écrans de télé, tous les traits caractéristiques de la Cage aux sports s'y retrouve. Plusieurs ont dit avoir l'impression que le nouveau local est plus petit. Il est pourtant plus grand avec 7000 pieds carrés comparativement à 6500 au centre Le Bougainvillier. L'établissement compte 250 places. Lundi, ça ne suffisait pas, lors de l'inauguration du commerce. L'ouverture officielle a pris la forme d'un lancer de basket-ball par le maire Myroslaw Smereka.

La relance du restaurant aura nécessité un investissement de l'ordre de 1,5 million, ce qui comprend l'acquisition de l'immeuble, la rénovation extérieure et intérieure, la construction du lanterneau et l'équipement. Rien de l'ancien restaurant n'a pu être récupéré. Notons que le restaurant devrait fournir environ 45 emplois, si l'achalandage est à la hauteur des attentes du propriétaire. C'est quinze de plus qu'à l'ancien emplacement.

RÉSERVEZ MAINTENANT!

L'Agenda du Haut-Richelieu

L'AGENDA 99 du Haut-Richelieu

Tout ce que vous cherchez... et plus encore !

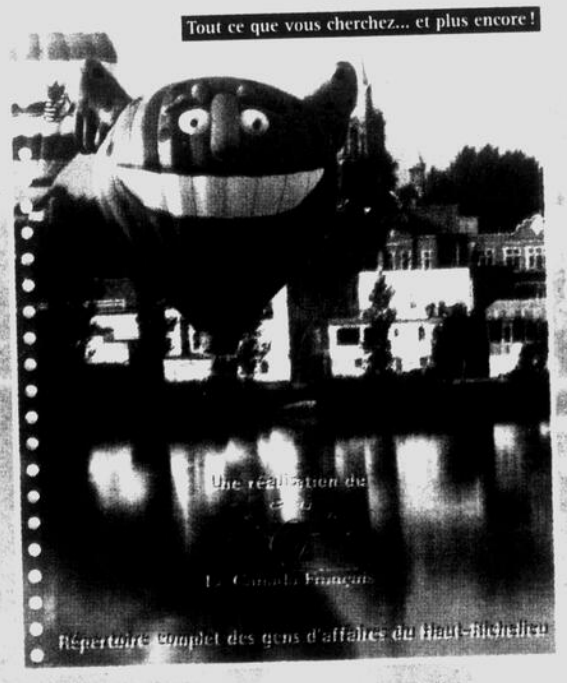

34 000

exemplaires distribués de porte à porte en novembre 1998

Répertoire complet des gens d'affaires

Réservez votre espace publicitaire avant le 23 octobre 1998

LE CANADA FRANÇAIS 347-0323 Richelieu Dimanche

235059-c16-d

Favorisons nos jeunes !

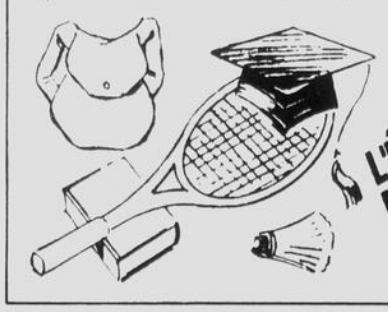

L'ÉDUCATION PAR LE PHYSIQUE...

PARTICIPACTION

Le mouvement pour la santé active

Saint-Luc maintenant branchée sur le gaz naturel

GILLES BÉRUBÉ

Une première maison entièrement alimentée au gaz naturel a été construite sur le territoire de Saint-Luc, dans le développement domiciliaire Cité Nouvelle. C'est l'entrepreneur Habitation Sélect qui a le mérite d'avoir complété la première maison au gaz. Cette nouvelle infrastructure vient enrichir la gamme d'habitations disponibles dans l'agglomération.

Vendredi dernier, la compagnie Gaz Métropolitain a souligné l'inauguration officielle du nouveau secteur résidentiel alimenté au gaz naturel en organisant une visite de cette maison. Ce secteur prendra forme sur deux développements domiciliaires situés un peu au sud du marché Maxi et Cie, soit la Cité Nouvelle du Haut-Richelieu et Place Héritage.

Depuis quelques années, Gaz Métropolitain a manifesté son intention d'accentuer sa pénétration du marché résidentiel. Le Grand Verglas lui a facilité les choses. L'hiver dernier, la compagnie gazière avait conclu des ententes pour brancher six développements résidentiels. Depuis, elle a conclu des ententes pour vingt projets et une dizaine devrait s'ajouter dans les prochains mois, a indiqué le directeur ventes-partenariats de Gaz Métro, M. Marcel Laforest.

Pour justifier l'alimentation d'un quartier, il faut qu'un minimum de maisons soient chauffées au gaz. En outre, il faut que la conduite d'amenée ne soit pas trop loin. Le gaz se rendait déjà dans le parc industriel de Saint-Jean. En construisant son nouveau marché Maxi et Cie, Provigo a choisi de chauffer son bâtiment au gaz naturel, comme c'est maintenant le cas pour 90% des immeubles commerciaux et institutionnels. La conduite s'est ainsi rapprochée du secteur.

Vendredi, le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, n'a pu s'empêcher de parler du Grand Verglas. Il a rappelé comment le gaz naturel est venu apporter un peu de confort aux citoyens quand, grâce à la collaboration de M. Rock Goulet, de Sears et de Gaz Métro, la Ville avait pu installer des laveuses et des sécheuses dans un lave-auto.

600 maisons

Ensemble, les deux nouveaux développements pourront accueillir quelque six cents maisons unifamiliales, qu'il s'agisse de cottages, de bungalows, de maisons cocheres ou de maisons jumelées. En plus d'Habitation Sélect, Habitations EnerGik et Les Habitations Réjean Roy s'occuperont de la mise en marché du nouveau secteur.

La maison modèle construite par Habitation Sélect est équipée de la plupart des appareils au gaz naturel qu'on peut retrouver dans la maison (chauffage à air pulsé, climatiseur, sécheuse, chauffe-eau, foyer, refrigérateur, barbecue, chaufferette de terrasse, sèche-serviette). Un chauffage à air pulsé au gaz naturel coûte de 2500 à 3000 $ de plus qu'un système à plinthes électriques. Par contre, il revient à peu près au même prix qu'un système à air pulsé alimenté au mazout ou à l'électricité. Le prix du gaz est environ 30% moins cher que l'électricité.

(Photo Jacques Paul)

M. Yvan Goupil, d'Habitation Sélect, Mme Pascale Baillargeon, de Place Héritage, M. Marcel laforest, de Gaz Métropolitain, et M. Éric Caron, de la Cité Nouvelle.

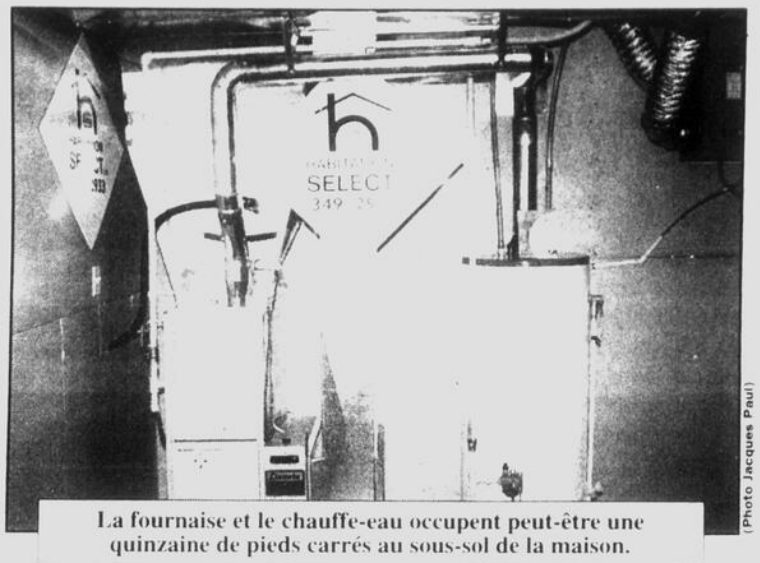

(Photo Jacques Paul)

La fournaise et le chauffe-eau occupent peut-être une quinzaine de pieds carrés au sous-sol de la maison.

Appareils

L'appareil au gaz est plus petit qu'une fournaise au mazout et il ne nécessite pas de réservoir ni d'une cheminée encombrante. Un tuyau d'évacuation suffit. Un système central permet l'ajout d'un climatiseur, d'un filtre à air électronique ou d'un humidificateur. La sécheuse et le système de chauffage à air pulsé ne sont pas autonomes. Il leur faut de l'électricité, l'un pour faire tourner le tambour, l'autre le ventilateur de la fournaise. Il est possible de le relier à une génératrice au gaz naturel qui démarre automatiquement en cas de panne de courant. Dans ce cas, il faut compter 1000 $ du kilowatt de puissance. Tous les autres appareils au gaz sont indépendants de l'alimentation électrique.

Le chauffe-eau au gaz est aussi plus petit qu'un chauffe-eau électrique pour une efficacité comparable. Ensemble, le chauffe-eau et la fournaise n'occupent guère plus d'une quinzaine de pieds carrés au sous-sol de la maison.

Lors de l'inauguration, vendredi, la question de la sécurité a à peine été effleurée. M. Laforest a toutefois mis en évidence que la plupart des grands bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels ont opté pour le chauffage au gaz. En fait, au Québec, 1636 écoles, 200 bâtiments du réseau de l'enseignement collégial, 89 bâtiments universitaires et 805 établissements du réseau de la santé sont alimentés au gaz naturel. On en entend jamais parler. ✍

(Photo Rémy Boily)

Ouverture prochaine?

Les travaux de construction de la nouvelle entrée du parc industriel d'Iberville progressent rondement. Le pavage de la nouvelle rue est déjà complété. Toutefois, il reste à compléter la traverse de la voie ferrée de la compagnie de Chemin de fer Québec-Sud. La compagnie attend du matériel comme les barrières de circulation avant de réaliser sa portion des travaux. Il faudra également attendre l'installation de la signalisation à l'intersection de la route 104, ce qui ne devrait toutefois pas tarder. Selon l'échéancier d'origine, l'ouverture du nouvel accès ne devait pas se faire avant le printemps. Comme le chantier a progressé rapidement, Iberville espère pouvoir devancer son échéancier, indique le directeur général, M. Yvan Fortin.

LIMITE PERMISE

0$ d'augmentation

Avec la Super Protection CAA, vous n'aurez aucune augmentation au moment du renouvellement de votre contrat d'assurance automobile en raison d'un accident, responsable ou non. C'est garanti.*

50$ de rabais

En adhérant à la Super Protection CAA, les membres du CAA-Québec profiteront d'un rabais de bienvenue pouvant s'élever jusqu'à 50 $. Et si vous n'êtes pas membre, vous le deviendrez automatiquement et aurez droit du même coup au rabais.

De plus, vous profiterez des precieux conseils de nos courtiers ainsi que de nombreux avantages de la Super Protection CAA.

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir des renseignements supplémentaires.

LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances
ASSUREUR OFFICIEL DU CAA-QUÉBEC

Fernand Gamache Inc.
ASSURANCES GÉNÉRALES
Caroline Gamache
Courtier en assurance de dommages
Carrefour Laplante
420, 2e Avenue, Iberville
Tél.: 347-5334
Mtl: 990-8138
Téléc.: 347-8991
1-800-337-5334
041611-c17-g

Analyses et conseils de premier ordre

Informez-vous sur nos services:
- Planification de retraite
- Stratégie de portefeuille
- RER, FRR, REE (sub. fédérale)
- Fonds d'investissement sélectionnés
- Actions et obligations (paniers)

Denis Gagnon
Conseiller en placement
(450) 359-0100
1-888-359-9540
FCPE
LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.
895, boul. du Séminaire N., # 400
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3A 1J2
234157-c17-r

SAINT-LUC
Face au Maxi et Cie
Terrains à vendre ou à louer, possibilité de construction selon exigences
359-7677
041377-c15-L

Le CPIC propose une vingtaine de missions commerciales aux entreprises québécoises intéressées à exporter

GILLES BÉRUBÉ

D'ici le mois de mai, le CPIC, le Centre de promotion internationale canadien, organise une vingtaine de missions commerciales dans une douzaine de pays. Il propose également une série d'ateliers d'information aux entreprises intéressées par ces différents marchés. Ces missions ne sont qu'un des outils que le Centre propose aux entreprises intéressées par les marchés d'exportation.

Le CPIC a été mis sur pied il y a six ans dans le but d'aider les entreprises de la Montérégie à exporter. Au départ, il s'agissait d'un organisme sans but lucratif. Dans sa phase de démarrage, il a bénéficié d'une aide de la Société montérégienne de développement. Depuis, le CPIC a été transformé en entreprise privée qui s'autofinance. Son siège social est situé à Brossard.

Le directeur du CPIC, M. Kamel Issiakhem, explique qu'en septembre, une première mission s'est rendue à Cuba. Cette semaine, une deuxième explore le marché de Boston et de New York alors que la semaine prochaine, un groupe s'envole pour le Mexique. D'ici mai, à raison de deux ou trois par mois, une douzaine de pays sont au programme, soit le Japon, le Chili, l'Argentine, Taïwan, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie en plus de nouvelles missions aux États-Unis, à Cuba et au Mexique.

Avant chaque mission, le Centre organise un atelier d'information sur le pays qui sera visité. Ces rencontres sont ouvertes à toutes les entreprises intéressées par le marché en question et non pas uniquement à celles qui sont inscrites à la mission. Ces réunions sont habituellement animées par des représentants des délégations commerciales ou des consulats.

Chaque mission regroupe de quinze à vingt personnes et dure habituellement sept jours. La semaine prochaine, le groupe s'envole pour le Mexique dimanche. Lundi avant-midi, les participants bénéficieront d'une session d'information sur l'économie mexicaine et ses opportunités d'affaires et sur la conduite des affaires au Mexique. Dès le lundi après-midi, chacun part de son côté pour des rendez-vous individuels.

Rendez-vous

Avant le départ, chaque participant reçoit un agenda personnalisé de dix rendez-vous d'affaires selon son champ d'intérêt. Chacun bénéficie des services d'un interprète pour réaliser sa tournée. En outre, un conseiller du CPIC est sur place pour soutenir les entrepreneurs pendant leur séjour. Le retour se fait le samedi. Bref, ce n'est pas une partie de plaisir. Le prix de la mission au Mexique est de 3000 $, ce qui inclut le transport, l'hébergement et les services de l'interprète. Les participants doivent assumer en plus leurs frais de repas.

M. Issiakhem note que le CPIC a des correspondants ou du personnel en place dans chacun des pays où les missions sont organisées. Avant de s'inscrire à une mission, une entreprise peut obtenir gratuitement une analyse de marché pour évaluer son potentiel d'exportation. Une fois de retour de mission, le Centre accompagne l'entrepreneur dans le suivi de ses contacts d'affaires.

Formation

Par ailleurs, le CPIC organise diverses activités de formation sur l'exportation. Le ministère fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) mandate le Centre pour offrir aux entreprises divers séminaires sur le commerce international. Le CPIC organise également de la formation sur mesure à la demande d'entreprises. Il coordonne également un programme de vingt stages individuels financés par le ministère du Développement des ressources humaines et le MAECI. Ces stages de six mois permettent à des jeunes d'effectuer des mandats à l'étranger pour le compte d'entreprises québécoises. L'objectif visé est que les jeunes demeurent à l'emploi de l'entreprise à la fin de leur stage. Dix de ces stages sont déjà en cours.

Enfin, depuis un an et demi, le CPIC a développé le site RAFI (Réseau d'affaires de la francophonie sur Internet). M. Issiakhem ne connaît pas d'autre site du genre dans les pays francophones. L'objectif est de mettre en relation des entreprises francophones de toute la planète. Le site reprend un peu la formule d'un babillard. Il faut environ cinq minutes pour remplir le formulaire type. Actuellement, il n'y a aucuns frais pour s'y joindre et il semble que ce soit efficace.

Un sondage mené auprès des usagers a obtenu un taux de réponse de 75%. 60% des répondants ont indiqué avoir établi au moins un contact grâce au site RAFI. La moitié de ceux-ci ont réalisé un projet ou en ont un en cours. En plus des pages sur les entreprises, le site offre une rubrique d'information générale sur le commerce international et il affiche les projets internationaux de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Banque européenne de développement. L'adresse du site est http//www.rafi.net. On peut rejoindre le CPIC au 450-466-6095.

Anika Stevanovic

Assurance-emploi: droits et obligations

La Commission doit prouver une inconduite

Qu'est-ce que l'inconduite? Il y a inconduite lorsque l'acte reproché à l'employé est commis par insouciance ou volontairement et nuit aux intérêts de l'employeur. La Commission doit prouver que l'acte reproché a été commis, que cet acte constitue réellement de l'inconduite et que vous avez perdu votre emploi à cause de cette inconduite. Le motif reproché ne doit pas être un prétexte à la mise à pied. En fait, il doit exister un lien de cause à effet entre l'inconduite et le congédiement.

Voici deux exemples flagrants d'inconduite:

- Un camionneur qui perd son permis de conduire pour ivresse au volant, en dehors ou non des heures de travail, sera exclu des prestations (par contre, s'il est affecté par l'employeur à un autre poste n'exigeant pas de permis de conduire et qu'il perd son emploi par la suite, il ne sera pas exclu);

- Une personne qui est congédiée à la suite d'un vol de marchandises appartenant à l'employeur sera exclu.

Si votre employeur vous a congédié à la suite de retards fréquents au travail, de vacances non autorisées, d'absentéisme, de manquement aux directives, d'insubordination, d'absences prolongées sans avis ni autorisation, la Commission jugera ses motifs comme de l'inconduite. Les conflits de personnalité et l'incompétence ne sont pas de l'inconduite.

Si la Commission juge que vous avez été congédié pour inconduite, vous aurez une exclusion couvrant la durée totale de votre période de prestations. Mais si vous perdez votre emploi en raison d'inconduite dans les trois semaines précédant votre fin de contrat, vous n'aurez pas d'exclusion. Vous serez cependant inadmissible entre la date de votre congédiement et la date de fin de contrat. Si vous avez reçu un préavis de licenciement et que vous perdez votre emploi en raison d'inconduite dans les trois semaines précédant la date prévue de licenciement, vous n'avez pas d'exclusion.

Rappelez-vous que c'est à la Commission et à l'employeur de prouver que vous avez perdu votre emploi par votre propre inconduite. Il faut toujours contester une décision vous excluant pour inconduite. Contactez un Comité Chômage ou un avocat(e) pour vous représenter devant le Conseil arbitral. Le Comité Chômage du Haut-Richelieu affiche un taux de réussite de près de 70% dans les dossiers d'inconduite qu'il a eu à défendre.

Ne vous découragez pas! Contrairement à ce que bien des gens pensent, les déclarations de l'employeur n'ont en soi ni plus ni moins de valeur que celles de la personne qui demande des prestations. L'employeur peut chercher en certaines situations à dissimuler le fait qu'il a voulu se débarrasser de quelqu'un qui était devenu improductif ou gênant. Le bénéfice du doute joue en faveur de la version donnée par la personne qui demande des prestations dans la mesure où on ne peut pas trancher en faveur de l'une ou l'autre des versions si elles apparaissent autant l'une comme l'autre empreintes de crédibilité. Dans ce cas, vous n'avez pas de périodes d'exclusion.

Le Comité Chômage du Haut-Richelieu travaille à la défense des droits des chômeurs. Son but premier est d'informer et de défendre les prestataires de l'assurance-emploi dans leur litige face à la Commission des ressources humaines du Canada. Le Comité travaille avec la loi, les règlements et la jurisprudence établie.

Si vous avez besoin de plus d'information, vous pouvez nous téléphoner au 357-1162 ou vous procurer un «Petit guide de survie des chômeurs et chômeuses», outil de vulgarisation de la Loi sur l'assurance-emploi, produit par le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal en collaboration avec le Comité Chômage du Haut-Richelieu, au coût de 7 $, à nos locaux (130, rue Jacques-Cartier Nord) ou de 10 $ par la poste.

Transaction récente

VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Luc	Quatre-Vents	Flaubert	Cottage	1997
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**		**SOUS-SOL**
23 X 30	7	3		60% Fini
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**		**TERRAIN**
Poêle comb.	Électrique	Nil		57 x 110
EXTRA				
Plancher bois-franc / piscine / paysager				
TAXES	**PRIX DEMANDÉ**			**PRIX DE VENTE**
1 974$	119 900 $			115 000 $
DATE DE VENTE		**SOURCE**		
17/09/98		ALAIN DUCHARME PERMANENT ST-JEAN 347-7766		

vendu en 35 jours

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Exc. JMP Ville Inc.
GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275
LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PEPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave
BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre espace dès aujourd'hui...

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

Me Claudine Monette

Le notaire

De nombreuses règles régissent la validité de la célébration du mariage

Le Code civil du Québec stipule les règles de base applicables à la validité de la célébration du mariage. Nous allons en énumérer quelques-unes.

Examen médical prénuptial

Saviez-vous que le célébrant, à qui les futurs époux s'adressent, doit informer ces derniers lorsqu'ils viennent le voir pour la publication de l'avis de leur mariage, ou lors de leur demande de dispense, de l'opportunité d'un examen médical prénuptial? Cette exigence a été introduite en 1990 par la Loi instituant un nouveau code civil et portant réforme du droit de la famille.

Avant le Code civil du Bas-Canada n'exigeait pas que cette information soit transmise aux futurs époux. Par contre, l'article 117 (Code civil du Bas-Canada) précisait que l'impuissance naturelle ou accidentelle existant lors du mariage, rend ce dernier nul mais seulement dans le cas où elle est apparente et manifeste. Seul le conjoint pouvait invoquer ce motif de nullité en autant qu'il n'avait pas laissé passer 3 ans sans se plaindre. Cet article n'ayant plus de correspondance avec la réalité, a été aboli par la réforme du droit de la famille en 1990 et cela avec raison.

Âge minimum

Le célébrant doit s'assurer de l'âge de chacun des époux avant de célébrer le mariage. Chacun des époux devra fournir au célébrant un certificat de naissance émis par le directeur de l'État civil. Si l'un des époux est né hors Québec il devra fournir la preuve légale de sa naissance officielle selon les lois de son pays.

Les époux doivent avoir au moins chacun 16 ans et ce depuis 1990. Avant 1990 l'homme devait avoir au moins 14 ans révolus et la femme 12 ans révolus (!). Si un des époux n'est pas majeur (18 ans), alors le célébrant doit obtenir le consentement du titulaire de l'autorité parentale, ou sinon de son tuteur. Avant 1990 le législateur exigeait le consentement de son père ou de sa mère, ou sinon, du tuteur qui devait au préalable obtenir l'accord du conseil de famille.

Formalités

Le célébrant doit de plus s'assurer que toutes les formalités ont été remplies, c'est-à-dire qu'il y a deux témoins, que les époux sont de sexes opposés et qu'il y a eu publication de l'avis de mariage d'au moins 20 jours et d'au plus 3 mois et 20 jours, au bon endroit et qu'elle contenait toutes les informations requises par le code civil (c'est-à-dire nom, domicile, date et lieu de naissance de chaque époux) le tout attesté par un témoin majeur. S'il y a eu dispense de publication d'accordée, il devra s'assurer de détenir la dispense en question.

Monogamie

Tout comme l'ancien Code civil, chaque époux doit être libre de tout lien matrimonial antérieur. La bigamie n'est pas acceptée dans notre société! (Voici une petite suggestion de réflexion pour les longues soirées d'hiver: si la bigamie était acceptée, y aurait-il deux fois plus de divorces ou ces derniers diminueraient-ils de moitié? hum!...)

Lien de parenté

Le célébrant doit de plus s'assurer que l'un des époux n'est pas, par rapport à l'autre, un ascendant (père, mère, grand-père, grand-mère, arrière-grand-père, arrière-grand-mère...) ou descendant (enfant, petit-enfant, arrière-petit-enfant...) ou un frère ou une soeur. Avant 1994 les interdictions dues à la parenté étaient plus étendues.

Ainsi avant 1990 cette interdiction s'étendait aux frères et soeurs par alliance (c'est-à-dire le beau-frère ou la belle-soeur), aux ascendants et descendants par alliance (c'est-à-dire beau-père et belle-soeur (ouch!)) et aux frères de même qu'à leurs enfants au premier degré. En 1990 le législateur a conservé ces mêmes interdictions mais en a allégé le texte.

En 1994 le législateur a considéré que les parents par alliance ne présentaient pas de danger de cosanguinité et qu'il était temps aussi de tenir compte de l'évolution des mentalités.

La célébration

La célébration du mariage est en soi très simple. Le célébrant fait lecture aux époux, en présence des deux témoins, des articles 392 à 396 du Code civil du Québec traitant des effets du mariage (fidélité, secours, assistance, obligation de faire vie commune, autorité parentale, choix de la résidence et contribution aux charges du mariage). Chaque époux doit alors déclarer au célébrant qu'il veut prendre l'autre pour époux et cela fait, le célébrant les déclare unis par le mariage, c'est tout!

Enregistrement du mariage

Afin «d'enregistrer» le mariage, le célébrant établit la déclaration de mariage et la transmet au directeur de l'État civil dans les 30 jours suivant la célébration. Seul un certificat émis par le directeur de l'État civil constitue aujourd'hui la preuve légale d'un mariage.

Me Claudine Monette, notaire

Pour toute question, adressez-vous directement au journal ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

Les taux d'intérêt

		25 sept. 1998	18 sept. 1998	Année dernière
Taux d'escompte		6,00	6,00	3,50
Taux préférentiel		7,50	7,50	4,75
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		5,00	5,25	2,90
Dépôts garantis fiduciés				
	30 jours	4,00	4,00	2,25
	90 jours	4,00	4,00	2,25
Semi-annuel	1 an	4,25	4,25	3,25
Semi-annuel	5 ans	4,90	4,90	4,75
Obligations				
- Canada	3 ans	4,82	5,06	4,68
- Canada	5 ans	4,85	5,06	4,93
- Canada	10 ans	4,94	5,08	5,50
- Québec	5 ans	4,25	5,46	5,26
- Québec	10 ans	5,57	5,74	5,90
Taux hypothécaires				
	1 an	6,75	6,95	5,65
	3 ans	7,00	7,15	6,50
	5 ans	7,15	7,30	6,85
Taux d'inflation		Août. 0,8%	Juillet. 1,0%	Août. 1,8%
Cours change ($ CAN en $ U.S.)		66,14	65,52	72,22
Prix de l'or ($ U.S.)		293,60	291,20	326,80
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		8,25%	8,25%	8,50%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

taux-c17-L

Raison et passion, la bourse et les couleurs...

Depuis quelques mois nous vivons de grandes émotions relativement aux fluctuations des marchés boursiers. Dans de telles circonstances, nous devons faire appel à notre RAISON, poursuivre notre stratégie d'investissement à long terme avec RIGUEUR ET DISCIPLINE... Les placements se gèrent avec la RAISON et non les émotions.

Nous plongeons dans la période des plus colorées d'automne. Voilà un moment privilégié pour vivre nos passions et mettre de la couleur dans notre vie...

Nous vous souhaitons une belle saison automnale!

Consultez votre planificateur financier

FRANCINE MORIN-BOUCHER
B.A.A., A.V.A.
Planificateur financier

MARIE DAIGLE
B. Math.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter!

MORIN, DAIGLE & ASSOCIÉS, s.e.n.c.
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170 • 990-1437
(s.v.p. prendre rendez-vous)

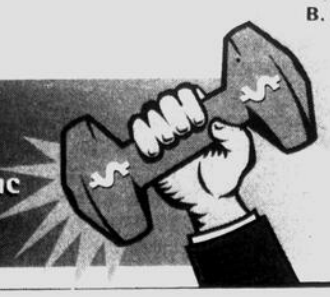

2346111-c17-c

«Mes études, ma passion...»

Journée «portes ouvertes»
Dimanche le 4 octobre, de 13h à 16h

Charles-Lemoyne
LE COLLÈGE
(514) 875-0505
www.cclemoyne.edu

L'option *passion*, un choix d'avenir!

Major et Laurendeau guident les Chevaliers vers la victoire

La série de défaites s'arrête à cinq

MARIO TREMBLAY

Grâce à des tours du chapeau de Jonathan Major et d'Éric Laurendeau, les Chevaliers de Saint-Jean ont repris le chemin de la victoire, dimanche dernier, après une série de cinq défaites.

Après avoir été blanchie vendredi par Valleyfield à Saint-Jean, l'attaque est sortie de sa torpeur dimanche à Saint-Hyacinthe dans une victoire en tirs de barrage remportée au compte de 7 à 6.

Major et Laurendeau ont offert leurs plus belles prestations de la saison alors que leur compagnon de trio Francis Benoît récoltait trois passes. François Foisy et Maxime Loiselle ont inscrit les buts en fusillade pour donner à la troupe de Jacques Chaput une troisième victoire cette saison.

En avance 6 à 3 avec huit minutes à jouer, les Chevaliers ont vu les Dragons revenir de l'arrière avec trois buts pour forcer la prolongation. Jacques Chaput croyait revoir le même scénario que contre La Plaine, la semaine dernière, alors que son équipe avait laissé filer une avance de deux buts en fin de match pour perdre en fusillade. Cette fois, ses joueurs ont tenu le coup et lui ont procuré une importante victoire. «Nous n'étions pas découragés mais nous avions hâte d'inscrire une victoire», commente Jacques Chaput.

Ce dernier a vu son équipe offrir une performance plus qu'honnête face à une des bonnes formations du circuit, les Braves de Valleyfield, vendredi mais ces derniers ont gagné 2 à 0. Après le match, Jacques Chaput a signifié à ses joueurs qu'il désirait plus de tirs au but et moins de «fla-fla» en zone adverse.

«On peut difficilement gagner des matchs de hockey avec seulement 15 tirs au but. Nous avons été incapables de profiter de nos avantages numériques. Mes joueurs cherchaient le jeu parfait plutôt que de tirer au but».

La situation, dit-il, s'est corrigée à Saint-Hyacinthe alors que son équipe a lancé 45 fois sur le gardien adverse.

«On a lancé plus souvent et on a marqué plus souvent. La clé est là», indique M. Chaput.

L'entraîneur des Chevaliers ne croit pas que son équipe manque de ressources en attaque comme certains peuvent le penser. Il s'agit que chacun joue avec confiance et utilise davantage son talent.

«Des gars comme Buisson, Smith, Richard, (Guillaume et Simon), Major, Foisy, Laberge et Laurendeau sont des joueurs à caractère offensif qui nous donneront les buts nécessaires au fur et à mesure que la saison avancera. Il ne faut par oublier que nous sommes la seule équipe de la Ligue à ne posséder aucun joueur, sauf Jean-François Pouliot, qui jouait dans le

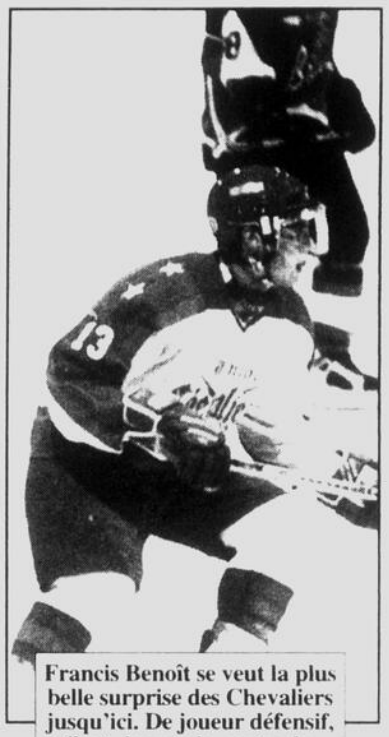

Francis Benoît se veut la plus belle surprise des Chevaliers jusqu'ici. De joueur défensif, il est devenu le centre du premier trio.

circuit l'an dernier. Il y a une période d'adaptation qu'il faut suivre et respecter». Il ajoute qu'en aucun temps son équipe a été déclassée malgré une forte opposition. C'est bon signe, selon lui. Son équipe, dit-il, ne sera que meilleure.

En vrac

-Les Chevaliers joueront leurs trois prochains matchs sur la route alors qu'ils visiteront Valleyfield jeudi, Coaticook vendredi et Laplaine dimanche. Après le match du 9 octobre contre Warwick, ils reprendront la route pour trois autres matchs à l'étranger. Un drôle de calendrier.

-Afin de secouer son équipe, Jacques Chaput a modifié ses trios. Ainsi, Marco Smith se retrouve au centre de Benoît Buisson et Stéphane Daviau, François Foisy joue en compagnie de Guillaume Richard et de Jean-François Pouliot ou Charles Fortin alors que Simon Richard se retrouve avec Sébastien Laberge et Dominic Desmarais. Seul le trio de Benoît, Laurendeau et Major est demeuré intact. De cette façon, M. Chaput peut compter sur la présence d'au moins un joueur offensif sur chaque trio.

-Le défenseur Marek Kolba (44) des Braves de Valleyfield a joué un match remarquable vendredi soir. Le défenseur d'origine slovaque est imposant physiquement et transporte très bien la rondelle. Certes, un des meilleurs défenseurs du circuit.

-Éric Laurendeau mène la colonne des buteurs avec cinq buts en trois matchs.

-Marco Smith pourrait rater l'affrontement de demain contre Valleyfield. Le troisième meilleur marqueur de l'équipe, avec deux buts et six passes, souffre d'une blessure à l'aine ainsi qu'à une hanche. Son entraîneur croit qu'un repos lui fera du bien.

-Insatisfait de son jeu, Jacques Chaput a laissé le défenseur Steve Desgroseillers dans les estrades pour deux matchs. Il est revenu au jeu dimanche. Par contre, Martin Stewart éprouve toutes sortes de difficultés. «Steve a compris. C'est un vétéran qui n'a pas besoin de dessin pour saisir le message».

-Depuis quelques matchs, les Chevaliers jouent de façon beaucoup plus disciplinée et se débrouillent beaucoup en zone défensive. «En jouant de cette façon, on va gagner beaucoup plus de matchs qu'on va en perdre», explique Jacques Chaput.

-Soulignons que les trois victoires des Chevaliers sont survenues sur la route.

(Photos Rémy Bolly)

Valleyfield et Saint-Jean s'affronteront à nouveau demain soir à Valleyfield

Major et Bonneau, joueurs du mois chez les Chevaliers

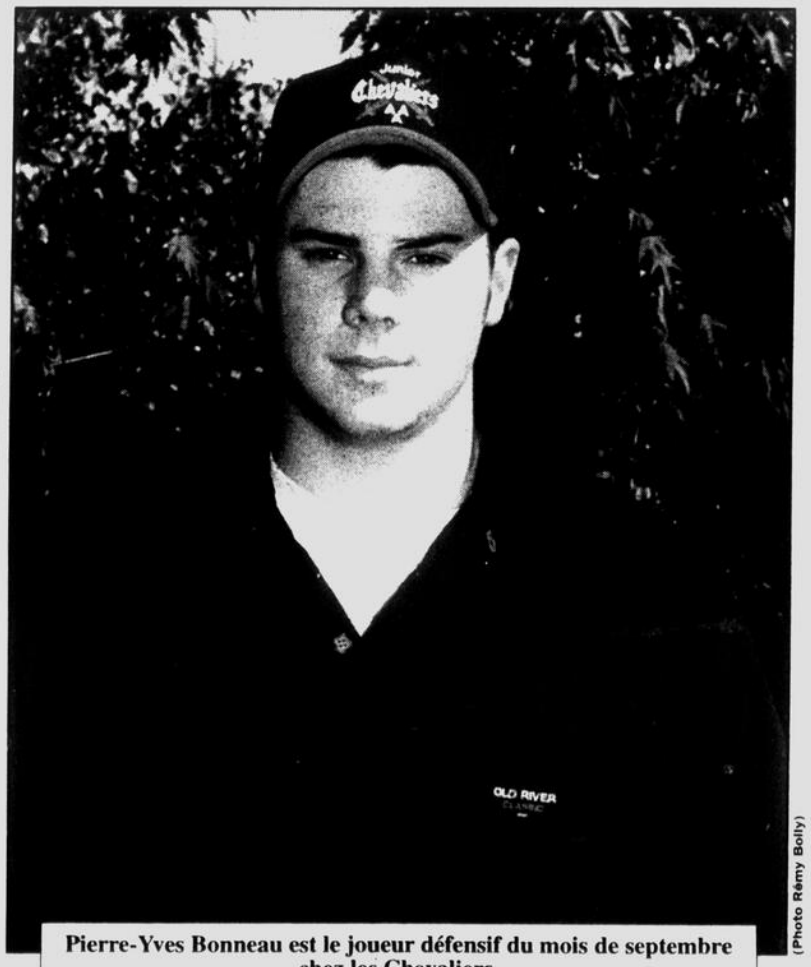

(Photo Rémy Bolly)

Pierre-Yves Bonneau est le joueur défensif du mois de septembre chez les Chevaliers.

MARIO TREMBLAY

Jonathan Major, à l'attaque, et Pierre-Yves Bonneau, en défense, sont les joueurs du mois de septembre chez les Chevaliers de Saint-Jean.

En sept matchs, Major a marqué quatre buts et fourni six passes pour 10 points. L'ailier gauche de 18 ans domine la colonne des marqueurs de son équipe. Actuellement, il complète le meilleur trio des Chevaliers avec Francis Benoît et Éric Laurendeau. Ces trois joueurs totalisent 12 buts, près du tiers de la production entière de l'équipe.

Major, qui a participé au camp des Olympiques de Hull, se veut jusqu'à maintenant l'attaquant le plus dangereux. «C'est un joueur décevant pour l'adversaire. Il n'a pas le meilleur coup de patin mais réussit à se démarquer. Il a des mains rapides. C'est un marqueur naturel qui en plus n'a pas froid aux yeux», souligne son entraîneur Jacques Chaput.

De son côté, Pierre-Yves Bonneau a connu un premier mois exceptionnel. Outre une contre-performance contre Joliette, le gardien de but d'Iberville a été solide à chacune de ses sorties depuis le début de la saison. Il est le grand responsable de la tenue défensive des Chevaliers qui présentent une des meilleures fiches défensives de la Ligue.

Il donne raison à la direction de l'équipe qui l'avait choisi en toute première ronde du dernier repêchage. «On n'a rien à lui reprocher depuis le début de saison sauf peut-être qu'il manque de concentration à l'occasion. Mais lorsque nous éprouvions de la difficulté en première période, il était là pour sauver les meubles. Un des nos meilleurs joueurs jusqu'ici, pas de doute», souligne Jacques Chaput.

Ce dernier entend lui donner un peu plus de repos dans les prochains jours en raison du calendrier fort chargé du mois d'octobre.

«Pierre-Luc Lemaire et François Graveline ont des attitudes exemplaires. Ce sont des bons joueurs d'équipe qui acceptent leur sort sans rouspéter. Lemaire aura assurément un départ au cours du week-end. Quant à Graveline, il travaille fort lors des exercices. Son tour viendra», indique l'entraîneur des Chevaliers qui se dit très à l'aise avec la présence de trois gardiens.

«La majorité des équipes ont trois gardiens et même quatre. Je vis bien avec cette situation».

Jonathan Major et Pierre-Yves Bonneau seront honorés lors du prochain match à domicile des Chevaliers le 9 octobre prochain alors que Warwick sera le visiteur.

Un autre match à sens unique pour les Géants

142 verges de gain pour Lasnier

MARIO TREMBLAY

Il n'y a plus aucun doute, les Géants forment encore une fois la meilleure équipe du football collégial AA. Après avoir battu coup sur coup les deux équipes issues du AAA, John Abbott et Victoriaville, voilà que la formation johannaise a fait subir au Petit Séminaire de Québec sa première défaite de la saison.

Dans un match à sens unique, comme on en a vu beaucoup à Saint-Jean au cours des dernières années, les Géants ont blanchi les Alérions 34 à 0 pour ainsi porter leur fiche à quatre victoires et aucune défaite. Les Johannais trônent seuls en tête du classement général.

Défensive

Auteur de quatre interceptions la semaine dernière à Victoriaville, la défensive des Géants a encore une fois été à la hauteur avec trois interceptions. Pierre Raymond a été le général avec 11 plaqués et une interception. Martin Cummings a aussi bien fait avec deux interceptions. La défensive des Géants n'a alloué que 177 verges aux Alérions, dont seulement 57 au sol.

«Match après match, la défensive nous permet de bien nous positionner sur le terrain, ce qui aide grandement notre offensive», indique l'entraîneur-chef des Géants, Daniel Choquette.

De son côté, l'attaque a généré 490 verges de gain. Les demis Marc-Antoine Lasnier et Karl Gendron ont offert une autre solide performance. Lasnier a terminé sa journée de travail avec 142 verges et deux touchés alors que Gendron, en 11 courses, a gagné 85 verges. Il a de plus ouvert la voie toute la journée à son partenaire au champ-arrière.

Le quart Marc-André Tougas a lancé trois passes de touché, portant son total à 11 depuis le début de la saison, un chiffre impressionnant pour un joueur de première année. Yan Fredette, deux fois, et Patrick Archambeault ont complété des jeux du quart recrue pour des touchés. Tougas a complété sept de ses 16 passes pour 194 verges. Quant à Fredette, qui se veut le meilleur receveur de passe de l'équipe cette saison, il a capté trois passes pour 118 verges.

Pourtant invaincus cette saison, les Alérions de Petit Séminaire de Québec ont été une proie facile pour les Géants. «On était bien préparé. Mes entraîneurs ont fait du bon travail tout au long de la semaine afin de préparer l'équipe. La fiche de Québec était cependant trompeuse puisqu'elle n'avait pas affronté de bonnes équipes», indique Daniel Choquette.

Le match s'est joué sous une chaleur accablante en raison du haut taux d'humidité. «Plusieurs de mes joueurs étaient exténués. On a été exigeant à l'endroit des «Kids». Ils ont joué du bon football. J'ai, alors, décidé d'utiliser tout mon monde afin de les épargner», ajoute M. Choquette.

(Photo Rémy Boily)

Yan Fredette (88) se veut le meilleur receveur de passe des Géants cette saison.

Ce dernier a tenu à parler du courage du joueur de ligne offensive David Patenaude qui a tenu à jouer malgré le malheur qui l'affligeait. Il a eu le douleur de perdre sa soeur, quelques jours, auparavant d'un accident de la route dans la région de Farnham. Les entraîneurs et les joueurs des Géants, dans un très beau geste, lui ont remis le ballon du match.

John Abbott

Samedi après-midi, à 13 heures, les Géants tenteront d'inscrire une cinquième victoire de suite en visitant les Islanders de John Abbott, une équipe qu'ils ont démolie 59 à 1 il y a trois semaines. «Ça risque d'être différent cette fois. Ils viennent de marquer 20 points contre Victoriaville et ils ne veulent surtout pas être exclus des séries. De toute façon, de notre côté, nous ne prenons aucun match à la légère», souligne Daniel Choquette.

Ce dernier pourra compter sur le retour au jeu de cinq ou six joueurs indisposés par des blessures et qui ont très peu joué dimanche dernier.

Football cadet

Marchand et Farnham demeurent invaincus

Au football cadet, les formations de Marchand et de Farnham sont demeurées invaincues à l'issue de la troisième fin de semaine d'activités. Samedi dernier, les porte-couleurs de l'École Félix-Gabriel Marchand ont inscrit un gain facile de 47 à 0 face aux Patriotes de Bouthillier.

Si ces derniers sont sans victoire en deux matchs, Marchand, lui, a trois victoires en autant de rencontres. Marchand domine au niveau offensif avec 126 points marqués et n'ont alloué que 16 points, la meilleure défensive du circuit.

De leur côté, les Gaulois de la polyvalente Jean-Jacques Bertrand de Farnham ont vaincu Gérard-Filion 28-12. Le quart des Gaulois Israël Naud a marqué les trois touchés des vainqueurs.

«Jonathan Tessier et Maxime Bérard ont fait du bon travail sur la ligne offensive alors qu'en défense, Steve Courtemanche a été dominant», souligne l'entraîneur-chef des Gaulois, Gilles Bourgeoys.

(Photo Rémy Boily)

Avec deux victoires en trois matchs, les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys occupent le troisième rang du classement.

Ce dernier ajoute que le travail de sa ligne offensive permet une plus grande variété à l'attaque puisque le jeu aérien est amélioré. Par ailleurs, les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys ont pris seul le troisième rang du classement avec une victoire de 30 à 14 face à Jacques-Rousseau. Les Aztèques ont deux victoires en trois matchs.

À venir

Samedi prochain, il y aura un match intéressant à Saint-Jean alors que Marguerite-Bourgeoys et Marchand s'affronteront à 10 heures. Farnham tentera de demeurer invaincu en recevant Edgar-Hébert à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand. Les Patriotes de Bouthillier recevront Gérard-Filion alors que les Vikings d'Iberville, inactifs en fin de semaine dernière, visiteront Jacques-Rousseau. Iberville est en quête d'une première victoire après deux défaites.

Activité du 30e anniversaire des Géants

Match contre Victoriaville et souper sous un chapiteau

MARIO TREMBLAY

L'année 98 marque le 30e anniversaire des Géants de Saint-Jean. Pour souligner l'événement, la Corporation des Géants organise une grande fête, sous le chapiteau, le 11 octobre prochain lors de la visite des Vulkins de Victoriaville au terrain du Cégep.

En plus d'assister à ce match qui opposera deux des meilleures équipes de la classe AA, les Géants réuniront tous les partisans sous le chapiteau pour un souper, avec au menu fesse de boeuf et cochon braisé, et pour partager, sans doute, de bons souvenirs. L'organisation de l'événement nous réserve quelques surprises.

L'invitation est lancée aux supporteurs de l'équipe, aux anciens Géants, aux joueurs actuels, aux amateurs de football, parents, amis et commanditaires. Pour souligner ce 30e anniversaire, le prix du billet sera de 30 $. Ces billets sont déjà en vente au Service des sports du Cégep ainsi qu'à différents points de vente, soit Irène Bar-B-Q à Iberville, Saint-Luc Pizzeria, la Cage aux sports, à compter du 28 septembre, le restaurant Bar Café Cactus à Saint-Jean-sur-Richelieu, le salon Lido à Saint-Jean et au bar Beethoven.

Le président de la Corporation, Robert Rémillard, souhaite que tous les anciens ainsi que les supporteurs des Géants, répondent nombreux à l'appel. Il n'y aura aucune sollicitation. Le message est véhiculé à travers les médias de la région.

On espère que l'impressionnante feuille de route des Géants incitera la population à encourager l'équipe pour ce moment fort spécial. L'organisation mise sur les huit Bols d'or en autant de tentative, ses nombreux joueurs qui ont performé au niveau universitaire, entre autres, avec Trois-Rivières, McGill, Bishop, Concordia, Ottawa, Mount Allison, Laval et Guelph, pour attirer le plus de gens possible à cette grande fête.

Champion canadien testé

Luc Vivier termine deuxième au championnat canadien de culturisme

MARIO TREMBLAY

Après avoir remporté le titre canadien testé chez les bantam (143 livres et moins), le Luçois Luc Vivier s'est permis une deuxième place lors des Championnats canadiens de culturisme, non-testé, à Toronto, à la mi-septembre.

125 athlètes ont pris part à cette compétition nettement plus relevée que la précédente. D'ailleurs, l'entraîneur de Luc Vivier, Stéphane Plouffe, a indiqué que son protégé avait offert une bien meilleure performance que lors de l'acquisition de son titre canadien.

Il était beaucoup mieux préparé. Sa définition musculaire était meilleure. Sans aucun doute, une de ses meilleures performances». Luc Vivier était, semble-t-il, très heureux de cette deuxième place. C'est un athlète de Vancouver, peu connu du milieu, qui a remporté la victoire.

Fort de son titre canadien testé, Luc Vivier était le point de mire de la compétition. Le préjugement, présenté en matinée, a été filmé par TSN pour la première fois. Vivier a aussi fait l'objet d'une entrevue qui sera diffusée dans le cadre de cette émission spéciale le 29 octobre prochain. On ignore si RDS traduira l'émission.

Luc Vivier sera au centre du reportage que TSN diffusera sur le championnat canadien de culturisme le 29 octobre prochain.

(Photo Jacques Paul)

«On étaient très flattés. Les producteurs de l'émission l'ont suivi dans toutes les étapes de sa préparation. Une belle marque de reconnaissance», explique Stéphane Plouffe.

Championnat du monde

C'est avec beaucoup de confiance que Luc Vivier entreprend donc sa préparation en vue des championnats du monde testé en Turquie à la mi-novembre.

«Luc est très sérieux à l'entraînement. Il ne laissera rien au hasard. Il est difficile de se fixer des objectifs mais on sait qu'il sera prêt», indique Stéphane Plouffe.

Ce voyage, cependant, coûtera cher. La Turquie n'est pas à la porte. On ignore encore si la Fédération canadienne paiera en totalité ou en partie ce voyage.

Afin d'aider Luc Vivier à prendre part à ce voyage, on a organisé une campagne de levée de fonds. Un panier de «supplément» d'une valeur de 250 $ ainsi qu'un bon d'achat de 250 $ en services au centre de conditionnement physique du Complexe sportif du Fort Saint-Jean sont à gagner.

Des billets au coût de 5 $ sont actuellement en vente au Complexe sportif. Les fonds recueillis serviront à défrayer une partie du voyage de M. Vivier en Turquie dans deux mois.

Les Lions et le Club Richelieu s'affrontent au golf

Qui remportera le trophée Dussault-Godin?

GILLES LÉVESQUE

Le Club Lions a relevé le défi du Club Richelieu. Dix-huit membres de chacun de ces organismes sociaux s'affronteront aujourd'hui, mercredi, sur le parcours du Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'équipe gagnante se verra remettre le Trophée Dussault-Godin. De son côté, la formation perdante s'engage à remettre une somme de 1000 $ à la Fondation L'Estacade de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

C'est avec empressement, raconte M. Normand Flageole, président du Club Lions de Saint-Jean-sur-Richelieu, que cette idée du Club Richelieu a été entérinée par les membres de ces deux organisations que l'on sait très impliquées auprès de la communauté.

«C'est effectivement une belle initiative, commente M. Flageole. Non seulement ce défi va permettre aux membres des deux clubs de se rencontrer dans le cadre d'une même activité, mais elle va aussi nous donner l'occasion d'aider financièrement le camp de vacances L'Estacade de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. C'est d'ailleurs sans difficulté que nous avons réussi à recruter de bons golfeurs parmi nos membres.»

Ce tournoi amical permettra du même souffle de rendre hommage à un grand disparu de chacun des deux clubs concernés, soit M. Paul Dussault chez les Lions et M. Yves Godin du côté du Club Richelieu. Le trophée Dussault-Godin sera décerné annuellement à l'équipe gagnante.

Notons, en terminant, que la présidence du Club Richelieu est assumée par M. Clément Tremblay et que le premier départ au Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu est prévu pour 12 heures aujourd'hui, mercredi.

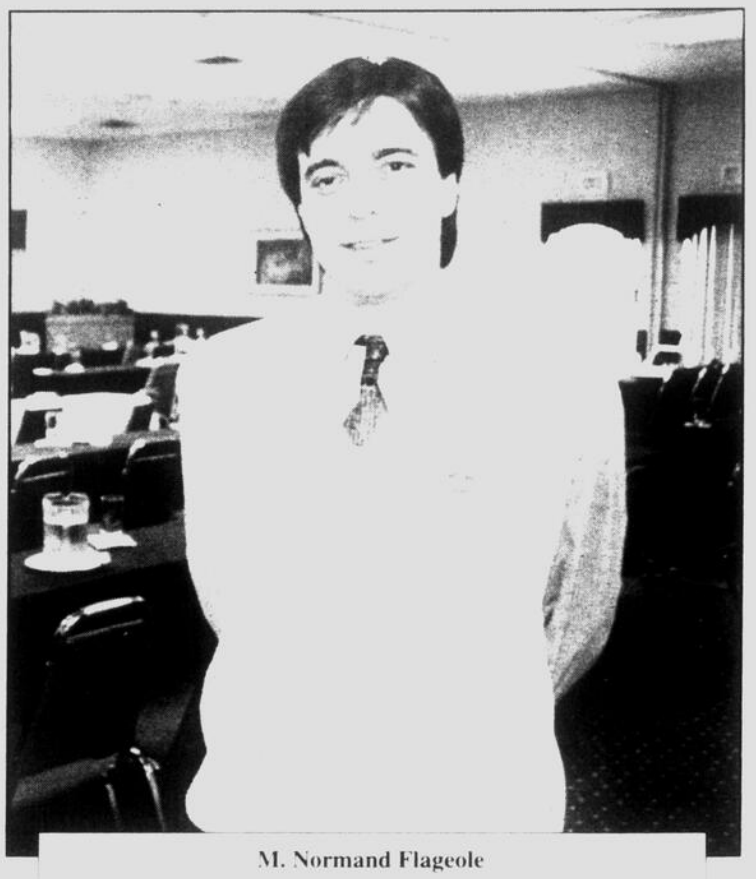

M. Normand Flageole

Une leçon de football pour la Ligue scolaire du Richelieu!

MARIO TREMBLAY

Les équipes de la ligue Québec-Trois-Rivières ont donné une leçon de football aux formations de la Ligue scolaire du Richelieu. Nos quatre équipes ont subi la défaite dans le cadre de leurs affrontements inter-ligue. Seul Jacques-Rousseau a tenu son bout face à l'école Les Sentiers de Québec.

Les Obélix et les Oursons ont tous deux encaissé des défaites sans équivoque. Les Obélix de Saint-Jean ont perdu 37 à 7 face à l'école Saint-Joseph de Trois-Rivières, subissant ainsi un premier revers cette saison. Les Oursons d'Iberville, eux, ont été battus 56 à 14 face à l'école Saint-François de Québec. Gérard-Filion de Longueuil a aussi perdu face l'école Jean-Eudes 31 à 10.

Malgré le pointage à sens unique, les Obélix considèrent qu'ils n'ont pas été déclassés. Bien au contraire. On estime avoir donné le match sur un plateau d'argent à la formation de Trois-Rivières. Les Johannais ont commis une série d'erreurs face à une équipe plus disciplinée, plus concentrée et surtout mieux préparée. Encore une fois, les unités spéciales des Obélix ont été mauvaises. À quatre reprises, le centre a remis le ballon trop haut au botteur des Obélix si bien que Trois-Rivières en profitait pour entreprendre son attaque en bonne position sur le terrain.

De plus, plusieurs passes ont échappé des mains des receveurs johannais. La défensive des Obélix, pour sa part, a été incapable de s'ajuster à l'attaque trifluvienne qui y allait de jeu simple de 5 ou 10 verges.

Martin Tremblay a inscrit le seul touché des Obélix dans le match. «Je crois qu'on a été impressionné. On jouait dans un très beau stade et il y avait beaucoup de spectateurs, ce qui a semblé intimider les joueurs», indique le gérant de l'équipe, Denis Leblanc. Il s'agit, selon lui, d'un match à oublier. «Nous prenons cela comme une bonne expérience. C'est la première fois, en saison, que les équipes des deux ligues s'affrontent et c'est une bonne chose. On saura à quoi s'attendre dans les séries», souligne M. Leblanc.

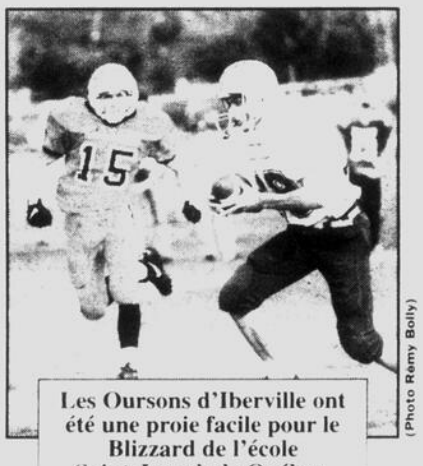

Les Oursons d'Iberville ont été une proie facile pour le Blizzard de l'école Saint-Joseph de Québec.

(Photo Rémy Bolly)

Farnham

Pendant ce temps, dans la classe A, les Astérix de Farnham ont remporté une troisième victoire de suite 21 à 13 face à Châteauguay Valley (Ormstown). Les Astérix ont joué une très bonne première demie, prenant les devants 20 à 0, mais l'entraîneur-chef Ross Lemke était insatisfait du travail des siens en deuxième moitié de match.

«Notre attaque est tombée en léthargie et Ormstown est revenu fort. Nous avons écopé de deux pénalités d'indiscipline au quatrième quart qui ont mené aux deux touchés de nos adversaires. Je suis déçu de mes soldats. Des punitions égoïstes», explique M. Lemke. Un des joueurs a, en outre, répliqué à la foule avec un geste disgracieux coûtant ainsi 15 verges à son équipe. «Ces gestes n'ont pas leur place», ajoute le «vétéran» entraîneur.

C'est l'excellent demi offensif Marco Roy qui a inscrit les trois touchés des vainqueurs qui ont maintenant un dossier de trois victoires et un seul revers. Pour Ross Lemke, la tenue de son équipe en deuxième demie est un signal que rien n'est gagné malgré le pointage.

«On a appris à gagner depuis deux semaines. Il faudra aussi apprendre à bien se comporter peu importe la situation de jeu et le pointage. En raison de ces pénalités, je n'ai pu utiliser quelques-uns de mes substituts. Il y a des «vétérans» qui ont manqué de leadership».

À venir

Samedi prochain, à Farnham, c'est la journée des retrouvailles alors que les anciens joueurs des Gaulois et des Astérix ainsi que des parents et amis sont invités à participer à cette journée spéciale. À 10 heures, il y aura le match des Gaulois, suivi à midi, d'une démonstration de flag-football et à 13h30, les Astérix recevront Charles-Lemoyne qui est en quête d'une première victoire cette saison. Il y aura une cantine sur place et les profits seront versés aux deux organisations de football de Farnham.

Par ailleurs, dans la classe AA, les Obélix de Saint-Jean accueilleront Gérard-Filion alors que les Oursons d'Iberville joueront à Longueuil contre Jacques-Rousseau.

COMPLEXE SPORTIF
du Fort Saint-Jean
358-6604
Plan sports/loisirs
HORAIRE
Lundi au vendredi 8 h à 22 h
Samedi et dimanche 8 h 30 à 18 h
TARIFICATION
4 mois individuel: 200$
4 mois familial: 300$
Visite journalière: 3$/enfant - 5$ adulte
Voici ce que le plan sports/loisirs offre à ses membres:
Venez-vous abonner
Musculation - Gymnases - Piscine - Tennis
Patinage sur glace - Squash - Escalade
Parc récréo-aquatique et plus
Certaines conditions s'appliquent
N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples reinseignements!
15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
042010-c17-c

Le tournoi Dumesnil couronné de succès

MARIO TREMBLAY

Vingt-deux équipes ont pris part, sous un ciel radieux, au tournoi athlétique Dumesnil organisé par le club optimiste de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Le circuit de cette année avait été quelque peu modifié de façon marquée afin d'éliminer le caractère compétitif et permettre aux équipes de trois personnes, de faire preuve de plus de stratégie et s'amuser davantage. Le circuit était composé de 10 stations qui ont permis aux participants comme aux spectateurs, fort nombreux, d'y aller à fond de train tout en rigolant.

Les 10 épreuves au programme furent la cordée de bois, (retour au Grand Verglas), le lancer du pneu, le transport de madame, la pitoune, le tuberon, le transport d'eau, Fais-moi confiance, la serveuse équilibrée, change un pneu et la poutre à trois.

«Les participants sont unanimes: la formule actuelle est beaucoup plus accessible et amusante», souligne Alain Gaucher, un des organisateurs de l'activité qui en était à sa troisième année.

Bien qu'il s'agisse d'une activité de participation, des médailles ont été remises aux meilleures équipes dans chaque catégorie. Ainsi, chez les 7 à 9 ans, la médaille d'or est allée au trio composé de Julie et Tania Dumesnil ainsi que Ève Bienvenue. Chez les garçons, 10 à 12 ans, la victoire est allée à Louis-Philippe et Carl-André Lahaie et Stéphane Éthier. Chez les filles, même groupe d'âge, la médaille d'or est allée à Stéphanie, Catherine et Sabrina Fortier.

Le tournoi des Ti-Counes pourrait prendre de l'expansion l'an prochain.

Chez les adultes, Jean-Éric Dumesnil, Dominique Poirier et Frédéric Latour ont remporté l'or, Nicolas et Cédric Gaucher ainsi que Geneviève Pinard ont gagné l'argent alors que la médaille de bronze est allée à Jeanne et Normand Dumesniel et leur coéquipier Luc Hébert.

Un retour au grand verglas alors que l'on ne cessait de transporter des cordées de bois

Ti-Coune

Parallèlement à cette activité, on avait aussi organisé un tournoi de balle-molle des Ti-Counes qui a réuni quatre équipes. La formation de Sonia Gervais a remporté le tournoi grâce à une victoire de 14-12 face à la formation de Sylvie Duguay. Il y a eu aussi un concours d'habileté. François Grégoire et Jeanne Dumesnil ont remporté le concours du plus rapide, Maxime Labranche et Marie-Claude Roussel furent les tireurs les plus précis et Nicolas Gaucher et Nathalie Déziel ont démontré le plus de puissance.

Le lancer du pneu: une des épreuves du tournoi athlétique

(Photos Rémy Bolly)

Ce tournoi regroupait des gars et des filles provenant, en majorité, des ligues locales. On songe cependant à inviter des jeunes joueurs de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de Napierville.

POUR UN MAXIMUM DE PROTECTION POUR VOTRE VOITURE

- Traitement annuel sans pareil
- Pénètre dans les plis et replis
- Adhère au métal et ne coule pas
- Arrête et empêche la rouille
- Totalement ininflammable
- Pour véhicules neufs et d'occasion
- Un investissement rentable!

Distributeur autorisé
PIÈCES D'AUTO ST-JEAN
435, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-3871

FREINS
SILENCIEUX
AMORTISSEURS
(450) 347-6251
Garage Roger Mercier
ALIGNEMENT ET BALANCEMENT ÉLECTRONIQUE
RÉPARATION GÉNÉRALE
159, rue Mayrand
Saint-Jean-sur-Richelieu

Mécanique générale — Freins Suspension
GARAGE MÉCA-PRO enr.
Pascal Roy, propriétaire
Injection électronique
56, Route 104, Iberville
Tel: (450) 542-9666

Service de route 24 heures / 7 jours
Tel.: (450) 359-1612
Telec.: (450) 359-0622
Les Pneus RM 1996 Inc.
Vente en gros et détail
Automobiles - Camions - Agricole
Vidange d'huile
Silencieux - Freins
Paul Roy
795, Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

B.K. Auto Électrique
Marcel Boucher
- Spécialiste injection
- Climatisation auto avec récupérateur pour R12 et R134
- Mise au point
- Freins et suspension
- Silencieux «Walker»

2149-A, Route 133, Saint-Athanase
(450) 542-5105 Pagette: (514) 724-6810

CARTIER AUTO SERVICES
- Entretien système injection électronique
- Freins et silencieux garantie à vie
- Démarreur à distance
- Antirouille
- Mécanique générale

Denis Daviault, propriétaire
490, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (450) 346-0577

Sylvain Lanoue
Rés.: 359-9489
359-1645
ANTIROUILLE À L'HUILE PÉTROLIUM

GARAGE ANDRÉ RUEST INC.
155, 2e Avenue
Iberville
Tél.: (450) 346-6486

GARAGISTE PROFESSIONNEL
J.E.C. MÉCANIQUE ENR.
Jean-Erick Claveau, propriétaire
370, rue St-Jacques
St-Jean sur Richelieu (Québec) J3B 2L6
Tel.: (450) 357-0056 Pagette: 897-3976
QUAKER STATE

Garage Raymond & Frère Enr.
Christian & Pierre
- Service mécanique
- Système d'injection

210, rue Langlois
Saint-Jean sur Richelieu, Qc
J3B 4S3
Tél.: (450) 347-3980

AUTOPRO MÉCANIQUE
Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant
St-Luc Auto Service Inc.
315, boul. St-Luc
St-Luc (Québec)
Tél.: (450) 348-4218
Fax.: (450) 348-3386
Sylvain Champagne
Propriétaire

Garage B.M.R. enr.
Freins - Remorquage - Silencieux
Mise au point - Mécanique générale
806, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: (450) 347-6188

GARAGE
MÉCANIQUE AMÉRICAINE ET IMPORTÉE
93, Route 219
L'Acadie
Serge Lafaille, propr.
357-9703

OCTO FREINS SILENCIEUX
GARAGE PAUL RONDEAU
TRANSMISSION
FREINS
SILENCIEUX
AMORTISSEURS
347-7287
347-7988
864, boul. d'Iberville
Iberville

GARAGE A.D.S. enr.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET REMORQUAGE
OUVERT DE 7 H À 21 H
Alain Giroux, propriétaire
LAVE-AUTO
11, rue Saint-Joseph sud, Mont Saint-Grégoire
Tél.: (450) 346-3282 • 357-2985
041555-c17.grrq

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Voitures européennes, américaines et importées
Acceptons voitures d'occasion en consignation
Garage Alfred Froese Inc.
MAÎTRE MÉCANICIEN
POUR UN SERVICE COMPLET DE QUALITÉ
- Volkswagen
- Audi
- Mercedes
- Jaguar
- Porsche
- BMW, etc.

225, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (450) 347-6071
Téléc.: (450) 347-7774

Entre deux lignes

Retranché

Le Johannais David Gosselin a été retranché du camp d'entraînement des Predators de Nashville de la Ligue nationale de hockey. Il se rapportera au club mineur des Predators où il amorcera la saison. Gosselin a pris part à deux matchs hors-concours avec Nashville sans obtenir de point.

Beauregard-Quintin

La Fondation Beauregard-Quintin a élu un nouveau conseil d'administration à l'issue de son assemblée générale du 20 septembre dernier. Marcel Quintin est le nouveau président de l'organisme.

Il sera appuyé de Yvon Beauregard et Jean-Claude Morin (vice-présidents), Maurice Gauthier (trésorier), Nathalie Beauchemin (secrétaire), Pierre Boulais, Daniel Deslauriers, Jocelyn Martel, Martin Boulanger, Frédéric Quintin, Sylvain Bonneau, Jean-Charles Doucet et Donald Boudreau sont les directeurs. Soulignons que c'est le 31 juillet 99 qu'aura lieu le prochain tournoi de golf de la Fondation, possiblement au club Vallée des Forts.

Gala Méritas

La Ligue de baseball junior AA de la Rive-Sud tiendra son gala Méritas dimanche prochain, 4 octobre, à Longueuil. Plusieurs membres des Pirates devraient être honorés. David Germain et Mikael Martin au monticule ainsi que David Valiquette à l'offensive seront les points de mire. De plus, l'équipe se verra officiellement remettre les trophées des champions de la saison régulière et des séries éliminatoires. Ce gala viendra tourner la page à une saison exceptionnelle des Pirates en 98.

Basket-ball

L'Association des arbitres de la Montérégie, en collaboration avec le cégep de Saint-Jean, organise une clinique pour les arbitres les 2 et 3 octobre prochain au Cégep. Les débutants sont invités à y participer le samedi. Le coût d'inscription est de 20 $. Pour inscription: Rostand Phaneuf au 348-1086, Jacques Morin au 346-0651 ou le Service des sports du Cégep au 347-5301.

Balle-molle

La Ligue de balle-molle féminine luçoise (LBMFL) tiendra son assemblée générale le dimanche 4 octobre, à 13 heures, à l'Érablière au Sous-Bois, 164, chemin du Sous Bois, Mont Saint-Grégoire. À l'occasion de cette assemblée, les membres du comité exécutif 99 seront élus.

Soccer mineur

La Ligue de soccer mineur de Saint-Jean tiendra une soirée de reconnaissance aux entraîneurs et aux bénévoles le samedi 3 octobre prochain, à 18 heures, au Centre culturel Fernand-Charest. Le souper sera suivi d'une soirée-dansante au son de la musique rétro. C'est gratuit pour les bénévoles et accompagnateurs de la Ligue alors que la population en général est invitée au coût de 25 $.

Soccer amateur

Le Saint-Jean 8[in] a remporté la médaille d'or en première division dans le cadre de la Coupe de l'Association de soccer amateur du Québec. Chambly, dans cette catégorie, a remporté le bronze. Candiac a remporté l'or dans les deux autres catégories, deuxième division et Vétérans.

Accélération

Le centre d'accélération de Napierville entreprend son dernier mois d'activités. Dimanche, on présentera un spécial «E.T./automoto» ainsi qu'une course pour les femmes. La veille, samedi, on procédera aux essais. Les portes ouvriront à 14 heures samedi et 8 heures dimanche.

Cours de navigation de plaisance en octobre

Pour une 22[e] année, l'Escadrille Fort Saint-Jean, une unité des Escadrilles canadiennes de plaisance (ECP/CPS), offrira en octobre des cours de navigation de plaisance.

Ces cours sont axés sur la sécurité nautique et la navigation de plaisance en général. On y traitera de l'équipement obligatoire, de permis et immatriculation, des responsabilités du chef de bord, du système canadien d'aide à la navigation (bouées, phares, balises), des règlements sur les abordages, du compas magnétique, des cartes marines, des cordages, des noeuds, de l'accostage, de l'amarrage, des ancres, de l'ancrage, des situations d'urgences et la météo notamment.

Le cours est d'une durée de 18 semaines. Une session débutera le mardi 14 octobre et une autre le mercredi 15 octobre.

D'autres cours seront également disponibles dont le Nauti-Pro (cours de sécurité nautique de 10 heures), la radiotéléphonie, la météo, le matelotage-moteur et le matelotage-voile.

Pour les inscriptions ou des informations supplémentaires, veuillez contacter Guy Leduc au 346-8962 ou Jocelyne Nadeau au 348-0811.

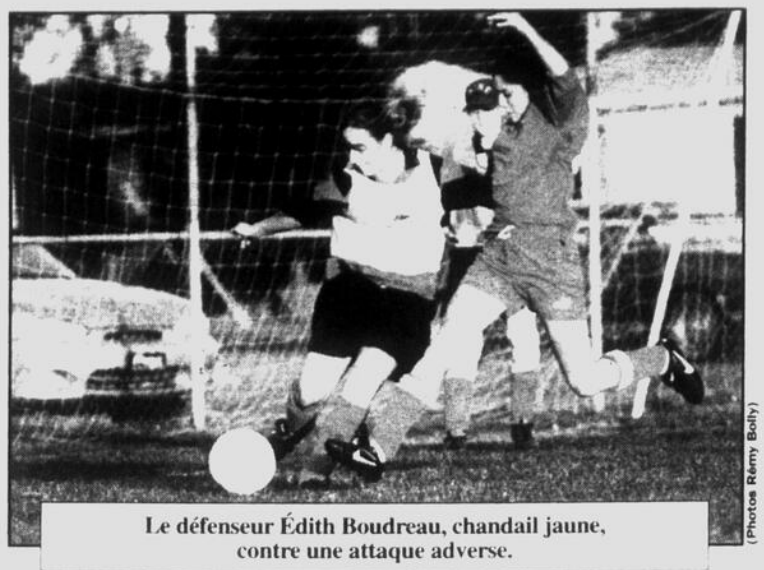

(Photos Rémy Boily)

Le défenseur Édith Boudreau, chandail jaune, contre une attaque adverse.

Soccer scolaire

Une rentrée réussie pour Armand-Racicot

MARIO TREMBLAY

Dirigée par trois membres du Celtix de Saint-Jean, l'équipe fémimine juvénile de soccer de la polyvalente Armand-Racicot fait son entrée dans la Ligue de soccer scolaire de la région Richelieu.

Dix-sept joueuses font partie de l'équipe dont quelques anciennes du F.C. Sélect Rive-Sud. Raymond Maguisset et Éric-Landry Mavoungou sont les entraîneurs de l'équipe alors que Marc-André Lord est le gérant.

Déjà, à ses deux premiers matchs, l'équipe de la polyvalente Racicot s'est signalée avec une victoire et un match nul. Après avoir vaincu Marieville 2 à 0 il y a une dizaine de jours grâce à deux buts de Renée-Pierre Viens, Saint-Jean a fait match nul 2 à 2 vendredi dernier face à Valleyfield au parc Pierre-Benoît de Saint-Luc. Renée-Pierre Viens a inscrit son troisième but de la saison alors que Mélissa Deland complétait la marque.

Selon le gérant Marc-André Lord, l'équipe, même si elle en est à sa première année, devrait créer des surprises. «Nous avons une équipe talentueuse. Plusieurs filles ont joué du soccer de haut niveau alors que d'autres, qui ont peu d'expérience, nous démontrent de belles aptitudes».

Parmi les joueuses à surveiller, il y a la capitaine Mélissa Olivier de L'Acadie, Renée-Pierre Viens, une ancienne du F.C. Sélect de la Rive-Sud, une joueuse d'élite donc, Heidi Huriaux et Mélissa Deland, qui ont joué aussi sur l'équipe d'élite de la Rive-Sud. La gardienne de but, Amélie Gauthier ainsi que Marie-Ève Choquette, Audrey Vanslette et Pénélope Barette Saint-Martin sont aussi à surveiller.

Les deux prochains matchs locaux de Armand-Racicot auront lieu le 9 octobre à 18 heures contre Marieville et le 16 octobre contre Jean-de-la-Mennais. Les deux premières équipes de cette division de cinq accéderont aux demi-finales régionales.

(Photo Jacques Paul)

Cinq buts dans un match

Alain Charbonneau dans le livre des records des Foreurs de Val d'Or

MARIO TREMBLAY

La ligue junior majeur du Québec ne fait qu'entreprendre sa 30[e] saison que déja deux joueurs de la région retiennent l'attention. Les johannais Alain Charbonneau et Marc Bouchard viennent en tête de liste des marqueurs de la LHJMQ.

Après le premier week-end d'activités, Charbonneau, des Foreurs de Val d'Or, était en tête avec huit buts et une passe en deux matchs, alors que Marc Bouchard, des Saguenéens de Chicoutimi, occupait le troisième rang avec huit points, deux buts et six passes, en deux matchs également. Seul Patrick Grandmaître des Cataractes de Shawinigan venait s'interposer entre les deux.

La performance de Charbonneau a fait jaser. L'ailier droit de 19 ans a déjà inscrit son nom dans le livre des records des Foreurs avec une performance de cinq buts samedi soir dans une victoire de siens de 9 à 4 face au Cap Breton. La veille, lors du match inaugural de la saison, il a inscrit trois buts et une passe dans une victoire facile de 8 à 1 des Foreurs face à l'Océanic de Rimouski.

En deux matchs, il a déjà surpassé sa production de l'an passé, soit deux buts et six passes en 17 matchs. De plus, au chapitre des buts, il a déjà battu sa marque personnelle qui était de sept buts lors de sa saison recrue à Chicoutimi en 95-96.

Charbonneau est le premier surpris de ses performances. «C'est extraordinaire ce qui m'arrive. J'espérais connaître un bon début de saison mais j'étais loin de me douter que ça arriverait de cette façon», indique celui qui, depuis ses débuts dans la Ligue junior majeur du Québec, à l'âge de 16 ans, a connu plus de bas que de hauts en raison notamment des blessures qui l'ont ralenti au cours des deux dernières années.

«J'ai seulement joué 57 matchs en deux ans. De plus, je n'avais pas de rôle spécifique. J'étais souvent relégué sur les troisième ou quatrième trios. Cette saison, mon entraîneur Gaston Therrien m'utilise sur la première unité et ça va bien».

Charbonneau reconnaît qu'il joue avec plus de confiance. Lançant de la gauche, Charbonneau est utilisé à l'aile droite, ce qui lui permet d'effectuer des tirs plus dangereux vers le gardien adverse.

«Le fait de me retrouver avec de bons joueurs offensifs, Christian Daigle et Benoît Dusablon, m'aide beaucoup aussi. Mais je me dois également prouver à tout le monde que j'ai ma place dans la LHJMQ», indique celui qui a été échangé par Sherbrooke et Chicoutimi avant de se retrouver à Val d'Or.

Charbonneau a tenu aussi à préciser qu'il n'a rien contre son entraîneur Gaston Therrien comme l'aurait pu le laisser croire un article paru dans un quotidien montréalais. «M. Therrien est un bon entraîneur. C'est vrai que j'étais déçu de ne pas avoir joué lors de la Coupe Memorial l'an passé, mais ce n'était rien de personnel envers mon entraîneur», explique-t-il.

Opéré à l'épaule l'an dernier, Charbonneau, qui est venu jouer brièvement avec les Chevaliers pour se remettre en forme, a aussi perdu une bonne vingtaine de livres au cours de l'été. Ses récents succès ne lui montent pas à la tête. Il sait que la saison de hockey est longue et qu'il peut survenir toutes sortes de choses. Toutefois, il saisit la chance qu'il a. «Il reste encore 68 matchs à jouer. Je sais que j'ai des choses à prouver et je ne dois pas rater la chance que j'ai actuellement. Mon seul souhait est de rester en santé et d'aider mon équipe à aller le plus loin possible», indique Alain Charbonneau.

Le Johannais n'a pas fait une croix sur une carrière professionnelle, mais admet qu'il se préparait plutôt à une carrière universitaire. «Si je connais une bonne saison, tout est possible», souligne Charbonneau qui, à 16 ans, était considéré comme un très bel espoir.

NOMINATION

La direction de Déry Toyota est heureuse d'acceuillir Mme Manon Hélène Desjardins au sein de son équipe à titre de conseillère technique.

La direction désire lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

DÉRY TOYOTA

359-9000
1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

235756-c17-g

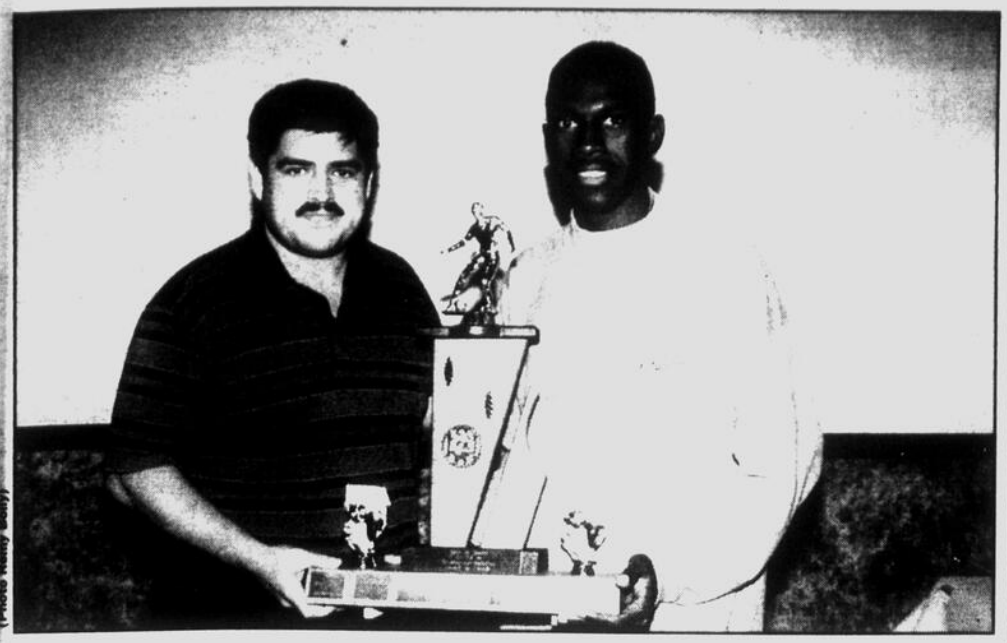

(Photo Rémy Bolly)

Joueur de l'année chez le Celtix

Champion marqueur de la deuxième division de la Ligue élite du Québec, Éric-Landry Mavoungou a été choisi, sans surprise, joueur de l'année chez le Celtix de Saint-Jean. Le joueur d'origine gabonaise a été honoré samedi dernier lors d'un souper de fin d'année de l'équipe au Boule-Vard des Quilles à Iberville. M. Mavoungou reçoit son trophée des mains de l'entraîneur de l'équipe, Rodrigo Pinochet. À noter que c'est la première année que le Celtix honore de cette façon le joueur par excellence de l'équipe. Le Celtix se prépare maintenant à la saison intérieure qui s'amorcera en novembre prochain.

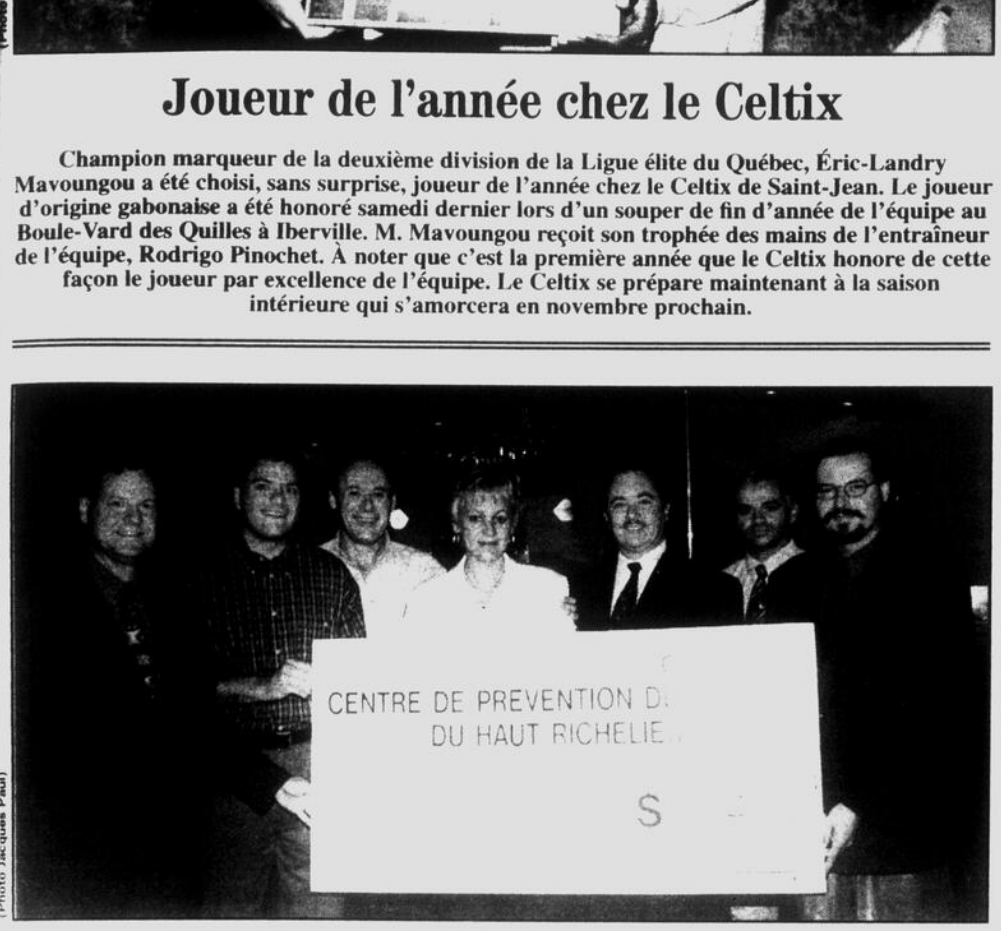

(Photo Jacques Paul)

12 200 $ pour le Pool la Vie

Le Billard-o-thon «Pool la Vie», au profit du Centre de prevention du suicide du Haut-Richelieu, a permis d'amasser 12 214,93 $ les 4, 5 et 6 septembre derniers au Billard O'Tips à Iberville. L'objectif initial de 5000 $ est ainsi largement dépassé! Les fonds proviennent de la participation du grand public et de dons effectués par les députés Claude Bachand et Roger Paquin de même que par la municipalité de Saint-Luc. Plusieurs personnalités sont présentes et contribuent. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel: Daniel Sauvé, Jean-Guy Vaillancourt, Norbert Landry, Danielle Hervieux, Claude Bachand, Andrée Bergeron et Luc Valerand.

Une Diable de bonne équipe

Les Diables de Saint-Luc, atome A, catégorie U-9, ont connu une excellente saison dans la ligue de soccer de la Voie maritime. La formation luçoise a remporté décisivement ses trois matchs lors du Festival national atome de Beauport. De plus, elle a complété le calendrier régulier en deuxième position de sa ligue. Les Diables ont causé toute une surprise en remportant le championnat et la médaille d'or en défaisant Saint-Constant, jusqu'alors invaincu en deux ans, par le compte de 2 à 0. Les Diables de Saint-Luc sont composés de, première rangée, Kim Olivier (ailier), Alexandre Haman (ailier), Olivier Vézina-Allard (demi), Carl Leduc-Benoît (gardien de but), Gabriel Simard (défenseur) et Simon Boudreau (ailier); deuxième rangée: David Bellefleur (demi), Nicolas Fournier (défenseur), Jean-Emmanuel Choinière-Beaupré (défenseur), Ricardo Palma Jr (centre), Dominic Roy (défenseur) et François Aubin (ailier); troisième rangée: Jean-François Cartier en compagnie de l'instructeur-chef André Haman et de ses adjoints Chantal Leduc et Pierre Aubin.

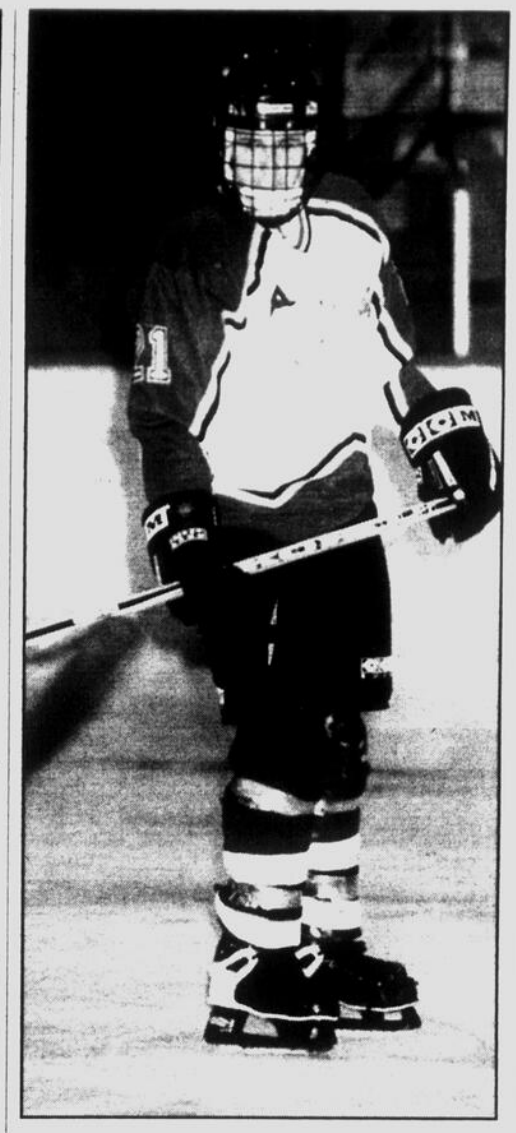

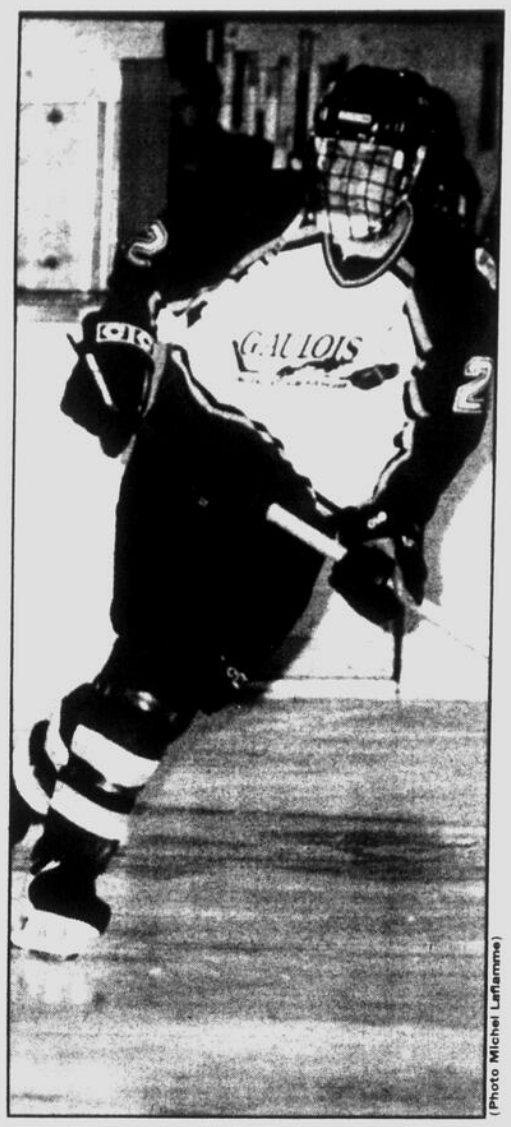

(Photo Michel Lafiamme)

Trois joueurs d'ici au midget AAA

Trois joueurs de la région du Haut-Richelieu font partie des Gaulois du Collège Antoine-Girouard de Saint-Hyacinthe de la Ligue de développement midget AAA. Il s'agit de Vincent Tougas, 16 ans, (photo de gauche) qui en est à sa deuxième saison avec l'équipe. Tougas est un choix de deuxième ronde de l'Océanic de Rimouski. Il sera un des piliers des Gaulois cette saison. Les deux autres sont Jean-Noël Lacasse (no 22), photo de droite, et Carl Vincelette de Saint-Luc. Ces trois joueurs sont issus des Remparts du Richelieu, bantam AA.

C'est avec grande joie que nous vous informons que M. Fernand Perrault s'est joint à la direction de

Dupont & Lamarche

FORD

M. Perrault invite tous ses client(e)s et ami(e)s à venir le rencontrer

«Là où on ne fait pas les choses comme ailleurs!»

au

190, rue Moreau, Saint-Luc (sortie Pierre Caisse)

359-FORD (3673)

041704-c17-gpL

(Photo Richard Hamel)

Les Astros d'Iberville ont remporté la victoire chez la pee-wee garçons

Mini-mondial de soccer à Marieville

Mont-Saint-Grégoire et Iberville en évidence

MARIO TREMBLAY

Les équipes d'Iberville ont raflé deux titres lors du Mini-mondial du soccer tenu récemment sur les terrains de Marieville et Sainte-Marie-de-Monnoir. Cet événement venait couronner la saison 98 des ligues de soccer juvénile du Richelieu.

Ce rendez-vous annuel a réuni environ 1200 jeunes des municipalités de la région du Richelieu, en plus d'une centaine inscrits au «micro-soccer». En tout, 99 équipes de soccer et de «micro-soccer» se disputaient la victoire.

Cette année encore, les formations de Mont-Saint-Grégoire se sont illustrées avec quatre participations aux finales. Chez les novices, les Coyotes de Marieville ont défait Mont-Saint-Grégoire II en finale alors que chez les atomes, la victoire est allée aux Albatros de Farnham contre Saint-Mathias II.

Dans la catégorie moustique, les Pic-Bois de Richelieu ont eu le meilleur sur les Rebels de Marieville alors que chez les filles, l'équipe championne de la saison régulière, Mont-Saint-Grégoire, a vaincu les Tornades d'Iberville en finale.

Chez les pee-wee, les équipes d'Iberville ont dominé. Les Astros ont gagné contre Mont-Saint-Grégoire chez les garçons, tout comme les Rafales contre les Phénix de Farnham. Chez les bantam, double victoire des équipes de Knowlton aux dépens de Cowansville chez les garçons et de Mont-Saint-Grégoire chez les filles.

Enfin, chez les midgets, Saint-Mathias a battu Saint-Jean-sur-Richelieu en finale.

Les organisateurs ont remis un trophée de participation à chacune des équipes à l'issue de la première ronde. De plus, les gagnants ont reçu un chandail à l'effigie de la Coupe du Monde. L'an prochain, le tournoi se déroulera à Saint-Mathias.

L'équipe féminine moustique de Mont-Saint-Grégoire a remporté les grands honneurs dans sa catégorie.

Volley-ball féminin

Le Cégep veut demeurer dans le AA

MARIO TREMBLAY

La saison de volley-ball collégial AA prend son envol dimanche prochain avec la présentation du premier tournoi de l'année à Joliette. En vertu de sa très bonne saison l'an dernier, le cégep de Saint-Jean jouera dans la première division, qui regroupe les huit meilleures équipes, à tout le moins pour les trois premiers tournois de la saison.

Avec un nouvel entraîneur, Maxime Parizeau, les filles du Cégep ont comme objectif de demeurer parmi les meilleures équipes de la Ligue mais on reconnaît que la tâche ne sera pas facile. Le Cégep compte néanmoins sur la présence de six filles qui sont de retour pour une seconde saison alors que quatre recrues complètent la formation.

«C'est un bon mélange. Ce qui compte c'est que nous avons du talent. Ça ne sera pas facile de se maintenir parmi les huit meilleures équipes du circuit mais on va donner tout ce que l'on a», indique Maxime Parizeau.

Le premier tournoi de la saison aura donc lieu à Joliette. Outre Saint-Jean et l'équipe hôtesse, les autres formations qui prendront part au tournoi sont Maisonneuve, Édouard-Montpetit, Vieux-Montréal, Saint-Lambert, Abitibi et Saint-Jérôme. Chaque équipe jouera trois matchs mais les adversaires ne seront connus que quelques heures avant le tournoi. À l'issue des trois premières réunions de la saison, chaque formation devra, au moins une fois, rencontrer les autres équipes de la division.

Par la suite, lors du quatrième tournoi de l'année, les trois dernières équipes du AA et les trois premières de la section A s'affronteront afin de reclasser les équipes. Les trois premières resteront ou gradueront dans le AA pour la suite de la saison.

«Notre objectif est de demeurer dans le AA», rappelle Maxime Parizeau qui est très optimisme à l'aube de sa première saison à la barre de l'équipe. Pour l'instant, aucun tournoi n'est prévu à Saint-Jean mais il est reste encore quelques dates à finaliser et il n'est pas impossible que le Cégep y soit ajouté.

Marguerite-Bourgeoys

500 étudiants trotteront mercredi

MARIE-PIER LEVREAULT

Près de 500 étudiants de l'école Marguerite-Bourgeoys participeront à la trotte annuelle le 7 octobre prochain sur la bande du canal à Saint-Jean. (Remis au 8 en cas de pluie).

Cette activité n'est pas une nouveauté puisque cela fait maintenant plus de 20 ans que cette course est organisée.

Les élèves «trotteront» sur une distance de deux ou trois kilomètres selon leur niveau scolaire. Cette activité occupe une place importante dans le programme d'éducation physique.

Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes s'y préparent afin d'atteindre leurs objectifs personnels. Les responsables de l'activité s'excusent auprès des habitués de la bande du canal pour les inconvénients que cela peut leur occasionner. La trotte se déroulera de 12h30 à 14h30.

Une grande fête du soccer à Napierville

Malgré la pluie, la grande fête du soccer marquant la fin de la saison à Napierville a réuni 650 joueurs le 29 août dernier au Terrain des loisirs. L'événement était organisé par la Ligue de soccer de Napierville et réunissait tous les jeunes joueurs de 8 à 13 ans provenant de Napierville, L'Acadie, Lacolle et Saint-Blaise-sur-Richelieu.

La mauvaise température n'a pas enlevé l'appétit aux jeunes joueurs puisque 144 douzaines de hot dogs ont été dévorés par les jeunes et leurs parents. À 0,50 $ du hot dog, les coffres de la Ligue ont sans doute été bien garnis. Chaque joueur a aussi reçu un cadeau lors des épreuves d'adresse présentées au cours de la journée.

Les organisateurs estiment qu'il y a eu près de 1500 personnes qui ont circulé sur le site au cours de l'événement. Malgré la pluie, l'animation sur le site, amuseurs publics, clowns et jongleurs, a été très appréciée.

Champions

Les dirigeants de la Ligue ont profité de l'occasion pour faire connaître la liste des gagnants des différentes finales. Dans la classe Atome, Lacolle 1 a remporté la médaille d'or devant Lacolle 3 et Napierville 4. Chez les Moustiques, Lacolle 2 remporte l'or, la médaille d'argent va à Napierville 4 et la médaille de bronze à l'Acadie 1.

Chez les pee-wee garçons, Napierville 1 remporte l'or devant Lacolle et Napierville 2. Chez les pee-wee filles, Saint-Blaise-sur-Richelieu remporte l'or, Lacolle la médaille d'argent et Napierville 1 le bronze.

En saison régulière, les champions du classement général sont Napierville 2 (pee-wee garçons), Saint-Blaise-sur-Richelieu (pee-wee filles), L'Acadie 1 et 2 (moustique division Bissonnette et Farrell) et Lacolle et Lacolle 3 (atome, division Roy et Larroza).

Cette saison, la Ligue de soccer mineur de Napierville alignait 10 équipes Atome et Moustique, trois équipes pee-wee garçons et quatre équipes pee-wee filles.

Club de Football Les Géants de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le Club de Football Les Géants de Saint-Jean-sur-Richelieu fêtera bientôt son 30e anniversaire dans la ligue collégiale.

Cet heureux événement sera souligné par une grande fête

le dimanche 11 octobre 1998

au terrain du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

INVITATION

À 13 h, venez assister au match entre Les Géants de Saint-Jean-sur-Richelieu et Les Vulkins de Victoriaville, rencontre décisive pour la première place dans la ligue collégiale

Par la suite, venez fêter sous le chapiteau avec souper fesse de boeuf et cochon braisés à volonté, accompagné de musique, animation et invités surprises.

La Corporation du club de football invite tous les supporteurs des Géants, anciens joueurs, pa-rents, amis et amateurs de football à venir célébrer avec elle son 30e anniversaire.

Les billets pour le souper au **coût de 30$** par personne sont disponibles aux endroits suivants:
. Service des Sports du Collège.
. Restaurant Chez Irène BBQ
. Restaurant St-Luc Pizzeria
. La Cage aux Sports
. Restaurant-Bar Café Le Cactus
. Salon Lido
. Bar Beethoven

Nous vous prions de réserver vos places le plus tôt possible.

Renseignements: 347-5301 (poste 2236)

235721-c17-hgL

André St-Pierre

Partons à l'aventure

L'ouverture de la chasse aux canards

Jeudi soir dernier, j'allais dormir chez mon fils Alexandre à Sabrevois avec mon fils Étienne et deux autres chasseurs Mathieu et Éric. Question de perpétuer la tradition, car à l'époque, mon père préparait un pot de «beans» pendant la nuit avant l'ouverture de la chasse aux canards. Le déjeuner se composait d'oeufs, bacon, creton et bien sûr, les traditionnelles «beans» avec un bon gros morceau de lard. De quoi confondre les tirs des chasseurs!

J'avais prévu de préparer moi-même mes «beans» mais faute de temps, nous nous sommes contentés cette année de «beans» Clark! C'était bien aussi. La nuit était courte et personne n'avait vraiment bien dormi. Nous rêvions dans un demi-sommeil à des milliers de canards survolant le ciel. Vers 3h30, tout le monde était debout ou à peu près, le café répandait son arôme et les «beans» mijotaient.

Quelques-uns avaient les deux yeux dans la graisse de «beans», c'est le cas de le dire, mais nous reprenions vite notre vigueur, car nous attendions le moment de l'ouverture de la chasse aux canards avec une impatience fébrile. Finalement, nous étions prêts. Mon fils Étienne lui, était plus que prêt, il avait préparé minutieusement la veille sa chaloupe à canards. J'allais le débarquer à la rivière.

C'était donc vendredi le 25 septembre à 6 heures l'ouverture de la chasse aux canards. Comme vous avez pu le constater, le premier coup de feu s'est fait entendre vers 6 heures, car il y avait les gardes-chasses qui surveillaient et s'assuraient de faire respecter le règlement voulant que l'on ne tire pas plus tôt que permis. Ce qui fait une différence avec les années passées, car autrefois, les gens ne pouvaient pas voir les mires et ils tiraient quand même. Cela nous a permis de faire une plus belle chasse cette année. Quant à nous, le premier canard est arrivé vers 6h20. J'étais avec mon fils Alexandre et un autre de ses copains Étienne. Mon autre fils qui s'appelle aussi Étienne se trouvait avec son cousin Mathieu et un ami, Éric. Nous formions ainsi des équipes de trois.

Nous chassions sur terre, et voilà que les canards rentraient de plus en plus par groupe de deux, de quatre canards à la fois et plus. L'adrénaline était au maximum. Et ensuite, deux beaux branchus arrivaient et tournaient, tournaient au-dessus de nos têtes avant de se poser. En envol ce sont des canards gracieux, ils ont quelque chose de majestueux. C'est le canard que je préfère

Nous entendions tirer vers la rivière du Sud et je me serais cru en plein Vietnam! C'était un coup après l'autre. Par rapport aux coups de feu tirés, les canards devaient l'emporter sur les chasseurs, car ils étaient de plus en plus nombreux.

Étienne chassait dans une chaloupe à canards, cela lui permettait d'être polyvalent. Nous arrêtions notre chasse vers 10 heures, car nous avions atteint nos limites.

Question de chasse, je peux dire que ce fut une belle ouverture et les chasseurs ont davantage respecté les règlements. Je peux dire aussi qu'il n'est pas nécessaire de faire toutes les limites pour être satisfait.

Bonne chasse.

Vous pouvez me rejoindre au 347-1234. ✓

(Photo Jacques Paul)

Champion canadien de vélo-cross

Champion de la Coupe du Québec chez les 12 ans, Charles Beauvolsk, de Saint-Luc, vient de s'imposer sur la scène nationale. Il vient de remporter le titre canadien dans sa catégorie lors des championnats nationaux de vélo-cross qui se sont tenus récemment à Milton en Ontario. Membre du club BMX d'Iberville, le jeune cycliste se qualifie ainsi pour la Coupe du monde qui aura lieu en France en 99. Malgré son jeune âge, Charles a déjà sept ans d'expérience. Mais, il s'agit pour lui de ses premiers succès en carrière.

Le Tournoi Gilles-Quintin génère des profits de 800 $

GORETTE LINHARES

La première édition du tournoi de golf Gilles-Quintin a permis d'amasser la somme de 800 $ au profit de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. Le montant servira à faire l'acquisition d'un appareil de mammographie et de stéréotaxie.

Gilles Quintin est décédé il y a un an, terrassé par une crise de coeur lors d'une partie de golf entre amis au club de golf Pinegrove à Saint-Luc. Son ami Roger Chartier a eu l'idée de mettre en place un tournoi de golf à la mémoire du joueur talentueux.

Les membres de la famille Quintin en collaboration avec Roger Chartier, organisateur, ont décidé de remettre les profits du tournoi à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu en raison de la qualité des soins reçus par M. Quintin.

La somme de 800 $ a été recueillie, le 23 août dernier, notamment grâce à plusieurs concours d'habileté organisés sur tous les trous «par trois» du parcours. Pour rejoindre la fondation: 359-5777. ✓

(Photo Rémy Bolly)

Le tournoi à la mémoire de Gilles Quintin a permis d'amasser 800 $. Figurent sur la photo, à l'occasion de la remise du chèque, Denis Saint-Pierre, Claude Quintin, Roger Chartier et Pierre Roy, de la Fondation.

NOMINATION

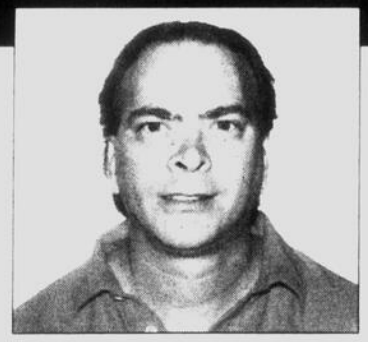

La direction de Déry Toyota est heureuse d'accueillir M. Michel Lataille au sein de son équipe à titre de directeur du département d'esthétique automobile.

Son expérience et son professionnalisme sauront répondre à tous vos besoins. M. Lataille profite de l'occasion pour vous inviter à venir le rencontrer.

DÉRY TOYOTA

359-9000
1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

235755-c17-g

Spécial
Parallélisme et permutation
26,95$

Dépositaire des pneus d'hiver
• Michelin • Kumho
• Uniroyal • Multi-mile

PNEU D'HIVER
Multi-Mile
145x80x12
49,95$ ch.
Installation et équilibrage inclus

Silencieux et freins garantis à vie

VIDANGE D'HUILE ET VÉRIFICATION COMPLÈTE
18,95$
(4 litres d'huile et filtre inclus)

MISE AU POINT
(nettoyage des injecteurs)
Spécial
49,95$

Grâce à notre équipement sophistiqué, nous pouvons vérifier votre système d'injection en un temps record.
ANALYSE COMPLÈTE 39,95$

VENTE ET ACHAT D'AUTOMOBILES D'OCCASION

MÉCANIQUE ST-JACQUES
168, rue Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-8355

042068-c17-g

14e saison du Circuit amateur de golf

Jean-Pierre Proulx couronné champion

Projet d'expansion pour 1999

MARIO TREMBLAY

Vainqueur de trois tournois en 98, Jean-Pierre Proulx est le grand gagnant de la 14e saison du circuit amateur de golf qui s'est terminée samedi dernier par un banquet de clôture au club de golf de Napierville.

Proulx a maintenu une excellente moyenne de 79 au cours de la saison, au cours de laquelle il a terminé neuf fois dans les 10 premiers en 11 tournois. Il a devancé Daniel Chabot par plus de 100 points, un écart considérable même si Chabot a joué deux tournois de moins.

Bernard Smith de Saint-Luc a pris le troisième rang de la classe «ouverte», remportant notamment deux victoires en six tournois. Le champion de l'an dernier, Sean Irwin, a pris le cinquième rang avec 154,5 points. Il n'a pu obtenir de victoire sur le circuit cette saison.

La lutte la plus serrée fut sans contredit celle dans la classe B alors que Pierre De Grandpré a remporté le titre avec seulement 25 points de priorité sur son plus proche adversaire, Sylvain Croteau. Ce dernier a toutefois remporté trois tournois contre deux pour De Grandpré. La meilleure moyenne fut cependant maintenue par Ronald Legault, 83, en huit tournois.

Dans la classe C forte, André Lacombe est le nouveau champion avec 425 points et trois victoires à sa fiche. Dans la classe C faible, Gilles Lebel a été couronné champion avec 273,5 points. Il a signé une victoire en 98. Aucun joueur dans cette classe n'a remporté plus d'une victoire confirmant un certain équilibre.

Dans la classe CC, Daniel Pelletier a remporté le championnat de la saison. Avec ses quatre victoires, il a facilement devancé le champion de l'an dernier Steeve Lacroix.

Chez les dames, les deux championnes en titre, Marie-Paule Carrière et Lise Édoin de Saint-Luc, ont conservé leur championnat. Mme Carrière, dans la classe A, n'a terminé que 27 points devant Thérèse Moroni qui a pourtant gagné cinq tournois cette saison. Dans la classe B, Lise Edoin a obtenu près de 300 points de plus que Violaine Blouin qui a pris le deuxième rang. Mme Édoin a gagné cinq tournois cette saison, la seule golfeuse du groupe a signé plus d'une victoire.

Finalement, chez les seniors, Yvon Alexandre de Saint-Jean a dû céder son titre à Benoît Bégin. Toutefois, M. Alexandre a maintenu la meilleure moyenne soit 80,5.

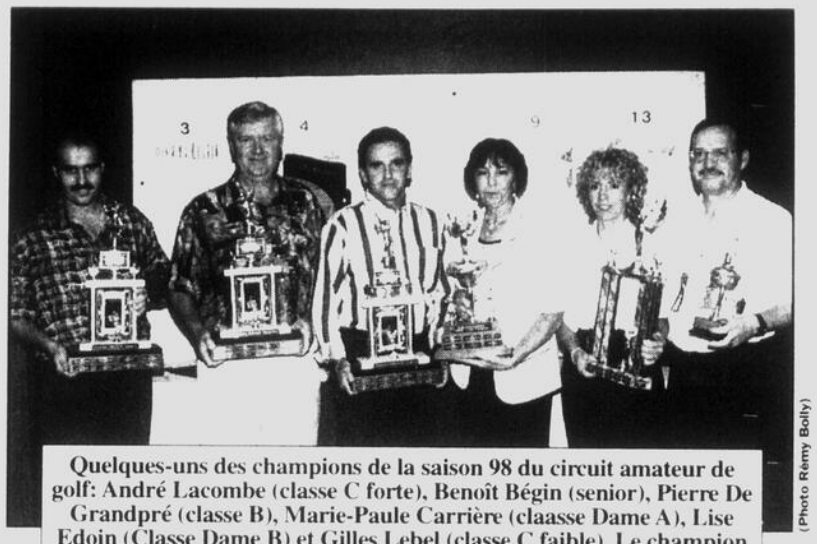

(Photo Rémy Boily)

Quelques-uns des champions de la saison 98 du circuit amateur de golf: André Lacombe (classe C forte), Benoît Bégin (senior), Pierre De Grandpré (classe B), Marie-Paule Carrière (claasse Dame A), Lise Edoin (Classe Dame B) et Gilles Lebel (classe C faible). Le champion de la classe «Ouverte», Jean-Pierre Proulx est absent sur la photo de même que Daniel Pelletier, champion de la classe CC.

Bilan

Sur le plan de la participation, le circuit amateur de golf vient de connaître sa meilleure saison. Le circuit a accueilli un nombre record de 168 golfeurs dont une cinquantaine de la région du Haut-Richelieu.

«Nous sommes sur une lancée incroyable. À tous les points de vue, c'est notre meilleure année. Le calibre de jeu est meilleur que jamais et de plus en plus de golfeurs s'intéressent à notre circuit».

D'ailleurs, le circuit est appelé à prendre de l'expansion dès l'an prochain pour le 15e anniversaire. M. Roy travaille sur un projet visant à créer un circuit parallèle dans la région de Québec avec une grande finale à la fin de l'année.

«Actuellement, notre circuit se déroule en Montérégie, à Montréal et un peu partout autour. Notre but est de former un circuit provincial amateur. Pour ce faire, la création d'un circuit dans la région de Québec répondrait à mes attentes», indique Denis Roy qui a vu grandir le circuit qu'il a fondé au début des années 80. Son objectif dès l'an prochain est d'atteindre les 200 membres. Bien qu'il souhaite que son circuit demeure accessible à tous, il aimerait néanmoins attirer plus de golfeurs de haut niveau. Pour ce faire, il a bien l'intention d'offrir des prix plus alléchants.

«Nous n'offrons aucune bourse, puisque nous sommes un circuit amateur. Mais il y a moyen, je pense, d'amener des golfeurs champions de certains clubs à prendre part aux activités du circuit. Je travaille déjà là-dessus».

Appelé à prendre de l'expansion, le circuit est à la recherche de parcours de 36 trous pour y tenir ces tournois à compter de l'an prochain. «Devant l'accroissement de notre membership, nous devons trouver un moyen pour que tous nos membres soient satisfaits». Il est assuré toutefois que le club Vallée des Forts à Saint-Jean et celui de Napierville conserveront leur tournoi. D'ailleurs, pour une deuxième année de suite, le club Vallée des Forts a été choisi meilleur parcours par les membres de la C.A.G. «Le circuit est né ici et est dirigé ici et c'est mon intention de toujours privilégié les clubs de la région dans notre calendrier de tournoi. De plus, les banquets de fin de saison se feront de façon alternative à Saint-Jean et à Napierville et cela non plus ne changera pas», souligne Denis Roy qui a tenu à préciser l'apport du CANADA FRANÇAIS dans le succès de son circuit.

«Dès le départ avec le regretté Richard Lafontaine et au fil des ans, vous avez cru en nous et sans cet appui nous ne pourrions parler de ces projets aujourd'hui», souligne-t-il.

Le golf... avec André Turbide

Robert Fugère, le golfeur de l'année... ou presque!

C'est le temps de décerner les honneurs individuels au golf amateur. C'est donc dire que la saison de golf est terminée, pour les compétitions du moins. Déjà le golf d'automne est là. Ah! que le temps a passé vite, trop vite.

L'Association de golf du Québec a donc annoncé en début de semaine la liste de ses lauréats: Craig Matthew, classe A, Michel Giroux, senior et Kyle Niya, junior.

Mais en étudiant attentivement les principaux résultats des compétitions on serait plutôt porter à croire que Robert Fugère, du club Rivermead, à Hull, est le golfeur de l'année. Mais voyons comment les trois titres ont été décernés.

Le jeune Matthew, du club Royal Montréal, l'a emporté en raison de sa moyenne de 70,7 coups pour six des huit rondes des principaux tournois de la saison. Un grand honneur pour le jeune fils d'Alex Matthew, un ancien bon joueur amateur. D'autant que Craig en obtenant un laissez-passer pour participer à l'Omnium Bell, à Glen Abbey, en a profité pour annoncer qu'il faisait le saut chez les professionnels.

Il n'a pas eu beaucoup de succès à son premier essai mais qu'à cela ne tienne, à 22 ans, l'avenir s'annonce bien pour le jeune homme qui vient tout juste d'obtenir sa carte de membre du circuit canadien. Et la semaine prochaine, il tentera de joindre la PGA américaine en tentant de se rendre jusqu'en finale de la série de qualification qui lui vaudrait un laissez-passer pour les tournois du circuit américain.

Matthew a devancé... Robert Fugère et Robert Kerr, de Beaconsfield.

Chez les seniors, le quasi vénérable Michel Giroux, est revenu de loin pour mériter le titre. Victime de sérieux étourdissements en début de saison, Giroux a repris où il avait laissé la saison dernière couronnant ses efforts en remportant le championnat du Québec. Selon un système de points établi, Giroux a obtenu 17 points, six de plus que... Robert Fugère et Robert D'Avignon, aussi de Rivermead.

Pour ajouter au palmarès de Fugère disons qu'il a fait partie de deux équipes québécoises soit celle qui a participé au championnat canadien amateur (classe A) et celle qui était impliquée dans le championnat canadien mid-amateur (40 ans et plus).

Et encore... Fugère qui a raté sa qualification pour l'équipe du Québec chez les seniors, a tout de même participé au championnat canadien senior. Et devinez qui a ramené le meilleur pointage des joueurs québécois présents au Colombie-Britannique! Robert Fugère lui-même, tenant du 7e rang, devant Giroux qui a terminé au 9e rang. D'Avignon, Yves Charron et Yves Poirier étaient les quatre membres de l'équipe du Québec.

Selon les règles établies, Matthew l'a emporté pour la moyenne de coups par ronde tandis que Giroux a obtenu le plus de points chez les seniors. Fugère pourra sans doute se consoler avec sa belle mention honorable mais il serait en droit de penser que c'est peut-être lui le vrai champion golfeur du Québec en 1998.

Au rancart l'équipement

C'est déjà le temps de ranger l'équipement. Plusieurs golfeurs ont déjà fait une croix sur la saison de golf mais les mordus se régalent encore quand le temps le permet et vous les verrez arpenter leur terrain préféré à l'arrivée des neiges.

Dans quelque temps, il faudra quand même penser à ranger l'équipement après en avoir fait l'évaluation. Certaines pièces ont peut-être besoin d'être réparées ou tout bonnement être remplacées.

Puis, ce sera le temps du grand ménage. Un bon nettoyage des rainures des têtes de bâton, ainsi que des prises s'impose avec une brosse et de l'eau savonneuse.

On poursuit avec le sac, les souliers, dans lequel on doit mettre des embouchoirs (des formes ou tout simplement des bou's de papier journal), les gants, l'ensemble de pluie, le parapluie, les balles et le chariot.

Une bonne façon de conserver l'élasticité à vos balles consiste à les placer dans un sac genre «ziploc» et de faire le vide. Répéter l'opération avec les gants.

Placer le tout dans un placard ou une penderie ou peut-être dans le garage s'il est chauffé. Si vous choisissez le sous-sol pour remiser votre équipement, gare au coin humide. Vous pourriez retrouver votre équipement endommagé au printemps.

Vous planifiez un voyage de golf! Sachez qu'en réservant à l'avance, vous pouvez réaliser d'importantes économies.

Et si vous avez encore besoin de suivre des cours de golf, parlez-en donc à votre professionnel ou votre enseignant préféré.

Et si vous aimez le golf 12 mois par année, informez-vous auprès des responsables des ligues dans lesquelles on pratique le golf sur des simulateurs comme dans les centres golf-O-Max.

La p'tite trappe

Roger Perron, du club Chambly, qui fêtait ses 30 ans dans le monde du golf cet été, a été fort touché en recevant de la part de ses amis, un beau bois-9 de marque Ping.

«J'en rêvais depuis tellement longtemps. Mais je pense que mon bois-9 est plutôt un bois-6 parce que je frappe la balle à près de 200 verges quand je l'utilise alors qu'avec mon bois-7 je réussis à peine à frapper la balle à 150 verges. Il y a quelque chose qui cloche là-dedans. J'en ai parlé avec le représentant de Ping, Martin Boucher, mais j'attends encore une explication», de dire Roger qui croit tout bonnement que le chiffre 6 a été inversé et qu'il est devenu un 9. On attend des développements dans cette nébuleuse histoire.

Marc-André Thibodeau de la boutique du Pro du Golf, est à mettre un terme à une fructueuse saison. L'école de golf, qu'il a dirigée en compagnie de Luc Papineau et de Denis Roy, a connu un succès boeuf et on projette des plans pour la série de cours qui commenceront au printemps au cégep de Saint-Jean.

Parlant du Pro du Golf, les propriétaires Michel Clermont et Yvon Marcil bouillent d'impatience en attendant une réponse qu'on souhaite positive de la part du sous-ministre de l'Agriculture concernant le dézonage de leur terrain, car ils aimeraient bien pouvoir compléter les plans d'aménagement d'un vaste complexe pour la pratique du golf.

«On est inquiet car nos installations, malgré toute l'attention et les nouveaux aménagements qu'on y a apportés, sont dangereuses. Plusieurs balles, frappées au-dessus du haut filet longeant le chemin du Grand Bernier, peuvent endommager des automobiles, sans compter que plusieurs autres atteignent la maison de notre homme de service. On a bien hâte de connaître la réponse du ministère», avoue Clermont.

Alors, bon golf automnal, bon hiver et bon voyage aux chanceux qui joueront sous des cieux plus cléments.

Tableaux indicateurs

BILLARD

Billard O'Tips

Jeudi 9 (7/13)
Classement 26 septembre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Distribution Impex	178	99	79	565
Tabagie Vat. Richelieu	151	[illegible]	74	509
G. Boucher Sport	165	87	81	503
Carrefour Boulevard	173	87	86	502
Gran Securite	177	85	92	480
R. Lamoureux Elec.	148	69	79	478
S. Enseigne Rive Sud	139	65	74	467
Quebec Cafe	133	60	73	451

Mercredi Mixte (4/7)

Const. R. Lessard	111	75	36	678
R. Guay Serv. financier	118	71	47	601
Resto L'Entre Deux	113	64	49	566
Resto Vieux Duluth	113	57	56	504
IGA Gladu	113	55	58	486
Golf Option	116	56	60	482
Karate R. Poulin	115	54	61	469
F. Moore Design	112	48	64	428
A.G.R. Design	109	43	66	404
Pasquier	113	44	69	389

Mercredi Femme (3/5)

Karate R. Poulin	95	60	35	631
Fromage 3 Continents	92	52	40	565
Richelieu Linoleum	96	52	44	541
Rotis St-Hubert	102	48	54	470
Serrurier Chamberland	99	40	59	404
Resto Bar Le Cactus	83	30	53	361

Mardi Electricien (3/5)

Etablere Sous-Bois	92	50	42	608
E.M.L. Electrique	74	40	34	540
Garage R. Rondeau	87	45	42	517
Const. G. Bacciochet Fils	86	44	42	511
Lave-Auto S.D.	102	52	50	509
Buffet du jour inc.	87	27	60	330

Karate R. Poulin (4/7)

Pic-Vite	168	99	69	589
Tougas Alignement	171	97	74	567
Karate R. Poulin	160	87	73	543
Lanart Sales	174	92	82	528
Epicerie des Halles	171	90	81	526
Gravure Richelain	160	81	79	506
Cambi Inter	158	78	80	493
A.C. Carbone Canada	169	75	94	443
Racine Chevr. Olds	156	61	95	391
Resto Petit St-Luc	151	59	92	390

Soudure Lauzière (lundi 5/9)

Soudure Lauziere	216	125	91	578
Premier Plymouth Chry.	232	128	104	551
Laudiom Son Eclairage	213	117	96	549
Taxi Union	222	117	105	527
Midas St-Jean	215	108	107	502
R. Guay Serv. financier	218	109	109	500
Richelieu Metal	215	105	110	488
D.D. Bar	226	101	125	446
Amusement Richelieu	221	96	125	434
Amm. Pierre Mercier	215	91	124	423

HOCKEY

Ligue Haut-Richelieu Labatt 50

Classement

	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Cabanon Haut-Richelieu	3	3	0	0	21	8	21
St-Luc Pizzeria	3	2	1	0	12	10	14
Resto Bar Cactus	3	1	2	0	13	19	9
J.V.A. Electrique	3	0	3	0	8	17	4

MINI-GOLF

Ligue commerciale
Centre des Oeuvres

Classe A

	Tot. coups	G. Tot.	
R. Carpentier & G. Roy	69	65	134
A. Pelletier & M. Pelletier	72	68	140
F. Boudreau & M. Denault	73	69	142
G. Brault & J.P. Brault	73	74	147
J. McNulty & J.M. Gamache	77	72	149
M. Nault & G. Lalanne	80	67	147

Classe B

H. Milot & J.P. Boutin	68	75	143
R. Thibodeau & C. Fortin	71	69	140
Ch. Fortin & G. Fortin	85	80	165
F. Casavant & M. Breton	85	69	154
R. Picard & C. Dargneault	86	84	170
A. Lacombe & M. Lafleur	81	82	163

Ligue Mixte

Classe A

F. Lanctot & H. Milot	67	61	128
J. Longtin & J.P. Guay	68	82	150
B. Guay & J.P. Guay	69	72	141
R. Tremblay & R. Carpentier	73	77	150
M. Boucher & M. Nault	78	75	153
B. Guimond & G. Brault	Absent		

Classe B

M.P. Breton & M. Breton	71	74	145
C. Bellerose & G. Roy	72	76	148
L. Barbeau & C. Fortin	73	70	143
B. Gagnon & S. Richard	73	67	140
J. Gagne & L. Boudreau	73	65	138
L. Buck & C. Daigneault	74	72	146

Ligue Mixte
Centre des Oeuvres

Classe A
Meilleures moyennes

Joueur	
Madeleine Boucher	84.67
Maurice Nault	75.44
Bella Guay	74.44
J.Paul Guay	73.67
Rollande Tremblay	83.89
Roger Carpentier	73.44
Blanche Guimond	79.00
Germain Brault	75.00
Therese Longtin	81.67
Hubert Milot	76.56
Estelle Lanctôt	76.67
Jacques McNulty	78.33

Classe B

Liane Buck	88.22
Claude Daigneault	83.89
Claire Bellerose	82.67
Gérald Roy	77.33
M.Paule Breton	83.11
Marcel Breton	80.67
Jeanne Gagné	82.44

Leo Boudreau	78.67
Lucille Barbeau	76.11
Claude Fortin	[illegible]78
Beatrice Gagnon	81.22
Gaston Fortin	85.38

QUILLES

Ligue de quilles Saint-Alexandre

Classement

D. Patenaude	14
B. Charest	12
D. Viens	10
D. Ller	10
D. Poirier	8
L. Raymond	6
L. Boisneau	4
Dummy	0

Semaine
Plus haut triple

C. Poirier	534
S. Patenaude	675

Plus haut simple

C. Poirier	256
S. Patenaude	279

Plus haute moyenne

K. Belliveau	160
L. Baril	207

Féminine Laurier

Classement 15 septembre

Equipe	Pts	Qui.
L. Dechamplain	18	7123
S. Leblanc	16	6946
S. Trudeau	16	6714
F. Thibault	14	6742
A. Martin	10	6851
M. Boucher	10	6832
F. Meunier	6	6720
L. Ricard	6	6658

Semaine
Plus haut simple

Micheline Boucher	216

Plus haut triple

Micheline Boucher	508

Plus haute moyenne

Huguette Messier	152

Les Joyeux Copains Allée-Retour

Classement 23 septembre

Joueur	Qui.	Pts
F. Boudriau	6351	18
M. Quenneville	6329	18
G. Campbell	6280	12
M. St-Gelin	6324	12
J. Lagace	6154	12
P. Lachance	6090	10
J. Tougas	6301	8
F. Leblanc	6051	6

Semaine
Plus haut simple

Chantal Lachance	192
Jacques Lagace	278

Plus haut triple

Chantal Lachance	507
Mario Quenneville	668

Plus haute moyenne

Chantal Lachance	163
Sylvie Lacasse	163
Mario Quenneville	199

Amis du Vendredi

Classement 11 septembre
Semaine
Plus haut simple

Simone Masse	147
Jacques Doucet	144

Plus haut triple

Simone Masse	349
Jean-Guy Gonneau	399

Bonne Entente

Classement 15 septembre

	PJ	Pts	Qui
Madeleine	8	0	2042
Gaby	8	0	1960
Nicole	8	0	1812
Yolande	6	2	1952
Jeanne	6	2	1926
Claire	2	6	1880
Doris	2	6	1756
Jacqueline	0	8	1752
Rita	0	8	1722
Denise	0	8	1715

Semaine
Plus haut simple

Jane Rouillier	184

Plus haut triple

Jacqueline Gregoire	426

Plus haute moyenne

Jacqueline Gregoire	136

Féminine

Classement 23 septembre

	PJ	Pts	Qui
Suzanne	24	8	8019
Claire	20	12	7906
Ginette	18	14	7668
Nicole	16	16	8068
Carmen	16	16	7689
Irène	14	18	7826
Jeannine	12	20	8570
Chantal	8	24	7296

Semaine
Plus haut simple

Claudette Rousseau	170

Plus haut triple

Claudette Rousseau	427

Plus haute moyenne

Linda Michaud	145

Industriel

Classement 18 septembre

	PJ	Pts	Qui
Raymond	14	2	3832
Johanne	8	8	3702
Hélène	8	8	3664
André	8	8	3467
Gaby	6	10	3693
Manon	4	12	3255

Semaine

Yves Comtois	211		

Plus haut triple

Irene Arseneault	463
Yves Comtois	559

Plus haute moyenne

Linda Michaud	142
Andre Colmor	163

Mixte Labatt

Classement 22 septembre

	PJ	Pts	Qui
Brigitte	18	6	6219
Jacques	18	6	6270
Danielle	14	10	6939
Yvon C.	12	12	7021
Yvon B.	12	12	8874
Nathalie	12	12	8947
Daniel V.	6	18	6415
Gerard	4	20	6590

Semaine
Plus haut simple

Lynda Gagne	212
Maurice Couture	220

Plus haut triple

Lynda Gagne	564
Gerard Gadoury	495

Plus haute moyenne

Lynda Gagne	158
Patrice Trahan	178

Mixte "O'Keefe"

Classement 14 septembre

	PJ	Pts	Qui
Nicole	6	2	2228
Denise	6	2	2182
Bruno	6	2	2188
Marcel	4	4	2101
Gerard	4	4	2033
Geradine	2	6	2138
John	2	6	2098
Therese	2	6	1851

Semaine
Plus haut simple

Lorraine Lessard	161
Bruno Pelchat	235

Plus haut triple

Manon Lalonde	401
Bruno Pelchat	485

Mon-Sport

Classement

D. Brault	18.5
G. Lacasse	11.88
Y. Gouvette	9.67
R. St-Gelin	8.11
A. Gouvette	7.2
N. Lavoie	6.49
M. Lavigne	6.4
V. Audette	5.18
Pic-Mix	4
G. St-Laurent	3.01

Semaine
Plus haut simple

Jean Audette	289
Rachel Corbin	233

Plus haut triple

Jean Audette	686
Rachel Corbin	549

Plus haute moyenne

Jean Audette	192
Rachel Corbin	170

Quilles N.D.A. inc.

Ligue Notre-Dame
Plus haut simple

Marie Claude Garand	231
Marcel Lafleur	268

Plus haut triple

Micheline Boucher	564
Martin Ller	665

Ligue Bons Amis
Plus haut simple

Jean-Louis Barre	226

Plus haut triple

Victor Belanger	609

Ligue Laurier
Plus haut simple

Pauline Gagne	233

Plus haut triple

Micheline Boucher	516

Ligue à Yoyo
Plus haut simple hommes

Michel Villeneuve	260

Plus haut triple

Pierrette Desautels	809
Michel Villeneuve	674

Ligue St-Alexandre
Plus haut simple

Cynthia Poirier	286

Plus haut triple

Cynthia Poirier	584

Ligue Les Etoiles
Plus haut simple

Claudine Bouferioe	278
Steve Bernier	234

Plus haut triple

Claudine Bouferioe	540
Steve Bernier	634

Ligue Jeunes Pros
Plus haut simple

David Devin	255

Plus haut triple

David Devin	515

Centre Notre-Dame

Classement 14 septembre

Equipe	Pts	Qui.
A. Beauregard	18	8133
C. Greendale	16	8078
L. Leduc	14	8226
B. Brais	14	8188
J. McNulty	14	8138
G. Pepin	8	8248
M. Boucher	6	8200
A. Beauregard	6	8026

Semaine
Plus haut simple

Leo Baril	231
Marie-Claude Garand	213

Plus haut triple

Richard Lussier	613
Micheline Boucher	564

Plus haute moyenne

Marcel Lafleur	183
Micheline Boucher	170

Nova Color

Semaine
Plus haut triple

Nicole Rousseau	472
Marco Ouellette	600

Plus haut simple

Nicole Rousseau	206
Marco Ouellette	216
Richard Martel	234

Plus haute moyenne

Josee Brault	162
Richard Martel	198

Saison
Plus haut triple

Josee Brault	841
Claude Rousseau	647

Plus haut simple

Nicole Rousseau	216
Claude Rousseau	254
Richard Martel	263

Crevier Station d'essence Domax

Classement

Equipe	Pts	Qui.
Camping		
Gregoire	12	1989
Gilles Lussier	8	1788
Cantine Chez Real	8	1948
Luc Rene	4	1948
Claude Bienvenue	14	1811
Jocelyn Ouellette	8	1740

Semaine
Plus haute moyenne

Lucie Proulx	187
Luc Rene	211

Plus haut triple

Lucie Proulx	517
Luc Rene	688

Plus haut simple

Lucie Proulx	192
Luc Rene	262

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

LIQUIDATION FINALE MODÈLES 1998

CHEZ RONDEAU ON RESPECTE LES DIRECTIVES

Prix de liquidation offerts sur la plupart des véhicules 1998 en stock.

vis ici... J'achète ça !

TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES

1998 BUICK REGAL GS

tout équipé, intérieur cuir, balance de garantie, 22 000 km

1998 CHEVROLET MALIBU

tout équipé, roues «mags», comme neuf, seulement 21 000 km, balance de garantie

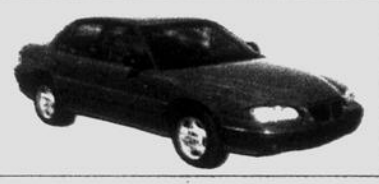

1998 PONTIAC GRAND AM SE

4 portes, tout équipé, V-6, balance de garantie

1997 CHEVROLET BLAZER LS

4x4, 4 portes, tout équipé, balance de garantie GM

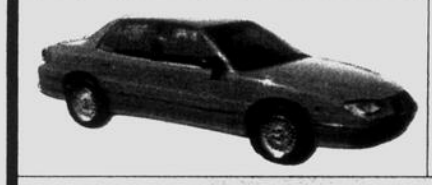

1997 PONTIAC GRAND AM

4 portes, automatique, climatiseur, roues «mags», balance de garantie GM

1996 GÉO MÉTRO

2 portes, automatique, 40 000 km, balance de garantie GM

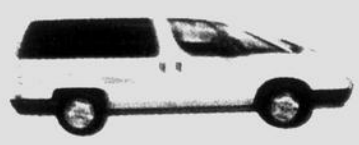

1994 LUMINA VAN

86 000 km, tout équipé, blanc

1998 PONTIAC FIREFLY
2 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette, 18 000 km seulement, balance de garantie GM

1997 GMC 3500 SAVANA SLE
automatique, climatiseurs avant/arrière, bas kilométrage, 15 passagers, balance de garantie GM

1997 CHEVROLET CAVALIER
automatique, 2 portes, climatiseur, 36 000 km, balance de garantie GM

1996 GMC SUBURBAN SLT
4x4, intérieur de cuir, 2 climatiseurs, équipé de «A à Z», excellente condition

1996 GMC SONOMA
4 cylindres, automatique, boîte de fibre, très bonne condition

1995 CHEVROLET BERETTA
2 portes, 5 vitesses, climatiseur, AM/FM cassette, en excellente condition

1991 BUICK CENTURY
V-6, entièrement équipé, excellente condition, faut voir!

1988 CADILLAC «ALLANTE»
décapotable, condition exceptionnelle, très rare

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

- Financement sur place
- Véhicules inspectés et garantis

030597-c17-L

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

A-64